

Etre une femme dans le Handball: étude de la face cachée de la féminisation du sport

Camille Hernandez

▶ To cite this version:

Camille Hernandez. Etre une femme dans le Handball: étude de la face cachée de la féminisation du sport. Education. Université de Bordeaux, 2022. Français. NNT: 2022BORD0197. tel-03901489

HAL Id: tel-03901489 https://theses.hal.science/tel-03901489v1

Submitted on 15 Dec 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers. L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Thèse présentée pour obtenir le grade de

DOCTEURE DE L'UNIVERSITÉ DE BORDEAUX

ÉCOLE DOCTORALE : Sociétés, politique, santé publique SPÉCIALITÉ : Sciences de l'éducation et de la formation

Par : Camille HERNANDEZ

Née à Bordeaux le 13 juin 1990

Être une femme dans le handball Étude de la face cachée de la féminisation du sport

Sous la direction de : Luc ROBÈNE

Présentée et soutenue publiquement le 22 juin 2022

Membres du jury :

M. Dominique BODIN, Professeur des universités, INSPE Créteil, *Rapporteur, Président du Jury*Mme Rebecca ROGERS, Professeure des universités, Université Paris Cité, *Rapporteure*Mme Isabelle GOBATTO, Maîtresse de conférences HDR, Université de Bordeaux, *Examinatrice*M. Luc ROBÈNE, Professeur des universités, Université de Bordeaux, *Directeur de thèse*

REMERCIEMENTS

Je tiens d'abord à remercier Mesdames et Messieurs les membres du jury d'avoir accepté d'examiner et de juger ce travail.

Je remercie chaleureusement les handballeuses et handballeurs qui ont donné leur temps, leur expérience et un intérêt sincère pour mon étude. Vos participations ont été précieuses. Je souhaite sincèrement que l'aboutissement de ce travail soit à la hauteur de la confiance que vous m'avez accordée.

Je remercie les enseignant.e.s des sciences de l'éducation et de la formation de l'université de Bordeaux pour la qualité de l'enseignement qu'ils.elles m'ont dispensé. Je remercie particulièrement les chercheurs et chercheuses du CeDS pour leur engagement dans la transmission d'une pensée critique à la fois nécessaire et bouleversante à plus d'un titre. J'exprime ici toute ma gratitude aux doctorant.e.s du laboratoire que j'ai croisé.e.s sur mon chemin, celles et ceux qui ont éclairé mon parcours de leur générosité, leurs doutes, passions, lectures et méthodes. Ainsi qu'un mot particulier à mes ami.e.s pour leur soutien indéfectible lors de la réalisation de ce travail.

A ma famille, ensuite, et plus singulièrement à mes parents, mes sœurs, et mes grandsparents, merci. Merci d'éclairer mon chemin, de votre soutien sans égal et de chacune de vos participations à mon engagement universitaire. Merci de m'avoir fait confiance. Sans vous rien ne fut possible.

A Lucie, merci. Merci de ton temps, de ta patience et de ta bienveillance. Merci de ton amour de la pensée. Merci d'avoir illuminé mon quotidien lors de l'achèvement de ce travail.

Enfin, merci à Luc Robène de m'avoir fait confiance, de m'avoir épaulée, guidée, soutenue durant cette épreuve universitaire et d'autres encore. Tu as été celui qui m'a permis de garder le cap lors de ce parcours éprouvant, tu as permis la réalisation de ce travail à bien des égards. Merci.

SOMMAIRE

REME	RCIEMENTS	2
SOMM	AIRE	3
INTRO	DUCTION	5
	E 1 - LE SPORT COMME OBJET DE RECHERCHE : HISTORICITE ET INSCRIPTION EMPORAINE DE LA RELATION ENTRE SPORT ET GENRE	1.4
CHAPI	TRE 1 - HISTORICITÉ DU SPORT	15
1.1	NAISSANCE DU SPORT MODERNE : UN MODELE MASCULIN DE LA PRATIQUE PHYSIQUE	15
1.2	FEMMES, SPORT(S) ET SOCIETE, HISTOIRE D'UNE CONQUETE	24
1.3	CONTEXTE D'EMERGENCE DE LA QUESTION	32
1.4	Objet de recherche	41
СНАРІ	TRE 2 - CONSTRUCTION DE L'OBJET DE RECHERCHE ET ADOSSEMENT THÉORIQUE	2 47
2.1	Faire l'histoire des femmes	47
2.2	APPROCHE SYSTEMIQUE ET STRATEGIQUE POUR L'ANALYSE DE L'ORGANISATION	
2.3	ADOSSEMENT THEORIQUE DE L'ETUDE DE LA FEMINISATION DU HANDBALL	
2.4	PROBLEMATISATION: LE HANDBALL COMME PRISME SENSIBLE DE L'ANALYSE DES RAPPORTS ENTRE	
HOMN	MES ET FEMMES DANS LE SPORT	67
СНАРІ	TRE 3 - MÉTHODOLOGIE ET TERRAIN D'ENQUÊTE	72
3.1	RECHERCHE-ACTION OU RECHERCHE APPLICABLE ?	73
3.2	METHODOLOGIE D'ANALYSE HYBRIDE	75
3.3	Observations	84
3.4	Entretiens	87
CONCI	LUSION DE LA PARTIE 1	92
PARTII	E 2 – STRUCTURE ET POSITIONS : ÉTUDE DE LA FÉMINISATION DU HANDBALL AU	
	E DE SA STRUCTURATION	
СНАРІ	TRE 4 - LA FÉMINISATION DIFFÉRENTIELLE DES SPORTS	94
4.1	LA PRATIQUE DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES EN FRANCE	
4.2	Le handball en France	
4.3		
4.4	LES PLANS DE FEMINISATION COMME OUTILS DE DEVELOPPEMENT DU SPORT	
CHAPI	TRE 5 - LA DISTINCTION DES PLACES ET RÔLES DES FEMMES DANS LE HANDBALL.	122
5.1	L'OBJECTIF D'EGALITE ENTRE LES SEXES	122

5.2	PLACE DES FEMMES DANS LE HANDBALL	134
5.3	ROLES DES FEMMES DANS LE HANDBALL	138
CHAPI	TRE 6 - LES EFFECTIFS DE LICENCIÉ.E.S DU HANDBALL : UN GAGE DE SA	
FÉMIN	ISATION ?	154
6.1	Exposition des relations entre sexe de la presidence et compositions des clubs	155
6.2	Exposition des relations entre les differentes categories d'equipes feminines	161
6.3	INTERPRETATION DES POSITIONS COMME REVELATEUR DU PHENOMENE D'ATTRACTION	165
CONCL	LUSION DE LA PARTIE 2	169
PARTII	E 3 – DISCOURS ET PRATIQUES : LE HANDBALL FÉMININ PAR SES ACTRICES ET	
ACTEU	RS	170
CHAPI	TRE 7 - CE QUE PARLER DU HANDBALL FÉMININ VEUT DIRE	171
7.1	FAIRE SA PLACE DANS LE MONDE DES HOMMES	171
7.2	REGARD SUR LE SPORT FEMININ	182
7.3	La prise en compte des femmes dans le sport : Sport au feminin et mixite	186
7.4	LES VALEURS DU HANDBALL	189
CHAPI	TRE 8 - LA TRANSMISSION DES TECHNIQUES SPORTIVES SEXUÉES	198
8.1	DELIMITATION DU ROLE DE L'ENTRAINEUR DANS LE HANDBALL : ENTREE PAR LES DISCOURS	198
8.2	DELIMITATION DU ROLE DE L'ENTRAINEUR DANS LE HANDBALL FEMININ : ENTREE PAR LES PRAT	γιques207
8.3	LE CONTEXTE SPORTIF DE SOCIALISATION	221
CHAPI	TRE 9 - MÉDIATION ET ÉDUCATION DANS LE HANBDALL FÉMININ	234
9.1	Promotion du handball feminin, entre attraction et feminisation	235
9.2	PERSPECTIVES DE TRANSFORMATION DE L'ESPACE HANDBALLISTIQUE : LES ENJEUX DE LA FORM	1ATION241
9.3	UN OBSERVATOIRE DU HANDBALL : UN ESPACE NECESSAIRE AU HANDBALL FEMININ	258
CONCL	LUSION DE LA PARTIE 3	263
CONCL	USION GÉNÉRALE	265
RÉFÉR	ENCES BIBLIOGRAPHIQUES	274
TABLE	DES MATIÈRES	293
LISTE I	DES TABLEAUX	299
LISTE I	DES FIGURES	300
SOMM	AIRE VOLUME ANNEXE	301
RÉSUM	IÉ ET MOTS-CLÉS	302
SHMM	ARV AND KEYWORDS	303

INTRODUCTION

Être une femme dans le handball. Voici une belle question, un beau sujet de recherche, d'investigations scientifiques, peut-être même un beau titre d'enquête journalistique, autant qu'un sujet de société, aux consonances politiques et éducatives fortes, comme je le montrerai dans ma thèse. Mais c'est d'abord et avant tout un sujet personnel. Car être une femme dans le handball c'est un peu toute ma vie... Ma propre trajectoire sportive est entièrement contenue dans cette question, si je puis dire, dans cette problématique existentielle, une femme, des femmes, des femmes et des hommes dans le handball. Et c'est bien évidemment cet ancrage personnel qui a constitué le premier et principal terreau de cette recherche. Lorsque je dis cette vie, c'est bien de toute une vie qu'il s'agit, arrimée à la culture familiale. J'ai été immergée dans ce sport, le handball, dans les sports, depuis ma plus tendre enfance. D'abord, très jeune enfant dans les tribunes des salles de hand pour aller voir oncles et tantes sur les terrains, puis comme jeune fille, adolescente et enfin comme adulte en tant que pratiquante, joueuse, amie, coéquipière, parfois entraîneure, parfois bénévole au sein des équipes féminines. Un parcours prévisible donc, tant la culture familiale m'y avait préparée. Étudiante, j'ai poursuivi cette passion en cherchant sinon à la comprendre, du moins à en interroger les dimensions culturelles, sociales. J'ai construit chacun de mes mémoires autour de la question du handball et des femmes, questionnant le rapport au corps chez les handballeuses, la mise en jeu corporelle chez les étudiantes de STAPS dans l'activité handball et bien d'autres aspects.

Le handball a certes été pour moi un lieu de rencontres extraordinaires, d'apprentissage, de labeur, de souffrance, de joies mais il a d'abord et surtout constitué un espace de perpétuelle curiosité. J'ai alors opéré un choix, le choix d'investiguer encore plus finement ce que je pensais connaître, cet espace familier, cet espace composé d'hommes et de femmes que je côtoie, que je connais ou que j'ai connu. Ma trajectoire handballistique m'a amené à interroger la place des femmes dans le handball, non pas nécessairement pour valoriser un système éprouvé, un univers que je pensais maîtriser pour l'avoir vécu mais bien au contraire pour questionner ce que je pensais ne faire qu'entrevoir, des mécanismes moins visibles, plus souterrains, que je me devais de comprendre ; parce que j'étais intimement convaincue qu'il était désormais nécessaire de poser ce qu'on pourrait appeler familièrement les « vraies questions ». Parmi celles-ci surgit, dans le contexte contemporain des révélations et des prises de conscience (violences faites aux femmes, féminicides, Me too, etc.), de l'émergence mieux affirmée de politiques féministes destinées à

combattre les inégalités entre les femmes et les hommes, celle de la place véritable des femmes dans le handball. Je veux dire la vraie place, leur place avérée, effective. C'est ce souci qui anime toute la thèse : comprendre derrière les mots, les décisions politiques et institutionnelles, le terme même de « féminisation », la réalité des vies de femme et les possibilités d'impulser des changements. Et pour clore ce préambule, je dirais qu'il me fallait comprendre comment les femmes ont pu ou devraient pouvoir, en reprenant Virginia Woolf, créer « un handball à soi » (Woolf, 1929).

Dimanche 8 août 2021, l'équipe de France féminine de handball est sacrée championne Olympique à Tokyo. Titre historique pour cette équipe et pour le handball féminin. Une telle performance sportive pourrait donc laisser croire à la réussite du modèle du handball féminin en France. Pourtant, cette médaille olympique, récompense ultime pour tou.te.s sporti.f.ve.s de haut niveau obtenue par le handball féminin devant 4,2 millions de téléspectateur est l'arbre qui cache la forêt. Une réussite en trompe l'œil qui, en concrétisant un rêve de championnes, largement médiatisée et partagée, masque la condition sportive et le quotidien plus problématique des femmes dans le handball.

Dans la lignée de Norbert Elias qui considérait le sport comme un laboratoire privilégié pour l'analyse des rapports sociaux et de leurs évolutions (Elias, Dunning, 1994) nous nous intéressons au handball comme prisme sensible d'analyse des rapports sociaux de sexe dans un contexte contemporain au moment où la question féminine largement débattue dans la société (me too, etc.) s'avive de dispositifs politiques de féminisation. Le sport dans son ensemble et le handball en particulier se coulent largement dans les politiques contemporaines qui cherchent à rééquilibrer la place et le rôle des femmes et des hommes dans la société. Comment le handball s'en sort-il? De quels atouts dispose-t-il? De quelles carences est-il le révélateur? Comment identifier, derrière l'apparente réussite des handballeuses à haut-niveau, les travers d'un espace de performances dont la singularité repose à la fois sur la promotion visible de la réussite, sinon de l'émancipation sportives des femmes, et sur une structure inébranlable dans ses croyances, ses us et coutumes, dont la première caractéristique, au-delà d'une parité réduite au nombre de licences, est probablement le maintien peu questionné, voire impensé, de normes et de modèles genrés plus rigides? Historiquement masculin, le sport a progressivement été investi par les femmes dans une quête laborieuse d'appropriation de leurs propres corps, et d'un « temps à soi ». La conquête du sport par les femmes, cependant, est loin de pouvoir se résumer aux nouvelles pratiques qu'il faut investir au nom de la modernité ou du progrès social, ni même au nom d'un impensable bien-être. Le corps des femmes, enjeu politique, social et économique, n'a jamais été pensé par la société moderne comme un instrument potentiel de performances si ce n'est dans le domaine de la procréation, comme l'ont écrit la plupart des médecins qui ont gouverné l'éducation physique entre la fin du XIXème et le milieu du XXème siècle. Cette gymnastique gynécologique dont l'intérêt fut rehaussé par la première guerre mondiale et les pertes inimaginables qu'elle engendra, orientant la société française vers des politiques de natalité drastiques n'a plus cours. Les temps ont changé, des combats ont été menés. Le destin biologique des femmes ne se confond plus avec leur destin social. Les femmes ont gagné le droit de faire du sport, d'avoir des loisirs, de disposer de leur corps et de leur temps, tout du moins dans certaines limites.

En 2014, la loi « pour l'égalité réelle des femmes et des hommes », marquant à la fois les avancées et les stagnations manifestes qui concernent la question de l'égalité entre les femmes et les hommes, a impulsé un changement dans les modes de pensée du monde sportif. Cette loi est effectivement la première qui embrasse tous les secteurs d'activités de la société (politique, administratif, entreprise, travail) à commencer par le sport. L'espace sportif apparaît dans le texte comme un espace doté d'enjeux forts concernant l'égalité entre les sexes. Les injonctions renvoient en premier lieu à des objectifs chiffrés en termes de pratiquant.es et de ratios rapportés proportionnellement aux structures de gestion et de gouvernances des organisations sportives :

« 1. Lorsque la proportion de licenciés de chacun des deux sexes est supérieure ou égale à 25 %, les statuts prévoient [...] une proportion minimale de 40 % des sièges pour les personnes de chaque sexe. »

2. Lorsque la proportion de licenciés d'un des deux sexes est inférieure à 25 %, les statuts prévoient [...] une proportion minimale de sièges pour les personnes de chaque sexe pouvant prendre en compte la répartition par sexe des licenciés, sans pouvoir être inférieure à 25 %. »¹

Dès 1984, une loi² portée par le ministre des sports soutenait qu'une association sportive pour obtenir l'agrément de l'État devait « assurer l'égal accès des femmes et des hommes aux instances dirigeantes ». Trente ans séparent ces deux lois. Si la forme semble se durcir, le fond n'en est pas moins révélateur des résistances dont a fait preuve le monde sportif face aux injonctions paritaires et égalitaires. Alors même que toutes les disciplines sportives sont aujourd'hui ouvertes aux femmes, celles-ci semblent rester sur le seuil : seuil d'une pratique

INTRODUCTION

7

¹ Loi n° 2014-873 du 4 août 2014 pour l'égalité *réelle* entre les femmes et les hommes

² Loi n°84-610 du 16 juillet 1984 relative à l'organisation et à la promotion des activités physiques et sportives.

réellement émancipatrice, seuil du pouvoir, seuil de l'exercice plein et entier d'une pratique reconnue dans ses spécificités féminines. Dans la réalité, le sport, espace contribuant à la « fabrication des hommes » est majoritairement masculin. La femme sportive, égale de l'homme sportif est une idée qui résiste mal aux observations concernant à la fois le nombre de sportifs et sportives aux Jeux Olympiques, les écarts de salaire entre athlètes professionnel.les, les déséquilibres dans les modes de gouvernance du sport : directions de fédérations, les postes d'entraîneurs professionnels, la médiatisation, etc.

« On sait que le sport est une pratique sociale et culturelle ; ses formes, ses valeurs, ses institutions sont des productions sociales, historiques. Une des questions qui doit intéresser la sociologie du sport est de rendre intelligibles les conditions de possibilité de pratique des femmes et plus généralement leurs conditions d'accès et de participation à l'institution et aux pratiques sportives. » (Louveau, 2004).

L'ouverture des différentes pratiques sportives aux femmes s'accompagne d'une distribution sexuée des pratiques et des responsabilités sportives. Autrement dit, si les femmes peuvent aujourd'hui tout faire, il s'avère qu'elles ne sont pas équitablement présentes ni même équitablement représentées dans toutes les disciplines sportives. Chacune des spécialités sportives produit dans son champ propre des différences et des inégalités qu'il devient possible de traquer, décrypter et rendre visibles. La sexuation durable des pratiques sportives s'accorde avec la sexuation du monde professionnel et reflète à sa manière la construction sociale de la féminité. De surcroit, ce qui est envisagé par des politiques de féminisation quantitativistes comme « égalité » résulte de constructions sociales : il y a une confusion entre la parité numérique, qui reste un objectif princeps certes important, et l'effet que cet équilibre d'accès et cette ouverture des sports aux femmes pourraient avoir sur la transformation structurelle du sport à plus long terme en matière de culture et de genre. Le plan de féminisation du sport engagé en 2013 par le ministère des droits des femmes, de la ville, de la jeunesse et des sports devient une pièce centrale et obligatoire des conventions d'objectifs des fédérations sportives. Ce plan est présenté comme une preuve de l'engagement ministériel en faveur de la promotion et du développement du sport féminin et comme outil de développement de l'égalité entre femmes et hommes.

En 2022, le ministère chargé des sports a organisé une opération « Sport au Féminin Toujours » révélatrice de la préoccupation *toujours*, et nous pourrions ajouter *encore*, actuelle politique autour du sport féminin. Le sport féminin se décline en « Sport au féminin ». Ce

INTRODUCTION

³ C. Louveau, 2004, Sexuation du travail sportif et construction sociale de la féminité, cahiers du genre, l'harmattan.

changement sémantique, chargé de sens, traduit la volonté politique de ne plus considérer la pratique sportive féminine autrement que comme intégrant une perspective plus globale : conjuguer le sport au féminin. L'enjeu politique principal réside dans l'augmentation du nombre de femmes pratiquant une activité physique et sportive, d'ancrer la pratique sportive féminine dans les usages. L'égalité entre hommes et femmes dans le monde sportif, sujet central des politiques sportives, est largement appréhendée sous l'angle quantitatif. La féminisation devient ainsi une féminisation qu'il s'agit de dénombrer dans les instances dirigeantes, dans les clubs, dans les comité et ligues, au regard des temps d'antennes télévisuels, des salaires. Les ratios rassurent ou inquiètent. Les élections qui marquent le renouvellement des instances dirigeantes fédérales du sport en France de 2020 et 2021 se sont déroulées en application de la loi du 4 août 2014⁴ (sans possibilité de dérogation). En mars 2022, une proposition de loi dont l'objectif est de « démocratiser le sport en France » est en discussion à l'Assemblée nationale et au Sénat⁵. Elle prévoit de renforcer la loi du 4 août 2014 en favorisant davantage la féminisation des instances dirigeantes⁶.

« Si l'égalité entre les femmes et les hommes dans le sport a connu des avancées significatives, les écarts demeurent et appellent toujours une mobilisation accrue des acteurs concernés afin de soutenir et d'accompagner des actions concrètes visant à promouvoir la pratique sportive féminine, innover dans l'offre de pratiques et accompagner les clubs et les associations à offrir de nouveaux services sportifs pour le public féminin. » (Ministère chargé des Sports, Sport au féminin, dossier de presse 2022).

Le contexte d'inscription de notre thèse est mouvant et complexe. Le sport est à la fois le miroir privilégié des avancées en matière de droits des femmes et l'un des espaces les plus marqués par des différences et inégalités persistantes entre les femmes et les hommes. Le monde du sport est doté de dynamiques propres susceptibles de faire évoluer ou stagner ces problématiques d'équilibres. Aujourd'hui, le sport féminin a indéniablement gagné en reconnaissance, ce qui se traduit par une médiatisation plus importante dans certains domaines, mais la pratique féminine reste globalement moins bien considérée que le sport masculin. Le handball présente des

⁴ Loi pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes. « La loi vise à combattre les inégalités entre hommes et femmes dans les sphères privée, professionnelle et publique. ».

⁵ Loi n° 2022-296 du 2 mars 2022 visant à démocratiser le sport en France.

⁶ Les 1 à 3 du II de l'article L. 131-8 du code du sport sont ainsi rédigés : « 1. Les statuts prévoient les conditions dans lesquelles est garanti le fait que, dans les instances dirigeantes de la fédération, l'écart entre le nombre d'hommes et le nombre de femmes n'est pas supérieur à un. « 2. Les statuts prévoient les conditions dans lesquelles est garanti le fait que, dans les instances dirigeantes des organes régionaux, l'écart entre le nombre d'hommes et le nombre de femmes n'est pas supérieur à un. ».

spécificités. En tant que fédération comptant 36% de licences féminines, il représente un modèle relativement bien équilibré si on le compare aux autres disciplines. Notre perception de la féminité sportive pourrait se contenter d'évaluer le poids des femmes comme l'indicateur d'une réussite. Nous postulons cependant que cette vision est partielle et partiale, que cette approche qui corrobore la vision politique de la parité masque en réalité des problèmes beaucoup plus profonds dont il convient d'éclairer les mécanismes au risque de passer à côté des fondements réels des inégalités dont le handball est porteur ou dont il est directement le producteur en tant qu'espace et temps social. Nous étudions donc ce sport en ce qu'il participe à la construction sociale des individus, donc à la structuration des rapports sociaux et aux conditions d'égalité / inégalités entre les sexes. Ce qui revient à considérer, comme l'ont montré Terret, Robène et al. que le handball, comme tout sport, peut produire au prisme du genre et des positionnements dans l'ordre du genre, de la vulnérabilité ou de l'invulnérabilité sociales (Terret et al. Sport, genre et vulnérabilité au XXe siècle, 2014). Nous envisageons également le sport dans sa dimension fondamentalement éducative, comme une activité centrale dans les sociétés modernes et qui engage et éduque le corps. L'une des questions centrales de ce travail réside dans la conception que les acteurs et actrices du sport ont des qualités physiques, lorsque le corps est pensé principalement comme une donnée naturelle plutôt que comme résultant d'une construction sociale et culturelle (Elias, Dunning, 1994; Détrez, 2002). À l'instar de toute pratique sociale, le sport participe de la production, perpétuation, fabrication et transformation des différences des sexes et de leurs inégalités. Il est en lui-même le terrain et l'objet que les individus définissent comme tel et à partir duquel elles ou ils expriment et vivent leurs positionnements dans l'espace social, renforcent ou questionnent leurs croyances, essentialisent ou interrogent leurs différences. Et c'est à partir du croisement entre ces modes de subjectivations, d'accomplissements et les modes d'objectivation propres à nos questionnements que se définit l'objet princeps de ce travail, le handball et le handball féminin, ainsi que la procédure intellectuelle qui consiste à en tracer les lignes problématiques:

« [...] ce sont des procédures de reconnaissances dont certaines sont techniques, d'autres institutionnelles, qui représentent les modalités de définition de l'activité. Le handball devient ainsi ce que la communauté des handballeurs ou de ceux qui connaissent cette activité désigne comme tel. Cette appréhension du l'objet handball conduit à instituer celui-ci comme une pratique sociale dans laquelle œuvrent des stéréotypes et des ritualisations qui entretiennent des relations d'homologie avec toutes les pratiques socialement structurantes. » (Biach, 1996).

Dans la lignée de M.J Biach qui fonde sa position épistémologique sur l'analyse grammaticale de l'ethnométhodologie de H. Garfinkel, nous considérons l'accomplissement de l'action, sa descriptibilité et ses descriptions, le sens que les handballeurs et handballeurs en donnent, comme participant de la délimitation du handball en tant qu'objet d'étude. Le handball est considéré *a priori* comme il est présenté dans les discours de nos enquêté.e.s. Notre étude sur la féminisation du sport est abordée au prisme du handball féminin en tant que le handball pratiqué par les femmes. Nous investiguerons le sens du « handball féminin » en tant qu'expression désignant la pratique du handball par les femmes et/ou comme terme renvoyant à une pratique sexuée du handball. Cette distinction renvoie pleinement au déplacement opéré entre la désignation et la différenciation des pratiques sportives masculines et féminines. La distinction opérée entre le handball et le handball féminin, visible dans les appellations des ligues professionnelles de handball⁷, construit une distinction non pas seulement concernant le sexe des pratiquants mais sur la pratique elle-même. La fédération française de handball, comme 85 autres fédérations, met en œuvre des actions spécifiques en faveur des publics féminins dans le cadre de l'opérationnalisation d'un « plan de féminisation » qui poursuit un objectif de développement du sport.

Notre thèse s'inscrit dans un contexte porteur pour le sport féminin, puisque les fédérations ont l'obligation d'œuvrer dans le sens de l'égalité entre les femmes et les hommes, qu'elles doivent ouvrir leurs pratiques aux femmes. Le sport féminin communique sur les évènements qui le concernent grâce au concours médiatique et à l'exposition de championnes de différentes disciplines. Le sport fédéral quoique perçu comme plus résistant à ces procès de féminisation visible semble adopter une dynamique d'ouverture aux femmes comme moyen de développement du sport. C'est dans ce contexte mêlant politiques égalitaristes, libération des mœurs, augmentation des pratiques physiques féminines que nous en venons à poser pour hypothèse que le handball est un prisme sensible permettant d'analyser finement des rapports sociaux de sexe et l'égalité entre les sexes dans le sport et, donc, dans la société. La thèse que nous défendons est que malgré ou à cause des politiques de féminisation du sport qui s'adaptent aux exigences contemporaines de parité, d'égalité, les véritables causes des inégalités sociales et sportives sinon des violences symboliques, ou parfois plus concrètes, ne sont pas repérées. Cette

⁷ La ligue professionnelle masculine dépend de la LNH (Ligue Nationale de Handball). La ligue professionnelle féminine dépend de la LFH (Ligue féminine de Handball).

féminisation sportive est donc en réalité une fausse féminisation ou une féminisation de façade qu'il est urgent d'éclairer et dont il est important de rendre visible le substrat inégalitaire résiduel pour mieux se projeter dans des perspectives de changement. Ce qui revient à établir un audit de la structure et des blocages dont elle est comptable sous couvert de réussites, d'analyser les causes de ces blocages pour enfin proposer des perspectives de transformation. Pour ce faire, la thèse propose l'étude des positions occupées par les femmes et les hommes dans le handball en Nouvelle-Aquitaine. Il s'agit d'analyser la construction genrée de l'espace handballistique. Cette analyse de la structure sera ensuite affinée par un travail consacré aux positions occupées par les femmes en tant que constitutives de la structure handballistique. Le deuxième niveau étudié, à travers les relations, les trajectoires individuelles et le sens que les individus donnent à leurs actes et leur présence, concerne l'analyse du modèle sportif proposé aux handballeurs et handballeuses. Il s'agira ici de saisir et comprendre les pratiques et représentations des entraîneurs en considérant les effets de ces conceptions et pratiques sur la construction de l'activité handballistique et sur la transmission d'une culture sportive.

L'hypothèse centrale qui in fine oriente notre thèse est de considérer les dispositifs de féminisation comme des dispositifs de perpétuation et de renforcement des inégalités entre les sexes dans un contexte sociétal inédit d'émancipation des femmes. La première partie de notre thèse revient sur les conditions historiques de l'accès des femmes au sport, en France. Le premier chapitre éclaire la construction masculine du sport, pensé par et pour les hommes, depuis les publics school jusqu'aux associations créées en France sur le modèle anglais. Il présente symétriquement les enjeux politiques, sociaux et culturel qui marquent progressivement la conquête des sports par les femmes et montre comment l'accession des femmes aux exercices du corps et aux sports oblige à considérer ces nouvelles pratiques à la fois comme le lieu d'un apprentissage des normes de genres, des destins sociaux de sexe, et comme l'espace d'une transgression émancipatrice. Le deuxième chapitre traite de la construction de notre objet de recherche et de son adossement théorique. Enfin le chapitre 3 présente les méthodologies employées pour traiter de la question de la féminisation du handball. La deuxième partie de la thèse présente l'analyse des positions occupées par les femmes et les hommes des 267 clubs de la ligue de handball de Nouvelle-Aquitaine. Le chapitre 4 dresse le panorama de la pratique sportive en France et se focalise ensuite sur la pratique handballistique en Nouvelle-Aquitaine. Ce panorama est suivi, dans le chapitre 5, par l'étude des politiques de féminisation du sport, que nous mettrons en discussion sous l'angle de leur généricité en regard avec les spécificités des « vécus » des acteurs et actrices du handball. Le chapitre 6 éclaire la distinction entre la place et le rôle des femmes dans le handball au prisme de l'attraction qu'il représente par le biais de son plan de féminisation. La troisième partie de la thèse présente les résultats des analyses des 12 entretiens de handballeurs et handballeuses pleinement engagés dans le handball féminin, complétés par nos observations de terrain. Le chapitre 7 rend compte des convergences et divergences présentes dans les discours des enquêtés, croisés avec les positions qu'ils elles occupent et avec leurs parcours handballistiques. Le chapitre 8 nous permet d'entrer plus en profondeur dans la relation entraîneur-entraîné, au cœur des pratiques d'entraîneurs de handball en tant que manifestations potentielles de transformations des pratiques à l'aune de la féminisation du handball. Enfin, le chapitre 9, en s'appuyant sur l'analyse d'entretiens, questionne les transformations et stagnations de l'espace handballistique dans le sens de l'égalité entre les sexes et propose une ouverture au changement, en planifiant la création d'un observatoire du handball féminin et du handball au féminin.

PARTIE 1 - LE SPORT COMME OBJET DE RECHERCHE : HISTORICITE ET INSCRIPTION CONTEMPORAINE DE LA RELATION ENTRE SPORT ET GENRE

Cette première partie doit permettre de positionner notre thèse dans un cadre historique (chapitre 1) permettant d'appréhender les enjeux attachés à l'éducation du corps et à la construction des masculinités et des féminités dans leur rapport au corps comme relevant d'une problématique historique et sociale majeure. Nous présenterons ensuite la construction de notre objet de recherche en lien avec son cadrage théorique (chapitre 2). Nous présenterons enfin (chapitre 3) la méthodologie générale et le terrain d'investigation de la thèse.

CHAPITRE 1 - HISTORICITÉ DU SPORT

Cette recherche appréhende la féminisation du sport comme un objet d'histoire fondamental en ce que son étude permet de relire l'histoire des rapports sociaux de sexe à la lueur des pratiques éducatives, des modèles et des conceptions qui définissent au fil du temps ce que doivent être la position, les mœurs, l'attitude d'un homme ou d'une femme dans la société. C'est dire que cette problématique s'inscrit dans l'historicité d'une conquête, celle du droit à investir des activités physiques et sportives dans lesquelles les femmes pourront s'extraire de cette position immobile et silencieuse si bien décrite par Michelle Perrot et qui fut l'ordinaire féminin des siècles durant (Les femmes ou les silences de l'histoire, 1998).

Cette conquête du sport par les femmes ouvre sur le présent et sur ce que le présent offre comme perspectives aux luttes qui marquent l'accession des femmes aux formes de modernités sociales, culturelles et économiques. L'étude de la place des femmes dans le handball, de leurs rôles, de l'organisation du système et des médiations éducatives ne peut se faire qu'au regard des enjeux qui ont marqué le sport moderne et ses transformations au cœur de la société à partir du XIXème siècle et de manière plus évidente au XXème siècle. Le sport moderne né dans l'Angleterre victorienne constitue une figure spécifique des exercices du corps correspondant à la société industrielle et à ses enjeux de production – normes, standards, compétition, mais aussi naissance du loisir - longtemps territoire exclusif des hommes et de la construction des masculinités. Si les femmes y ont accès, sous certaines conditions, c'est en franchissant des étapes, et cela n'est pas neutre. Nous nous devons donc d'appréhender les enjeux et conditions historiques de l'installation et du développement du sport en France pour éclairer les enjeux présents et pour, in fine, rendre pertinente la thèse du handball féminin comme prisme sensible susceptible de rendre compte à la fois d'une construction genrée (rapports de force, domination, violences, etc.) et comme lieu potentiel de transformation et de dépassement des rapports de domination entre hommes et femmes.

1.1 Naissance du sport moderne : un modèle masculin de la pratique physique

« Le corps est un objet fondamentalement politique, réceptacle de normes incorporées » (Maus, 1934).

Les normes auxquelles se réfère M. Mauss sont essentiellement produites par la société, les institutions et tout un ensemble de rouages fondant une « microphysique du pouvoir » pour

reprendre Foucault. Ces normes se sont transformées dans le temps. Les évolutions des codes, de l'éducation, des manières de se servir de son corps s'inscrivent ainsi dans un mouvement historique. Afin de percevoir l'héritage du sport contemporain nous éclairons les dynamiques qui nous semblent fondamentales dans la construction du sport moderne, étant entendu que ce sont là des éléments qui permettent d'expliquer des aspects essentiels de notre problématique organisée autour de la féminisation contemporaine du handball. Le sport est un miroir de l'idée que la société se fait d'elle-même à travers la construction des corps des individus qui la composent.

1.1.1 Former « sportivement » les élites

Les historiens s'accordent pour situer la naissance du sport moderne au XVIIIème siècle en Angleterre. Il se diffuse ensuite au XIXème siècle dans les colonies britanniques et aux États-Unis ainsi qu'en Europe. La diffusion du sport moderne dans le monde au cours du XXème siècle est l'un des marqueurs les plus remarquables de la mondialisation de la culture, même si les pratiques, règles et évolutions techniques se diffusent sur la planète en conservant certaines particularités régionales.

Au XIXème siècle les publics schools anglaises accueillent les garçons des élites, et progressivement de la bourgeoisie urbaine et des propriétaires terriens. Le public est homogène (masculin, blanc, socialement doté de capitaux économiques et culturels importants) et reproduit une forme d'entre-soi. Les jeunes gens pratiquent la gymnastique et s'adonnent à des jeux traditionnels. Au début du XIXème siècle le directeur du Collège de Rugby, Thomas Arnold, règlemente les parties spontanées de football pour limiter les violences mais également pour exercer une action pédagogique sur les élèves : l'adoption collective de règles partagées, acceptées, doit permettre de développer une forme de contrôle social en agissant sur le comportement des étudiants en dehors de la pratique. Thomas Arnold poursuit différents buts, il cherche à responsabiliser les étudiants qui doivent dorénavant suivre les règles du jeu, la durée de la partie, les gestes autorisées ou interdits de façon autonome car ils désignent un arbitre euxmêmes. Il cherche également à rendre les étudiants capables d'initiatives, à construire des hommes forts, les futurs leaders de l'Angleterre, dans un contexte politique puissance économique du monde. James A. Mangan (1981), décrit l'objectif de Thomas Arnold comme étant la volonté de former des Muscular Christians, des individus capables de contrôler leur passion dans des activités réglementées, de futurs dirigeants qui prennent des initiatives mais dans le respect de la règle, de la loi.

Le rapide détour historique nous permet d'appréhender le sport comme un domaine où l'unité est illusoire, sauf à considérer le public exclusivement masculin qui en est le promoteur. Parler « du sport » c'est nier l'histoire du sport qui est en fait l'histoire des sports.

« Le nombre croissant de travaux historiques qui, depuis les années 1960, mettent en lumière ses processus de diffusion, d'implantation et de transformation (du sport), confirme bien sa capacité à refléter les grandes dynamiques des sociétés tout en constituant une forme originale de la culture. » (Terret, 2019).

Le sport est à la fois relativement indépendant et dépendant des transformations sociétales, il en est l'un des moteurs, rouage, et l'un des miroirs. Il participe de l'évolution de la société, des pratiques, des mentalités et reproduit ou conforte parfois les normes et valeurs de cette société. Le sport a ceci de particulier qu'il est un loisir, un outil politique, un moyen de diffusion, d'éducation, d'émancipation, de reproduction, il est un espace d'organisation de la violence légitime, réglée, et le lieu de débordements violents. Le sport est un objet paradoxal, complexe et mouvant et il est, comme l'écrit T. Terret, le reflet des grandes dynamiques des sociétés.

1.1.2 Expériences françaises : le primat du masculin

Le sport arrive en France par l'intermédiaire des Anglais venus en France pour affaires ou loisirs. Ils pratiquent l'aviron, la course à pied, le golf, l'hippisme. Le football-rugby se développe dans un second temps, les premiers clubs voient le jour autour des années 1870. En réalité à la fin du XIXème siècle il existe trois modèles d'éducation corporelle, chacune ayant ses spécificités, ses pratiquants, et ses objectifs. Les jeux traditionnels, la gymnastique et le sport qui vient d'arriver sur le sol français, sont ainsi pratiqués.

« Avant que les éducateurs ne s'avisent, du parti qu'ils pourront tirer de ces nouveaux modèles de pratiques, l'initiative en revient, il faut le souligner, aux adolescents eux-mêmes, et plus particulièrement aux élèves internes, pour leur usage propre. » (Pociello, 1981).

En 1882 on peut apercevoir des élèves du lycée Saint-Louis à Paris dans le bois de Boulogne en pleine cavalcade directement inspirée des courses de chevaux. Ces jeunes gens s'organisent en écuries et en « paris mutuels ». Les entraîneurs encouragent et conseillent les poulains qui, pendant la course, se donnent à eux-mêmes des coups de cravaches pour aller plus vite. Cette scène qui « étonne le bourgeois » (*Ibid.*) est en réalité le symbole d'une révolution des activités physiques que les étudiants pratiquent. Les élèves internes s'adonnent à ces activités en plein air plutôt que dans les gymnases, échappant de la sorte au contrôle permanent des

surveillants. Ils s'organisent en club, le Racing Club de France est fondé en 1882, suivi l'année suivante du Stade Français. Seule l'élite peut pratiquer ces sports, non pas pour des questions financières car cela est gratuit mais pour une question de temps, seules les familles bourgeoises peuvent avoir du temps libéré du travail pour s'adonner à un loisir.

De son côté l'institution scolaire, en France, n'est pas favorable au développement de ces sports. La gymnastique devenu discipline scolaire en 1880 est la seule discipline d'éducation corporelle scolaire légitime au regard de la volonté institutionnelle. Le jeune Pierre de Coubertin découvre le sport lors d'un voyage au Collège de Rugby en 1883. Il souhaite introduire les sports dans les établissements scolaires du second degré au titre d'une rénovation pédagogique qu'il appelle de ses vœux. Il crée un « comité pour la propagation des exercices physiques » présidé par Jules Simon, ancien ministre de l'Instruction publique. Mais son projet de diffusion des sports à l'école, confronté au modèle légitime et bien établi de la gymnastique scolaire, échoue. Le baron se rabat sur son deuxième projet, les jeux olympiques. En 1892 à la Sorbonne Pierre de Coubertin propose, sans vraiment être compris, le rétablissement des « Jeux Olympiques ». Son idée est d'internationaliser le sport pour l'imposer. Le Congrès de juin 1894 à la Sorbonne réunit 79 délégués de 12 pays qui en adoptent le principe, l'histoire des Jeux sera scellée à Athènes en 1896 par le roi Georges avec la première olympiade de l'ère moderne.

1.1.3 L'éducation du peuple par le corps : une éducation masculine

La gymnastique scolaire, de son côté, est une expérience pédagogique, très proche du service militaire. Rigide, coercitive, la gymnastique est une pratique de formation et d'éducation des corps qui s'adresse au peuple, c'est-à-dire aux garçons qui deviendront ouvriers ou soldats. Elle regroupe des exercices divers, de la formation à l'alignement, en passant par la natation, le grimper à la corde et les exercices collectifs de marche au pas. La position qu'elle occupe à l'école est ancrée fortement dans le contexte de la défaite de 1870 (Joseleau, 1972). Selon cette interprétation, le « peuple gymnaste » doit armer son corps et reconquérir l'Alsace et la Lorraine. La priorité est donnée à une gymnastique disciplinaire et militaire afin de préparer la jeunesse à la revanche sur l'Allemagne. La dimension hygiéniste arrive dans un second temps avec la campagne de l'Académie de médecine contre le surmenage intellectuel de 1887. Nous voyons aussi/déjà la double injonction de l'activité physique qui poursuit un but politique de formation corporelle de la jeunesse et la visée hygiéniste de protection de la santé des individus par l'activité physique. En 1880 la loi George sur l'enseignement de la gymnastique affirme son « caractère obligatoire dans

tous les établissements publics de garçons. », l'obligation théoriquement étendue aux établissements publics de filles à partir de 1882 n'a en réalité été appliquée que très partiellement et il faut attendre les initiatives des médecins comme Philippe Tissié au tournant des XIXème et XXème siècle pour que le corps des filles commence à se mettre en mouvement.

Entre 1880 et 1890 les exercices proposés aux garçons étaient issus de l'entrainement militaire : tir, marche, course, orientation. L'école, par la gymnastique, forme l'homme qui sera fort, battant, endurant. Nous trouvons trace de cette volonté dans le manuel d'instruction de 1896 : « L'école peut et doit faire aux exercices du corps une part suffisante pour préparer et prédisposer en quelques sorte les garçons aux futurs travaux de l'ouvrier et du soldat et les femmes au soin du ménage [...] ». La volonté est claire, l'État souhaite former les futurs soldats, uniformiser et inculquer des normes de comportements différenciés en fonction du sexe. Il y aura une éducation corporelle pour les garçons et une pour les filles. Nous reviendrons plus tard sur l'éducation faite aux filles.

Cette synthèse historique permet d'éclairer le lien entre les différentes pratiques d'exercices corporels et le contexte socio-politique dans lequel elles s'ancrent. L'essor de la gymnastique, notamment dans le milieu scolaire se fait parallèlement au développement de la gymnastique au sein des sociétés de gymnastique. Ces sociétés, aux couleurs patriotiques, ne poursuivent pas tout à fait les mêmes objectifs que la gymnastique scolaire :

« L'éducation physique importe donc à tout hommes : mais elle est surtout indispensable aux classes laborieuses... elle leur est plus nécessaire que jamais, aujourd'hui qu'il faut les protéger contre l'influence pernicieuse de tant d'industries, qui dans leur soif de l'or, s'emparent de l'homme dès son enfance, contraignent son corps, vicient l'air qu'il respire... et le ravalent à l'état de machines sans respect de son intelligence qu'elles éteignent, et de son âme qu'elles corrompent. » (Boulay de la Meurthe, 1848).

La gymnastique inscrite au cœur des sociétés de gymnastique s'adresse au peuple (masculin). Elle se distingue du sport pratiqué au sein des clubs par l'élite (masculine) : seul point commun, le corps des garçons est la cible privilégiée d'une éducation qui, pour l'instant, oublie les filles, considérant que leur place est ailleurs. La gymnastique repose sur un modèle d'éducation corporelle patriotique. Les gymnastes valorisent dans leur pratique l'utilité sociale, les relations de camaraderies entre les membres, de formation civique dès le plus jeune âge. Leurs exercices revêtent différentes fonctions : hygiéniques, militaires, civiques, ludiques, éducatives, formation de l'homme au sens large. Toutes ces valeurs étant portées conformément aux attentes de la

République. Cet idéal viril, déterminé, actif, intrépide, inspire clairement la définition de l'homme correctement exercé.

« Les gymnastes pur-sang, ils sont faciles à reconnaître dans une société : ils ont tous la foi ; pour atteindre leur but, ils mettent en mouvement tous les membres de leur corps, et cela d'après les données que l'expérience et l'étude doivent avoir fourni. Ces gymnastes soignent réellement leur être suivant les lois de l'hygiène, un excès pour eux serait un signe d'ignorance et d'inconséquence. Aussi sont-ils toujours gais, dociles. » (Jarry de Bouffémont, 1873).

1.1.4 Les enjeux éducatifs et politiques de l'éducation du corps par le corps

Le sport qui concerne initialement l'élite sociale est d'abord uniquement pensé par et pour les hommes. Ses dimensions éducatives, sociales et politiques sont les bases structurelles fortes sur lesquelles reposait et repose encore le modèle sportif français. Ce modèle bénéficie en premier lieu aux hommes qu'il s'agisse de considérer l'accès aux pratiques, la valorisation et les performances, les possibilités d'évolutions offertes aux pratiquants. Le projet de pédagogie sportive initié par Thomas Arnold au XIXème siècle, repris et réinterprété par P. De Coubertin a fondé durablement notre conception du sport moderne, en particulier dans la lecture sociopolitique et éducative d'une activité de performance (dépassement de soi, don de soi, victoire sur soi et sur les autres dans un cadre réglé) qui place le sport au pinacle des symboles d'excellence forgeant « éducativement » les « nations fortes ». Or, cette excellence est d'« essence masculine ». Le système sportif actuel en est l'héritier à la fois dans la structuration des institutions (dominées par le pouvoir des hommes) et dans l'organisation des compétitions (le référent athlétique est encore à bien des égards masculin). Ce lien est également visible dans la permanence des charges symboliques, politiques et la dimension sociale de l'activité sportive qui font du sport l'espace d'une concurrence pour la légitimité. En ce sens les luttes et les enjeux attachés à la démocratisation et la féminisation contemporaine des sports, font du sport, nous y reviendrons, le lieu d'une conquête sans cesse rejouée. La diffusion du modèle sportif en Angleterre est concomitante du « take off », l'essor de l'industrialisation et de ses organisations nouvelles du travail. Le respect exigé des règles et les sanctions en cas de leurs non-respects sont communs dans le monde professionnel et sportif. En France, le sport d'abord présenté comme « éducatif » revêt pour les pères fondateurs un caractère a-politique. Dans l'entre-deux-guerres toutefois les liens entre le sport et la politique ne peuvent plus être déniés.

Le sport est un outil de première importance, les sportifs sont chargés d'une double mission. D'une part ils sont considérés, lors de déplacements, comme ambassadeurs de la France,

représentant de la France ils se doivent d'être exemplaires. D'autre part, ils se doivent de remporter les compétitions auxquelles ils participent afin de donner l'image d'une France forte et conquérante à travers le monde mais également en France où la presse se fait le relais des victoires françaises sur leurs adversaires. En 1920 une note sur la propagande sportive est éditée pour définir les attitudes que les sportifs doivent adopter et les retombées positives des victoires sur l'opinion publique internationale. Le sport devient une vitrine de la puissance nationale. De nombreuses aides financières sont données aux délégations et sportifs lorsque la victoire est probable. Si le sport est une vitrine de réussite, la France ne s'engage pas dans des compétitions qu'elle risque de perdre, l'essentiel n'est plus de participer. La grande guerre a convaincu les Français de l'importance de la paix. Le sport est un terrain d'affrontement encadré, « amical », qui suppose une violence contenue et contrôlée par les pratiquants eux-mêmes, nonobstant le caractère symbolique et politique de la victoire. En 1920, lors des jeux d'Anvers, Gaston Vidal⁸ déclare « le sport est devenu une affaire d'État, il a un caractère officiel. ».

Une politique publique du sport voit progressivement le jour L'entre-deux-guerres est marqué également de l'invention de la « figure du champion » mais le modèle de la championne est encore peu visible voire peu légitime. Le sport devient de manière plus évidente à la fois une pratique et un spectacle populaire et politique au cœur duquel les femmes n'ont que peu de légitimité avant la Seconde guerre mondiale. Le modèle de l'athlète féminine demeure un impensé du sport : le dévoilement du corps reste suspect, l'effort des athlètes féminines qui crispe les visages et donne sur les photos de presse le sentiment d'un plaisir inavouable est également suspect, enfin plus largement la crainte de voir le corps des femmes échapper au contrôle politique et institutionnel de la société, échapper au foyer, à la maternité, aux destins sociaux de sexe, l'emporte sur les éclats pourtant avérés de quelques championnes. Ces composantes sociopolitiques et médiatiques du phénomène sportif sont encore visibles aujourd'hui. Mais elles nécessitent une nouvelle lecture, tant le féminisme est devenu une question centrale, réinterrogeant la scène sportive, traversant plus largement les enjeux politiques du sport. Les grandes compétitions sportives sont l'occasion pour les nations participantes d'asseoir leur supériorité sur les autres, l'occasion de communiquer sur leur modèle sociétal. Tel pays favorise le sport féminin, tel autre bannit les tenues trop dévoilées, celui-là enfin n'autorise le sport féminin que sous conditions.

⁸ En charge du Service de l'Education physique et du Sport rattaché au ministère de l'Instruction publique

Les Jeux Olympiques de Pékin 2022 ont été l'illustration parfaite de l'utilisation politique de l'image du sport dans le monde. La Chine, organisatrice des jeux d'hiver a tout fait pour lisser son image et se donner une respectabilité malgré les exactions commises sur les minorités par exemple. Ce pays a fait l'objet d'accusations de l'administration Américaine qui a déclaré par le biais de sa porte-parole :

"L'administration Biden n'enverra aucune représentation diplomatique ou officielle aux Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de Pékin 2022, étant donné le génocide et les crimes contre l'humanité en cours de la République populaire de Chine au Xinjiang."

Cette déclaration a fait l'objet de prise de positions de chaque côté d'une frontière ainsi dressée. D'un côté la Chine qui accuse les États-Unis et leurs alliés de manipulation politique et les menace de « retombées ». De l'autre, sept pays dont le Royaume-Uni, l'Australie, le Canada qui ont déclaré un « boycott politique », lequel n'a pas été suivi d'un boycott sportif car les athlètes étaient présents. Le sport, *soft power* par excellence, est une arme politique redoutable. Immédiatement utilisé comme tel pour préparer les corps des garçons à la guerre, pour maîtriser la « violence » masculine, pour les éduquer à un modèle sociétal construit autour de la force et de l'obéissance à la règle. Il est également un révélateur sociétal. Fabriqué et impactant par la société il permet de prendre le pouls sociétal. Il accompagne les évolutions sociales, éducatives et politiques, parfois en retard, parfois il donne des élans.

1.1.5 Le sport moderne : une pratique devenue globale

Avec le temps, la domination culturelle et quasiment planétaire du phénomène sportif a fait que le terme « sport » est devenu un terme générique, non sans continuer à ne se définir qu'au regard de l'universel masculin. Nous tentons ici de lever quelques pièges possibles en termes de définition, même si en la matière le sport apparaît bien comme un concept surdéterminé. La définition du sport a fait l'objet d'une réflexion théorique à partir des années 1960 avec des analyses psychologiques, sociologiques, philosophiques. La qualification de pratique sportive se fait à partir de l'activité elle-même et du sens que le sportif lui donne. Pierre de Coubertin définissait à la Belle Époque le sport comme « le culte volontaire et habituel de l'effort musculaire intensif, appuyé sur le désir de progrès et pouvant aller jusqu'au risque ». Aujourd'hui, le mot sport recouvre un ensemble de réalités et désigne tout autant une rencontre compétitive professionnelle, un entrainement amateur, un spectacle porteur de représentations et symboles. Il est un objet de consommation de biens et de services, de loisirs. Le sport est également un objet

sociopolitique dont la fonction intégratrice et émancipatoire est régulièrement convoquée au cœur des politiques publiques (Bodin, Robène, Héas, 2004). Le sport est également un élément de socialisation et d'éducation. Le produit sportif est façonné par des producteurs différents (Pociello, 1981) qui vont le configurer en fonction de leurs intérêts propres (médias, spectacle, presse, éducation, animation, etc.). L'entraîneur y joue un rôle tout particulier, sur lequel nous reviendrons, car il est le seul garant de la formation des pratiquants.

Le terme « sport » est aujourd'hui entré dans le langage courant pour désigner toute activité physique, « faire du sport » peut tout aussi bien faire référence à la pratique d'une activité physique en solitaire à domicile à différentes visées, entretien physique, recherche de résultats particuliers de renforcement musculaire, de performance, pratiques qui accompagnent une perte de poids, exercices pratiqués pour le plaisir, comme exutoire, etc., ainsi qu'à une activité pratiquée sous licence d'une fédération sportive olympique ou non. Le « prof de gym » est devenu le « prof de sport ». Les chercheurs de l'INSEE en 1967 lancent une étude « Les Comportements de loisirs des Français » concernant le sport et en donnent une définition restreinte qui ne permet pas d'appréhender le phénomène sportif dans son ensemble réduisant la définition du sport à la pratique en club. En 1987 cette définition évolue afin de prendre en compte les pratiques hors institutions. Le « sport » devient toute pratique que les individus identifient comme sport. À partir de la définition du jeu de l'enfant initiée par Piaget, le sport est ce que les pratiquants font lorsqu'ils disent qu'ils font du sport. Ce glissement permet de considérer ce que les individus considèrent eux-mêmes comme sport et ainsi d'ouvrir considérablement le domaine sportif à toutes les formes de pratiques autonomes. En 2002, une enquête de P. Mignon et G. Truchot distingue l'intensité d'une pratique et l'appartenance à une fédération, les résultats de l'enquête montrent que les deux variables peuvent se comporter indépendamment et que la possession d'une licence sportive ne garantit pas d'investissement dans la pratique tout comme la non-possession d'une licence sportive n'est pas nécessairement synonyme d'un faible engagement dans une activité. La définition du sport varie d'un individu à l'autre. Dans le cadre de ce travail nous nous centrons sur le handball appartenant aux fédérations sportives unisport olympiques. Notre terrain prend en compte les individus licenciés de clubs pratiquants dans le cadre de licences compétitives et de licences dirigeantes.

1.2 Femmes, sport(s) et société, histoire d'une conquête

L'accès des femmes au sport a été plus tardif, plus irrégulier en fonction des activités ou des spécialités sportives et gymnastiques, et souvent motivé par des enjeux hygiénistes, sous le contrôle des médecins et des éducateurs. Le corps des femmes autant que des considérations liées à la place des femmes dans l'espace public ou aux destins sociaux de sexe ont longtemps constitué des obstacles à ce qui s'apparentera progressivement au-delà de la Seconde guerre mondiale à une forme d'émancipation par les sports.

1.2.1 La mise en mouvement des femmes

Les Jeux Olympiques sont le symbole du projet de civilisation de Pierre de Coubertin :

« Ceux qui ont vu trente mille personnes courir sous la pluie pour assister à un match de football ne trouveront pas que j'exagère. Exportons des rameurs, des coureurs, des escrimeurs : voilà le libre-échange de l'avenir, et le jour où il sera introduit dans les mœurs de la vieille Europe, la cause de la paix aura reçu un nouvel et puissant appui. »

Si le sport œuvre pour la fraternité et la paix entre les peuples, remarquons d'emblée que les femmes ne font pas partie de ce projet. L'olympiade femelle remarque Coubertin est « impratique, inintéressante, inesthétique et incorrecte. Le véritable héros olympique est, à mes yeux, l'adulte mâle individuel. ». Au début du XXème siècle, la gymnastique du peuple et le sport des élites sont réservés aux hommes. Les femmes n'accèdent que difficilement à certaines pratiques physiques dont on estime qu'elles correspondent à leurs besoins et au destin social de sexe qui est le leur. La gymnastique féminine, que prolongent les pratiques d'entretien constitue à cet égard un exemple remarquable. En 1976, la Fédération Française d'Education physique et de Gymnastique Volontaire compte 89,5% de femmes parmi ses licenciés. Ce mouvement à la fois inscrit dans des conceptions bien arrêtées sur ce que doit être l'activité physique des femmes et la rupture que constitue le corps des femmes en mouvement relève indéniablement d'une évolution des mentalités. Il traduit également tout ce que ces gymnastiques représentent dans l'association des codes de la « bonne-forme » à la féminité. Quoiqu'il en soit, il reste indéniable que les femmes ont construit dans le temps un espace de liberté concernant leurs pratiques physiques et leur corps. La mise en mouvement des femmes se fait toutefois sous l'égide et la maîtrise des hommes, en particulier des médecins. Loin de l'idéal émancipateur, l'éducation corporelle des femmes est

⁹ Extrait du discours de Pierre de Coubertin du 25 novembre 1892 à la Sorbonne pour le cinquième anniversaire de la création de l'Union des sociétés françaises des sports athlétiques.

considérée uniquement à travers la fonction biologique de procréation. La femme est une matrice. Elle doit prendre soin de son corps pour avoir de bonnes grossesses et donner naissance à de « beaux » bébés. Ces « gymnastiques gynécologiques » permettent indéniablement aux femmes de se mettre en activité mais ne leur permettent pas de prendre le contrôle de leur corps. Parallèlement à l'action des médecins comme Ph. Tissié et des physiologistes, ou des fondateurs du culturisme comme E. Desbonnet, certains théoriciens de la gymnastique disent appuyer leur expérience sur celles des vétérinaires.

« (Des exemples permettent de) démontrer la puissance organo-plastique des animaux domestiques ; ils nous permettent de juger, par analogie de la puissance organiplastique de l'homme et des résultats physiques qui en découleront le jour où l'homme, reconnaissant qu'il est un animal perfectible et non un ange déchu s'appliquera enfin à luimême des méthodes de perfectionnement physique analogues à celles qui auront produit chez ses collèges inférieurs, de merveilleuses transformations ».¹⁰

L'activité physique doit fortifier le corps. Elle doit aider à développer un morphotype particulier, grâce aux haltères et aux agrès, concentré sur le haut du corps, cage thoracique, dorsaux, pectoraux sont ainsi privilégiés. Au début du XXème siècle les femmes accèdent à la gymnastique d'entretien, celle qui les rend belles et plus enclines à affronter une grossesse. Les discours médicaux et scientifiques instaurent une division sexuée des gymnastiques d'entretien. Le mythe de l'éternelle faiblesse féminine marginalise ainsi les femmes en les excluant des pratiques sportives jugées totalement inadaptées à leur fonction princeps, la maternité (Vertinsky, 1989). Les discours du médecin Philippe Tissié clamant que « les mères fortes font les peuples forts », légitiment la nécessité d'une mise/remise en forme des filles et des femmes. L'année 1900 voit naître la première section féminine de gymnastique, dès l'année 1912 est créée l'Union Française des Sociétés de Gymnastique Féminine eu égard au nombre croissant d'associations qui se montent. Les sections, la plupart du temps encadrées par des hommes visent le bien-être de la femme, les contenus sont adaptés de la gymnastique masculine pour porter essentiellement sur la recherche de la grâce. L'accès des femmes à l'activité physique se fait donc par le prisme de l'entretien du corps féminin et maternel tel qu'il est perçu par les hommes, ce sont eux qui font les programmes, organisent et encadrent l'activité, en délimitent les bienfaits, les risques, les effets souhaitables ou non pour les femmes et leur féminité. La méthode suédoise de Philippe Tissié, médecin président de la Ligue Girondine d'Education Physique, prône l'activité physique par des

¹⁰ Extrait du Bulletin du Cercle de gymnastique rationnelle de 1886 écrit par un vétérinaire.

exercices statiques au sol. Grâce à son statut de médecin Ph. Tissié légitime sa méthode par les sciences anatomiques et physiologiques. Cette méthode a la particularité de s'adapter à tous les publics, hommes et femmes, enfants et adultes, grâce au dosage scientifique des exercices. Ph. Tissié parvient à la développer dans les écoles primaires de Bordeaux au début du XXème siècle, avant de l'implanter à Pau Ph. Tissié apporte indéniablement un progrès, un élan de modernité, en mettant les femmes en mouvement. Il n'en est pas moins un conservateur qui considère que la femme bien éduquée physiquement est le terreau d'une nation forte. Sa gymnastique patriotique dans l'âme, scientifique dans ses références n'a d'autre visée que reproductive. « L'éducation physique est le premier des facteurs de la vie de la race. Le foyer crée la race. La femme fait le foyer par la maternité. L'éducation physique s'adresse donc bien plus à la femme, à la mère, qu'à l'homme, au père. » (Tissié, 1913). Ce type de gymnastique gynécologique connaît de beaux jours jusque dans les années cinquante. Le destin social des femmes ne se sépare de leur destin biologique qu'en 1967 lorsque la loi Neuwirth portant sur la légalisation de la pilule contraceptive libère en quelque sorte les femmes de cet horizon unique : la maternité.

1.2.2 Le mouvement invisible des femmes

Les progrès de la physiologie et la multiplicité des activités pratiquées (notamment celles importées d'Angleterre) vont pousser les physiologistes et théoriciens à entrevoir la « machine corporelle » sous un autre angle. La conception « morpho-structurale » fera peu à peu place une conception « fonctionnelle » de l'organisme actif.

Le XXème siècle voit arriver en complément de l'approche médical du sport une approche plus symbolique, le sport « fait du bien ». « Le « morpho-structural » est une « sémiologie » de l'« apparent », qui rechercherait dans les « formes » les signes de la force, tandis que dans la perspective fonctionnelle, ce qui est pertinent, c'est l'invisible [...] » (Louveau, 1981). Les théoriciens ne s'accordent pas sur l'une ou l'autre façon de concevoir le but de l'activité physique. Le sport dans sa définition ou dans la perception de son « utilité » n'a jamais fait consensus. Dans ces deux modèles nous reconnaissons deux conceptions genrées de l'activité physique, le modèle « morpho-structural » centré sur le visible qui regroupe des pratiques physiques de forces qui visent à modifier visiblement le corps de l'athlète et le modèle « fonctionnel » qui lui est centré sur l'invisible donc sur le bienfait corporel de l'activité (notamment dans les sports d'endurance comme la course à pied) mais qui ne transforme pas ou très peu le corps de l'athlète en apparence. « Les femmes reviendraient au modèle gymnique antérieur par opposition au modèle sportif où

les normes masculines restent dominantes. » (Ibid.). Les éléments valorisés dans la pratique d'activité physique sont différenciés en fonction du sexe de l'athlète. La femme ne doit pas transformer visiblement son corps. Elle doit l'entretenir sans chercher à développer sa masse musculaire ou sa force. Elle ne doit surtout pas se masculiniser. Elle doit acquérir forme et santé tout en restant dans le cadre restreint du modèle de féminité hégémonique : belle, douce, gracieuse. La championne est d'autant plus admirée « qu'elle reste une vraie femme » (Messan, 1977). Les hommes aussi doivent se conformer au modèle de masculinité hégémonique mais pour cela ils doivent pratiquer une activité sportive qui laisse une empreinte visible sur le corps. Ils doivent développer leur force, l'esprit d'entre-aide, l'esprit de compétition. Le développement du corps sportif masculin ne souffre aucune critique étant donné son caractère entièrement dédié à la réalisation de performances de haut niveau. Le rapport sexué au corps sportif s'ancre dans cette période et se prolonge jusqu'à aujourd'hui. L'indifférenciation potentielle entre un corps sportif masculin et un corps sportif féminin est au centre des préoccupations des dirigeants, politiques, journalistes sportifs, c'est une préoccupation sociétale. La stigmatisation de la sportive qui aurait un corps « trop musclé », « pas assez féminin » est visible dans chaque article de presse, commentaires de journalistes, discours politiques de l'époque, « les nageuses allemandes de l'Est, au cou de rugbymen piochent l'eau (alors que) les Américaines jolies et féminines (...) glissent sur l'onde. » (Ibid.)

En résumé nous trouvons d'un côté un modèle gymnique traditionnel développé par la FFFGEP¹¹, conforme aux normes sociétales adapté au rôle idéalisé de la femme dans la société. Modèle qui prépare le corps de la femme à la grossesse et à la maternité, qui ne doit pas mettre la mère potentielle en situation d'effort. De l'autre, la FFFSF¹² qui défend une conception sportive de l'activité physique féminine, pour cela elle recevra de vives critiques car ces pratiques comportent des risques pour le corps féminin, pour la maternité et offrent un spectacle immoral. Le corps des femmes est contrôlé par les hommes qui établissent les normes sociales auxquelles elles doivent se conformer. Le corps des femmes se doit d'être entretenu mais discrètement, sans effort, dans un souci de renforcer le corps féminin dans sa fonction principale (et unique) de corps reproducteur.

¹¹ Fédération française féminine de gymnastique et d'éducation physique.

¹² Fédération française féminine et sportive de France.

1.2.3 Sport féminin et changement social

En France, les premiers clubs sportifs ont été créés par et pour les hommes dans les années 1880. L'arrivée des femmes dans les pratiques sportives ne se fait que beaucoup plus tardivement. L'engagement des femmes dans les pratiques sportives justifie-t-il pour autant la qualification de « sport féminin » ? À titre de comparaison, nommons-nous des morceaux de musiques jouées par des femmes de la « musique féminine » ?

« Doit-on associer un art, une science, une technique à ses attributs sexuées ? » (Arnaud, 1996). La question posée par Pierre Arnaud est au fondement de nombreuses réflexions qui nourrissent cette thèse. La pratique du sport par les femmes transforme-t-elle ce sport en sport féminin ? « Le sport n'appartient pas à un sexe et « l'esprit sportif » n'aurait donc ni sexe, ni âge, ni frontière, autres que celles des croyances et idéologies. » (Ibid.). Si les croyances et idéologies sont, comme tend à le défendre Pierre Arnaud, une frontière, un frein et n'ont pas d'appartenance à l'un des sexes autre que celle construite par les croyances et idéologies, il est donc hypothétiquement possible de déconstruire ces croyances, de fabriquer d'autres imaginaires et de dénaturaliser les différences sexuées dans le sport.

« La spécificité longtemps revendiquée d'une éducation physique féminine n'at-elle pas cédé devant l'évolution des mœurs, du sport lui-même, des niveaux et des styles de vie et dans les exigences d'un enseignement de masse? Dès lors, le sport et l'éducation physique, loin d'être conservatoire de l'identité féminine ne participent-ils pas au contraire à son effacement? » (Arnaud, 1996).

Au XIXème siècle et jusqu'aux années 1980 les différences des sexes sont essentialisées, l'homme est unique et possède, ou doit posséder, des caractéristiques propres et la femme est unique. Ces rôles se résument pour l'homme à être l'homme fort, pourvoyeur de l'argent du foyer (il est le chef de famille) et pour la femme à être la mère potentielle, aimante et bienveillante organisatrice de la vie du foyer. Son rôle se situe dans la sphère privée lorsque l'homme est dans la sphère publique. Les activités physiques sont pratiquées dans une perspective qui renforce ce modèle sexué de l'organisation sociale. Tout individu faisant d'autres choix, plus extrêmes ou non attendus, sera marginalisé, pointé du doigt, exclu. Ce qui est présenté pour les femmes comme un moyen d'émancipation peut en réalité devenir le moyen de perpétuer des rapports sociaux de sexe entravant les femmes. Ce système est soutenu par les hommes qui organisent et encadrent le sport féminin mais également par les femmes elles-mêmes qui en intégrant le modèle d'organisation sociale et les rôles sexués attribués à chacun dans le sport ont intégré les conditions de leur propre domination.

Dans les années 1920 une femme Violette Morris, footballeuse, aviatrice et pilote automobile va marquer les esprits. Elle recourt en 1929 à une opération chirurgicale pour se faire enlever la poitrine prétextant être gênée dans la conduite automobile, elle porte également une coupe courte et des vêtements d'hommes. La liberté dont elle fait preuve face aux normes de genre marque les esprits et provoque son exclusion de la Fédération des sociétés féminines sportives de France. Cet acte de « régulation du genre » est posé par les femmes elles-mêmes. Cette exclusion de Violette Morris par d'autres femmes est d'autant plus marquante qu'il n'existe pas réellement de front contestataire organisé chez les femmes. La marginale est donc seule, son exclusion ne pouvant ainsi qu'éteindre l'audace potentielle d'autres sportives qui souhaiteraient s'affranchir de certaines règles et normes. Charles Turgeon, admiratif des femmes à bicyclette, les imaginait stratèges.

« Plus adroite et plus efficace est la tactique de certaines femmes supérieures qui, bien que nourrissant peut-être au fond du cœur des espérances aussi révolutionnaires, se gardent prudemment de les avouer et, modérées de ton, correctes d'allure, diplomates consommées, opportunistes insinuantes, montrent patte de velours à l'éternel ennemi qu'elle se flattent de désarmer et d'affaiblir, d'autant plus facilement qu'elles l'auront moins effarouché. [...] La consigne est donnée aux femmes éprises des grandes destinées que l'avenir réserve à leur sexe de ceindre leurs reins, d'exercer leurs muscles et d'endurcir leurs membres. Le conseil a du bon : il n'est guère d'âme valeureuse en un corps débile. À qui brigue l'honneur de nous disputer les emplois dont nous détenons le monopole, il faut bien, pour égaliser la lutte, égaliser préalablement les forces. » (Turgeon, 1902).

Si elles avaient un plan, celui-ci ne fut pas vraiment efficace, car les femmes de sport perdirent leurs quelques avancées sans que cela ne provoque le moindre remous dans l'opinion publique (Saouter, 2016). Elles ont gagné le « droit d'en être » mais à certaines conditions, elles doivent rester à la place qui leur a été assignée. La société n'avait pas prévu que les femmes puissent s'émanciper en tenue de sport. Celles-ci ont petit-à-petit gagné le droit de faire de la bicyclette, nager, courir, faire de la course automobile, etc. La contrepartie de cet accès a été la confrontation systématique aux violences telles que les moqueries, le contrôle des pratiques, le contrôle des corps, le contrôle de la féminité. Certaines femmes aux parcours hors du commun ont elles-mêmes participé mais sans doute de manière plus stratégique à la reproduction des stéréotypes de genre. Alice Milliat, a ainsi joué avec ces stéréotypes pour mieux s'en émanciper en créant par exemple des olympiades féminines, à la grande fureur de P. de Coubertin :

« Le sport féminin [...] a sa place dans la vie sociale au même titre que le sport masculin. Il devrait même passer au premier plan des préoccupations du gouvernement ; je n'exagère pas. Si l'on considère le sport comme un moyen de perfectionnement de la race, n'est-ce pas à la femme d'abord qu'on doit le faire pratiquer ? Soyons logique : au lieu de « rééduquer » un enfant de quinze ans malingre et chétif par un judicieux entraînement à la culture physique, ne vaut-il pas mieux prendre le mal à la racine et rendre la femme capable d'avoir des enfants ? » (Milliat, 1927).

Entre 1915 et 1936, A. Milliat est la première dirigeante à encourager la pratique sportive pour les femmes en France et à l'international, elle souhaite également développer les compétitions féminines dans une société qui associe le sport à des caractéristiques masculines comme la force, la virilité, le courage, le dépassement de soi. La figure d'A. Milliat nous permet de distinguer la face publique d'une situation et sa face « réelle » ou face « cachée ». Une situation visiblement porteuse d'éléments émancipatoires pour la femme peut se trouver bien plus contrastée que ce qu'elle donne à voir.

Il pourrait être facile de conclure qu'une femme « pionnière », luttant pour le sport féminin est une militante féministe tout comme il est simpliste aujourd'hui de conclure que les femmes qui ont des postes à responsabilités dans le sport sont toutes dépositaires des fonctions et pouvoirs qui accompagnent ces postes. Il serait tout aussi facile de conclure qu'aujourd'hui les femmes ont accès au sport, parce qu'elles en ont le droit, à tous les sports et que pour « féminiser le sport » il faut en augmenter les effectifs féminins, comme le laisse à penser les politiques de féminisation du sport qui sont centrées sur l'augmentation du nombre de licenciées, de dirigeantes et qui donnent une valeur numérique à la « bonne » féminisation d'un sport. Ne sommes-nous pas à la limite de la compréhension d'un phénomène lorsque l'on se contente d'en évaluer, d'en juger, la face visible? Dans le domaine sportif les femmes ont historiquement été évaluées sur la face visible de la pratique, le dévoilement des corps, la transformation du corps féminin, les pratiques qui développent au mieux les caractéristiques féminines attendues, le recensement du nombre de licenciées, le contrôle et le développement se font sur les aspects visibles de la pratique sportive féminine. Lorsqu'une femme sort visiblement du système qui a été pensé pour elle, elle en est exclue. Lorsqu'une femme affiche un niveau de performance très proche de celui d'un homme, voire même lorsqu'elle arrive à l'égaler, le soupçon de la « bonne féminité » peut peser sur elle. La femme n'évolue dans le sport qu'à l'ombre de l'homme et cela même lorsqu'elle parvient à l'égaler ou à le dépasser symboliquement en accédant à de hauts niveaux de performances ou de responsabilités.

1.2.4 Des rapports sociaux de sexe en tension

« Considérons la famille comme lieu de socialisation. Prenons pour paradigme un couple des classes moyennes, ayant des enfants de sexes différents. L'éducation familiale des deux sexes sera différenciée, elle commencera par orienter la fille vers un rôle domestique, un rôle d'auxiliaire, et le garçon, vers un rôle plus fortement fondé sur la compétition. » (Goffman, 2002).

Le vélocipède est la pratique la plus clairement associée à la liberté et à la possibilité d'indépendance. La posture à califourchon repousse les limites des postures admises pour les femmes ainsi que leurs vêtements. Une circulaire va autoriser en 1902 les femmes à porter un pantalon « si la femme tient par la main un guidon de bicyclette ou les rênes d'un cheval ». Cette loi est abrogée en 2013. Cet exemple illustre le champ des possibles ouverts aux femmes qui font du vélo. Elles peuvent porter des vêtements « d'hommes », être libre de leurs mouvements, sortir du foyer, prendre du plaisir dans une activité de plein air, dans une activité « visible ». La mise en activité des femmes, non plus uniquement dans une conception du corps reproducteur mais bien dans la perspective d'un corps qui se libère des pesanteurs sociales, contrecarre pour partie la construction de la domination masculine. Les hommes perdent pour partie le contrôle qu'ils exercent sur le corps des femmes. La pratique sportive permet aux femmes de reprendre une partie du contrôle sur leur propre corps. Elles goûtent aux loisirs. Ce glissement des pratiques d'entretien physique comme la gymnastique vers des pratiques sportives crispe les hommes qui perdent une partie de leur contrôle sur les femmes. L'effort féminin autorise le dévoilement des corps, le dévoilement de l'effort. Le corps des femmes mobilisé dans une pratique physique sort de l'espace domestique pour progressivement investir des espaces publics. Cette conquête progressive du sport, et avec le sport, cette conquête d'une liberté nouvelle, doit être replacée dans une réflexion de plus grande envergure au regard des questions contemporaines et des luttes pour l'égalité dans et par le sport.

Finalement, où en sommes-nous de cette conquête ? et comment les femmes vivent-elles le sport aujourd'hui dans un cadre supposé « féminisant », ce qui en soit traduit une faiblesse récurrente. Car parler de programmes de féminisation, évoquer le poids des décisions politiques et institutionnelles favorables aux femmes, c'est implicitement reconnaître que le compte n'y est pas ! que les politiques devraient pouvoir palier ce que le social n'a guère pu ou voulu construire de façon plus définitive : l'égalité entre les femmes et les hommes.

1.3 Contexte d'émergence de la question

1.3.1 L'inexorable marche en avant

Le 25 février 2000, les ministres de l'Éducation nationale, de la Recherche et de la technologie, de l'Emploi et de la solidarité, de l'Agriculture et de la Pêche et la secrétaire d'état aux Droits des femmes et à la Formation professionnelle signent une convention interministérielle « Pour la promotion de l'égalité des chances entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes dans le système éducatif ». La convention propose notamment de former les enseignants à l'égalité des chances, la mise en place d'enseignements transversaux sur la problématique du genre et de former les équipes de direction universitaires à l'égalité hommes-femmes. Concernant ce dernier point, les travaux de recherche sont nombreux (Le Feuvre, 2016; Lhenry, 2016; Molinier, Rogers, Rodriguez, 2016; Aillères, 2020.). Ils permettent de dresser des bilans pour le moins contrastés concernant la place des femmes dans le monde académique et permettent de dévoiler notamment les phénomènes de distribution sexuée de l'espace universitaire.

En avril 2013, Isabelle Lamour la « douce main de fer de l'escrime française » est élue à la présidence d'une fédération olympique, elle est la seule femme à occuper un poste de ce niveau de responsabilité. Son élection, indéniable avancée en faveur des femmes dans le sport n'en reste pas moins exceptionnelle. L'année suivante la promulgation de la Loi sur l'égalité *réelle* entre les femmes et les hommes, vient comme une preuve de la persistance des discriminations et de la volonté politique d'afficher son ambition de faire de l'espace sportif un espace égalitaire. Le 29 juin 2021, Brigitte Henriques est élue présidente du Comité national olympique et sportif français, elle est la première femme en France à occuper ce poste. Ancienne joueuse internationale de football et vice-présidente de la Fédération française de football depuis 2017, elle a gravi les échelons. Le sport français a choisi une femme pour le diriger, pour la première fois depuis 1972, les votants étaient les 108 présidences de fédérations, parmi lesquels quatorze présidentes et dont deux sont olympiques. Le 7 juillet 2021, sur l'antenne de France Inter, Brigitte Henriques commence son interview en dédiant sa victoire à toutes les femmes et en les encourageant à candidater à des postes de direction :

« Cela demande un travail sur soi. Moi-même, cela m'a pris deux bonnes années pour admettre que j'étais légitime, mais faut y aller. Sportives ou dirigeantes, beaucoup de femmes ont toutes les capacités, mais manquent de confiance en elles. ». Son discours se porte sur la féminisation du sport en ces termes : « Comme je l'ai fait à la Fédération française de football, je vais m'atteler à ce qu'il y ait plus de femmes dans la pratique sportive, mais aussi à la direction des instances. ».

Elle déclare encore : « La mixité, ça ne se décrète pas, ça se construit, quitte à passer par des quotas. ». Cette politique du quota est déjà en vigueur dans le sport français tout comme dans le handball. L'une de ses réalisations est celle du « club de la mixité » qui doit faire un état des lieux, définir des objectifs et accompagner les femmes dirigeantes pour les valoriser, leur donner confiance et renforcer leur estime. L'accession de Brigitte Henriques au plus haut poste du sport français s'inscrit dans un processus qui prend racine en 1995 lorsque le CIO crée son groupe de travail Femme et sport, organe consultatif responsable de conseiller la commission exécutive sur la politique à adopter pour augmenter la participation des femmes dans le sport. Il propose notamment aux fédérations internationales et comités nationaux olympiques de faire élire 10% de femmes dans leurs organes. En 1994 le Comité national olympique intégrait déjà dans ses résolutions de favoriser l'admission des femmes dans les instances exécutives du sport.

En 1996, lors de la première conférence mondiale du CIO sur la femme et le sport, il est recommandé la création de structures au sein de toutes les instances olympiques dont les missions tournent autour de la promotion du rôle des femmes dans le sport. La même année, la Charte olympique est amendée pour appuyer cet élan et affirme ainsi la volonté olympique d'œuvrer en faveur du sport féminin, nous pouvons lire alors concernant les missions du CIO en paragraphe 5 :

« Veille, par tous moyens appropriés, à la promotion des femmes dans le sport à tous les niveaux et dans toutes les structures et notamment dans les organes exécutifs des organisations sportives nationales et internationales en vue de l'application stricte du principe d'égalité des sexes. » 13

La charte Olympique en vigueur en 2020 est différente, nous y trouvons au paragraphe 8 la mention suivante : « D'encourager et soutenir la promotion des femmes dans le sport, à tous les niveaux et dans toutes les structures, dans le but de mettre en œuvre le principe de l'égalité entre hommes et femmes. »¹⁴.Nous notons d'autres différences dans la Charte olympique, les principes fondamentaux de l'olympisme évoluent, dans la Charte du 17 juillet 2020 est notifié au paragraphe 6 :

« La jouissance des droits et liberté reconnus dans la présente Charte olympique doit être assurée dans discrimination d'aucune sorte, notamment en raison de la race, la couleur, le sexe, l'orientation sexuelle, la langue, la religion, les opinions politiques ou autres, l'origine nationale ou sociale, la fortune, la naisse ou toute autre situation. » ¹⁵

CHAPITRE 1 - HISTORICITÉ DU SPORT

33

¹³ Régle 2, paragraphe 5, Charte Olympique, état en vigueur au 18 Juillet 1996.

¹⁴ Règle 2, paragraphe 8, Charte Olympique, état en vigueur au 17 Juillet 2020.

¹⁵ Règle 1, paragraphe 6, Charte Olympique, état en vigueur au 17 Juillet 2020.

Ces mentions modernes aux discriminations s'inscrivent en plein dans le processus d'ouverture du sport à tous les publics sans distinction, et marque définitivement la volonté d'inclusion, les composantes du sport sont nombreuses, la Charte olympique en est l'une de ses composantes éthiques.

« La Charte olympique est symptomatique. Quand elle présente ses grands principes sous les rubriques de la dignité et de l'intégrité, elle mentionne aussi tout un lot d'interdiction concernant les discriminations, le dopage, le harcèlement, les paris, la corruption, etc. Ce sont ces interdictions qui dévoilent la réalité du sport. » (Sarremejane, 2016).

Ainsi la Charte Olympique définit une partie de l'éthique du sport en prenant tout à la fois un constat comme point de départ et un horizon comme idéal à atteindre. Ces modifications successives attestent de la volonté du sport de s'inscrire dans une dynamique égalitaire. L'égalité passerait par la présence plus importante des femmes dans les instances sportives. La référence de Brigitte Henriques aux quotas est symptomatique de l'idée de transformation d'un espace par l'arrivée plus massive des femmes dans l'espace sportif. Augmenter le nombre de femmes dans les instances dirigeantes du sport serait un moyen de tendre vers l'égalité entre hommes et femmes. En se référant à la confiance des femmes en elles-mêmes B. Henriques naturalise les qualités féminines et tient un discours particulier sur les positions occupées par les femmes. Ce type de discours, classique lorsqu'il s'agit du sport féminin, n'intègre aucunement les rapports sociaux comme produit de rapports de pouvoir ou émanant de représentations inscrites dans le système sportif. Le contexte de marche en avant inéluctable masque le poids de ces structures en faisant porter aux individus le poids de leurs destins sociaux. Les travaux sur le monde académique et sur le monde sportif se croisent, se répondent et se complètent notamment lorsqu'ils étudient les résistances institutionnelles qui seraient productrices de biais androcentrés et de normes genrées à l'origine de discriminations (Molinier, Rogers, Rodriguez, 2016).

1.3.2 Le sport féminin : une citadelle conquise ?

En France, le mouvement en faveur de l'égalité des sexes s'est d'abord focalisé sur l'accession des femmes au droit de vote. Ce sont les pays les plus urbanisés et industrialisés qui ont été les premiers à revendiquer le droit de vote et l'égalité civique. D'autres revendications suivront telles que le droit à l'éducation, le droit de disposer de son corps, le droit de travailler, le droit de disposer de son argent, etc. Le loisir et le sport demeurent des domaines absents des revendications, des impensés de l'émancipation féminine.

À la fin du XIXème siècle les femmes de la haute société peuvent accéder à des pratiques sportives comme l'équitation, le tennis, les sports aériens (Robène, 1996). Le sport apparaît essentiellement comme un élément indispensable dans la panoplie de la femme mondaine autant qu'un lieu de sociabilité, confinant à l'entre-soi de la classe de loisir (Veblen, 1899). Ces femmes sportives n'ont pas initié de mouvement « démocratique » en faveur de l'autonomisation du sport féminin. Elles n'ont pas voulu le diffuser ni le populariser, se détournant du sport dès lors qu'il devenait vulgairement compétitif et soumis aux tractations financières. Ce rapide détour historique permet d'illustrer la nécessité d'historiciser le rapport des femmes au sport. Les « sportswomen » de la haute société n'avaient à la fin du XIXème siècle aucune volonté militante, pas d'engagement pour une pratique féminine largement partagée, bien au contraire. Elles pratiquaient ces sports parce qu'elles le pouvaient et que le sport était un élément de distinction).

Aujourd'hui les femmes sportives ont des rapports au sport et à la pratique des sports bien différents, quoique variables également. Or l'utilisation de la catégorie « femme » pour parler des pratiquantes ou dirigeantes de sexe féminin lisse ces variabilités individuelles et participe des représentations collectives sur le sport féminin. Le *sport* et le *sport féminin* sont ou seraient deux catégories de sports bien distinctes avec des pratiquant.e.s aux comportements différenciés selon leur sexe, des représentations différenciées et des « manières » d'investir leurs fonctions différenciées. Le handball est porté et pratiqué par des hommes et des femmes qui peuvent reproduire une telle différenciation sexuée de la pratique et ainsi participer à la reproduction et à la construction de deux identités sportives, l'une masculine et l'autre féminine. Dans ce contexte le handball est à la fois vecteur d'émancipation (le mouvement, l'action, la décision des femmes) et de reproduction des violences symboliques (invisibilité des rapports de pouvoir, domination masculine). Notre étude postule de telles variabilités dans le handball contemporain et cherche à déconstruire la généricité des postures, des trajectoires et des situations pour tenter d'analyser finement la place et le rôle – variables, situés, contextualisés - des femmes dans le sport.

1.3.3 Processus différentiel de féminisation

En 1981 L. Herr publie ses observations sur le processus différentiel de féminisation des pratiques sportives instituées pour cela il a compilé les données fournies par les fédérations concernant le nombre de licenciées entre 1963 et 1977. Il souligne :

« Ce phénomène de féminisation, qui est évident dans la plupart des disciplines sportives, semble prendre de plus en plus d'ampleur. Cette tendance ne peut être que bénéfique notamment pour le développement quantitatif du sport dans notre pays. Il est, en effet, raisonnable de penser que la pratique sportive régulière d'un grand nombre de jeunes filles et de femmes peut constituer un facteur capital dans le changement profond des mentalités vis-à-vis du sport, [...]. On peut légitimement penser que la « féminisation » que nous constatons dans le domaine du sport n'est pas un phénomène soudain et exceptionnel. Elle n'est, sans aucun doute, qu'un des aspects de la tendance actuelle à la préconisation de l'égalité des sexes et à la promotion de la femme dans toutes les activités de la vie sociale. » (Herr, 1981).

L'étude de l'évolution du nombre de licences sportives féminines réalisée en 1981 laissait poindre une « féminisation » du domaine sportif. L'évocation de la promotion des femmes et la préconisation concernant l'égalité des sexes reprend le thème de la citadelle conquise, ou tout du moins d'une citadelle masculine en cours de conquête par les femmes. Quarante et un ans nous séparent de cette étude. Or le constat chiffré a considérablement évolué concernant le nombre de pratiquantes. Il semble pourtant prématuré d'affirmer que cette conquête de la citadelle masculine du sport par les femmes est accomplie. L'analyse de la féminisation des activités physiques et sportives (APS) permet d'avancer plusieurs constats qui ne sont possibles qu'au regard d'un questionnement contemporain et distancié. Le premier constat est celui de l'inégale féminisation des sports malgré une augmentation globale de la part de femmes sportives dans la société française. Autrement dit, plus de femmes (voir de plus en plus de femmes) pratiquent du sport mais elles ne les pratiquent pas tous de la même façon. La première interprétation qui est aussi la plus réductrice est celle du « goût ». Les femmes auraient « naturellement » des appétences pour certaines disciplines. La seconde qui revêt un tout autre sens est celle du principe d'ouverture/fermeture des sports. Certaines institutions sportives se sont rapidement/précocement ouvertes aux femmes qui les ont donc « massivement » investies comme l'équitation, la danse, la gymnastique. D'autres, au contraire, ont résisté, tardé ou tardent à se féminiser comme le football, le rugby, la boxe.

Chaque période dicte les stéréotypes féminins et masculins et les comportements associés à ces stéréotypes. L'ouverture de la pratique sportive aux femmes ne garantit pas une égale distribution des femmes dans les différentes pratiques. Aujourd'hui tous les sports sont ouverts aux femmes sur les plans règlementaires. Il subsiste pourtant une féminisation différentielle des pratiques sportives (Louveau, 1996). Ce constat interdisciplinaire nourrit nos interrogations sur les sports féminisés (au sens de significativement pratiqués par les femmes) qui pourtant n'entrent pas dans les typologies des activités associées au féminin. Le handball est l'un de ces sports. La

présence importante de femmes dans les effectifs de licencié.e.s de la fédération française de handball s'accompagne-t-elle d'une ouverture institutionnelle ?

1.3.4 Le rôle des médias dans la construction des images sexuées du sport

Le développement du sport en tant qu'objet culturel a été largement soutenu par les médias. Les médias permettent la mise en relation entre un savoir et un public. La médiatisation du sport permet la diffusion du spectacle sportif aux spectateurs. Selon cette conception du média, il est un lieu de production du discours social « à la fois produit et producteur de langage et de lien social » (Davallon, 1999). La dimension culturelle du sport médiatisé réside dans la médiation qui est faite du spectacle sportif. Autrement dit, le sens produit, en tant que dimension culturelle, revêt la forme d'un rapport social (Caune, 1995). Les médias occupent une place importante dans la construction, perpétuation, renforcement des stéréotypes féminins et masculins tout comme ils peuvent jouer un rôle important dans leur effacement et dans la proposition de rapports sociaux différents. Les médias sont des moyens de perception de la représentation que la société se fait d'elle-même. Les retransmissions sportives sont des spectacles de masse depuis les années 1960 (Horne et al., 1999). Le spectacle sportif télévisé est un élément de la culture populaire (Whannel, 1992). Le sport féminin, médiatisé plus tardivement, peine à se faire une place même si certaines disciplines sont aujourd'hui médiatisées. Le sport féminin représentait, en 2021, 20% du sport médiatisé à la télévision. Le sport est investi aujourd'hui d'une mission d'utilité publique. Il peut tout, il fait tout. Le sport est un fait social total. Le discours sur les valeurs du sport est souvent un discours idéologique. Ces valeurs changent dans le temps pour répondre aux évolutions de la société. La description des valeurs de l'olympisme sous la plume de Pierre de Coubertin, par exemple, évoque « l'effort intensif et la violence ». Ces notions se sont estompées puis ont été remplacées par la notion de « joie dans l'effort ».

« L'Olympisme est une philosophie de vie, exaltant et combinant en un ensemble équilibré les qualités du corps, de la volonté et de l'esprit. Alliant le sport à la culture et à l'education, l'Olympisme se veut créateur d'un style de vie fondé sur la joie dans l'effort, la valeur éducative du bon exemple, la responsabilité sociale et le respect des principes éthiques fondamentaux universels. »¹⁶.

Le spectacle sportif est à la fois produit et producteur d'une culture sportive. Celle du spectacle. La monétisation du sport et l'essor de la médiatisation du sport vont de pair. Les codes

¹⁶ Règle 1, paragraphe 1, Charte Olympique, état en vigueur au 17 Juillet 2020.

du sport « professionnel » sont ceux du spectacle. Les supporters se déplacent dans les stades pour assister à de véritables affrontements. Les spectateurs suivent un match à la télévision pour les mêmes raisons. L'évolution des technologies sportives et des technologies de l'information et de la communication accompagne l'évolution des techniques sportives et des cultures sportives. Pour M. Mauss chaque mouvement réalisé par l'homme est issu du modelage de la société. Les médias en tant que support de diffusion des phénomènes sportifs mettent en scène les corps des athlètes en mouvement; leurs mises en mouvement reflétant les normes sociales agissantes. La pratique sportive, pleinement liée à la massification des loisirs, s'est diversifiée. Son aspect compétitif s'est développé, tout comme sa spectacularisation, mais la pratique sportive s'est aussi développée par ses dimensions d'entretien du corps et de bien-être. Les médias sont un reflet de la société mais ils mettent également en scène la société. Ils agissent pleinement dans la construction des normes et valeurs sociales comme dans leur diffusion. Ils transmettent à la fois un contenu et la représentation du contenu. La question de la médiation est très en lien avec la question de l'éducation. La médiation sportive, au sens de la communication autour du sport a d'abord été faite et pensée par et pour les hommes, le handball n'échappe pas à cette tradition. À titre de comparaison le premier magazine sportif tourné uniquement vers le sport féminin « Les sportives » est publié en 2016 alors que le premier journal sportif « Le Sport » est publié en 1854. L'initiative du journal « Les sportives » trouve son origine dans l'invisibilité des femmes de sports dans les médias traditionnels alors même que des efforts rédactionnels sont faits pour inclure des rubriques sur le sport féminin. La médiatisation du sport féminin est faible. La publication atteint peu les lecteurs et spectateurs.

Le Conseil de l'Europe en 2008 pose la question de la lutte contre les discriminations à travers les médias sportifs lors du séminaire « Sport et discrimination : le regard des médias », les invités sont des journalistes sportifs européens, des représentants d'ONG, des lobbyistes comme Sport et citoyenneté. Ces derniers organisent également en 2008 un « think tank », elle réalise la même année un dossier nommé « Femmes et sport ». Le dossier fait état de la progression quantitative des femmes dans le sport, de certains freins, de l'attention portée depuis les années 1990 à la question des femmes dans le sport par les instances dirigeantes. La question principale soulevée est celle de l'accès des femmes au sport. La place des médias dans le phénomène sportif est grande, directement en lien avec la monétisation du sport, l'espace médiatique est un enjeu financier majeur pour le sport. Les disciplines les plus médiatisées sont les plus rentables et les disciplines les plus rentables sont les plus médiatisées. Initialement la diffusion du sport était une « monstration » du fait sportif plutôt qu'une médiatisation d'un spectacle sportif. Le fait sportif

retransmis en direct pouvait faire vibrer les spectateurs pour peu que le match soit empreint d'une dose d'incertitude quant au résultat final. Les technologies utilisées en 1959 pour la diffusion d'un match de football n'autorisaient qu'un plan large en plongée qui permettait de suivre le ballon en noir et blanc et pendant une mi-temps seulement. L'éloignement de l'action offrait un spectacle relativement lent dont les commentaires reprenaient uniquement les éléments de l'action visible à l'écran. Ces débuts de la médiatisation sont représentatifs des origines de la culture sportive.

L'évolution vers le sport spectacle se fera avec les évolutions techniques et innovations technologiques ainsi qu'avec la monétisation du sport. La culture sportive est construite et transmise grâce et à travers de nombreux éléments initialement constitués et développés en faveur du sport masculin. Un écart considérable subsiste dans la médiatisation du sport féminin en comparaison du sport masculin¹⁷.

L'ouverture des médias au sport féminin reste une avancée considérable dans l'histoire de l'activité physique féminine. D'abord contraintes de pratiques physiques « invisibles », interdites de monstration de leurs efforts, les femmes sont aujourd'hui médiatisées pendant l'effort physique. Cette avancée, si elle est indéniable, est à mettre en regard avec la sous-médiatisation et les représentations stéréotypés (notamment des commentateurs) des médias et des spectateurs. Les retransmissions sportives sont des lieux de renforcement de l'idéal du masculin viril. Les sports diffusés, principalement les « grands » sports français comme le football et le rugby mettent en scène des hommes forts, puissants, agressifs (Messner, 2002). Ces éléments sont valorisés par les images elles-mêmes mais aussi par les discours des commentateurs sportifs chargés de stéréotypes sexués toujours en faveur du sport masculin et défaveur au sport féminin. Le sport féminin y est

¹⁷ Elle représentait selon le CSA 7% du volume horaire en 2012 pour un volume de 18% des retransmissions sportives en 2018, soit 34h en 2012 pour 101h en 2018, pique étant atteint en 2019 avec 148h de temps d'antenne. La crise sanitaire du Covid-19 a été extrêmement rude pour le sport, le volume horaire du sport féminin à la télévision s'élevant à 23h. La recherche de visibilité dans l'espace médiatique s'accompagne d'une augmentation de téléspectateurs, le CSA note une moyenne de 1,57 millions de spectateurs pour les compétitions féminines, l'année 2020 connaîtra malgré le peu de visibilité eu égard à la crise sanitaire un pic d'audience pour la finale du Championnat d'Europe de handball féminin avec 3,7 millions de téléspectateurs et 4,3 millions en 2021 pour la finale du championnat du monde lorsque la finale de la coupe du monde de handball masculin en 2017 a été suivi par 8,7 millions de téléspectateurs. Nous le voyons le sport féminin est capable de créer de l'audience, d'atteindre de plus en plus d'individus et se retrouve de fait médiateurs de cultures sportives. L'entrée des femmes dans le sport de haut niveau s'est faite en opposition aux discours biopolitiques et aux discours ramenant les femmes au modèle de féminité hégémonique. Les femmes n'étaient pas prévues dans le sport et d'autant moins dans des espaces de pratiques visibles. La mise en scène par les réalisateurs de la captation vidéo d'un match dit quelque chose sur le sport en lui-même. Favorable au sport masculin, ces dispositifs leurs sont massivement dédiés.

dénigré, cinq procédés discursifs ont été identifié (Wensing, Bruce, 2003 *in* Lapeyroux, 2021) : « Infantilisation des sportives » ; « Féminité approprié » ; « stigmatisation des sportives transgressives » ; « Hétérosexualité obligatoire ». ; la référence au « féminin ». Les médias permettent une visibilité du sport féminin mais ils ont initialement et durablement contribué à dénigrer ou moquer les sportives et à les déconsidérer dans l'opinion. Les discours des commentateurs sportifs ont connu un tournant assez radical autour du mouvement « MeToo » lancé en 2017. Les femmes sont invitées à être consultantes lors des retransmissions de compétitions féminines, les propos masculins les plus violents sur les physiques ou sexualité des athlètes sont repris. La médiatisation du sport féminin évolue, les propos ouvertement sexistes, les commentaires sur l'apparence et le renvoi systématique aux rôles sociaux attribuées à la femme se font plus rares. Depuis 2017 il devient ainsi plus rare d'entendre ce type de propos¹⁸ :

- « Des grosses dondons qui étaient certainement trop moches pour aller en boîte le samedi soir » (Pierre Ménès, journaliste sportif, en 2013, à propos des footballeuses.)
- « Pour moi, une femme qui se bat au judo ce n'est pas quelque chose de naturel, de valorisant. Pour l'équilibre des enfants, je pense que la femme est mieux au foyer. » (David Douillet, judoka professionnel, 1998. Il sera ministre des Sports de septembre 2011 à mai 2012.)
- « On parle souvent de l'égalité dans les salaires. Je pense que ce n'est pas un truc qui marche dans le sport. Le tennis est le seul aujourd'hui où il y a la parité, alors que le tennis masculin reste plus attrayant que le tennis féminin. (Gilles Simon, joueur de tennis professionnel, 2012.)
- « Je ne parle pas de foot avec les femmes, c'est ma vision des choses. Qu'elles retournent à leurs casseroles; (Bernard Lacombe, dirigeant de l'olympique lyonnais, 2013).

Ces quelques extraits illustrent parfaitement le type de discours porté à propos du sport féminin. Les femmes sont renvoyées à leurs rôles de mères, à la faiblesse de leurs pratiques sportives, à leurs physiques. S'il est certain que ces discours sont moins audibles dans l'espace publique il n'en demeure pas moins que le sport féminin fait l'objet de nombreux stéréotypes

¹⁸ Citations issues d'un travail de collecte personnelle réalisée par la lecture d'articles de presse sportive généraliste, visionnage d'émissions, reportages et compétitions sportives.

relayés dans les médias. Les médias en tant que support de diffusion et de fabrication de la culture sportive, des imaginaires jouent un rôle important dans le sport féminin, sa perception et dans sa diffusion.

1.4 Objet de recherche

1.4.1 La « féminisation » du handball au cœur de nos questionnements

Comme nous venons de le voir, le sport, en tant que pratique culturelle, et en tant qu'espace et temps social, est traversé par des enjeux qui relèvent plus largement de la construction des rapports sociaux, notamment en termes de relations entre les hommes et les femmes. Les femmes ont dû lutter pour s'imposer dans des pratiques qui ne s'ouvraient pas naturellement à elles. Aujourd'hui, malgré des progrès notables dans l'accès aux pratiques sportives, la question de la féminisation des sports reste posée parce que restent posées les questions de la nature même de cette « féminisation », c'est-à-dire des équilibres, des légitimités pour les femmes à occuper des responsabilités dans les structures du sport, et les questions de la transmissions de modèles, de représentations, de manières d'agir et de se comporter qui, toutes ensemble façonnent des citadelles en apparence mieux équilibrées et pourtant encore largement configurées par des rapports de force, de domination sinon des violences symboliques et physiques.

Notre thèse cherche à éclairer les processus de féminisation du handball en questionnant la profondeur du processus habituellement qualifié de féminisation (en particulier sous l'angle politique) et en lui opposant la réalité d'un terrain genré (le sport féminin, le handball féminin) dont l'étude des processus de construction / déconstruction est au cœur de la thèse. Cette recherche innovante étudie donc les positions des femmes dans le handball, les places qu'elles occupent, les rôles qu'elles jouent et l'éducation qui est transmise au sein de ce sport pour évaluer les possibilités de changement et de transformation de l'espace handballistique. Notre recherche veut rendre pertinente la thèse du handball féminin comme prisme sensible susceptible de rendre compte à la fois d'une construction genrée (rapports de force, domination, violences, etc.) et comme lieu potentiel de transformation et de dépassement des rapports de domination entre les femmes et les hommes.

1.4.2 Une place pour les femmes

La place des femmes dans la société a fait l'objet de nombreux travaux en sciences sociales. Elle est questionnée sous l'angle des organisations familiales, de leur place dans le monde professionnel, le monde académique. Le sport est une instance de diffusion des masculinités et des féminités au même titre que la famille, l'école, l'espace professionnel. Le sport diffuse des manières de penser, agir, faire, associés à notre modèle sociétal, aux valeurs reconnues pour chacun des sexes. Les manières d'agir et de penser le sport sont naturalisées (Darmon, 2008). La pratique sportive peut venir renforcer ou transformer les dispositions préalablement acquises, mais pour cela l'institution sportive dans son ensemble doit penser les conditions de diffusion ainsi que les contenus. Le handball en Nouvelle-Aquitaine en intégrant le plan de féminisation du sport a comme objectif d'attirer plus de femmes et de les conserver. Cependant les proportions de femmes stagnent et leurs places restent très largement dans les logiques de division sexuée du travail. Le sport féminin est l'une des thématiques centrales des politiques publiques concernant le développement du sport, la question de l'égalité entre les sexes y est ostensiblement mentionnée. Le sport en tant que bastion de masculinité (Mennesson, Forté, 2018) semble tout désigné pour servir de terrain d'avancées en droit et/ou de terrain de luttes pour les femmes. Certains sports comme le football ou la boxe ont montré de très vives résistances institutionnelles à l'encontre des femmes (Prudhomme-Poncet, 2003; Terret, 2003; Mennesson, 2005) alors que d'autres ont montré des féminisations plutôt précoces comme la natation ou le basket-ball. Le handball est un sport largement pratiqué par les femmes. La Fédération Française de handball compte environ 36% de femmes licenciées, les premières femmes licenciées l'ont été en 1950¹⁹ au nombre de 1000 pour 9565 hommes. Le handball fait une place certaine aux femmes que nous nous proposons de questionner par notre recherche.

1.4.3 Dans le sport comme à la vie

Le sport, espace d'expression et d'exercice du corps, est à la fois le lieu de libération des femmes et un outil potentiel de perpétuation des inégalités entre hommes femmes. L'hégémonie masculine marque en réalité toutes ses composantes. Elle s'exerce dans toutes les composantes du

¹⁹Quelques dates clés de l'histoire du handball : Les premières « règles du jeu de hand-Ball » sont éditées en 1935 par la première Fédération Française de Handball. Le handball est une discipline olympique depuis les J.O de 1936 de Berlin. Il se jouait sur du gazon à 11 joueurs. Les années 1950 voient arriver la pratique du handball à 7. Le handball à 11 joueurs s'éteint en 1966. La première épreuve olympique de handball féminin se déroule en 1976 aux J.O de Montréal.

monde sportif (Mckay, Laberge, 2006). Les hommes sont plus nombreux à pratiquer un sport. Il existe un écart salarial important entre les sportifs et les sportives professionnel.le.s.. Les hommes détiennent la plupart des records sportifs. Par conséquent, au regard de cette inégalité de traitement généralement admise comme normale, puisque les femmes sont moins fortes, moins spectaculaires, moins attrayantes sportivement (sauf lorsque le règlement fédéral impose des tenues affriolantes à l'image du volley-ball dans les années 1990): les catégories de sexes participent en retour à naturaliser les inégalités entre femmes et hommes. Le sport ne se limite pas à la présentation de différences observables entre les sexes dans d'autres espaces sociaux, il participe de leurs constructions (Mennesson, Neyrand, 2010). Partant de ce constat, le sport représente un prisme d'analyse privilégié et fondamental, pour décrypter et dénaturaliser les rapports sociaux de sexe. Les phénomènes observables dans le sport, notamment la distribution sexuée des pratiques sportives entrent en résonnance avec les représentations dominantes de la féminité et de la masculinité, dans le monde social, notamment au regard de la polarisation entre sphère domestique et sphère professionnelle / publique. Les femmes pratiquent des sports non pas en fonction de possibilités objectives, économiques, légales puisqu'aujourd'hui tous les sports leurs sont ouverts. Elles ne pratiquent pas non plus en raison du temps de loisir, mais bel et bien en fonction de leur socialisation, donc plus spécifiquement au regard des destins sociaux de sexe. Leur éducation les contraint généralement à demeurer les gardiennes du foyer et à utiliser le temps dont elles disposent au-delà du travail, pour occuper des fonctions qui leurs sont dévolue au sein des espaces domestiques (famille, ménage). Les femmes pratiquent donc le sport au regard de leur éducation à être des femmes.

Dès son plus jeune âge, l'enfant apprend des savoirs, savoirs-être et savoirs-faire correspondant aux modèles de masculinités et de féminités. Ainsi éduquée à « être » une fille, une jeune fille se construit avec un cadre tacite ou non de possibles qui s'accordent avec ce qu'elle doit être. Dans ce contexte, nous ne pouvons isoler les phénomènes éducatifs familiaux, scolaires et sportifs en tant que cadres socialisateurs. Le sport est un espace social dans lequel sont construits et visibles des « usages sociaux » des corps sexuellement différenciés. Ces différences naturalisées sont pourtant construites ailleurs et dans le sport, tout comme les rapports sociaux de sexe et les inégalités entre les sexes. L'étude de la place des femmes dans le handball nous permet d'interroger ces rapports sociaux de sexe et de questionner le poids de cette construction sociale des différences sexuelles dans la perpétuation sportive des inégalités entre hommes et femmes.

1.4.4 L'attraction des femmes dans le sport : une transformation des espaces ?

Les politiques de féminisation se multiplient dans tous les domaines. Le sport n'échappe pas à cette dynamique : plan de féminisation, discriminations positives pour les clubs amateurs soumis à la CMCD²⁰ (Cf. Annexe 3.1) qui déclarent des entraîneurs femmes dans leurs effectifs, etc. L'appellation « plan de féminisation » laisse supposer une transformation d'une partie significative de l'espace masculin en espace féminin. Elle peut laisser penser qu'un processus est à l'œuvre qui tendrait dynamiquement et mécaniquement à produire un espace égalitaire en reconnaissant par cette transformation la légitimité féminine des pratiques sportives. La question de la féminisation du sport pose la question de la transformation de l'espace. Nous passerions d'un sport privilège de « l'universel masculin » à un sport reconnaissant la possibilité pleine et entière du féminin. Ce qui sous-entendrait éventuellement une relecture des règles du jeu, un partage et une mutuelle reconnaissance impactant significativement les rapports sociaux de sexe, une transformation de l'éducation sportive, un changement de perspectives et de représentations de l'espace et des rôles et positions des femmes et des hommes dans cet espace mais également in fine une médiation modifiée du handball lui-même. Par ailleurs les disparités hommes-femmes dans les pratiques sportives résident dans les activités pratiquées et la qualité des activités plus que dans le nombre total de pratiquant.e.s (Davisse, Louveau, 1998). Les femmes ont davantage investi les activités correspondant aux traits que la société valorise pour elles : pratiques attachées à la grâce plus qu'à la force « virile ». Cette inégale répartition médiée par les représentations, les modèles de masculinité et de féminité hégémonique, arrimée à l'éducation différenciée, aux mécanismes de construction sociale des différences entre hommes et femmes est pourtant naturalisée et intériorisée par nombres d'acteurs du sport, hommes et femmes.

Nos premières observations nous ont permis de poser pour hypothèse que les stéréotypes sexués et la division sexuée du travail sportif sont produits et reproduits par les acteurs du handball qui sont pourtant engagés en faveur du handball féminin.

« L'égalité entre les hommes et les femmes, exigence démocratique de la libération des femmes, contradiction sociale centrale, se transforme en outil de gestion pour obtenir une bonne évaluation par les agences de notation, un capital d'image qui ouvre la voie à des investissements éthiques. » (Meynaud, Fortino, Calderon, 2009).

²⁰ Contribution mutualisée des clubs au développement.

L'encouragement de l'accès des femmes au handball, monde sportif traditionnellement appréhendé et vécu comme « masculin dominant », sans étayage, serait voué à l'échec. Sans accompagnement susceptible de guider et d'engager une transformation structurelle, en profondeur, une transformation qui à partir de l'analyse des écueils, permettrait de réfléchir une réelle intégration des femmes au monde du handball auquel elles appartiennent et qu'elles participent à construire, cette dynamique en faveur d'une féminisation du handball risque de perpétuer des mécanismes de fonctionnement qui n'étaient préalablement pas pensés pour accueillir les femmes, et donc reproduire des inégalités. L'espace handballistique reste donc en quelque sorte inhospitalier pour des femmes qui y sont pourtant invitées, comme pratiquantes légitimes. L'augmentation du nombre de femmes est utile au développement du handball. Chaque sport cherche à peser dans le paysage social, culturel, médiatique, chaque sport est dans une logique de conquête des populations peu présentes ou absentes de leurs effectifs. Les stratégies de développement ont en commun la recherche de nouvelles licences pour les fédérations. L'intérêt stratégique est multiple : augmenter ses licencié.es permet d'augmenter les recettes des clubs et donc d'investir plus d'argent dans le matériel, le personnel, des évènements, etc. L'augmentation des licencié.es permet également au handball de faire la démonstration des stratégies d'innovation qu'il est capable de porter et donc de bénéficier de partenariats locaux avantageux avec les municipalités, les régions, les sponsors locaux etc. L'augmentation des licencié.es donne également plus de chances d'avoir de bons éléments qui donneront une image positive du club, de sa formation, et de ce sport par la médiatisation de ses champion.ne.s. Les fonctions intégratrices du sport sont largement mises en avant dans les campagnes de recrutement pour les femmes, les enfants, les personnes en situation de handicap, les personnes âgées, etc. La structure du handball en tant que contexte social et système sportif est une composante fondamentale à prendre en compte pour analyser la place, le rôle, la position des femmes dans le handball et partant, pour espérer analyser et comprendre les rapports sociaux sexués comme structurant en retour l'égalité entre les femmes et les hommes qui pratiquent ce sport.

1.4.5 Le handball féminin, un sport féminin?

Étudier ce qu'est être une femme dans le handball dans un contexte de féminisation du sport consiste à étudier ce qu'est le handball féminin. Bien qu'il soit aisé de définir le handball selon ses règles, selon la logique interne du jeu, cette approche résiste à une définition et une perception plus culturelle et sociale de la pratique et des enjeux qu'elle recouvre. L'activité

sportive est aussi définie par ses techniques, sa culture technique et sportive et ses enjeux sexués : quel geste technique pour un garçon ou une fille ? Elle se définit au regard de ses institutions, des contextes locaux, régionaux, fédéraux dans lesquels elle se développe. Le handball devient alors une pratique qui se définit par sa communauté. Cette définition de l'objet handballistique nous conduit à l'instituer comme pratique sociale dans laquelle les stéréotypes de genre agissent tout comme ils agissent dans toute autre pratique sociale.

Notre recherche porte sur le handball féminin tel que nous l'appréhendons à la croisée de deux approches, l'une subjective adossée au discours de nos enquêté.e.s. (le handball féminin est ce que nos pratiquant.es définissent comme tel); l'autre « catégorisante », issue des formes d'objectivation politiques et institutionnelles (le handball est ce que les institutions et les plans de féminisation officiels, fédéraux, politiques désignent comme tel). Le handball féminin apparaît in fine comme étant le handball pratiqué par les femmes. Cette formulation, si elle peut sembler rapide, est indispensable car elle place la différenciation de la pratique non pas dans la pratique elle-même mais bien dans les pratiquant.e.s, et dans la différenciation sexuelle qui est faite par l'ajout du terme « féminin » à la suite du « handball ». Ce glissement est possible par le rattachement que nous effectuons du handball à l'organisation générale de la société. Le handball féminin n'aurait ainsi rien de spécifique si ce n'est d'être pratiqué par des femmes. L'activité n'est donc désignée comme telle qu'au regard du sexe de ses pratiquant.e.s. Le handball féminin en tant qu'objet de recherche impose de mieux questionner le statut de « féminin » dans le handball et donc de féminité sportive.

CHAPITRE 2 - CONSTRUCTION DE L'OBJET DE RECHERCHE ET ADOSSEMENT THÉORIQUE

Notre thèse étudie la féminisation du handball, en tant que pratique culturelle et comme monde vécu (Becker) donc en tant que lieu (espace de jeu, institution, réseaux, champ de concurrence) au cœur duquel se pose sans cesse la question de l'ordre du genre. Elle veut éclairer les dynamiques de transformation, les obstacles et plafond de verre, les permanences et les changements qui marquent la transformation de cet espace dans les manières que les femmes et les hommes ont d'investiguer ces pratiques, d'occuper des positions, de produire des discours, de diffuser des modèles. La question, que nous posons, dans son acception la plus simple consiste à nous demander si la féminisation du handball est bien réelle, si elle change quelque chose et si oui, quoi. Ce travail s'inscrit à la fois dans une perspective historique (histoire du sport, histoire des femmes) car l'étape contemporaine n'est pas dissociable, comme nous l'avons montré, de la dynamique de conquête qui marque le sport et le genre des territoires sportifs, tout en mobilisant les apports de la sociologie, de l'anthropologie et des études de genre.

2.1 Faire l'histoire des femmes

2.1.1 D'une histoire sans les femmes à une histoire sexuée

La question de l'histoire du sport féminin et donc de la conquête, par les femmes, d'un territoire initialement dominé par les hommes, est une question relativement récente. Deux étapes principales ont marqué la construction de cette approche nouvelle : l'une consistant à écrire une histoire des femmes en se centrant sur elles ; l'autre, privilégiée ici, consistant à envisager l'histoire des femmes sans la dissocier de celle des hommes pour ouvrir *in fine* sur la question du genre, de la fabrique des masculinités et des féminités, autrement dit, d'envisager selon l'expression de Christine Bard « le genre des territoires » (Bard, 2004). Il s'agit dès lors de faire exister le féminin au regard du masculin et le masculin au regard du féminin en examinant la structure du pouvoir, les places que chacun et chacune occupe, les rôles attribués, les interrelations entre les deux qui sont alors indissociables. « Il ne faut jamais séparer l'étude des destins de chacun des deux sexes, tant ceux-ci s'éclairent l'un par l'autre » (Corbin, 1984). Nous nous inscrivons dans cette tradition de recherche qui consiste à penser le féminin à l'aune de ses

relations avec le masculin en mobilisant le concept de rapports sociaux de sexe au sens de D. Kergoat²¹. Cette posture est rendue possible par l'histoire même de l'intérêt scientifique de la question du féminin. Devant la rareté voire l'inexistence de traces de l'histoire des femmes, les premiers mouvements se sont efforcés de donner/rendre aux femmes une histoire (Perrot, 1998; Corbin, Perrot, 2002; Thébaud, 2003).

Les premiers travaux de recherche historique et sociologique des années 1970 sont centrés sur les femmes – voire souvent sur « la » femme en tant que catégorie niant la pluralité des destins individuels. Ce focus sur la femme apparaît alors comme une nécessité de rendre les femmes visibles et audibles. Ces travaux menés largement par des historiennes aux sensibilités féministes (Françoise Basch, Yvonne Knibielher, Michelle Perrot) avaient tout à découvrir. Prendre en compte la place des femmes dans la société en partant des femmes elles-mêmes constitue une étape nécessaire pour aborder plus largement les questions de genre (Robène, 1996; Perrot, 1998). La possibilité de rendre visibles les femmes dans toutes les composantes de la société constitue un enjeu majeur pour les recherches menées en histoire et dans le domaine des sciences sociales. L'anthropologie a largement participé à décrypter le fonctionnement des sociétés qui reposait sur l'inégalité entre les sexes (Héritier, 2012). L'étude des structures institutionnelles d'où les femmes étaient exclues, alors même que cette exclusion ne reposait visiblement pas sur des critères de capacités ou de compétences, a constitué une étape d'autant plus importante que celles qui portaient ces programmes de recherche étaient elles-mêmes interpellées et critiquées assez violemment par les hommes dans le champ universitaire. Les années 1970 et 1980, ont ainsi constitué des années charnières durant lesquelles ces études menées majoritairement par des femmes ont été rythmées par des colloques universitaires innovants comme « Les femmes et les sciences humaines », organisé par le Cefup en 1976, « Les femmes et la classe ouvrière », en 1978 ou encore « Les femmes et la question du travail » en 1980. Ces intitulés indiquent bien les orientations épistémologique, politique et militante des colloques (Pavard, Rochefort, Zancarini-

²¹ D. Kergoat défini le rapport social de sexe comme étant de même nature que les autres rapports sociaux même s'il possède des caractéristiques propres. D'après l'auteure le rapport social est assimilé à une tension qui traverse la société, non immédiatement perceptible, il se cristallise en enjeux « autour desquels, pour produire de la société, pour la reproduire ou « pour inventer de nouvelles façons de penser et d'agir », les êtres humains sont en confrontation permanente ». La notion de rapport social renvoi à deux principes, d'abord d'engendrement en ce qu'ils produisent et reproduisent « par la médiation des enjeux, les pratiques sociales lesquelles en retour agissent sur les tensions que sont les rapports sociaux » ensuite à un principe heuristique en ce qu'ils permettent de comprendre les pratiques observées. (D. Kergoat, 2005).

Fournel, 2020). L'énonciation et la dénonciation peuvent se confondre lorsqu'il s'agit de discours savant sur le social (Bourdieu, Wacquant, 1992).

« Les « recherches féministes », « recherche sur le genre » ou « études genre » sont trois expressions qui renvoient à une même aire de recherche, celle portant sur les inégalités et rapports de pouvoir entre femmes et hommes. La première formulation est la plus ancienne, mais il faut noter que les chercheuses qui ont contribué à forger le concept de genre sont précisément des chercheuses se considérant comme féministes. Ce sont les recherches féministes qui ont forgé les recherches sur le genre ou études de genre. Aussi, faut-il considérer ces expressions comme des équivalents. »²²

La recherche sur le sport féminin et plus largement sur les places et rôles des femmes et des hommes dans le sport a connu deux temps. La question d'abord posée fut celle du sport et de la femme (Arnaud, Terret, 1996). Puis dans les années 2000 les recherches se sont focalisées sur « sport et genre » (Terret et al. 2004), intérêt prolongé par plusieurs publications, dont le numéro spécial de la revue STAPS « activités physiques et genre » (2004). Enfin, à partir de 2008, cette problématique s'est augmentée de la question des vulnérabilités, au sein de l'ANR PRAS-GEVU, « Pratiques sportives, genre et vulnérabilités », dont le compte rendu final a été publié en 2012 (Terret, Robène et al. Rennes, PUR, 2012). Les travaux des années 1980 s'intéressaient à la compréhension des inégalités et différences entre hommes et femmes en se focalisant sur l'accès différentiel aux pratiques sportives (Louveau, 1981). Ces travaux, posent déjà la question de la différence des sexes et du rapport entre les sexes (Perrot, 1984). Ils permettent d'éclairer le sport comme espace de construction sociale des différences sexuelles et d'inégalités entre les sexes, de questionner la construction du masculin et du féminin, et d'interroger l'homologie entre la sexuation des pratiques sportives et la sexuation du travail, y compris dans la sphère domestique. Ces recherches permettent donc d'extraire ces phénomènes sociaux de la vision naturaliste pour les étudier au spectre de leurs constructions sociales (Hirata, Kergoat, 1998; Davisse, Louveau, 1998).

²² Anef, 2012 « Plaidoyer pour l'institutionnalisation des études sur le genre dans les orientations stratégiques de la recherche et de l'enseignement supérieur. »

2.1.2 L'histoire des femmes et des hommes

« Redonner à la domination masculine une place centrale dans le raisonnement est une manière de résister à l'euphémisation croissante des études sur les femmes qui négligent les avancées les plus décisives des sciences sociales et notamment l'apport incontournable de l'existence de la domination du principe masculin dans le fonctionnement des sociétés. » (Lagrave, 1999).

L'histoire des femmes a permis de rendre le masculin non plus universel mais masculin, libérant ainsi une place pour concevoir historiquement et socialement le féminin. Ces avancées réalisées par les historien.ne.s des femmes rendaient possible l'étude des différences entre les sexes, des inégalités et des rapports sociaux de sexe. Les années 1980 ont vu naître des travaux de recherche d'une « histoire relationnelle » (Perrot, 2014) parente de la dénaturalisation des différences entre les sexes. Nous trouvons dans l'introduction à l'*Histoire des femmes en Occident*:

« Cette histoire se veut celle du rapport des sexes plus que des femmes. C'est cela sans doute le nœud du problème, et qui définit l'altérité et l'identité féminines. C'est aussi notre fil conducteur, celui qui court à travers ces volumes, et, espérons-le, en fait l'unité. À savoir, une constante interrogation : quelle est, à travers le temps, la nature de ce rapport ? » (Perrot, 2014).

Faire l'étude du sport féminin c'est reconnaître l'existence de la féminité comme fait social. Les premiers travaux d'histoire du sport en France sont contemporains des premiers travaux sur l'histoire des femmes. La France accuse du retard sur les travaux nord-américains concernant l'histoire du sport féminin. À partir des années 1980 le sport est étudié (aux Etats-Unis) à travers ses pratiques, ses discours et ses institutions, dans des perspectives d'études des différences entre hommes et femmes. Les phénomènes observés et analysés sont principalement la domination masculine et l'exclusion des femmes. Les premiers travaux sont initiés concernant le sport et la masculinité, « la littérature anglo-saxonne en histoire du sport passe finalement de l'identification de la place des femmes dans le sport à une histoire des relations de genre. » (Terret, 2006). En France l'histoire du sport et l'histoire des femmes et du genre ne se parlent pas. L'absence de ponts cumulée à la très forte quantité d'historiens du sport inscrit dans des laboratoires de STAPS dans lesquels régnaient une culture sportive masculine n'a pas favorisé l'ouverture de l'histoire du sport à la prise en compte des femmes. Les années 1990 en France, par l'intermédiaire de Pierre Arnaud et Thierry Terret voient la création de journées d'études sur l'histoire du sport féminin dans lesquelles sont présentées de très riches monographies disciplinaires (football, canoë, aéronautisme, gymnastique, etc.) et dans lesquelles sont également présentés des travaux

concernant le sport scolaire. L'élan est pérennisé, les années 2000 confirment la question du pouvoir entre les sexes comme objet d'étude de l'histoire du sport. Notre thèse, centrée sur une discipline sportive, interroge la conquête féminine du handball sous l'angle de sa féminisation. Si nous nous centrons sur les femmes, nous y interrogeons pleinement le poids structurel ainsi que les rapports sociaux de sexe à l'œuvre dans l'espace en tant qu'éléments constitutifs de l'espace handballistique.

2.2 Approche systémique et stratégique pour l'analyse de l'organisation

La lecture de l'appropriation différentielle des pratiques sportives par les femmes pourrait se réduire à une appréciation quantitative s'articulant à une prise en compte des positions dans la structure sportive. Les positions ainsi identifiées nourrissent le constat des inégalités entre les sexes. Dans ce cadre, il serait satisfaisant de constater l'augmentation numérique des femmes à des postes auxquelles elles n'avaient initialement pas accès comme une présidence de fédération. La mesure des avancées des femmes pourrait ainsi être effectué en comptabilisant les hommes et les femmes occupant différentes fonctions pour en conclure, au regard de cette répartition, que les inégalités entre les sexes s'amenuisent. Brigitte Henriques, élue présidente du CNOSF (comité national olympique et sportif français) en 2021, accède bel et bien à une fonction prestigieuse du sport français. Elle donne à voir un sport « ouvert » aux femmes dans un espace qui compte deux fédérations sportives olympiques présidés par des femmes sur 36 institutions. Ce type de parcours féminin, qui reste exceptionnel, est beaucoup utilisé par les politiques et les fédérations pour souligner les progrès de la féminisation et de l'égalité croissante entre hommes et femmes dans le champ sportif. Il nous semble cependant nécessaire de questionner et de critiquer ce schème d'intelligibilité pour pouvoir le dépasser. La tendance de l'institution sportive à se féminiser peut et doit sans doute s'étudier à travers ces premières données chiffrées, permettant d'apprécier les positions occupées par les unes et les autres. Toutefois cette image doit absolument être complétée par l'étude fine des pratiques et des représentations qui permettent d'accéder à d'autres perspectives et d'autres niveaux de « réalité » de la féminisation des pratiques. De nombreux travaux ont été menés dans une perspective descriptive sur les pratiques féminines et/ou masculines, les premières disciplines sportives à s'ouvrir aux femmes, les disciplines les plus résistantes aux femmes, etc. Dans notre thèse nous nous proposons d'étudier un sport spécifique, le handball.

2.2.1 Le handball comme structure

Conduire un travail de recherche centré sur un sport unique passe d'abord par l'étude du fonctionnement de l'espace social en tant que structure institutionnelle. La structure est ici considérée comme un système dynamique qui est produit et producteur de normes, valeurs, etc. Ce raisonnement systémique permet d'aborder les comportements des acteurs comme étant rationnel dans le cadre dans lequel ils évoluent (Crozier, Friedberg, 1977). Ainsi les logiques structurelles et les trajectoires individuelles interagissent constamment. Notre posture épistémologique emprunte également à l'approche anthropo-didactique qui tient compte de la situation et des arrières plans dans la compréhension des phénomènes de diffusion. Notre étude n'a pas vocation à généraliser les connaissances construites à partir des données. Il ne s'agit pas d'enfermer les individus dans une forme de destin social qui consisterait à considérer que les conditions réunies ici permettent de déterminer ce qui arrivera ailleurs. En revanche, l'étude croisée de la structure avec les logiques des acteurs nous permet de mettre à jour un certain nombre de réalités, freins et possibilités à la féminisation du handball. Ces éléments de conclusion, sans être prescriptifs, devraient contribuer à nourrir la réflexion autour des politiques et pratiques de féminisation en lien avec les organisations concrètes des clubs sur « l'accueil » des femmes.

L'organisation est une construction sociale. Nous ne considérerons pas les organisations sociales comme naturelles mais bien comme des construits qui reposent sur des préalables et des mécanismes en partie cachés aux acteurs qui sont alors « pris » dans un système qui les précède et qu'ils nourrissent sans connaître l'entièreté des règles du jeu auquel ils jouent. Le handball en tant que pratique dépendant d'une fédération, d'institutions, de clubs, entre parfaitement dans la définition commune que les différents courants de sociologie des organisations peuvent donner aux organisations en tant que :

« Agrégat d'individus ou de groupes sociaux chargés de coopérer entre eux, liés les uns aux autres dans un agencement complexe de techniques, de règles, de symboles, d'éléments culturels... et ce dans la perspective de produire des biens ou des services. » (Herreros, 2008).

Un club de handball est par définition une organisation qui répond à des objectifs de formation, d'éducation, de diffusion par la coopération et l'investissement de ses acteurs.

2.2.2 Le handball comme espace social

Pour considérer les individus qui parcourent et constituent l'espace, plusieurs postures existent. L'aspect visible du monde social, la partie émergée de l'iceberg, ne suffit pas à cerner ce qui se « joue vraiment ». L'étude des relations invisibles des individus entre eux et avec leur milieu permet d'appréhender le monde social comme un objet mouvant, complexe, composé d'individus et de structures dans lesquelles les interactions entre eux et avec le milieu sont théoriquement infinies. Nous nous centrons cependant sur les entraîneurs, joueuses et dirigeantes, maillons identifiés comme clefs de voûte du système.

« Un contexte, un construit, avons-nous dit, ce sont avant tout des relations. Dans la perspective stratégique qui est la nôtre, ces relations sont des relations de pouvoirs. » (Crozier, Friedberg, 1977). Dans la lignée de ces auteurs nous considérons l'étude de l'organisation du handball comme influant sur / et résultant du vécu des acteurs et actrices. L'expérience des acteurs et actrices dans le monde vécu du handball nous permet de comprendre les relations qu'ils et elles entretiennent avec les vécus eux-mêmes. Le vécu prenant son plein sens lorsqu'il est inséré dans les aspects de pouvoirs de l'espace. L'acteur ou l'actrice est le point de départ de notre démarche de compréhension de la féminisation du handball car il ou elle seule est témoin et porteu.r.se de la construction organisationnelle de l'espace. Les discours recueillis ont permis, par l'analyse, d'éclairer la face cachée de la féminisation du handball, la face non immédiatement observable constituée de relations, de représentations et de pratiques.

« La reconnaissance éducative du sport est une des constantes les plus marquées non seulement des pouvoirs politiques nationaux mais aussi des grandes institutions européennes ou mondiales » (Sarremejane, 2016).

L'éducation peut être considérée comme la transmission de savoirs. Nous associons également à cette approche la transmission de savoirs-être et savoirs-faire en lien avec des normes sociales. Cette perspective oblige à considérer l'importance des contenus, comme les techniques sportives ou l'apprentissage du jeu dans la transmission des normes sociales et des valeurs dans le handball. Les techniques corporelles participent de la construction sociale de la féminité et de la masculinité. En retour, cette distribution genrée façonne les types de gestes et d'apprentissages qui norment l'éducation et assignent tel ou tel type de contenu à la construction du masculin ou du féminin. Or, le sport en tant qu'espace, structure, ou objet, n'est en lui-même rien d'autre qu'un dispositif. Ce sont bien les acteurs et leurs choix qui fondent au cœur du dispositif l'éducation sportive du sport, par le sport. La féminisation du handball en tant qu'expression, suppose une

transformation des pratiques, une féminisation de ce sport. Nous l'étudions en l'appréhendant sous l'angle de ses transformations culturelles et éducatives en lien avec les positions, discours et pratiques d'acteurs et actrices du handball en Nouvelle-Aquitaine.

2.3 Adossement théorique de l'étude de la féminisation du handball

L'étude de la féminisation du handball nécessite de prendre en compte le sport simultanément comme élément des dynamiques sociales, et comme miroir et levier potentiel de transformation de la société. Les études de genre considèrent le genre comme la construction sociale des différences sexuelles. Cette posture permet ici d'aborder l'espace sportif comme relevant de dynamiques sociales qui organisent de manières spécifiques les rapports entre les femmes et les hommes. C'est à l'étude de ces rapports singuliers au cœur du handball et plus encore à l'enclave genrée que constitue le « handball féminin », que notre étude est consacrée.

2.3.1 Sport, société et genre

L'école et la famille constituent deux principales instances de socialisation. Le sport, qui peut sembler plus secondaire dans son rôle socialisant, est en réalité doublement existant dans les pratiques des jeunes puisqu'il est à la fois une discipline scolaire et un loisir extra-scolaire. Les jeunes consacrent du temps, de l'intérêt, de l'argent au sport, qui est également leur loisir préféré (Octobre, 2004). Le sport peut s'étudier comme instance socialisatrice, comme instance de médiation, instance médiatique, pratique de distinction ou de reproduction, ou bien encore comme un objet transverse à la fois politique, éducatif et sociétal. Les techniques sportives qui intègrent plus largement le développement d'une culture sportive constituent des éléments fondamentaux dans la construction des rôles sociaux et des idéaux qui sont transmis.

« Ce qui est appris par corps n'est pas quelque chose que l'on a, comme un savoir que l'on peut tenir devant soi, mais quelque chose que l'on est. » (Bourdieu, 1980).

À travers l'incorporation des techniques sportives c'est une position dans les rapports sociaux (de sexe) qui s'appréhende et s'apprend. Ce n'est pas uniquement un modèle sportif qui est transmis mais bien un modèle sociétal. La technique sportive n'est pas une fin en soi en ce qu'elle engage une certaine « intelligence » de la situation. Le savoir technique en ce qu'il est contextualisé est « un savoir de situation [...] construit à partir de la situation pratique et toujours en relation avec elle. » (Schwint, 2002). La culture sportive est à la croisée des techniques corporelles et des rapports sociaux de sexe. L'institution sportive en organisant un espace, en

valorisant ses champion.ne.s, en organisant la formation des jeunes et adultes fonctionne comme instance de socialisation soumise à un « régime de genre »²³ (Connell, 1984). Chaque sport dispose alors de son propre régime de genre. Les chercheurs se sont majoritairement intéressés à des terrains « extrêmes » dans lesquels les hommes ou les femmes ne sont pas directement attendus comme le football, le rugby, la gymnastique (Mennesson, 2005; Juskowiak, Bréhon, Neys, 2021). Or notre recherche porte sur le handball, un sport plutôt équilibré entre les hommes et les femmes si l'on s'en tient au nombre de licencié.es. Notre étude s'intéresse aux mécanismes de diffusion sur un terrain qui semble plutôt égalitaire. Dans cette perspective le handball pourrait représenter un modèle/exemple pour d'autres fédérations qui cherchent à féminiser leur sport. Derrière le relatif équilibre quantitatif nous interrogeons le contexte sportif handballistique proposé aux femmes. En tant qu'espace de pratique, le handball participe de la socialisation des garçons et filles. L'équilibre quantitatif entre les sexes concernant le nombre de licenciés pourrait donner l'illusion d'un espace égalitaire en tant qu'espace ne produisant (ou ne reproduisant) pas d'inégalité entre les sexes. Derrière cet équilibre quantitatif nous questionnons la féminisation réelle du handball comme un processus de transformation de l'espace dans le sens d'une « meilleure » adaptation aux femmes.

2.3.2 Le sport comme miroir sociétal et lieu de transformation

« Dans l'univers sportif, les différences sont construites en termes de capacités « physiques » et de rapports de force. L'analyse donne à voir comment le champ sportif relaie et réfracte les normes sexuées de la vie sociale, autrement dit, comment s'y installe un régime de genre. » (Defrance, 2011).

Le sport est traversé par les mêmes réalités et problématiques que les autres temps et espaces sociaux. Il est produit et producteur d'imaginaires, représentations et faits sociaux. Pour les représentants du mouvement sportif en France, le sport se présente comme un monde idéalisé de fraternité et d'égalité, très éloigné des réalités qu'incarnent les discriminations sociales. Il est supposé permettre à la jeunesse, notamment, de s'éloigner de la superficialité de la société (Irlinger, 1995). Le sport bien que pourtant pris dans des logiques sociales et politique concrètes (violences, racisme, idéologie, etc.) continue de bénéficier encore (auprès des sportifs et sportives notamment) d'une forme d'extraterritorialité sociopolitique (Robène, Bodin, 2018). Comme le

²³ Au sens de R. Connell le concept de « régime de genre » renvoie à l'état des rapports sociaux de sexe dans une institution donnée.

souligne Defrance, l'apolitisme du sport est en quelque sorte la naturalisation d'un discours idéologique qui a sa raison d'être : maintenir l'illusion des nécessités éducatives du sport donc maintenir en place ceux qui les promeuvent :

« Une valeur durable de la culture sportive est l'apolitisme. Attitude ancienne, multiforme, ostensiblement affirmée, l'apolitisme peut passer pour un fondement « naturel » de la vie associative sportive qui ne mérite pas qu'on s'y arrête. » (Defrance, 2000).

En revanche le monde politique et scientifique s'empare du sport pour le décrire, l'analyser, lui prêter des fonctionnalismes positifs et négatifs (Duret, 2008). Les fonctionnalismes attribués aux sports sont permanents et extrêmement limitatifs dans la compréhension qu'ils offrent des phénomènes en lien avec le sport. Le fonctionnalisme positif donne toutes vertus et capacités au sport. Ainsi il donne une meilleure santé physique et mentale, un exutoire nécessaire, un espace d'entre-aide et de solidarité, un espace éducatif dans lequel de nobles valeurs sont transmises, un espace d'intégration pour tous et toutes, etc. De l'autre côté le fonctionnalisme négatif dénonce l'angélisme des vertus prêtées au sport. Il n'y est perçu comme ne participant à aucun des éléments énoncés précédemment.

Dans notre étude nous nous emploierons à ne pas entrer dans ces oppositions sans fin entre laudateurs et détracteurs du sport mais bien à étudier empiriquement les réalités des individus qui composent le handball en Nouvelle-Aquitaine. Notre étude de la féminisation du handball interroge l'espace handballistique en tant qu'espace égalitaire entre les hommes et les femmes. Pour ce faire nous étudions les mécanismes à l'œuvre dans le processus de féminisation. Nous les appréhendons dans une double dimension. La première dimension est celle de la féminisation comme miroir sociétal au sens où elle fait l'objet de dispositifs politiques spécifiques dans un contexte précis. Autrement dit, la dynamique en faveur de la féminisation du sport veut dire quelque chose de la société dans laquelle elle s'inscrit. La seconde dimension est celle des marqueurs de féminisation en tant que manifestations concrètes de transformation d'un espace. La féminisation entendue comme un processus se doit d'être investigué sous l'angle de ses effets.

« L'objet de cette intervention est d'abord de mettre en évidence le jeu sur les différents emplois de la notion de « féminisation » en fonction de leurs contextes d'utilisation. En effet ce terme qui désigne d'abord un constat statistique n'est jamais totalement exempt d'une connotation supplémentaire, d'un surplus de signifiant : on parle plus volontiers du taux de féminisation que du taux de masculinisation sans que la seule difficulté de prononciation soit en jeu. Il s'agit toujours de désigner un processus, mais dont le sens et les effets restent à définir. » (Zaidman, 2007).

Le monde du sport, en intégrant politiquement dans son fonctionnement des « plans de féminisation » relayés par les instances fédérales souhaite se « féminiser ». Les effets de la féminisation restent cependant à définir. D'abord ces effets doivent être interrogés à l'aune du contexte sportif proposé aux femmes au prisme des indicateurs observables. Ces indicateurs doivent rendre compte de manière concrète des transformations du système en faveur des femmes, par exemple : nature des postes occupés, accès aux formations, aux postes « prestigieux », etc. Le deuxième niveau est celui de la transmission, nous postulons que la féminisation entendue comme processus de transformation de l'espace, des relations, des représentations, du climat sportif même, a un effet sur les pratiques des handballeurs et handballeuses et que ces dernières sont elles-mêmes décideuses et actrices de ces transformations. Le sport en tant qu'espace social est à la fois un miroir du changement social et un levier de transformation de la société. En considérant la structuration actuelle du handball nous étudions les manifestations concrètes de la féminisation selon deux perspectives :

- a. Comme dispositif intégrant un processus de transformation de l'espace en faveur des femmes et de l'égalité entre les sexes;
- b. Comme dispositif d'attraction, qui capte les femmes mais fige leur position et leur périmètre d'action dans les limites d'un ordre du genre rigide.

2.3.3 Une étude au prisme du genre

« Les dispositions de genre sont multiples, et, bien sûr, pas seulement associées au corps biologique sexué; en fait, elles deviennent associées au corps sous la forme de dispositions de genre incorporées façonnant les trajectoires sociales des individus. » (Mac Call 1992).

Les dispositions de genre sont un ensemble de schèmes de perception, de pensées et d'actions sexuées à l'origine de comportements sexués (Goffman, 2002). Le corps occupe une place centrale dans la production et perpétuation de la différence entre les sexes (Faure, 2000). Le sport, instance de mise en jeu du corps et de transmission des techniques corporelles occupe une place centrale dans la construction et la reproduction des dispositions de genre. Le concept de « régime de genre » de R. Connell comprend l'état des rapports sociaux de sexe dans une institution ou un contexte donné (Connell, 1987). Ce concept est pertinent pour délimiter les rapports dans l'ordre du genre qui se jouent dans le handball et plus précisément dans les clubs de handball. Les socialisations masculines et féminines ont un impact sur leurs valeurs, représentations et pratiques. L'organisation du handball et les représentations des acteurs et

actrices nous conduisent à poser le constat de la reproduction des normes de genre et le renforcement des dispositions sexuées des entraîneurs et joueuses.

« De manière générale alors que les barrières liées au sexe tendent à s'estomper, de nouvelles rigidités apparaissent sans cesse [...]. Bref, quand les réalités semblent brouiller les frontières entre les domaines jusque-là réservés aux hommes et aux femmes, tout un ensemble de discours, de qualificatifs, de normes, tout ce que l'on appelle le symbolique n'en est que plus prégnant pour maintenir une catégorisation du monde selon le sexe. » (Duru-Bellat, 2017)

La féminisation du sport semble parfaitement s'inscrire dans le « brouillage des frontières » des domaines masculins et féminins. Le sport, bastion de masculinité, s'ouvre aux femmes. La mobilisation des concepts de genre et de régime de genre nous permet l'étude des mécanismes d'évolutions d'un espace initialement masculin en un espace supposément égalitaire. En d'autres termes, la féminisation en tant que dispositif pourrait à la fois permettre d'attirer les femmes sous couvert d'une transformation de l'espace tout en les maintenant captive d'un espace porteur d'inégalités entre les sexes mouvantes et masquées par la présence des femmes.

2.3.4 Un espace social sexué comme contexte sportif

Notre thèse s'inscrit dans l'étude des situations sociales. Nous interrogeons la place des femmes dans le handball à l'aune des rapports de sexe et non dans une perspective d'étude de la place des femmes pour elle-même. L'espace handballistique est traversé et composé par des hommes et des femmes dans des proportions quantitatives relativement équivalentes ce qui pourrait être le témoignage d'une ouverture importante de l'espace aux femmes (l'espace sportif étant historiquement fermé puis graduellement et partiellement ouvert aux femmes). Nous étudions l'espace handballistique, à travers une analyse quantitative concernant les positions occupées par les femmes et les hommes et un travail concernant les rôles précis, les relations entre les individus et les vécus de nos enquêté.e.s. Cette étude se fait au prisme de l'éducation et de la formation reçues ou dispensées dans, par et hors du handball en tant qu'éléments constitutifs d'une culture handballistique comprenant les techniques corporelles, les représentations, les normes et valeurs en tant qu'objets de transmission. Concernant les fonctions occupées par les individus notre choix se portera préférentiellement sur les postes de direction, le rôle d'entraîneur et sur les joueuses. Ces trois rôles sont identifiés et étudiés en regard de nos premières données quantitatives descriptives de l'espace. L'étude de différentes fonctions et places occupées nous amène à considérer le handball et les clubs de handball comme des structures dans lesquels les individus font système et dans lesquels le système joue sur les individus. Nous nous situons pleinement dans

l'étude des rapports existants entre une structure, un système et les individus qui les composent. La compréhension de l'espace handballistique passe par l'étude de son organisation. Pour ce faire nous considérons l'organisation comme un construit social et non comme un élément naturel. Cette distinction, qui peut apparaître aujourd'hui évidente, est pourtant fondamentale car elle implique une capacité de transformation de l'organisation. Toute organisation construite peut-être détruite, transformée, renforcée. En revanche les possibilités de transformation dépendent des éléments constitutifs de la structure. L'étude du système passe par l'étude de son fonctionnement, ses intérêts, son histoire, son évolution et par l'étude des individus qui le composent car ils sont simultanément pris dans le système et constitutifs du système. Nous considérons les individus comme des acteurs au sens de M. Crozier et E. Friedberg (Crozier, Friedberg, 1977). Dans cette perspective nous considérons les individus comme ayant une rationalité et une possibilité d'action ou d'élaboration stratégique pour évoluer dans le système. Ils ne sont donc ni passifs, ni seulement appréhendés comme des exécutants. Ils ne sont cependant pas pleinement rationnels au sens où ils auraient un champ d'actions infini, leur rationalité est limitée et contingente. Cette idée est au cœur de notre thèse. La recherche des éléments limitant ou facilitant la féminisation du handball est pleinement liée à la compréhension de ce qui encadre la possibilité ou impossibilité d'actions des acteurs du système. La compréhension du fonctionnement du système se fait dans une perspective plus large de compréhension des phénomènes de diffusion des savoir et savoir-faire, de diffusion d'une vision des rapports sociaux, du sport et du sport féminin. Nous devons donc questionner cette construction sociale, « le handball féminin », car elle constitue simultanément un système agissant sur les individus et un médiateur du rapport collectif dans l'attribution sexuée des tâches, un répartiteur de la division sexuée des fonctions, et donc une fabrique de la différence sexuée des pratiques. Cette perspective nous conduit à appréhender la fabrication et la diffusion d'une culture sportive ou de plusieurs cultures sportives comme des matrices au cœur desquelles les différences entre les femmes et les hommes et plus largement les féminités et les masculinités sont construites essentiellement au principe de la naturalisation des différences sexuées.

2.3.5 La féminisation

La notion de féminisation évoque l'idée d'une marche vers l'égalité, égalité en droits et en nombre (Zaidman, 2007). L'idée de progression est alors mesurée à partir d'indicateurs quantitatifs. Ces données sont diffusées sur le site internet du Ministère chargé de l'égalité entre les femmes et les hommes, de la diversité et de l'égalité des chances, sous l'appellation « Chiffres-

clés 2021 : Vers l'égalité réelle entre les femmes et les hommes » (Cf. Annexe 3.2). Les premiers chiffres sont ceux liés à la crise sanitaire, ils exposent « les femmes majoritaires dans les métiers de « première ligne » et du « care » » et donnent la part des femmes dans ces métiers : 86,6% de femmes parmi le personnel infirmier; 70% de femmes parmi les agents d'entretien; 97,7% de femmes parmi les aides à domicile, 77,7% de femmes dans les professions intermédiaires de la santé et du travail social et enfin 66,2% de femmes parmi les professeurs des écoles, instituteurs et assimilés. C. Zaidman note l'usage de la notion de féminisation dans l'idée de métier « féminin » dans la dynamique de féminisation de l'enseignement notamment, il note la féminisation d'un secteur ou d'une profession, investie de force par les femmes et désertée par les hommes, ce qui provoquerait la dévalorisation de l'espace. Les professions exposées dans le début du rapport sur l'égalité réelle exposent des professions historiquement féminisées, à l'exception de l'enseignement, celles du « care ». Ces chiffres plus que de « montrer » où sont les femmes font état de l'absence des hommes dans les métiers « déjà » féminins. Concernant les domaines de « l'égalité professionnelle », celui du salaire est abordé comme « égalité salariale : les écarts de salaires entre les femmes et les hommes se réduisent progressivement ». Dans cette rubrique la distinction est faite entre le secteur privé et publique, les différences de salaires passant respectivement de 17,6% en 2015 à 16,8% en 2018 pour le premier et de 13,4% en 2015 à 12,4% en 2017 pour le second. Le troisième focus est mis sur la parité, cette partie est titrée « parité en entreprise: les conseils d'administration des grandes entreprises sont aujourd'hui proches de la parité ». Les parts de femmes dans les conseils d'administration des entreprises du CAC 40 sont passées de 10,7% en 2009 à 44,6% en 2020. Concernant les métiers qui font entrer progressivement et en petit nombre des femmes, nous parlons également de féminisation. L'entrée « douce » des femmes dans ces espaces s'ils sont des espaces de pouvoir réel ou supposé évoque l'idée d'une transformation (positive ou négative) de l'espace (*Ibid.*)

Les différents usages de la féminisation font systématiquement appel à l'idée de transformation. Lorsque les femmes arrivent « massivement » dans un espace elles en changeraient le fonctionnement, les pratiques. On ne parle plus de la féminisation d'un espace mais d'un espace féminin. À cet espace sont alors attribués les stéréotypes associés au sexe féminin. La distinction entre les pratiques et les individus est inopérante. Les femmes agiraient comme des femmes et auraient « la main mise » sur « ce qui se passe dans l'espace qu'elles occupent ». Les métiers féminins sont dévalorisés et désertés par les hommes. En revanche l'arrivée progressive des femmes dans des espaces qui leurs étaient précédemment fermés est

envisagée comme une « réussite » de la féminisation (Rennes, 2013). L'augmentation du taux de féminisation devient un indicateur du « progrès » réalisé par une entreprise, une association ou une institution. Ce progrès s'entend dans le sens d'une rupture avec un passé révolu pour se projeter dans l'avenir qui consiste à intégrer des femmes. Cette progression serait l'indicateur de la fin de la discrimination sexuelle sur le marché du travail. Elle s'accompagnerait alors « mécaniquement » de la transformation des pratiques. La féminisation de l'espace correspondrait ainsi avec l'idée de « féminisation des pratiques ». Cette logique laisse deux éléments importants dans l'ombre. D'abord, l'augmentation du nombre de femmes dans un espace ne signifie pas l'égale présence des femmes à toutes les fonctions. La distribution différentielle des tâches est forte dans les entreprises comme dans le sport. Ensuite, l'évolution sociétale s'accompagne de l'ouverture de nouvelles fonctions, si ces fonctions sont attribuées à des femmes cela ne les place pas en « concurrence » avec les hommes sur des postes déjà occupés.

« La progression de la part des femmes que l'on observe pour chaque grande catégorie d'emplois cache des évolutions différenciées au niveau des catégories détaillées. Pour les cadres supérieurs notamment, la progression de leur part parmi les femmes s'explique davantage par l'augmentation des personnels enseignants que par celles des ingénieurs et cadres administratifs, à l'inverse des hommes. » (Huet, Schmitz, 1984).

2.3.6 Les stéréotypes de genre

« Le genre, ça s'apprend. » (Duru-bellat, 2017). Le sexe de l'enfant déclaré à la naissance détermine ce qu'il devra être. Le sens du sexe est porté par les instances socialisatrices de l'enfant, école, objets culturels, famille, pairs, médias, sport. L'enfant doit apprendre à être ce qu'il est censé être en fonction de son sexe biologique. Il doit apprendre à être féminin ou masculin, ces deux genres étant constitués de comportements attendus, de manières de penser, de goûts et de qualités distinctives. L'ensemble de ces *qualités* attribuées aux garçons et aux filles est qualifié de « stéréotypes » de genre.

« Nul besoin, pour cela (dans nos sociétés et à notre époque), de rites violents ou d'un travail réflexif spécifique : est féminin ce que font habituellement les femmes, est masculin ce que font habituellement les hommes. Ce qu'elles et ils font, et aussi ce qu'elles et ils sont ou doivent être. La dimension prescriptive du genre s'étend à des ensembles hétéroclites de qualités et de compétences que l'on désigne sous le terme de stéréotypes. Ceux-ci sont définis par les psychologues-sociaux comme des croyances partagées concernant les caractéristiques personnelles d'un groupe de personnes, généralement des traits de personnalité, mais aussi des comportements. » (*Ibid.*)

La diffusion et l'incorporation des stéréotypes de genre se fait de manière subtile, invisible et agit de façon stricte sur les individus dans un mouvement conjoint de codification des comportements et de lecture des comportements des autres. L'essentialisation de ces comportements distincts sous l'angle du genre est particulièrement prégnante lorsqu'il s'agit de l'espace sportif. Les comportements et capacités techniques sont au centre du jeu sportif et sont systématiquement perçues sous l'angle du genre soit parce que ce qui est donné à voir est cohérent soit parce que cela détonne. Il sera ainsi par exemple dit d'une femme qui possède un bras puissant qu'elle « tire comme un homme », cette simple expression est révélatrice de l'intégration de l'association des notions de puissance et de masculinité chez les spectateurs et spectatrices, joueurs et joueuses. Le renvoi quasi systématique au caractère sexué de la performance, des techniques du corps, ou des comportements sur un terrain de handball est un marqueur fort de l'incorporation des stéréotypes sexués auquel chacun et chacune se conforme et/ou se soumet. Pour les sociologues, la force de la socialisation se trouve dans la transformation des contraintes sociales en évidences « naturelles » ou en « choix » individuels (Duru-bellat, 2017). La socialisation passe préférentiellement par les normes implicites plutôt que par les normes explicites. Nous pourrions avec cette idée faire l'hypothèse que dans le cas où un entraîneur de handball tiendrait un discours explicite du type « tu dois te positionner ici sur le terrain parce que tu es une femme », il aurait devant lui une joueuse qui pourrait tout aussi bien exécuter, questionner ou remettre en question la justification de son positionnement sur le terrain. Ce qui n'empêche pas par ailleurs l'utilisation de formules tautologiques et prescriptives du type « c'est un truc de filles » ou « c'est truc de garçon » mais qui, du même coup, semblent anecdotiques au regard de l'absence de formulations explicites dans l'essentiel des interactions.

Ces injonctions présentes dans tous les espaces sociaux traversés agissent comme discours performatifs, leur énonciation produira l'effet de réalisation de ce qui est énoncé, comme « Une opération strictement performative de nomination orientant et structurant les représentations. » (Bourdieu, 1997). Les stéréotypes ne peuvent être ignorés parce que nous aurions la capacité de les reconnaître, en revanche il semble nécessaire, si ce n'est urgent, de les interroger pour les déconstruire. Les interroger est d'autant plus importants que ces stéréotypes se donnent à voir dans l'espace sportif et viennent ainsi renforcer tautologiquement leur existence : l'usage des stéréotypes faisant office de confirmation des stéréotypes. Cette mécanique donne naissance à des préjugés en faveur ou en défaveur de l'individu, délimite a priori ses capacités, compétences, manières de fonctionner et ancre l'individu dans ce que l'autre perçoit de lui de façon à ce que par l'éducation il renforce ou fabrique les conditions d'existence de ses préjugés. La prise en compte (par les entraîneurs) des différences entre les sexes, miroir des stéréotypes de

genre, marqueur principal du sport moderne, est considérée comme gage de considération des individus. Dans ce cadre, traiter indifféremment les deux sexes serait considéré comme violent ou néanmoins malvenu. L'adaptation de l'entraîneur au sexe de son équipe est considérée comme souhaitée et logique. Nous mobilisons le concept de « stéréotypes de genre » dans l'étude du phénomène de renforcement des stéréotypes de sexe par le féminisme différentialiste des acteurs du handball et son effet sur la structuration de l'espace social.

2.3.7 Féminisation du handball et masculinité hégémonique

Lorsque nous parlons de féminisation du sport, nous parlons de la transformation d'un espace historiquement masculin dans lequel est profondément inscrit le modèle de masculinité hégémonique. Le concept de masculinité hégémonique tel que forgé par R. Connell en 1987 est défini comme la forme la plus valorisée de masculinité dans un espace social, institutionnel ou local, qui positionne les hommes en fonction d'elle et qui légitime idéologiquement la subordination des femmes.

Dans le handball, la culture légitime est celle du masculin. Tous les éléments reconnus comme étant impressionnants, spectaculaires sont à l'origine attribués au masculin. R. Connell va plus loin avec le concept de masculinité hégémonique en le plaçant comme élément de sauvegarde de l'ordre du genre. De nombreux chercheurs ont étudié le phénomène de fabrique de la masculinité hégémonique à travers des sports comme le football, le football américain, le basketball, etc. Le modèle qui est donné à voir, et valorisé, est celui de la masculinité conquérante, hétérosexuelle, virile et compétitive (Messner, 1992; Saouter, 2013; Guérandel, 2016) au détriment du féminin et de l'homosexualité. Les travaux de recherche consacrés aux sports montrent que la notion de masculinité hégémonique n'est pas réservée aux sports traditionnellement masculins. Tout contexte social porte une forme de masculinité considérée comme la plus honorable et la plus désirable, que les pratiquants s'approprient selon leurs socialisations primaires et secondaires (Clément, 2014). En regard de la masculinité hégémonique se trouve la féminité hégémonique qui correspond à la forme dominante de féminité qui participe à la reproduction du genre. Ses caractéristiques répondent à celles de la masculinité hégémonique. Ce modèle intègre l'idée que les femmes se situent dans des positions inférieures et complémentaires aux hommes. Des modèles alternatifs ont été définis concernant les masculinités et les féminités (Schippers, 2007; Clément, 2014; Demetriou, 2015). Les rapports sociaux de sexe coexistent aux dynamiques des féminités et masculinités autant qu'ils participent de leurs constructions. Ils dessinent les contours des cultures sportives comme étant constitutives des dynamiques de transformations et de stagnations des modèles de féminité et masculinité hégémoniques. Il n'est pas envisageable d'extraire le sport des dynamiques sociales pour en faire un objet culturel unifié et unique, un espace coupé du social, dans lequel les individus pourraient s'extraire des enjeux éducatifs et sociaux dans lesquels ils sont pris par ailleurs. La question de la culture ou plutôt des cultures sportives s'envisagent dans ces dynamiques mouvantes et complexes que sont les rapports sociaux de sexe. La distribution sexuée des rôles dans le sport, toutes fonctions confondues, prend tout son sens lorsqu'elle est associée à la lecture des distributions sexuées dans les autres espaces traversés par les hommes et les femmes, sphère domestique, sphère professionnelle, etc.

« Il en va dans le sport comme dans le « reste » de la société : la division du travail sportif reflète la division du travail professionnel, domestique. » (Louveau, 1996).

L'étude de l'espace handballistique se fait dans un double mouvement d'analyse stratégique et systémique. Nous pensons les mécanismes de fonctionnement de l'espace comme dynamique et l'analyse de cet espace est également une dynamique voire une dialectique. Nous distinguons et associons ce qui relève du cadre de l'espace dans lequel les individus évoluent et les individus eux-mêmes par les positions qu'ils et elles occupent, leurs discours, leurs pratiques et relations.

2.3.8 Les cultures sportives : éléments de déséquilibre des rapports sociaux de sexe

« Le sport est un système de pratiques doublé d'un système de représentations et de valeurs dont la fonction est de doter toute société de visions du monde et de modes de comportements. » (Bonnet, 2011).

La culture peut être définie au sens large comme un ensemble plus ou moins organisé de savoirs, de codes, de valeurs ou de représentations associés à des domaines réguliers de pratiques. Les expressions « culture-sport » ou « cultures sportives » (Pociello, 1999), s'inscrivent dans les logiques de théorisation scientifique autour de l'objet sportif en tant que domaine véhiculant des pratiques, représentations et mythe sportif qui prennent une place importante dans la vie sociale contemporaine. La tendance à la considération universelle de la culture sportive est largement nourrie par les rencontres sportives internationales dans lesquelles des équipes de nationalités différentes partagent les mêmes règles d'un jeu. Cette vision universaliste est pourtant à mettre en regard avec les différences d'appropriation des sports en lien avec les singularités culturelles

nationales (oui voir P. Arnaud dans Psychopédagogie des APS). Les sports sont composés d'ensembles de gestes techniques, de rites, de tenues, de discours, d'imaginaires qui sont autant d'objets de distinctions culturelles. L'appréhension du handball comme objet d'étude passe par la considération de la nécessité de prendre le sportif ou la sportive dans son milieu tel que nous pouvons le décrire et tel qu'il est vécu et raconté. La culture participe à construire les identités sur la base de pratiques partagées, de représentations communes, une connaissance partagée des règles du jeu. Le partage de ces éléments permet à chacun de se reconnaître comme faisant partie du même espace et de partager une identité commune. Cela se joue à différents niveaux, l'individu partage la culture du handball en tant que sport véhiculant des techniques spécifiques, règles et des représentations liées aux valeurs véhiculées. Il partage également une culture plus spécifique, celle de son club et qui est directement portée par les acteurs du club (entraîneurs, co-équipier.e.s, dirigeant.e.s, bénévoles, etc.). Cette culture est structurante de leurs comportements, pratiques et représentations. Elle participe également de l'image que le groupe se fait de lui-même en étant constitutive de leur identité. Cette identité partagée permet aux membres de l'équipe ou du club de se différencier des autres équipes (groupes). Cette identité est visible en permanence sur le terrain, dans les vestiaires, dans les discussions des membres des clubs. Le sport en lui-même fait partie de notre culture. Il fait également culture comme étant porteur de pratiques, normes et valeurs, rites d'apprentissages, discours. Chaque sport représente un sous-ensemble avec ses spécificités et sa culture (la culture footballistique, handballistique, etc.) et chaque club est également porteur de sa culture, produit et producteur d'une culture.

Dans un contexte sportif qui décline l'activité en « sport » et « sport féminin », il nous semble indispensable de questionner la culture sportive transmise aux femmes par rapport à la culture sportive transmise aux hommes. La longue et fastidieuse accession des femmes au sport est corrélée à la conception sociétale du corps de la femme. Au XIXème siècle et tout au long du XXème siècle, le corps des femmes, appréhendé dans sa fragilité supposée, n'est pas représenté comme devant devenir « performant ». La différence des sexes justifie ainsi un accès différencié aux pratiques culturelles. Aujourd'hui, les femmes sont invitées dans tous les sports et présentes dans nombre d'entre eux. Elles ont conquis, pense-t-on généralement un droit d'accès aux sports et aux cultures sportives. Reste à questionner cette conquête dans le cadre du handball.

Initialement, parler de « handball féminin » revient à mentionner le handball comme pratique sportive pratiquée par des femmes. Dans cette acception il n'y aurait aucune spécificité à l'activité elle-même si ce n'est le sexe de ses pratiquantes (Biache, 1996). Le deuxième niveau de

lecture consiste à la compréhension de l'expression « handball féminin » à l'aune des stéréotypes sexués des individus comme objectivation du social « où elle fonctionne comme un principe universel de vision et de division, comme un système de catégories de perception, de pensée et d'actions. » (Bourdieu, 1998). Ces deux mécanismes rendent naturelle la distinction entre « le sport » et « le sport féminin » et produisent des comportements différenciés chez l'entraîneur qui tient compte des spécificités genrées supposées de son équipe. La technique sportive comme élément de la culture sportive est un élément évident des différences entre les sexes. Être entrainé comme un garçon ou comme une fille revêt, lorsqu'il s'agit des techniques sportives, un caractère naturel car l'individu est entraîné en fonction des stéréotypes de genre de son entraîneur, ce qui contribuera à la transmission de cultures handballistiques différenciées selon le genre du joueur ou de la joueuse. Les techniques sportives, pourtant accessibles à toutes et tous ne revêtent pas le même sens selon qu'un geste est effectué par l'un ou l'autre des sexes.

Dans ce contexte la question de la culture sportive transmise (par les pratiques) passe inaperçue aux yeux des acteurs qui lisent les situations sociales au prisme des différences entre les sexes. La différence entre les sexes qui prend racine dans la diffusion différenciée des normes et valeurs et donc de cultures distinctes n'est pas interrogée. Il nous apparaît donc que la transmission de cultures sportives différentes et hiérarchisées est une face cachée des phénomènes du déséquilibre entre les sexes, et de la violence symbolique²⁴. Au sens de P. Bourdieu, la violence symbolique fonctionne d'autant mieux qu'elle est cachée et méconnue à celui ou celle qui la subit. L'arbitraire culturel légitime masculin repose sur la diffusion de ce modèle aux hommes et sur la diffusion d'un second modèle aux femmes. La force de ce système est qu'il est entretenu parfois sans le savoir par des individus convaincus d'œuvrer en faveur du sport féminin et de l'égalité des sports masculins et féminins. Cette violence n'est pas vécue comme telle par les femmes qui la vivent comme l'imposition naturelle d'un ordre préalable. (Bourdieu, 1998).

²⁴ P. Bourdieu, 1998, à propos de la violence symbolique : « Les dominés appliquent des catégories construites du point de vue des dominants aux relations de domination, les faisant apparaître comme naturelles. Ce qui peut conduire à une sorte d'auto-dépréciation, voire d'auto-dénigrement systématiques[...]. La violence symbolique s'institue par l'intermédiaire de l'adhésion que le dominé ne peut pas ne pas accorder au dominant (donc à la domination) lorsqu'il ne dispose, pour le penser et pour se penser ou, mieux, pour penser sa relation avec lui, que d'instruments de connaissance qu'il a en commun avec lui et qui, n'étant que le forme incorporée de la relation de domination, font apparaître cette relation comme naturelle ; ou, en d'autres termes, lorsque les schèmes qu'il met en œuvre pour se percevoir et s'apprécier, pour apercevoir et apprécier les dominants [...], sont le produit de l'incorporation des classements, ainsi naturalisés, dont son être social est le produit. ».

Le féminisme différentialiste, dont font preuves les entraîneurs, contribue à l'imposition symbolique d'un ordre « naturel », différenciant les hommes des femmes, reposant sur les stéréotypes sexués. Cette violence symbolique s'exerce parce qu'elle se présente comme l'imposition d'un arbitraire culturel qui transmet le code culturel des dominants de l'espace. L'étude de ce processus passe par l'attention portée à l'écart entre ce qui est dit et ce qui est transmis socialement et culturellement. La pression de cette violence est d'autant plus importante qu'elle pèse sur celles et ceux qui la méconnaissent et qui participent par le même coup de son existence. Les techniques sportives, normes et valeurs, règles du handball, transmises différemment aux individus en fonction de leur sexe impliquent en retour que les individus construisent des rapports différents à la culture sportive. Les différentes cultures sportives lorsqu'elles sont portées par les hommes et les femmes au sein d'un même sport sont considérées comme la résultante « naturelle » des différences entre hommes et femmes. Schématiquement il est considéré comme « normal » et « naturel » qu'un homme et une femme qui pratiquent le handball ne le fassent pas de la même façon, n'en tirent pas les mêmes satisfactions, n'en tiennent pas les mêmes discours, n'en aient pas les mêmes représentations. Dans le handball, il est toutefois admis que les femmes tiennent des discours proches de ceux des hommes au sens des représentations guerrières de ce sport qui est un sport de contact voir de combat parfois. Ces différents éléments participent des constructions sociales des individus, de la fabrication de l'ordre du genre dans le handball, de la production, perpétuation, renforcement ou atténuation des différences et inégalités entre les sexes.

2.4 Problématisation : Le handball comme prisme sensible de l'analyse des rapports entre hommes et femmes dans le sport

« Étudier pour rendre compte, expliquer et comprendre l'organisation des pratiques et les processus en jeu dans leur fonctionnement » (Bru, 2002).

Le sport féminin est une thématique centrale des politiques publiques qui se focalisent sur l'égalité entre les sexes, la santé et les questions d'intégration sociale. Le monde sportif, historiquement masculin s'ouvre aux femmes (Mennesson, Forté, 2018). Alors que certaines disciplines telles que la gymnastique ou le basket-ball ont été précocement investies par les femmes (Chavinier, 2008; Froissart, 2014), d'autres (cyclisme, football, boxe, rugby) sont le lieu de fortes résistances (Prudhomme-Poncet, 2003; Terret, 2003; Mennesson, 2005). L'espace sportif, a incontestablement accueilli les femmes de façon différentielle et se doit d'être investigué

pour appréhender les conditions d'intégration des femmes et celles qui marquent et définissent leurs positions à l'intérieur du champ sportif.

« Car si le champ sportif a indéniablement intégré les femmes, il a corrélativement engendré ses propres outils de contrôle pour perpétuer un modèle préservant le masculin dans sa position dominante. » (Saouter, 2015).

Notre étude interroge la portée réelle de la féminisation du handball. La recherche s'organise autour de deux objectifs. Le premier est descriptif et analytique. Nous dressons un état des lieux, concernant le nombre de femmes et d'hommes dans le handball, et nous analysons ainsi les positions qu'ils et elles occupent dans la structure. Nous mettons ainsi en discussion les vécus, pratiques et représentations d'acteurs et actrices du handball avec les positions occupées par chacun des sexes dans un contexte de féminisation du handball. Le deuxième objectif de la thèse est celui de l'exploration des effets de la féminisation supposée du handball. Nous partons du postulat que le mouvement de féminisation du handball ne peut être sans effet sur la culture handballistique, les pratiques, représentations, phénomènes de transmission, d'éducation, les positions occupées par les femmes et les hommes dans le handball. Dans cette perspective nous explorerons les manifestations concrètes de la féminisation du handball au plus proche de ses acteurs et actrices.

L'articulation de ces deux approches permet d'investiguer la thèse que nous défendons : la féminisation du handball, généralement présentée politiquement et institutionnellement comme relevant de l'augmentation du nombre de pratiquantes, masque en réalité une forte résistance du système et des acteurs à l'égard de la construction de l'égalité réelle des femmes et des hommes dans le handball. Ces résistances qu'il est possible d'objectiver au prisme des positions des hommes et des femmes dans la structure, des plafonds de verre, ou bien des représentations et des stéréotypes de genre qui naturalisent les classements, les hiérarchies, construisent les forces et faiblesses des acteurs et des actrices, s'ancrent, sans s'y réduire, dans les strates d'éducation (familiales, sociales, professionnelles, sportives) et demandent à être analysées au prisme de relations sensibles et centrales comme l'entraînement et la relation entraîneur-entraînée. Nous postulons que seule une approche fine des situations éducatives peut permettre une remédiation en profondeur de ces blocages et permettre de déverrouiller durablement le processus de la féminisation dans la transformation de l'espace handballistique atteignant à « l'égalisation » femmes/hommes. Un observatoire des bonnes pratiques de la féminisation du handball est proposé

pour renforcer à plus long terme nos analyses et optimiser de potentielles transformations de la structure et des mentalités.

2.4.1 La structuration du handball au prisme de sa féminisation

Comptabiliser les hommes et les femmes dans un espace, permet certes de savoir où ils et elles sont et combien ils et elles sont. Mais cette procédure ne suffit guère car elle contribue par contrecoups à lisser et homogénéiser les comportements et à effacer les variabilités individuelles des trajectoires, des prises de fonctions, carrières, « manières » d'occuper les postes. Or, la dynamique de féminisation renvoie davantage à l'idée d'une transformation de l'espace en faveur d'une amélioration des conditions des femmes. Lorsque nous lisons « féminisation du sport » nous entendons « le sport des femmes » et donc par contraste « pas le sport des hommes ». Nous relevons donc ici un paradoxe dans le double mouvement qui consiste d'une part à attirer les femmes dans le handball dans une volonté d'égalité entre les sexes, tout en les maintenant captive d'une féminité consentie inscrite dans les limites de stéréotypes de genre. Cette considération sexuée des pratiques handballistiques peut sembler nécessaire à la reconnaissance des femmes dans le handball mais elle doit être interrogée tout au long de notre travail comme étant potentiellement un élément de transformation ou au contraire de fixation des femmes dans des stéréotypes, donc de stagnation de la féminisation du handball. Nous verrons que ce qui est formulé politiquement et institutionnellement sous l'expression « politique de féminisation » est questionnable sous l'angle de sa dimension égalitariste, entendu ici comme participant à l'égalité entre hommes et femmes.

La présence des femmes dans un espace masculin implique sa transformation en espace mixte. La mixité peut ainsi être définie comme la « coexistence d'individus, membres de groupes sociaux différents, au sein d'un même espace social ou institutionnel. » (Zaidman, 2007). Le handball est un sport mixte car partagé par les deux sexes, que l'on peut repérer bien entendu dans la pratique mais également dans des fonctions dirigeantes des clubs (présidence, trésorerie, secrétariat général) et des fonctions salariées ou bénévoles annexes (responsable événementiel et communication, responsable « buvette », responsable matériel, etc.). Le premier impact de l'arrivée des femmes dans le handball est donc structurel. Mais il ne peut être considéré comme dynamique qu'à la condition de devenir porteur de transformations de l'espace. Il devient alors nécessaire d'étudier les effets de l'arrivée des femmes, qu'il s'agisse d'étudier les pratiques et les contenus (savoirs, techniques, etc.) diffusés les relations entre femmes et hommes et, in fine,

l'inscription de ces éléments dans la construction des rapports sociaux dans l'ordre du genre. La mixité comme rapport à un espace partagé est une idée normative qui invite à se positionner pour ou contre (Zaidman, 2007). Il n'est pas question ici de considérer cette question sous cet angle. Nous interrogeons cependant les évolutions structurelles du handball notamment sous l'angle quantitatif et leurs impacts sur les conditions de l'égalité entre femmes et hommes.

Le handball est un sport atypique à plusieurs niveaux. C'est un sport d'affrontement sur un terrain dans lequel les règles du jeu encadrent et favorisent les contacts physiques. La distance de garde entre les adversaires est très faible voire inexistante à l'exception des gardien.ne.s de but. Cette première caractéristique, ajoutée à un classement comme « sport à risque » au même titre que la boxe ou le rugby, devrait tendre à catégoriser l'activité comme sport plutôt masculin. Le handball est pourtant très largement pratiqué par des femmes. Son taux de féminisation est important en comparaison de sports qui auraient des caractéristiques similaires. Il semble donc pertinent de prendre en compte un sport ayant à la fois des règles du jeu qui s'inscrivent dans une représentation plutôt masculine du sport, et contradictoirement, un taux de féminisation important. Au regard des chiffres le handball est visiblement un sport plutôt bien équilibré. Notre étude voudrait dépasser empiriquement ce premier constat qui correspond aux politiques de féminisation par l'augmentation des pratiquantes pour entrer dans la compréhension des mécanismes qui gouvernent plus en profondeur les effets de domination. Il s'agit d'éclairer empiriquement les fonctionnements et dysfonctionnements d'un espace social en évolution, notamment sous l'impulsion du plan de féminisation, celle-ci devant être considérée comme un processus dont il faut distinguer les modalités, la logique et les effets sur/dans le milieu où il est engagé.

2.4.2 Étude de la face cachée de la féminisation du handball par ses actrices et acteurs

Afin d'investiguer la face cachée de la féminisation du sport nous proposons d'étudier les manifestations concrètes de ces mécanismes dans les pratiques, les discours, les représentations, les usages des acteurs et actrices du handball. L'intérêt principal de notre thèse réside dans le fait de travailler sur les conséquences de ce que l'on appelle « la féminisation ». Nous interrogeons les conditions de la féminisation dans le handball - le terme de condition est utilisé au sens de « structuration de l'espace ». Cela passe, nous l'avons dit, par l'objectivation des positions occupées par les femmes dans les clubs de handball de la Nouvelle-Aquitaine. Les conditions de la féminisation sont aussi envisagées dans une perspective plus proche des individus en s'intéressant aux modes de subjectivation (discours, représentations) des acteurs et actrices du

handball. La compréhension des mécanismes sociaux à l'œuvre dans le handball, ne peut, à notre sens, s'appréhender sans l'apport des vécus et pratiques des acteurs et actrices de l'espace. Le contexte sociétal, politique et culturel, le contexte institutionnel et associatif des clubs sont également des conditions de la féminisation. Les femmes n'arrivent pas « n'importe où » dans n'importe quelles « conditions ». Enfin, nous questionnons les limites des données quantitatives (nombre de licenciées) en tant qu'indicateurs d'avancées ou de réussites au regard de l'analyse qualitative de notre corpus (positions, discours, représentations) et des impacts de ces éléments sur la construction des rapports sociaux de sexe. L'ensemble permet *in fine* de reposer la question de l'égalité réelle des hommes et des femmes dans le handball.

Finalement notre hypothèse est qu'encourager (politiquement) la présence des femmes dans le handball, et faire de cette mesure quantitative l'indice d'une réussite, a pour conséquence de passer à côté des vrais problèmes. Cette conception catégorisante, unitaire, revient à minorer ou nier les effets des rapports de pouvoir de l'ordre du genre au sein de l'espace handballistique. Encourager les développements du handball féminin consiste, selon nous, au contraire, à prendre en compte ces différences, à reconsidérer dans leurs rapports de pouvoir le handball masculin (qui représente actuellement le handball référentiel au titre de l'universel masculin) et le handball féminin et, *in fine*, à encourager le handball féminin reconnu à part entière, comme pratique spécifique, et donc comme pratique différente du handball masculin disposant de droits et de reconnaissance et de bénéfices symboliques et économiques équivalents. Notre thèse, finalement, se propose d'étudier la face cachée de la féminisation du handball à travers ses acteurs et actrices par l'utilisation d'une méthodologie d'analyse articulant méthodes quantitatives et qualitatives.

CHAPITRE 3 - MÉTHODOLOGIE ET TERRAIN D'ENQUÊTE

« Comme Blumer, je pense que le processus fondamental de l'étude de la sociéténous commençons par des représentations et nous finissons sur des représentations- est la production et le perfectionnement d'une représentation de l'objet que nous étudions. Nous apprenons quelques petite choses (ou parfois beaucoup plus) sur un sujet qui nous intéresse. À partir de ces petites choses, nous construisons (ou imaginons) une histoire assez complète du phénomène. » (Becker, 2002).

La première remarque, d'ordre général, consiste à délimiter ce que nous entendons prendre en compte dans la compréhension de notre objet d'étude. Or sans prétendre à l'exhaustivité illusoire du recueil de données, nous entendons adopter une posture d'ouverture à l'égard des types de données recevables : paroles, gestes, archives, documentation, données chiffrées, statistiques, discours, etc. Dans le même temps, nous précisons que cette posture « ouverte » aux apports directs du terrain nous a permis d'enrichir et de modifier en temps réel nos questionnements initiaux pour affiner notre réflexion.

La deuxième remarque est celle de l'inscription de notre recherche dans le temps. La notion de temps est présente à bien des niveaux lorsqu'il s'agit de recherche, nous ne parlons pas ici du « temps de la recherche » mais de la prise en compte de la temporalité et de l'historicité, même à très court terme, des situations étudiées. Cette considération est fondamentale car elle marque la dimension dynamique de notre travail et oblige à tenir compte de l'évolution rapide de l'actualité institutionnelle, politique et des contextes ne serait-ce par exemple que celui de la pandémie qui est venu surprendre à la fois notre enquête et transformer les conditions de la pratique.

La troisième remarque qui complète la précédente est celle de la prise en compte, bien que partielle, de l'inscription de notre objet d'étude dans un cadre dynamique plus large. Nous prenons en compte certaines évolutions sociétales, mouvements sociaux, dynamiques politiques, évolutions culturelles. Le cas précis de la féminisation du handball ne saurait être coupé des réalités extérieures. Nous considérons les focales que nous choisissons comme insécables d'un ensemble plus vaste et admettons que ces focales n'ont *a contrario* aucune prétention à rendre irréductible la réalité.

Enfin, la dernière remarque consiste à préciser que notre thèse a pour vocation de détecter de nouveaux éléments de compréhension concernant la féminisation d'un espace précis, celui du handball, ses conditions et conséquences. Notre travail ne produit pas de généralisation, il permet de faire le lien, le parallèle, avec de nombreux travaux dans et hors du milieu sportif. Pour ce faire

nous mobilisons des éléments structurels, de processus, de rapports sociaux, pour enrichir notre étude de cas et nourrir des questionnements précis et généraux sur la notion même de féminisation. Ce travail n'est pas généralisable mais sera de toute évidence transposable. Ajoutons que la plusvalue de cette étude, son utilité sociale, est d'ouvrir une réflexion sur la réalité des conditions de l'égalité entre femmes et hommes, dont nous espérons qu'elle puisse être utile, que notre travail pourra proposer des pistes pour faire concrètement progresser cette problématique sociale. Nous inscrivons donc cette thèse dans une recherche qui veut trouver des applications utiles, évitant ce que B. Latour appelle le RANA, la recherche appliquée non appliquée.

3.1 Recherche-action ou recherche applicable?

Ce travail de thèse ne se propose pas d'étudier un champ de pratiques culturelles pour en investiguer les enjeux sociaux sans proposer en retour de perspectives concrètes. Il s'agit d'éclairer, sans visée prescriptive, les pratiques des acteurs et actrices (joueurs et joueuses, entraîneurs, cadres, etc.) qui sont sur le terrain. Le sport est un champ en mutation, de nombreuses initiatives locales et nationales ainsi que des plans lancés par le ministère des Sports ont pour but de développer le sport en France, son accessibilité à différents publics, ses modes de pratiques, ainsi que des campagnes de prévention contre le racisme, le sexisme, les violences, etc. Dans cette dynamique, il semble indispensable d'associer la recherche fondamentale à ces différentes initiatives pour mieux comprendre les enjeux, et les réalités mouvantes que les acteurs traversent, les impacts structurels de telles mutations et les effets des injonctions nouvelles sur le système luimême. Notre recherche, loin de se limiter aux aspects scientifiques fondamentaux ambitionne de construire des connaissances destinées à permettre une meilleure compréhension des situations sociales et à terme d'apporter un éclairage nouveau, dont les différentes instances et individus pourraient se saisir.

3.1.1 La recherche-action

« [...] connaître et reconnaître la diversité des formes de savoirs, s'appuyer sur des espaces d'échanges de pratiques et ancrer les réflexions dans les territoires constituent des enjeux forts pour la société dans les années à venir. ». (Porte, 2018) ²⁵.

²⁵ Il fait référence au numéro 51-52 de la revue Cahiers de l'action dont la citation est tirée de l'Avant-propos.

La recherche-action est un mode de recherche qui mêle expérimentations sociales et enjeux sociétaux (Bazin, 2018). La mise en place d'un laboratoire social émane d'une volonté partagée de mise en situation collective autour d'une pratique, d'un enjeu ou d'une lutte. C'est un espace instituant, qui fait ses propres règles, sans entraver la liberté des acteurs dans l'espace qu'ils occupent. Notre thèse ne s'inscrit pas dans ce courant de recherche. Nous n'avons pas mis en place de laboratoire social, d'expérimentation spécifique. L'espace de rencontre entre les agents et les chercheurs n'existe pas ou peu. Lorsqu'il existe c'est à l'occasion d'une commande précise de la Fédération Française de Handball ou du ministère des Sports. Mais notre thèse ambitionne de forger les outils de mise en place d'espaces de rencontres, de dialogues, d'expérimentations dans le but de transformer, à travers le handball, l'éducation qui est faite par et pour le handball. Ainsi, cette thèse n'a pas été réalisée dans la perspective de mettre en place et d'étudier l'effet des plans de développement du sport, de féminisation, mais bien de comprendre finement la situation actuelle du handball en matière de féminisation (structure du pouvoir, stéréotypes, discours, représentations, positions, transmission, éducation, etc.) et de proposer des pistes pour mesurer les transformations voire impulser des changements décisifs dans ces domaines. Il s'agit dès lors de réaliser une première photographie du handball en Nouvelle-Aquitaine, une photographie à deux focales. La première serait la focale grand angle, elle est utilisée en photographie pour capter les architectures et paysages. La seconde serait la focale à portrait. La première nous montre une situation globale, en chiffres, en effectifs, en répartition sur un territoire. La seconde nous permet de faire le portrait de personnes dans le détail, dans le récit de ce qu'ils vivent, de leurs parcours, de leurs représentations. Ces deux focales, en documentant finement des pans de la réalité sociale au cœur du handball, ouvrent sur une visibilité qui nous permettra de créer un espace de rencontre entre les acteurs et actrices, de comprendre ce qui est actuellement fait pour le développement du sport et ce qui pourrait être fait.

3.1.2 Recherche applicable

Notre travail de thèse ambitionne d'articuler recherche fondamentale (construction des connaissances) et recherche appliquée (ouverture concrète sur des domaines d'application pratiques dans la société). Nous avons entrepris ce travail dans une visée de compréhension d'un espace, notre entrée dans cette recherche s'est faite par un nœud, un élément de réflexion particulier. Le constat initial de la place des femmes dans le handball donne à voir deux vitesses de féminisation dans le même espace.

Nous avons réalisé l'étude des conditions et effets de la féminisation du handball sur la structure et sur ses acteurs et actrices en nous tenant relativement éloigné des porteurs de projet, responsables de formation, instances dirigeantes du handball, etc. La première raison à cela réside en la volonté d'étudier les licencié.e.s des clubs amateurs, population cible d'une partie des mesures du plan de féminisation du handball. Plutôt que de considérer les licencié.e.s comme une masse générique nous les considérons comme des individus genrés, aux vécus et pratiques spécifiques. La seconde raison est celle de l'indépendance du chercheur. L'absence d'affiliation personnelle aux clubs et instances nous a permis de réaliser notre étude en toute indépendance, dans toutes les directions que nous considérions importantes. Les quelques mois de discussion avec une porteuse du plan de féminisation du handball nous ont montré les limites de ce dispositif. Des moyens étaient donnés à la filière féminine de haut niveau. Des porteurs et porteuses de projet, convaincu.e.s par avance que le plan de féminisation du handball, pensé comme générique, produirait des effets bénéfiques, et que ses avancées se traduiraient quantitativement en nombre de licences. La féminisation « réussie » était donc pensée génériquement et numériquement, et cette politique du chiffre devait mécaniquement produire de la réussite, produire de l'égalité entre hommes et femmes.

Notre travail, articulant le quantitatif et le qualitatif, documentant la structure et la dynamique de la structure, le système du handball et les trajectoires des actrices et acteurs, leurs rapports et leurs relations, est pensé pour offrir des éléments nouveaux de réflexion et de compréhension de la féminisation du sport. Il pourra offrir aux clubs, comités, ligues et fédérations des connaissances et trouver des domaines d'applications dans le monde sportif.

3.2 Méthodologie d'analyse hybride

Pour étudier une portion de l'espace social, le handball, il nous fallait conjointement une photographie grand angle de la distribution sexuée des acteurs et une focale micro centrée sur les individus. La focale courte portée, loin de figer le réel comme pourrait le laisser entendre l'utilisation de termes photographiques, nous permet d'affiner et de dynamiser le constat statique dressé dans le cadre de la récolte et de l'analyse des données quantitatives macroscopiques. Nous appréhendons le monde social et les rapports sociaux de sexe comme dynamiques, en mouvement constant et néanmoins non linéaires, et il n'est en ce sens pas question d'enfermer les individus dans les discours qu'ils tiennent ou dans les observations que nous avons réalisées. L'étude de la féminisation du handball ne vise pas à la détermination de lois qui seraient des généralités

abstraites, ne vise pas à la narration événementielle mais bien à l'articulation entre les deux. L'enjeu principal est la reconstitution du lien entre les phénomènes observés et leurs causes et conséquences probables ou observables.

3.2.1 Méthode qui mêle quantitatif et qualitatif

« Chaque circonstance demande ses propres techniques, adaptées aux contingences du cas. Il n'y a pas de méthode qui soit universelle, qui convienne à tout et à tout le monde. » (Becker, 2009).

L'investigation de notre objet de recherche a été faite grâce à l'apport de trois outils méthodologiques, chacun mobilisé pour recueillir des données spécifiques, chacun pensé dans son imbrication avec les autres en fonctions de ses apports et limites. Notre étude quantitative permet de prendre la photographie du handball en Nouvelle-Aquitaine et d'en faire une lecture plus dynamique en analysant les corrélations entre les différentes variables. Les corrélations reposent sur des mécanismes causaux implicites que nous interprétons et analysons à l'aune des apports théoriques et données qualitatives recueillies. L'utilisation de la méthode qualitative (observations, entretiens, travail sur les modes de subjectivation) permet de nuancer les constats dressés par la méthode quantitative. La description en chiffre de la situation du handball permet de dresser un premier constat, nous montre où sont les acteurs dans l'espace. Les méthodes qualitatives que sont l'observation et l'entretien nous permettent de réinsérer une part de l'aléa des parcours des individus, d'approcher le réel tel qu'il est appréhendé par les acteurs, tout du moins tel qu'ils nous le racontent ou tel que nous l'avons observé. Mêler les deux types de méthodes nous permet à la fois de nuancer et d'illustrer le bilan par effectifs. Compter les femmes et les hommes dans un champ ne nous permet pas de comprendre ce qu'ils font, quelles sont leurs représentations, aspirations, l'impact qu'ils peuvent avoir sur le champ lui-même ou sur les individus qui le composent, quelle est la dynamique qui les anime, les relations qui se jouent. De la même façon, nous entretenir avec quelques acteurs ne nous permettait pas d'appréhender le contexte global dans lequel ils se trouvent et donc nous aurait fait perdre un niveau de compréhension nécessaire. Nous ne prétendons pas, par notre méthode, avoir pu cerner le réel. Il nous apparaît que l'utilisation croisée des méthodes qualitatives et quantitatives présente un intérêt dans le cadre de cette étude pour s'approcher au plus près du système et des individus qui le composent et des relations entretenues par les individus avec et dans le système tout autant que les rapports sociaux à l'œuvre dans l'espace.

3.2.2 Traces, sources, archives

Une partie de notre travail repose sur le recueil et l'analyse de traces, c'est-à-dire d'archives et de ressources documentaires (Cf. Annexe 3.). Les textes de lois, les documents produits par des instances publiques comme le ministère des sports, la FEP (fédération des entraîneurs professionnels), la LFH et LFH, la FFHB, la ligue de handball de Nouvelle-Aquitaine constituent des traces exploitables, indispensables à la construction des connaissances. Elles permettent notamment de croiser des informations factuelles avec le discours des acteurs et des actrices du handball et représentent donc un support indispensable au travail d'objectivation des témoignages et à l'analyse des représentations. A contrario, la mise en perspective des témoignages et récits de vie ou des observations, avec la parole politique, normative, avec les discours institutionnels ou les données chiffrées que recèlent les archives, permet de mesurer les écarts entre ce qui est dit et ce qui se fait, entre ce qui est défini comme horizon, décliné en objectifs, traduit en indicateurs, et la réalité du terrain. Nous avons ainsi récolté différentes sortes de traces sous la forme de documents officiels, affiches, textes institutionnels et réglementaires, qui concernent notamment le plan de féminisation du sport et du handball, des procès-verbaux d'assemblées générales de la FFHB, de la ligue de Nouvelle-Aquitaine de handball, de la LFH et de la LNH, ainsi que différents médias-guide, ou traces de programmes, d'actions s'inscrivant dans le plan de féminisation du sport. D'un point de vue strictement méthodologique, nous avons suivi et mis en pratique les préceptes de la méthode historique, c'est-à-dire de la critique externe (travail sur l'authenticité du document) et critique interne (travail sur la fiabilité du contenu et sur la sincérité du document), afin de fonder notre approche documentaire sur la rigueur que suppose tout travail scientifique. Nous avons également effectué une veille concernant la presse sportive, les règlements, les guides de formation, les images publiées concernant le handball féminin. Notre travail d'archives a permis de constituer des sources au sens de M. De Certeau qui considère la centralité de l'opération scientifique inscrite dans le passage du document brut (carton d'archive) au document institué en archive (tri, séries, analyses) dans le sens d'un questionnement ou d'un projet scientifique (De Certeau, 1975). Une mention particulière doit être faite à propos du travail sur les images. Le recueil des affiches des compétitions féminines en particulier a permis de réaliser un précieux travail de décodage des représentations genrées qui s'inscrivent dans la réalisation de visuels. Cette iconographie, sériée, analysée, permet d'accéder aux imaginaires de celles et ceux qui produisent ces supports autant qu'elle permet d'accéder aux imaginaires de celles et ceux qui en sont les destinataires (contenu, agencement des informations visuelles, iconiques,

thématiques, charte graphique, etc.). Comme le montre L. Gervereau, une image est toujours le produit d'un temps et des représentations d'une époque. Croisé avec l'analyse des choix d'emplacement des affiches (plus ou moins visibles, une surface plus ou moins importantes), dans les salles de sport notamment (observation, carnet ethnographique), ce travail de décodage permet d'étudier les messages produits, leur impact et les stratégies conscientes ou inconscientes qui définissent des formes de configurations stéréotypées genrées, tant au regard du contenu que de la manière de communiquer avec le public à propos de ce contenu. Car « L'image existe (...) seulement en situation. Elle n'est pas intemporelle, mais produit d'une interaction » (Gervereau, 2003).

D'une manière générale, ce travail sur les archives permet d'accéder à des connaissances concernant le contexte politique et sociétal de la féminisation du sport. Nous présenterons (dans le volume annexe) une sélection des documents collectés et visiblement mobilisés dans notre thèse. L'ensemble des traces collectées nous a également permis de comprendre plus finement les grandes orientations du plan de féminisation du sport et du handball puisque nous avons croisé les intentions politiques et les injonctions institutionnelles (plan de féminisation en tant que dispositif politique) avec les effets produits par ces recommandations sur le terrain. L'actualité de la question du sport féminin fait de ce travail de collecte de traces un travail de veille quotidienne, qui ne prétend aucunement à l'exhaustivité du recueil ou de l'analyse, mais doit être reconduit en permanence.

3.2.3 Base de données de la Nouvelle-Aquitaine : une image préliminaire du handball

Initialement, la récolte de données d'effectifs des clubs de handball en Nouvelle-Aquitaine a consisté en la compilation brute des effectifs de tous les postes constituants les clubs de handball. Nous avons ainsi pu récolter et assembler des données concernant 267 clubs relatives au nombre de dirigeants, de joueur.se.s dans les différentes catégories de jeu, d'arbitres, etc. Lors de la constitution de cette base au démarrage de notre thèse, nous avons été démarché par les responsables du plan de féminisation du handball de la ligue de Nouvelle-Aquitaine, ligue regroupant les comités de Charente, Charente Maritime, Corrèze, Creuse, Dordogne, Gironde, Lande, Lot et Garonne, Pyrénées Atlantique, Deux Sèvres, Vienne et Haute Vienne. Ce début de partenariat qui nous permettait « méthodologiquement » de construire nos réseaux et de nous faire connaître, a considérablement accéléré notre recueil de données, d'effectifs, bien que le projet ait

tourné court en raison de litiges entre la porteuse de projet et la ligue. Durant les quelques mois de ce rapprochement nous avions un accès à tous les documents en leur possession. La base de données ainsi constitué fut réactualisée à la fin de notre thèse et l'ensemble des analyses statistiques ont été ré effectués sur la dernière version de notre compilation. En 2020, la ligue de Nouvelle-Aquitaine de handball a publié lors d'une assemblée de son comité directeur une compilation des effectifs de tous les clubs de la ligue (Cf. Annexe 3.1), compilation que nous avons pu extraire et qui a nécessité un tri, remodelage et codage afin d'en extraire ce que nous avons construit comme les variables les plus pertinentes (Cf. Annexe 2.2) pour donner à voir la féminisation du handball à travers les positions occupées par les femmes (Cf. Annexe 2.1). Cette base a été le premier élément d'observation du handball en Nouvelle-Aquitaine.

La féminisation sous-entend la présence des femmes indépendamment des hommes. Nous avons construit l'analyse de notre base de données en travaillant par coefficient. Nous avons ainsi lissé les écarts dans les contributions aux liens entre variables qui auraient pu être liés aux tailles des clubs analysés. Nous avons ensuite procédé au codage en classe optimale (COP) sur les coefficients des variables. De cette manière nous considérons chaque club comme un « individu » qui comptera statistiquement « autant » qu'un autre. Ce codage nous permet de manipuler nos données comme des données qualitatives et non quantitatives lors de nos tests statistiques. Nous avons par ailleurs construit une variable concernant la « taille » du club se rapportant à la population générale du club (VarTG) afin de pouvoir conserver des éléments comparatifs quant à la taille des clubs. Notre base de données a été construite pour être centré sur la place des femmes dans le handball. Pour cela nous avons rapporté, pour chacune des variables sélectionnées, les effectifs de femmes présentes aux effectifs totaux. Nous avons donc des données concernant la proportion de femmes en relation avec la proportion d'hommes présents pour chacune des catégories de licences joueur.se. s.

Tableau 1: Présentation des variables d'analyse de la base d'effectifs des licencié.e.s de la FFHB en Nouvelle-Aquitaine

Code	Variable	Modalités	
Sexe des fonctions dirigeantes			
	Sexe présidence	1 : Homme 2 : Femme	
PR		NR	

SECR	Sexe secrétariat général	1 : Homme 2 : Femme NR
TRES	Sexe trésorerie	1 : Homme 2 : Femme NR
	Effectifs de femmes	
ENFF	Joueuses de moins de 12 ans	1 : Peu 2 : Moyen 3 : Beaucoup NR
ADOF	Joueuses entre 12 ans et 16ans	1 : Peu 2 : Moyen 3 : Beaucoup NR
SF	Joueuses de 16 ans et plus	1 : Très peu 2 : Peu 3 : Moyen 4 : Beaucoup NR
DIRF	Femmes détenant une licence dirigeante	1 : Très peu 2 : Peu 3 : Moyen 4 : Beaucoup NR
LICCOMPF	Femmes détenant une licence compétitive	1 : Peu 2 : Moyen 3 : Beaucoup NR
LICNCOMPF	Femmes détenant une licence non compétitive	1 : Peu 2 : Moyen 3 : Beaucoup NR
FT	Effectif total de femmes	1 : Très peu 2 : Peu 3 : Moyen 4 : Beaucoup NR
	Caractéristiques générales du club	
СОМ	Comité d'appartenance du club	1 : Charente 2 : Charente Maritime 3 : Corrèze 4 : Creuse 5 : Dordogne 6 : Gironde 7 : Landes 8 : Lot et Garonne 9 : Pyrénées Atlantiques 10 : Deux Sèvres 11 : Vienne 12 : Haute Vienne

TG Total général des effectifs du club (Hommes et femmes)	1 : Très petit 2 : Petit 3 : Moyen 4 : Gros
---	--

Notre échantillon est composé de 267 clubs appartenant aux 12 comités constituants la ligue de handball de Nouvelle-Aquitaine, il comprend l'intégralité de la population concernée. Notre base de données codée à fait l'objet de trois types de tests statistiques : analyse factorielle en correspondance (AFC), analyse des correspondances multiples (ACM) et analyse par classification ascendante hiérarchique (CAH). Nous en détaillerons les résultats dans la Partie 2.

3.2.4 Positionnement de la chercheuse handballeuse

« Et il ne s'agit pas de considérer des obstacles externes, comme la complexité et la fugacité des phénomènes, ni d'incriminer la faiblesse des sens et de l'esprit humain : c'est dans l'acte même de connaître, intimement, qu'apparaissent, par une sorte de nécessité fonctionnelle, des lenteurs et des troubles. C'est là que nous décèlerons des causes d'inertie que nous appellerons des obstacles épistémologiques. La connaissance du réel est une lumière qui projette toujours quelque part des ombres. » (Bachelard, 1934).

Dans la lignée de N. Elias nous postulons que la recherche résulte de la conjonction de la curiosité intellectuelle du chercheur et de ses intérêts. Nous avons donc mené une réflexion permanente concernant ce que *nous* mettions de *nous* dans notre recherche. L'idée princeps, audelà d'une illusoire neutralité axiologique (Weber, 2003), consistait à réfléchir aux principes permettant de construire une juste distance heuristique, bâtir et maintenir un équilibre difficile, délicat, entre proximité du terrain, connaissance de l'espace vécu, et distance critique à l'objet, indispensable au chercheur qui ne saurait se laisser happer par sa propre connaissance des lieux, sa familiarité avec les acteurs. Nous avons cherché sinon à objectiver, du moins, *a minima*, à questionner notre subjectivité. Cette posture, qui consiste à dire « d'où le chercheur parle » et à réinterroger sans cesse la distance à l'objet, a constitué une préoccupation permanente. Ce travail a été mené tout au long de notre thèse et a nécessairement façonné notre méthodologie de recherche.

Étudier le handball, nous l'avons mentionné en introduction de ce travail, consiste à investiguer un terrain de recherche dans lequel nous avons d'abord été joueuse. Nous avons connu en quelque sorte le terrain « corps et âme » (Wacquant, 1989) avec nos coéquipières et amies, entraîneurs et supporters, avant de le pratiquer scientifiquement. Notre culture handballistique,

notre connaissance du terrain et des handballeuses et handballeurs a certainement été un avantage lors de la réalisation des entretiens et observations. Mais elle induit cependant divers obstacles et a nécessité divers ajustements de notre part. Notre posture de handballeuse et le fait que nous ayons réalisé auparavant plusieurs enquêtes et travaux de recherche a largement facilité la construction de réseaux destinés à alimenter et structurer le projet scientifique de la thèse. La prise de contact avec les clubs de la région de Nouvelle-Aquitaine s'en est trouvée facilitée. Cette posture a cependant imposé quelques limites, comme le fait de ne pas avoir recours à des sources trop proches afin de ne pas perturber les dispositifs ou le déroulement de nos enquêtes par des éléments inhérents aux affects ou ancrés dans le relationnel ou l'émotionnel.

Nous avons donc construit notre échantillon en évitant soigneusement d'inclure nos relations handballistiques proches (coéquipières, ami.e.s, entraîneurs, dirigeant.e.s). Cette précaution a été prise à deux titres. Tout d'abord, la réalisation de travaux précédents sur les femmes dans le handball nous a confronté à la difficulté d'interroger le « déjà connu ». La connaissance préalable faisant obstacle à une forme de naïveté nécessaire à l'étude de notre objet de recherche. Or, lorsqu'elles ou ils avaient connaissance de notre statut de handballeuse les actrices et acteurs du handball extérieurs à notre réseau ne souhaitaient pas ouvrir les portes de leurs clubs par crainte de l'espionnage²⁶. Ensuite nous devions prendre en compte « ce que les enquêté.e.s savent que nous savons ». Pour illustrer cette idée nous prenons l'exemple de notre entretien avec Julia. Julia n'est pas l'une de nos connaissances directes, nous nous étions déjà croisées sur les terrains sportifs, sans plus. Malgré cela, lors de notre entretien, lorsque Julia nous parle de ses expériences d'entraîneurs elle nous dit « tu connais la suite ». La suite nous en connaissions effectivement une partie, seulement nous souhaitions entendre son discours, son récit, ses explications et non ce que nous savions « déjà » de son parcours. Nous avons alors demandé à Julia de nous raconter la suite de son histoire. Cet exemple donne à voir le type de difficultés rencontrées. Il donne aussi à voir les précautions prises lors de la réalisation de notre étude. En tant qu'handballeuse, nous avons construit une socialisation sportive qui nous donne tous les codes de l'espace investigué. La contrepartie est la visible prise en considération de notre connaissance du terrain par nos enquêté.e.s dans les négociations d'entretiens ou pendant leurs réalisations. Les acteurs / actrices formulent plus facilement des réponses elliptiques, considérant que l'enquêteur connaît déjà la réponse à la question posée.

²⁶ Cela nous a été mentionné de nombreuses fois sans que nous puissions « faire nos preuves ».

Nous avons été également confrontée aux représentations de nos enquêté.e.s qui se sont intuitivement ou stratégiquement positionnés sur des logiques de connivence explicites, à partir d'une proximité implicite (nous appartenons au même monde, nous partageons les mêmes codes et cultures, nous sommes proches). Lors des négociations avec nos enquêté.e.s le tutoiement a majoritairement été demandé par nos enquêté.e.s (sauf deux) créant ainsi les conditions d'une intimité entre eux.elles et nous. D'autre part, *a contrario*, il fallait parvenir à contourner le trouble que pouvait susciter chez les enquêtés notre double identité / appartenance de joueuse-chercheure. L'un d'eux.elles nous a par exemple demandé (avant de débuter l'entretien) s'il.elle devait s'adresser à la chercheuse ou à la handballeuse. Ce type d'interaction donne à voir les ajustements potentiels de nos enquêté.e.s en fonction de ce qu'ils.elles perçoivent de nous et symétriquement permet de signaler la correction / adaptation que nous devions apporter à ce type de situation au risque de biaiser nos entretiens. Nous avons donc construit et adapté en permanence notre posture de chercheure, en identifiant les obstacles et en adoptant une posture « réflexive » susceptible de correspondre à la position critique du chercheur dont une partie du vécu est inscrite dans son objet de recherche.

Nous avons arrêté de jouer au handball pendant la réalisation de notre étude. La distanciation physique de l'espace étudié a certainement contribué à renouveler notre appétence et notre curiosité, nos regard et posture concernant notre objet d'étude. Notre condition de femme, notre position de femme même n'est pas neutre. Elle a certainement participé à mettre en confiance certaines de nos enquêté.e.s tout comme elle a contribué à limiter d'autres contributions. Surtout, l'étude de la féminisation du handball par une femme n'est pas anodine. Le regard porté n'est pas neutre, et même s'il se voulait neutre, notre ambition est ici de « construire la bonne distance à l'objet » et d'accorder à notre regard de femme, en toute confiance, et en toute maîtrise, une part importante dans les principes sensibles d'intelligibilité et d'outillage intellectuels qui sont ici mis en œuvre pour décrypter le fonctionnement d'espaces sociaux genrés. Il s'agit là d'un pari que nous avons engagé sur nous-même / avec nous même, dans cette approche réflexive, espérant un retour heuristique sur investissement méthodologique. Un homme aurait sans doute posé d'autres questions, porté d'autres regards, défini d'autres méthodes et priorités. Nous considérons, en pleine connaissance de cause, que l'étude de la féminisation du handball menée par une femme est aussi l'une des composantes essentielles de ce qu'est « être une femme dans le handball ».

3.3 Observations

La méthode de l'observation a été sélectionnée pour disséguer et analyser des entraînements de seniors filles (SF). La situation d'entraînement est une situation privilégiée d'interactions entre les entraîneurs et joueuses. Nous avons observé plusieurs dimensions, celle de la dynamique générale de l'entraînement, l'atmosphère qui se dégage de l'entraînement; la dimension « technique » de l'entraîneur, c'est à dire quelles sont ses pratiques, ce qu'il ou elle fait ; et la dimension interactionnelle, c'est à dire ce que l'entraîneur « dit » à ses joueuses, les contenus de ce qui est transmis, savoirs, techniques, habiletés, etc. Les dimensions techniques et interactionnelles sont ici dissociées pour rendre compte de nos différents points d'observations mais en réalité ce que fait l'entraîneur (dimension technique) impacte directement l'atmosphère générale de la séance ainsi que la manière et les motifs pour lesquels il interagit avec ses joueuses. À titre d'exemple, un entraînement à la veille d'un match important fera l'objet d'une grande concentration de l'entraîneur qui l'aura longuement préparé et qui attendra de la rigueur de son équipe, ce contexte jouera directement sur le déroulé de l'entraînement et sur la dynamique induite par l'entraîneur. Approcher la place des femmes dans le handball devait passer par l'observation d'entraînements de femmes dans le but de recueillir des données qualitatives sur la dimension éducative du handball.

« La reconnaissance éducative du sport est une des constantes les plus marquées non seulement des pouvoirs politiques nationaux mais aussi des grandes institutions européennes ou mondiales. » (Sarremejane, 2016).

Le sport est une discipline scolaire, libre ou fédérale. Dans le cadre du handball nous identifions comme situation éducative préférentielle celle de l'entraînement. L'entraînement est une situation dans laquelle sont véhiculés des règles du jeu, des règles morales, des techniques corporelles, des normes sociales, des savoirs, savoir-être et savoir-faire constituants globalement une « culture handballistique » qui se transmet et se diffuse, au sein des clubs, des ligues, des fédérations. L'entraînement en tant qu'espace est un endroit majeur de diffusion. C'est d'abord un espace de pratiques, l'endroit de l'enseignement des techniques corporelles nécessaires à la pratique du handball, c'est ensuite un espace de diffusion d'une culture dans lequel s'expriment les représentations des acteurs. L'entraîneur occupe en réalité deux fonctions principales : entraîner dans un objectif de performance et éduquer à la pratique du sport et à toutes les conditions qui sous-tendent la pratique. Ce travail d'observation, ainsi que plus largement tout notre travail

de thèse, a par ailleurs fait l'objet de notes très précises dans un carnet ethnographique, outil fondamental de la chercheuse en régime handballistique.

3.3.1 La constitution de l'échantillon

Trois équipes ont fait l'objet d'observations pour un total de cinq observations. Les autres clubs contactés ont refusé. Nous supposons que la méconnaissance du monde scientifique par le milieu du handball a été préjudiciable à la participation des clubs de Nouvelle-Aquitaine. Sur 200 clubs contactés par email, 50 clubs nous ont répondu, 10 étaient prêts à participer et seulement 4 clubs nous autorisaient à prendre des notes pendant les observations. Les principaux arguments des clubs étaient de l'ordre du « secret » de l'entraînement. Malgré de nombreuses tentatives d'explications de l'anonymat et du traitement qui serait fait des données récoltées, les clubs ont massivement pointé la sensibilité stratégique qui se jouait pour eux pendant les entraînements. La majorité de ces clubs sont des clubs amateurs. Il faut souligner aussi les négociations positives qui se sont finalement arrêtées pour des raisons de calendrier ou de situations problématiques internes. Nous notons également la faible quantité de clubs qui ont répondu à nos emails. Nous avons sollicité les clubs en quatre vagues. Certains d'entre eux ont été contactés par téléphone (40 clubs). La prise de contact par téléphone a été révélatrice de l'hétérogénéité organisationnelle des clubs. Certains clubs, les clubs professionnels possèdent des lignes directes, il est « facile » de les contacter même si le numéro de contact du club est celui du président ou de la présidente. Pour les clubs amateurs les numéros de contact sont également détenus par le président ou la présidente et il est assez difficile d'obtenir une conversation avec lui ou elle. Lorsque nous étions nous-même joueuse il était fréquent qu'une nouvelle joueuse se présente à un entraînement en nous signalant qu'elle n'était pas parvenue à joindre le club et qu'elle se déplaçait pour avoir des informations. Nous avons également parcouru les sites internet des clubs pour obtenir les 260 adresses email de contacts des clubs. Là encore, le paysage internet est varié. Certains clubs tiennent leurs sites à jour, ils sont de véritables vitrines, il y est facile de trouver les informations souhaitées. D'autres possèdent des sites internet obsolètes sans informations « utiles » car les emails ou numéro de téléphone de contacts ne sont plus valides. D'autres encore ne possèdent pas de site internet et communiquent via des pages Facebook ou Instagram. Difficile de naviguer dans un environnement communicationnel aussi diversifié.

Le dernier élément à prendre en compte est celui du temps de la recherche. Les clubs de handball respectent des calendriers stricts en lien avec les championnats dans lesquels ils possèdent des équipes. Les clubs sont difficilement joignables lors des vacances scolaires et après la fin des championnats qui intervient début juin. Certaines négociations en cours ont été avortées avec l'arrivée du Covid-19 et le confinement instauré en France. La crise sanitaire a coupé notre accès au terrain de recherche. Nous avons donc procédé à l'analyse des données précédemment recueillies sans possibilité d'étendre davantage nos observations et entretiens. Nos précédents travaux de recherche ont tissé des liens partenariaux avec quelques clubs de Gironde, ces contacts ont été bénéfiques dans la réalisation des observations et entretiens. Il a été par ailleurs extrêmement difficile d'en créer de nouveaux. Nous notons tout de même la méconnaissance des enjeux scientifiques par les acteurs du handball contactés, le manque de temps déclaré de ces acteurs pour répondre à des sollicitations extérieures quand bien-même nous nous adaptions entièrement à leurs créneaux et lieux, ce à quoi s'est ajoutée la « peur de l'espionnage » déclarée.

3.3.2 Structuration des observations

Les observations réalisées nous donnent des tendances, elles n'ont pas fait l'objet d'analyse statistique eut égard à leur faible quantité. En revanche il nous semble important de faire état des tendances qui s'en dégagent, nous présenterons des « styles de coaching » construits à partir de nos observations. Entraîner n'est pas un acte singulier, il est d'une grande variabilité, quand bien même deux entraîneurs transmettent les mêmes règles du jeu. La transmission des règles du jeu n'est qu'une des nombreuses composantes du rôle de l'entraîneur. Il transmet aussi, surtout, des façons de jouer avec les règles du jeu. Cette nuance est centrale pour appréhender les styles de coachings, les relations entraîneur-entrainées, la culture transmise.

La transmission des techniques corporelle est un support de transmission culturelle qui façonne les corps et les esprits des joueu.r.se.s. Nous étudions la place des femmes dans le handball et des effets de la féminisation du handball sur les pratiques par la réalisation d'observations d'entraînements dispensés par quatre hommes et une femme. Notre échantillon est constitué d'une paire d'entraîneurs hommes, une paire mixte et d'un entraîneur homme qui travaille avec un staff complet. Les observations ont été réalisées avec notre carnet et un stylo, assise dans les tribunes des salles d'entraînements ou sur les bancs en bord de terrain en fonction de l'acoustique de la salle. Environnement familier pour nous à la fois en tant que joueuse, entraîneur et chercheur (nous avons réalisé des observations pour nos travaux de master). Nous devions entendre le maximum des échanges des entraîneurs à destination des joueuses pour ce faire il ne fallait pas que nous soyons trop éloignées de « l'action ».

Les observations ont été construites pour se centrer sur les activités des entraîneurs. L'incorporation de la variable « sexe de l'entraîneur » a été réalisée dans un second temps, lors de l'analyse et du croisement des données. Cette idée peut se résumer comme suit : nous avons observé des pratiques d'entraîneurs et non des femmes et des hommes entraîneurs. Cette précision, qui pourrait sembler symbolique, nous a en réalité permis de noter des styles d'entraîneurs qui ne sont pas découpés en fonction du sexe de l'entraîneur. Nous détaillerons les styles et leurs constructions (Chapitre 8). La situation d'entraînement des SF a été observée comme étant l'une des composantes de la culture handballistique des joueuses de handball.

3.3.3 L'analyse des observations

Les observations nous ont permis d'appréhender les pratiques des entraîneurs sans passer par leurs discours sur leurs pratiques. D'une part, les observations ont été mises en regard avec les discours des entraîneurs. Notre étude s'intéressant aux manifestations concrètes de la féminisation du handball dans les discours, positions et pratiques, il semblait primordial d'observer et d'analyser des situations d'entraînements. D'autre part, les éléments d'observations réalisées ont participé à la construction de « styles » de coaching. Nous reviendrons et détaillerons nos analyses d'observations dans le chapitre 8.

3.4 Entretiens

« Quand on pose une question, on n'obtient qu'une réponse. » (Blanchet, Gotman, 1992).

La technique de l'entretien permet de saisir les représentations des enquêté.e.s concernant le handball et la place que les femmes y occupent en passant par leurs points de vues et le récit d'expériences vécues.

L'analyse statistique réalisée sur notre base de données des effectifs d'hommes et de femmes dans les clubs de Nouvelle-Aquitaine permet de mettre à jour des relations entre des variables, des liens, mais n'explique aucunement la nature de ces liens. L'interprétation des résultats statistiques se trouve ainsi imputé d'éléments explicatifs potentiels. Nos entretiens ont permis, lorsque cela était possible, d'introduire des relations entre les résultats statistiques et les discours produits par les enquêté.e.s. Recueillir et analyser le nombre de licences féminines ne dit rien de l'éducation handballistique reçue par les femmes, des représentations qu'elles en ont, de leurs vécus dans le handball. Ici la technique de l'entretien enrichit la compréhension des données,

a contribué à l'interprétation de notre base d'effectifs et a fait l'objet de deux méthodes d'analyse : l'une thématique et l'autre par entretien. Nous visons ainsi la connaissance d'un système pratique, c'est à dire le recueil des discours sur les pratiques, tout autant que le recueil des discours plus idéologiques concernant les conceptions des enquêtées en lien avec le système de pratiques.

3.4.1 Construction de l'échantillon

Les acteurs et actrices du handball licencié.e.s de clubs ont des statuts variés. Pour ce terrain nous avons souhaité nous entretenir avec des individus incarnant trois « fonctions » différentes, à savoir le poste d'entraîneur, le rôle de joueuse, le poste de dirigeant.e. Nous présentons les « portraits » de nos enquêté.e.s dans le volume annexe (Cf. Annexe 1.1). Nous avons considéré le statut comme un critère d'inclusion qui permettait une certaine hétérogénéité dans notre population. Le deuxième critère d'inclusion était celui du statut d'amateur ou de professionnel du handball car les associations sportives que sont les clubs peuvent avoir dans leurs licencié.e.s les deux profils. Nous souhaitions considérer ce statut d'amateur ou de professionnel pour confronter les représentations qu'ils et elles peuvent avoir du sport féminin en tant qu'acteurs et actrices de réalités sportives différentes qui possèdent des moyens humains, financiers, matériels différents. Le dernier critère d'inclusion était l'implication dans le handball féminin. Notre échantillon est composé d'entraîneurs d'équipes féminines, d'une femme dirigeante d'un club de haut niveau féminin et de joueuses. Nous prenons le parti de mettre notre focale sur la filière féminine du handball et de n'inclure dans notre échantillon que les acteurs et actrices directes du handball féminin sans nier pour autant l'impact des filières masculines. Nous avons également essentiellement constitué notre échantillon de femmes, dans la perspective de faire émerger leurs discours plutôt que les discours des hommes sur les femmes. Nous avons trois hommes entraîneurs dans notre échantillon, il nous semblait primordial de nous entretenir avec eux afin de ne pas exclure les hommes de notre travail. Ils sont entraîneurs d'équipes féminines évoluant à des niveaux différents et nous souhaitions recueillir leurs discours à propos de leurs pratiques.

L'usage de la technique de l'entretien se fait en considérant que la façon dont les acteurs et actrices du handball parlent du handball permet de décrire leurs pratiques et les représentations qu'ils en ont. Son usage se fait aussi dans la perspective d'identification des points de convergences ou de divergences qu'ils et elles peuvent avoir compte tenu de leurs fonctions, statuts, sexe, etc. Nous avons ainsi contacté des clubs ayants des filières féminines inscrites dans

différents niveaux de championnats en Nouvelle-Aquitaine et avons réalisé 12 entretiens dont 2 exploratoires qui nous ont permis de structurer nos entretiens.

Tableau 2: Présentation de notre échantillon selon nos critères d'inclusion

	Fonction(s)	Statut	
Vincent	Entraîneur	Bénévole	
Thierry	Entraîneur	Bénévole	
Mathieu	Entraîneur	Salarié	
Julia	Entraîneur	Bénévole	
Dominique	Dirigeante et entraîneur	Bénévole	
Lucie	Joueuse	Amateur ²⁷	
Marine	Joueuse	Professionnelle	
Charline	Joueuse et entraîneur	Amateur	
Sylvie	Dirigeante présidente	Bénévole	
Bernard	Responsable formation	Salarié	

3.4.2 Structuration des entretiens

Le guide d'entretiens a été construit autour de plusieurs thématiques émanant de la littérature portant sur le sport féminin et de critères définis préalablement comme pertinents pour conduire à la production de discours sur la féminisation du handball et sur leurs pratiques dans le handball.

Les thématiques suivantes ont été abordées avec les enquêté.e.s sans les contraindre dans un ordre spécifique préalablement déterminé :

- Présentation générale
- Parcours handballistique et sportif
- Accession au handball
- Les valeurs du handball
- La place des femmes dans le handball
- Être une femme dans le handball

-

²⁷ Avec dédommagements financiers.

• Rapport à l'entraîneur et/ou à sa fonction

Les entretiens ont duré une heure, pour les plus courts, et deux heures et trente minutes pour le plus long. L'écart important entre le plus court et le plus long s'explique par les différences de parcours des individus, par leurs contextes de réalisation, certains se sont déroulés entre deux réunions, cinq entretiens se sont déroulés par téléphone et sept²⁸ en présentiel. Ils se sont toujours déroulés dans les conditions décidées par les enquêté.e.s..

3.4.3 Méthode d'analyse des entretiens (analyse thématique et analyse par entretiens)

Nous avons construit notre échantillon, comme détaillé précédemment, dans le but de nous entretenir avec des individus d'abord par les places occupées et ensuite par leur sexe mais sans vocation à enfermer les individus dans des stéréotypes sexués. La déconstruction et compréhension des phénomènes sociaux passe par la dénaturalisation des rapports sociaux sexués et par la prise en compte d'abord de ce que l'individu fait et ensuite par la lecture de ce qu'il fait en fonction de son sexe. La lecture à priori de ce qu'il fait en considérant son sexe empêche toute « surprise » et nous enfermerait dans une position essentialiste. Becker parle de :

« Voir les gens comme des activités » : « La justification théorique de ce renversement de point de vue repose sur le fait que parler de types de gens présuppose, de manière non fondée empiriquement, que les gens agissent systématiquement comme l'exige le type auquel ils appartiennent, que ce type soit de nature psychologique ou sociale. » (Becker, 2002).

Nous avons utilisé la méthode d'analyse thématique, ce niveau d'étude du corpus « ignore ainsi la cohérence singulière de l'entretien, et cherche une cohérence thématique inter-entretiens » (Blanchet, Gotman, 1992). Nous avons sélectionné et mis en regard tous les extraits d'entretiens²⁹ en lien avec des thématiques afin de les analyser sous l'angle des convergences et divergences des discours des enquêté.e.s. La double lecture par entretien et par thématiques d'entretiens croisés nous permet de lire les positions des individus dans l'espace discursif du handball en relation avec leurs parcours individuels.

Les thèmes récurrents des entretiens qui ont fait l'objet d'une analyse sont les suivants :

• L'accès au milieu handballistique

²⁸ Deux des entretiens réalisés en présentiel sont des entretiens exploratoires qui n'apparaissent pas dans la distribution de notre échantillon.

²⁹ Les retranscriptions complètes des entretiens sont présentées dans le volume annexe (Cf. Annexe 1.2).

- La compétence
- Les places occupées par les femmes
- Être une femme dans le handball
- La violence dans le handball
- L'éducation par le handball
- Les valeurs du handball
- Les différences entre hommes et femmes dans la pratique du handball

Ces grands thèmes, présents dans les discours, ont été subdivisés et analysés. Les discours ont ensuite fait l'objet d'une mise en relation avec les analyses statistiques réalisées sur la base des effectifs de Nouvelle-Aquitaine.

CONCLUSION DE LA PARTIE 1

Cette première partie de thèse a permis de présenter deux constats. Le premier, est de situer la question centrale de notre thèse, la féminisation réelle et la féminisation cachée du handball, comme relevant d'une problématique historique de la « conquête ». Conquête et imposition progressive des femmes dans le sport. D'abord exclues, puis tolérées, acceptées enfin sollicitées, les femmes sont aujourd'hui présentes dans le sport. Mais à quelles conditions ? Sous quels régimes de reconnaissance ? Cette évolution semble produire de nouvelles normes et délimitations des rôles sociaux sexuées. La reconfiguration apparente de l'espace sportif en faveur des femmes semble révélatrice de leur émancipation et des possibilités nouvelles qui s'offrent à elles. Qu'en est-il réellement et comment objectiver cette progression ? Le second constat est celui de la persistance des inégalités entre les sexes, appréhendable notamment par la distribution sexuée des pratiques sportives malgré la visible et réelle ouverture du sport aux femmes.

C'est à l'aune de ces constats que la thèse s'intéresse au handball, sport collectif d'affrontement et de contact, dont le registre de pratiques semble se situer du côté du masculin mais qui est pourtant un sport féminisé (36% de licenciées) comparativement à d'autres sports partageant des caractéristiques communes. Ce taux de féminisation du handball donne l'image d'une pratique équilibrée, voire équitable entre les femmes et les hommes. Dans un contexte politique porteur d'un « plan de féminisation » du sport, nous interrogeons les effets et conséquences de la féminisation d'un sport en tant que processus de transformations des structures et des pratiques. La réalisation de notre étude a nécessité l'utilisation de plusieurs méthodes d'enquête. Nous avons d'abord effectué une photographie quantitative des positions occupées par les hommes et les femmes dans le handball en Nouvelle-Aquitaine. L'étude a ensuite été menée par la réalisation d'observations et d'entretiens visant à analyser les pratiques et discours de handballeurs et handballeuses en tant que marqueurs des effets et conséquences de la féminisation du handball.

PARTIE 2 – STRUCTURE ET POSITIONS : ÉTUDE DE LA FÉMINISATION DU HANDBALL AU PRISME DE SA STRUCTURATION

Cette deuxième partie repose sur l'analyse statistique réalisée sur les effectifs des 267 clubs de la région Nouvelle-Aquitaine. Cette analyse sert à produire une première lecture descriptive des positions occupées par les hommes et les femmes dans le handball. Pour ce faire nous nous appuyons également sur la description des sports pratiqués par les hommes et les femmes en France. Cela nous permet d'ancrer les positions occupées par les hommes et les femmes dans le handball dans un contexte sportif français plus large pris dans des logiques de distribution sexuée des pratiques sportives.

Les résultats de notre analyse concernant les positions occupées par les hommes et les femmes dans le handball sont issus d'un travail produit à l'articulation de trois méthodologies. Nous avons d'abord effectué une lecture « à plat » de nos données, étape nécessaire à la compréhension de la composition de l'espace. Nous avons ensuite effectué des analyses statistiques croisées entre nos variables afin de percevoir les liens existants entre elles. Nous avons finalement croisé cette objectivation des positions occupées par les hommes et les femmes avec les contenus des discours (modes de subjectivation) de nos enquêté.e.s.En particulier parce que ces modalités du discours permettent d'aborder, au-delà des formes de catégorisation sexuées des positions, ce qui relève de la construction des masculinités et des féminités.

Nous présenterons l'espace français des pratiques sportives pour y intégrer le handball en France et en Nouvelle-Aquitaine (Chapitre 4). Nous mettrons ensuite en discussion le tableau des positions occupées par les hommes et les femmes avec le sens que les discours de nos enquêté.e.s donnent à ces mêmes positions (Chapitre 5). Ces résultats seront ensuite prolongés par l'analyse statistique des effectifs des clubs de Nouvelle-Aquitaine (Chapitre 6).

CHAPITRE 4 - LA FÉMINISATION DIFFÉRENTIELLE DES SPORTS

Ce chapitre propose de dresser un panorama des pratiques sportives des hommes et des femmes en France. La féminisation du handball en Nouvelle-Aquitaine s'inscrit dans un contexte sportif plus large, qui, une fois exposé, permet de situer le mouvement de féminisation du handball. Nous présenterons ensuite la situation du handball en France et Nouvelle-Aquitaine et nous terminerons en présentant le plan de féminisation du handball, le dispositif politique mis en place dans le but de développer le handball féminin.

« Le sport, structurellement résistant à l'investigation des sciences sociales, durablement présenté, étudié, enseigné comme une entité neutre, ne s'est pas facilement ouvert aux approches mettant en évidence les logiques de distinction, de différenciation, de domination entre les groupes sociaux et les sexes. » (Louveau, 2004).

Depuis 2004, les sciences sociales se sont davantage intéressées aux questions intégrant la dimension sexuée des pratiques, notamment à celle du traitement différentiel des sexes dans le sport car il est apparu, comme le souligne C. Louveau, que le sport ne saurait être préservé des phénomènes de différenciations et de violences présents dans les autres domaines de la vie sociale. Le sport apparaît donc comme un analyseur pertinent des rapports sociaux sexués et des questions de genre car il engage pleinement le corps, le corps y est pensé comme nature et non comme produit social et culturel (Elias, Dunning, 1994; Détrez, 2002). Le sport est une pratique sociale relevant, comme toutes les autres pratiques culturelles et sociales, des phénomènes éducatifs, culturels et politiques. Les pratiques sportives sont des lieux de construction et d'incorporation des différences entre les sexes dont les premières manifestations résident dans la distribution sexuée des pratiques sportives. La situation des femmes dans le handball en Nouvelle-Aquitaine est étudiée dans sa dimension politique, sociétale et scientifique. Le handball est un sport de contacts, d'affrontement direct, pratiqué par les hommes et les femmes et fait désormais l'objet d'un plan de féminisation³⁰. Le plan ministériel de féminisation du sport a été investi différemment par les différentes fédérations sportives. La FFHB a délégué aux ligues de handball le déploiement de leurs plans de féminisation afin qu'ils soient les mieux ajustés possible aux différents territoires et à leurs problématiques spécifiques. Il s'agit d'augmenter la part de femmes dans le handball aux postes de direction, arbitrage, entraîneur et de joueuses. Les femmes sont de plus en plus

³⁰ Le plan de féminisation du sport, porté par le ministère de la ville de la jeunesse et des sports, est une pièce obligatoire de la convention d'objectifs des fédérations sportives depuis 2013.

nombreuses à pratiquer une activité sportive en France, en revanche, elles n'accèdent pas toutes aux mêmes pratiques. La distribution sexuée des pratiques sportives en France est un révélateur de la construction sociale de la féminité (Louveau, 2004). Notre travail étudie les conditions qui permettent aux femmes d'accéder au handball, qui au regard du nombre de femmes licenciées est sport considéré comme « mixte³¹ ». Étudier la place des femmes dans le handball suppose d'éclairer les mécanismes de fonctionnement de ce monde sportif. L'activité n'échappe pas aux « règles communes ». La pratique d'un sport dans un club ne préserve pas l'individu des dynamiques sociales présentes à l'extérieur du club. Ainsi les femmes qui poussent la porte d'un club en tant qu'individus genrés. Les femmes sont ralenties dans leurs projections potentielles de carrières sportives comme joueuses, dirigeantes, arbitres, entraîneurs, etc. Elles sont encore confrontées au manque de modèles féminins, aux faibles moyens financiers mis à leur disposition et plus largement à la structure organisationnelle.

4.1 La pratique des activités physiques et sportives en France

« Les actes corporels ne sont pas des actes naturels mais des actes culturels, des montages symboliques liés au prestige et dépendant de la place occupée par chaque individu. » (Parlebas, 2002).

Le sport en tant que pratique sociale et culturelle fait l'objet d'un marquage sexué. La présentation des activités physiques et sportives pratiqués en France nous permet de situer le handball parmi les sports français et de le positionner dans les pratiques féminines et masculines.

4.1.1 Les pratiques sportives féminines et masculines

En France, le recensement des licencié.e.s des disciplines sportives permettent de montrer que les hommes et les femmes ne pratiquent pas les mêmes sports. Nous notons une distribution sexuée des pratiques, chacun des sexes pratiquant électivement une discipline sportive « correspondant » à son sexe. La distribution sexuée des pratiques donne des indications sur ce que pratiquent objectivement les sportives et les sportifs, et renforcent les représentations de ce qui apparaît être un sport dit « féminin » ou un sport « masculin ».

³¹ Au sens d'un sport « équitablement » pratiqué par des hommes et des femmes.

Tableau 3: Classement des cinq fédérations ayant délivré le plus grand nombre de licences selon le sexe (2018)

	Licences féminines		Licences masculines
Équitation	521656	Football	1946278
Tennis	289874	Tennis	695677
Gymnastique	259403	Judo et disciplines associées	386989
Handball	196059	Basket-ball	342734
Basket-ball	182306	Handball	331782

La sexuation des activités est un processus structurant de l'histoire du sport (Louveau, 2006). Bien que les interdits d'accès soient levés, lorsqu'ils existaient, la distribution sexuée des disciplines sportives reste en apparence très forte. Ainsi l'équitation et la gymnastique sont davantage pratiquées par les femmes et le football et les sports de combat par les hommes. Parmi ces cinq premiers sports pratiqués par les hommes et les femmes, il en est tout de même trois qui semblent également pratiqués. Nous pouvons ici les dissocier sous l'angle de la distance de garde (Pociello, 1981) ou distance d'affrontement. Le tennis, sport d'abord et encore pratiqué par la bourgeoisie, possède une distance de garde totale car aucun contact physique direct n'est autorisé entre les adversaires. Le basket-ball organise un affrontement physique direct avec les joueurs mais n'autorise pas de contacts physiques entre les adversaires sous peine de sanction. Ces deux disciplines, mettent donc pleinement en jeu le corps des pratiquants mais n'organisent pas de contacts physiques et réduisent ainsi la «violence» des pratiques et l'incertitude liée à l'adversaire. Le handball en revanche est un sport essentiellement de contacts entre les adversaires. Aucune distance n'est exigée, exception faite du ou de la gardienne, car il est interdit à un ou une joueuse d'entrer en contact avec le ou la gardienne adversaire dans la zone d'en-but. Selon ces critères il est possible de classer le handball comme « sport de combat » (Ibid.).

En 2015, selon une enquête de l'INSEE 45% des femmes et 50% des hommes de 16 ans ou plus déclaraient pratiquer une activité physique ou sportive lors des douze mois précédents. Un tiers de femmes et d'hommes déclaraient également avoir une pratique régulière, c'est à dire au moins une fois par semaine. Une enquête de 2020 de l'INJEP recense 63% des femmes et 69% des hommes ayant pratiqué au moins une activité sportive au cours de l'année. Cela représente 65% de la population globale de quinze ans et plus pratiquant une activité physique et sportive en 2020. Durant le premier confinement de la crise sanitaire de la Covid-19 le taux de pratiquants a chuté de douze points s'établissant ainsi à 53% de pratiquants. Toutes les activités sportives (hors

domicile) se sont arrêtées à l'exception de la course à pied qui était autorisée sous condition d'un éloignement géographique minimal de son domicile pendant le confinement. Les rapports INJEP (Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire) font office de référence et sont considérés comme « baromètre national ». Ils sont cités et exploités sur les sites du gouvernement comme « vie-publique.fr ». Ces recueils de données sont précieux tant pour le politique que pour le chercheur et bien entendu pour les professionnels et les acteurs du monde sportif :

« Peu de données existent pour décrire et comprendre les pratiques sportives des Français. Afin de disposer d'informations précises pour suivre leurs évolutions et appréhender leurs motivations, l'INJEP a mis en place en lien avec le ministère des sports un baromètre national des pratiques sportives » (INJEP).

Ce baromètre doit permettre de guider et d'évaluer les politiques publiques menées dans le domaine du sport. L'INJEP met en ligne en Juin 2021 le site « carto-stats.injep.fr » qui correspond à la mise en ligne de l'Observatoire territorial du sport et de la jeunesse. Ce travail en collaboration avec la direction des sports doit donner aux acteurs du sport des supports consultables sous forme de cartes, graphiques ou tableaux qui permettent de lire les dynamiques territoriales sportives et également les lieux d'accueils collectifs de mineurs sans hébergement. Sous la rubrique « portrait de territoire - Sport » ils recensent l'ensemble des licences des fédérations sportives par villes, régions et dans la France entière en 2016.

Tableau 4: Licences des groupements de fédérations sportives (2016)

Indicateurs	Nouvelle-Aquitaine	France entière
Nombre de licences	1 462 274	14 769 831
Part des licences en QPV (%)	2,1	4,4
Part des licences féminines (%)	37,9	37,3
Nombre de licences par habitant	24,6	22,3
(pour 100 habitants)		
Nombre de licences féminines par habitante (pour 100 habitantes)	18,0	16,1

Il est possible d'affiner la recherche par discipline sportive. Nous accédons ainsi au recensement des licences de la Fédération française de handball que nous comparons avec le recensement pour la France entière :

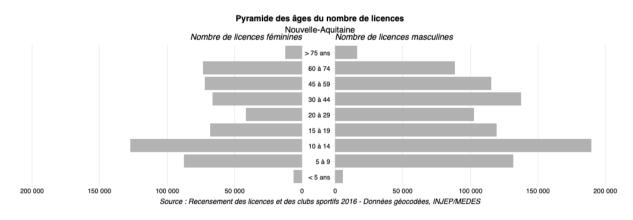
Tableau 5: Licences de la FFHB (Fédération Française de Handball) (2016)

Indicateurs	Nouvelle-Aquitaine	France entière
Nombre de licences	58 567	514 593
Part des licences en QPV (%)	2,3	5,8
Part des licences féminines (%)	38,5	37,4
Nombre de licences par habitant (pour 10 000 habitants)	98,7	77,5
Nombre de licences féminines par habitante (pour 10 000 habitantes)	73,4	56,1

La possibilité d'accéder à ces données est nouvelle. Cela fait de ce dispositif un outil potentiel de lecture des réalités chiffrées du sport en France. Il est à noter que dans les tableaux généraux apparaît la catégorie « Part des licences féminines ». La focale mise sur la pratique féminine est un indicateur des préoccupations des acteurs du sport, et du monde politique de cartographier, recenser et donc d'encourager la pratique féminine.

Le graphique suivant est révélateur de la dynamique du monde sportif de « compter les femmes », sinon de comprendre les pratiques des femmes, car le politique en a fait l'un des outils de développement du sport :

Figure 1: Nombre de licences sportives par sexe et âge en 2016



La lecture simple de la pyramide du nombre de licences sportives selon le sexe permet de voir les tendances d'engagement et de désengagement des pratiquant.e.s en fonction de l'âge. L'analyse plus approfondie de cette pyramide donne à voir deux mouvements. Le premier est le désengagement des adolescent.e.s (15-19 ans) qui donne l'image d'un désengagement plus important des jeunes filles des activités sportives que des jeunes garçons. Or, le désengagement des 15-19 ans garçons et filles est relativement équivalent, il est révélateur de l'engagement sportif

construit dans l'enfance par les garçons et les filles. Le deuxième mouvement de retrait des licencié.e.s se situe dans la catégorie 20-29 ans. Les femmes en France donnent naissance à leur premier enfant à 28,5 ans en moyenne³² alors que les hommes ont leur premier enfant à 31 ans en moyenne. Au-delà de la contrainte physiologique évidente que représente une grossesse pour la pratique d'un sport, les femmes reprennent assez peu le sport après un arrêt. Cela pourrait notamment s'expliquer par la répartition sexuée des tâches domestiques et l'obligation maternelle de s'occuper de l'enfant du foyer dont la charge repose encore essentiellement sur la mère. Les sports sont sexués comme le sont les métiers, les fonctions, le travail domestique, les espaces sociaux (Louveau, 2004).

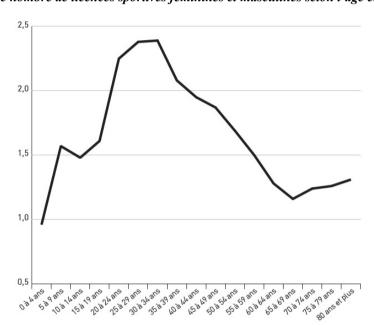


Figure 2: Écart entre le nombre de licences sportives féminines et masculines selon l'âge en 2017³³

Le graphique de l'écart entre les sexes par âge nous permet de mettre en avant la catégorie 5-9 ans comme première catégorie d'âge dans laquelle les licences garçons sont 1,57 fois plus nombreuses que les licences des filles. Cet écart n'a de cesse d'augmenter, à l'exception d'une légère diminution autour de la catégorie des 10-14ans. La catégorie 30-34 ans, voit 2,45 fois plus de licences masculines que féminines. La socialisation sportive se construit durant l'enfance (Garcia, Ottogalli-Mazzacavallo, 2022) au prisme de la socialisation de genre et se manifeste dans tous les âges des filles et des garçons.

³² Source Insee première, 2020, N°1642

³³ Source INJEP-MEDES,2020, Recensement des licences et clubs sportifs rattachés aux fédérations sportives agréés par le ministère chargé des sports.

« On ne saurait pas plus isoler ce qui est forgé strictement pendant l'enfance de ce qui sera davantage acquis ou consolidé à l'âge adulte » (Duru-Bellat, 2017).

4.1.2 Distribution sexuée et socialisation sportive

L'histoire du sport permet de mettre en évidence un double mouvement. Nous assistons simultanément à une massification du sport et à la persistance des inégalités d'accès entre les hommes et les femmes. De nombreux travaux étudient les éléments qui freinent l'égalité d'accès aux sports, comme l'origine sociale, l'implantation géographique, l'âge et le sexe. En dépit de changements observables dans les pratiques, les représentations, les normes et valeurs sportives qui les sous-tendent perdurent dans la culture contemporaine (Pociello, 1999). Les valeurs de « combativité », « dépassement de soi », « concurrence », « performance », « entre-aide » sont historiquement des valeurs masculines. Dans cette perspective il est difficile de considérer l'accès aux sports comme égalitaire étant donné que les normes et valeurs du sport sont inégalement transmises aux filles et garçons.

La socialisation sportive comme constitutive de la construction sociale de la féminité et de la masculinité est profondément inégalitaire. Le rôle de la socialisation familiale est primordial dans l'accès des enfants aux activités physiques et sportives. Elle transmet, la première, les savoirs, savoirs-être et savoirs-faire en adéquation avec les conceptions de ce qui est masculin ou féminin et les enfants agissent très tôt d'après les stéréotypes sexués (Bandura, 1986; Duru-bellat, 2017). Ainsi les activités physiques pratiquées (ou non) par les garçons et les filles sont simultanément des révélateurs des stéréotypes de genre auxquels ils sont soumis et des éléments de « preuve » de respect à l'ordre du genre. Les activités ainsi différenciées vont socialiser distinctement les garçons et les filles et à leurs tours rassurer et renforcer les stéréotypes de genre. Les activités pratiquées par les garçons et les filles vont participer de la construction des masculinités et des féminités « juvéniles », chaque contexte sportif s'apparentant à un « régime de genre » spécifique (Connell, 1987; Guérandel, Mardon, 2022).

4.2 Le handball en France

Le handball est le septième sport comptant le plus de licencié.e.s en 2021 en France. L'équipe de France masculine de handball est six fois championne du monde, trois fois championne d'Europe et trois fois championne olympique. De son côté l'équipe de France féminine est championne olympique, deux fois championne du monde et championne d'Europe. Le handball est un sport d'affrontement, de contacts dans lequel le corps est mis en jeu.

« En hand l'intensité énergétique des déplacements, la rugosité des contacts et la dureté de l'impact des balles constituent pour les filles autant d'éléments inhabituels. » (Davisse, Louveau, 1998).

Le handball en France est une discipline qui occupe une place particulière que nous décrivons ici, puis nous en exposerons son organisation.

4.2.1 La place du handball en France

Les licencié.e.s du handball

Le handball est le septième sport en France avec 334588 licencié.e.s en 2021. Il se place après le football (1896208 licencié.e.s), le tennis (950000 licencié.e.s), l'équitation (664178 licencié.e.s), le basketball (514776 licencié.e.s), le golf (402991 licencié.e.s) et les disciplines regroupées comme le judo, jujitsu et autres (370251 licencié.e.s). Le handball est le troisième sport collectif en France. Lorsque C. Louveau et A. Davisse retracent la conquête des disciplines sportives par les femmes, en 1998, elles distinguent cinq « familles » de fédérations, de la plus féminisée à la moins féminisée. Le handball se trouve dans la catégorie des fédérations moyennement féminisées mais dont les effectifs féminins sont en nette expansion aux côtés du basketball, du volley-ball et de l'athlétisme. La FFHB compte, en 2019, 36,1% de femmes licenciées, alors que, à titre de comparaison le basketball compte en 2020 35% de licenciées, le football compte en 2020 10,5% de licenciées et enfin le rugby en 2020 compte 10,8% de licenciées. Ces données confirment donc le positionnement du handball dans les sports moyennement féminisés en particulier au sein des sports collectifs.

Tableau 6: Évolution du nombre de licencié.e.s de la FFHB entre 2016 et 2021

Année	Hommes	Femmes	Total	CLUB
2016	324546	194182	518728	2387
2017	352958	196337	549295	2373
2018	331782	196059	527841	2378
2019	311699	180402	492101	2372
2020	294749	170205	464954	2357
2021	213690	120898	334588	2379

Mais il faut aller plus loin dans l'analyse. Le premier constat à la lecture de ce tableau concerne la dynamique de perte de licencié.e.s du handball à partir de la saison 2018 et la nette accélération du phénomène en 2021. La crise de la Covid-19 a très largement impacté les saisons 2019-2020 et 2020-2021 avec l'arrêt de toutes les rencontres de championnats lors du premier confinement ainsi que celui des entraînements. La saison 2020 a également été rapidement impacté par la crise sanitaire avec, entre autres, des matchs joués à huis clos, des matchs reportés, annulés, des entraînements annulés ou réalisés avec très peu de joueu.r.se.s. Certaines compétitions ont vu leurs formats modifiés comme la coupe de France. Les raisons des variations du nombre de licencié.e.s d'un sport peuvent être nombreuses. Le recensement du nombre de licencié.e.s donne à voir une perte de 130366 licencié.e.s en seulement une saison. Les hypothèses de lectures des chiffres sont multiples. Nous pouvons supposer que la crise sanitaire a éloigné des joueu.r.se.s des terrains et qu'ils n'y sont pas retournés la saison suivante.

La saison sportive 2020/2021 a été marquée par une baisse de 15% de licenciés dans 72 des 94 fédérations sportives olympiques. Sur les trois sports collectifs en salle (basketball, handball, volley-ball) le handball est le plus impacté avec une baisse de 15% de licenciés. Cela s'explique par les conditions de pratique du handball, sport pratiqué en salle, et qui sont incompatibles avec les règles sanitaires imposées par le gouvernement pour protéger la population du virus Covid-19.

Les champion.ne.s

D'autres aspects permettent d'expliquer ces fluctuations. L'un des éléments déterminant pour tous les sports est celui de la réussite des équipes premières, c'est-à-dire des équipes les plus médiatisées. Chaque sport médiatisé connaît après une compétition internationale remportée une hausse des inscriptions et particulièrement chez les plus jeunes. Prenons pour exemple les Jeux Olympiques de Pékin 2008 : les clubs de natation ont connu une augmentation de 30% de licenciés. Les commentateurs sportifs ont appelé cela « l'effet Alain Bernard ». Les clubs de handball ont aussi vu une hausse des demandes de licence après la médaille d'or olympique de l'équipe de France masculine lors de ces mêmes Jeux Olympiques. La question de l'effet des Jeux Olympiques et des coupes du monde est débattue dans la presse après chaque grande compétition.

La baisse d'effectifs du handball est toutefois difficilement corrélable avec les performances des équipes de France de handball car leurs palmarès sont impressionnants. En 2018 l'équipe de France féminine a été championne d'Europe ; en 2020 elle a été vice-championne

d'Europe et Championne Olympique, et elle fut vice-championne du monde en 2021. Pour ce qui est du handball masculin le palmarès est encore plus impressionnant, puisque l'équipe de France a été trois fois championne olympique, six fois championne du monde et trois fois championne d'Europe. En revanche la presse sportive est unanime pour dire que cette équipe masculine est « à la recherche d'une nouvelle identité » depuis 2018. En 2020, le championnat d'Europe masculin est étendu à 24 équipes, l'équipe de France est éliminée dès le tour préliminaire ce qui est une première en 42 ans et le championnat du monde de 1978.

Il serait intéressant d'étudier l'impact des résultats des équipes de France dans la part de licencié.e.s. Il est communément admis que l'obtention de bons résultats internationaux dans une discipline est un levier important pour attirer de nouveaux licencié.e.s et/ou pour conserver les « ancien.ne.s » licencié.e.s.. Les compétitions internationales ont en effet un rôle de vitrine à l'échelle internationale et nationale. Mais l'effet est-il réversible ? Une équipe de France qui aurait des résultats moyens subirait-elle un effet repoussoir pour d'éventuels nouveaux licenciés ? Ou même un effet « dévidoir » pour les « anciens » licenciés qui tourneraient alors le dos à la discipline. L'équipe de France masculine a été dominante dans les grandes compétitions que sont le championnat d'Europe, la coupe du monde, les jeux olympiques depuis les années 1990 jusqu'à 2017. L'équipe de France féminine a été plus discrète dans les grandes compétitions pendant toutes ces années alors qu'elle « crève l'écran » depuis 2018.

Ces dynamiques de fluctuations des licencié.e.s du handball sont difficilement explicables par la seule corrélation avec les performances des équipes nationales féminines et masculines et leurs médiatisations. La multiplicité des activités physiques proposées pourrait être un deuxième facteur explicatif de la perte des licencié.e.s du handball en tant que pratique fédérale. Malgré une augmentation du nombre de femmes ayant une pratique sportive (Varetta, 2017), le nombre de femmes et d'hommes licencié.e.s dans le handball diminue depuis 2017.

4.2.2 L'organisation du handball : De la Fédération Française de handball aux clubs

La FFHB compte en 2022 36% de licenciées, 4 femmes sont entraîneurs en LFH (Ligue féminine de handball), 1 femme entraîne l'équipe nationale de beach handball. Concernant le bureau directeur fédéral, il est composé de 7 hommes et 7 femmes et le CA fédéral compte 45% de femmes. Malgré l'abrogation d'une obligation de quotas proportionnels entre le nombre de licenciées et les taux de femmes dans les instances dirigeantes il est fréquemment possible de noter une corrélation entre les deux (Insee 2001 ; Chimot, 2004 ; Caprais, 2022).

LFH et LNH

L'organisation du handball français est relativement complexe, nous la synthétisons donc comme suit. La FFHB a organisé le handball professionnel français en créant deux entités indépendantes entre elles et relativement indépendantes de la FFHB à savoir :

- La LNH (Ligue Nationale de Handball) en 2004
- La LFH (Ligue Féminine de Handball) en 2008

Chacune de ces ligues est chargée de missions concernant la promotion, l'organisation, la règlementation, le financement des activités sportives, ainsi que la commercialisation des droits d'exploitation des compétitions professionnelles qu'elles organisent. Ces entités bénéficient chacune d'une autonomie décisionnelle importante vis-à-vis de la FFHB quand bien-même des membres de la FFHB siègent dans les instances dirigeantes des deux ligues.

Tableau 7: Composition des instances dirigeantes de la LNH et de la LFH³⁴

	COMPOSITION COMITÉ DIRECTEUR	COMPOSITION ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
LNH	 5 représentants des clubs de D1 masculine siégeant à l'AG et élus au Comité directeur par celle-ci 2 représentants des clubs de D2 masculine siégeant à l'AG et élus au Comité directeur par celle-ci 1 représentant de la FFHB désignée par celle-ci et siégeant à l'AG de la LNH 1 représentant de l'organisation la plus représentative des clubs professionnels de 1ere et 2eme divisions masculine, élu au comité directeur par l'AG 	 Président LNH Chaque club de D1 et D2 masculine 3 représentants FFHB désignées par ses instances dirigeantes 2 représentants des joueurs désignés par l'organisation la plus représentative des joueurs professionnels 1 représentant des médecins des clubs de la LNH désigné par la commission médicale de la LNH 2 représentants des entraîneurs désignés par l'organisation la plus représentative des entraîneurs professionnels

³⁴ Tableau récapitulatif construit grâce aux règlements de la LNH et LFH à la section « Composition de l'association » pour la LNH et à la section « Composition et fonctionnement de la LFH » pour la LFH et retranscris tels que consultable dans les règlements.

- 1 représentant des entraîneurs siégeant à l'AG et élu au comité directeur par celle-ci
- 1 personnalité qualifiée désignée par la FFHB pour siéger à l'AG et élue au comité directeur par celle-ci
- Président LNH
- 3 personnalités qualifiées, hors désignation FFHB, siégeant à l'AG et élues au comité directeur par celle-ci
- 1 représentant des arbitres désigné par la Direction Nationale de l'Arbitrage
- 4 personnalités qualifiées désignées par l'organisation la plus représentative des clubs de D1 et D2 masculine
- 1 personnalité qualifiée désignée par l'organisation la plus représentative des joueurs professionnels
- 1 personnalité qualifiée désignée par l'une des instances dirigeantes de la FFHB

LFH

- 4 présidents de clubs
- 1 représentante des joueuses
- 1 représentant des entraîneurs
- 1 représentant des médecins
- 3 représentants FFHB
- Président LFH

- Président LFH
- Tous les membres du comité de direction LFH
- Président FFHB
- Ensemble des présidents des clubs de D1 féminine
- Les présidents de D2F peuvent être invités (avec voix consultatives)

Nous notons les similarités de compositions des instances dirigeantes et nous notons également l'absence de ponts entre les deux ligues. Le handball professionnel masculin et féminin n'ont aucune interconnexion s'agissant des instances décisionnaires.

Le comité directeur de la LFH compte 13 membres dont 5 femmes et 8 hommes et le comité directeur de la LNH compte 15 membres dont 15 hommes³⁵. L'absence de femmes au comité directeur de la LNH est représentative de la place des femmes dans le handball masculin de haut niveau. Si le handball féminin de haut niveau fait une place aux femmes, avec notamment une présidence et une vice-présidence assurées par deux femmes. Le handball masculin de haut niveau, lui, semble totalement hermétique à la présence des femmes dans son instance dirigeante. Le handball s'est ouvert aux femmes mais le handball masculin de haut niveau semble être un bastion (encore) à conquérir. Le handball a tranché la question de la professionnalisation en

³⁵ Les compositions des comités directeurs ont été consulté en 2022 sur les sites internet de la LFH et de la LNH.

dissociant les organes gestionnaires des sections masculines et féminines, chacune s'ajustant au mieux aux contraintes et objectifs concernant la stabilisation, la formation et le développement de ses sections. Cette séparation s'accompagne de l'idée d'enjeux et de stratégies différents pour le handball masculin et féminin.

Lors de la collecte de nos données concernant la création, la structuration et les missions des ligues gestionnaires des filières professionnelles du handball nous notons une différence majeure. La LFH présente sur ses documents officiels internes, sur son « média-guide » annuel (Cf. annexe 3.1) et sur son site internet ses missions, la raison de sa création ainsi que ses axes de travail alors que la LNH présente ses missions uniquement dans un document interne³⁶. Il est extrêmement difficile de connaître les axes de travail de la LNH, ils sont résumés en compétences et présentés succinctement sur le site internet de la LNH:

- Exercer les missions qui lui sont déléguées par la FFHB (convention conclue entre la Fédération et la ligue nationale de handball);
- Organiser, gérer, réglementer les compétitions nationales auxquelles participent ses groupements sportifs affiliés;
- Assurer la promotion, le développement et la défense des intérêts matériels et moraux du handball professionnel français.

Les informations affichées par la LNH concernant leurs missions sont concentrées sur l'organisation et la commercialisation du handball masculin de haut niveau. Du côté du handball féminin les informations concernant les missions de la LFH sont plus facilement accessibles et semblent plus précises.

Dans le média-guide de la saison 2021-2022 de la LFH nous pouvons lire :

- Accompagner la structuration des clubs de LBE (ligue Butagaz Énergie³⁷) et de D2F;
- Poursuivre et développer la médiatisation du championnat et de ses actrices ;
- Accompagner la prévention pour préserver l'intégrité des joueuses ;

³⁶ Consultation du dossier « Statut et règlements de la LNH » 2021-2022.

³⁷ Les championnats professionnels de handball féminin et masculin sont nommés d'après leur partenaire principal. Le championnat de D1 masculine est la « Liqui Moly Starligue ». Le championnat de D1 féminine est la « Ligue Butagaz Énergie ».

- Maintenir l'accompagnement et le cadre de sécurité juridique pour les clubs, joueuses et entraîneurs ;
- Maintenir les liens entre la filière de formation française, notamment les pôles d'excellence, et les clubs professionnels féminin ;
- Poursuivre la structuration de la D2F pour accompagner les clubs vers la LFH;
- Animer une dynamique commune entre les différents partenaires sociaux de la LFH et déployer des actions au service des clubs.

De telles mentions sont absentes des médias-guide de la LNH. Ces quelques points certes succincts et génériques font visiblement partie des éléments de communication de la LFH. Ils constituent un indice de l'ouverture de la LFH à la critique mais aussi de la « monstration » dont elle fait preuve à la fois pour légitimer son existence et certainement pour utiliser les outils de communications à sa disposition permettant de toucher de potentiels partenaires (financiers, politiques, etc.) à travers les médias. Les missions listées ne font l'objet d'aucun détail supplémentaire, nous retenons préférentiellement le troisième point concernant la prévention et la conservation de l'intégrité des joueuses. Il n'y a, à notre connaissance, aucune mention comparable dans les documents statutaires et/ou destinés aux médias de la LNH. La question de la promotion du handball féminin par sa médiatisation, deuxième point mentionné sur le média-guide, est un véritable enjeu de la LFH qui fait de la visibilité médiatique du handball féminin un réel outil de son développement. La question de la promotion du handball est commune aux deux ligues, la médiatisation étant un relais puissant pour les partenaires financiers, l'attraction de nouveaux spectateurs et spectatrices et/ou joueu.r.se.s, et le développement du handball sur la « scène » des sports français.

La structuration du handball

Concernant la structuration générale du handball en France : les championnats, secteurs et instances gestionnaires.

Tableau 8: Présentation de l'organisation du handball masculin en France

DIVISION	SECTEUR	GESTIONNAIRE
DIVISION 1 – LIQUI MOLY STARLIGUE	NATIONAL	(LNH) LIGUE NATIONALE DE HANDBALL
D2 - PROLIGUE	NATIONAL	(LNH) LIGUE NATIONALE DE HANDBALL

N1	NATIONAL	FFHB
N2	NATIONAL	FFHB
N3	NATIONAL	FFHB
PRE NATIONALE	REGION	LIGUE REGIONALE
EXCELLENCE REGIONALE	REGION	LIGUE REGIONALE
HONNEUR REGIONALE	REGION	LIGUE REGIONALE
PRE REGIONALE	DEPARTEMENTAL	LIGUE REGIONALE
EXCELLENCE DEPARTEMENTALE	DEPARTEMENTAL	LIGUE REGIONALE
HONNEUR DEPARTEMENTALE	DEPARTEMENTAL	LIGUE REGIONALE
PREMIERE DIVISION	DEPARTEMENTAL	LIGUE REGIONALE

Tableau 9: Présentation de l'organisation du handball féminin en France

DIVISION	SECTEUR	GESTIONNAIRE
DIVISION 1 – LIGUE BUTAGAZ ENERGIE	NATIONAL	(LFH) LIGUE FEMININE DE HANDBALL
D2	NATIONAL	FFHB
N1	NATIONAL	FFHB
N2	NATIONAL	FFHB
N3	REGION	LIGUE REGIONALE
PRE NATIONALE	REGION	LIGUE REGIONALE
EXCELLENCE REGIONALE	REGION	LIGUE REGIONALE
HONNEUR REGIONALE	REGION	LIGUE REGIONALE
PRE REGIONALE	DEPARTEMENTAL	LIGUE REGIONALE
EXCELLENCE DEPARTEMENTALE	DEPARTEMENTAL	LIGUE REGIONALE
HONNEUR DEPARTEMENTALE	DEPARTEMENTAL	LIGUE REGIONALE
BRASSAGE	DEPARTEMENTAL	LIGUE REGIONALE

La FFHB délègue aux LNH et LFH ainsi qu'aux ligues régionales la gestion des équipes élites et régionales. Ce découpage rend le tuilage des missions et responsabilités difficile. Les clubs départementaux doivent également répondre aux exigences des comités départementaux euxmêmes dépendant des ligues régionales.

4.3 Le handball en Nouvelle-Aquitaine

Notre terrain de recherche concerne la ligue de handball de Nouvelle-Aquitaine. Région dynamique possédant le plus grand nombre de clubs parmi les régions françaises, la Nouvelle-Aquitaine a mis en place un plan de féminisation auquel nous avons d'abord été associée durant quelques mois. La prise de contact avec l'un des comités de handball de la ligue de Nouvelle-Aquitaine nous a conduit à échanger avec deux porteuses du plan de féminisation du handball en Nouvelle-Aquitaine. Nous avons ainsi échangé à quelques occasions, nous avons assisté à deux réunions concernant le plan de féminisation du handball en Nouvelle-Aquitaine. La question éminemment politique de la féminisation du sport n'y était traitée que sous l'angle quantitatif, par une lecture « brute » des effectifs féminins dans le handball et de leurs flux « entrants » et « sortants ». Notre première description du handball en Nouvelle-Aquitaine s'appuie sur une base des effectifs des femmes et hommes licencié.e.s dans les 267 clubs de handball de Nouvelle-Aquitaine. Un recueil des effectifs a été effectué lors de notre première année de thèse. Notre base d'effectifs (Cf. Annexe 2.2) a été entièrement réactualisée avec les données publiées par la ligue de Nouvelle-Aquitaine (Cf. Annexe 3.1) lors de la saison 2018-2019. L'ensemble des analyses statistiques effectuées ainsi que les lectures « à plat » ont été effectuées sur les effectifs de licencié.e.s des 267 clubs de Nouvelle-Aquitaine.

4.3.1 Présentation du territoire

La Nouvelle-Aquitaine est un territoire extrêmement dynamique concernant le handball. Les niveaux de championnats y sont relevés, les clubs nombreux.

Figure 3: Nombre de clubs de handball par région en 2017

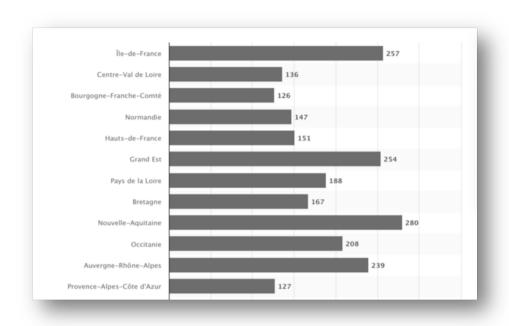
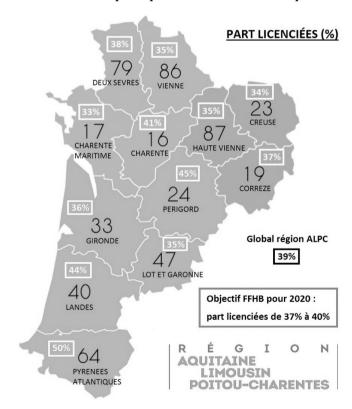


Figure 4: Taux de féminisation du handball par départements de Nouvelle-Aquitaine en 2017



4.3.2 Les comités de la ligue de Nouvelle-Aquitaine

Tableau 10: Répartition sexuée toutes licences confondues par comité de la ligue de Nouvelle-Aquitaine de handball en 2019

	Femmes licenciées	Hommes licenciés	Total des licences	Taux de femmes
Charente	1025	1358	2383	43%
Charente Maritime	1028	1953	2981	34,5%
Corrèze	531	794	1325	40,1%
Creuse	84	163	247	34%
Dordogne	1370	1545	2915	47%
Gironde	5107	8579	13686	37,3%
Landes	971	1161	2132	45,5%
Lot-et-Garonne	561	1034	1595	35,2%
Pyrénées Atlantiques	3502	3640	7142	49%
Deux Sèvres	1215	1822	3037	40%
Vienne	1111	1921	3032	36,6%
Haute Vienne	1214	2012	3226	37,6%
TOTAL	17719	25982	43701	40,5%

La prise en compte de l'ensemble des licences compétitives et non compétitives nous montre un espace dans lequel 40,5% des licencié.e.s sont des femmes³⁸. Le handball est un sport très largement pratiqué par les femmes. Le comité de Gironde est le plus comité le plus important en termes d'effectif total. En revanche il n'est pas le plus « paritaire ». Nous voyons en effet que le comité des Pyrénées Atlantiques comporte 49 % de femmes pour 37,3% en Gironde. Les comités jouent un rôle important auprès des équipes s'inscrivant dans les niveaux de championnats départementaux et régionaux. Ils permettent d'harmoniser les règlements avec les paysages départementaux du handball. Les clubs entretiennent de nombreuses relations avec les comités concernant les règlements, les budgets et les moyens techniques.

³⁸ Données issues du recensement de la Ligue de Nouvelle-Aquitaine de handball concernant la saison 2018-2019.

CHAPITRE 4 - LA FÉMINISATION DIFFÉRENTIELLE DES SPORTS

4.4 Les plans de féminisation comme outils de développement du sport

« Le plan de féminisation est devenu, pour la première fois en 2013, une pièce obligatoire de la convention d'objectifs des fédérations sportives, affirmant ainsi l'engagement ministériel en matière de promotion et de développement du sport féminin. A ce titre, il semblait important de fournir des outils aux acteurs du changement que sont les fédérations sportives, les services de l'État et les collectivités territoriales, nécessaires à la concrétisation des actions en faveur de l'égalité. »³⁹

Le panorama sur les plans de féminisations des fédérations est introduit comme tel. L'accent est mis sur les dispositifs en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes par le biais de la promotion et du développement du sport féminin. Après avoir présenté la distribution sexuée des pratiques sportives nous détaillons ici le plan de « remédiation » politique à la question de l'accès des femmes aux pratiques sportives. Entre 2012 et 2017 les licences féminines de tous sports confondus ont progressé de 8,1% alors que les licences masculines ont augmenté de 2,5%⁴⁰. L'expansion du sport passe « effectivement » par la pratique féminine. Le sport en tant que marché commercial encourage son propre développement, son expansion, la filière féminine en est l'une des voies privilégiées. Cette logique commerciale, très visible dans les communications de la LNH, l'est beaucoup moins lorsqu'il s'agit de la LFH ou du plan de féminisation. Développer le sport féminin par le déploiement d'un plan de féminisation si cela doit permettre à « la concrétisation d'actions en faveur de l'égalité » par la « promotion » et le « développement » du sport féminin. Le plan de féminisation du sport est utilisé dans deux dynamiques produisant chacune des effets distincts. Le handball souhaite œuvrer en faveur de l'égalité entre les sexes en mobilisant des leviers quantitatifs en y associant la parité et l'égalité. La parité n'est en rien équivalente à l'égalité (Gardey, Laufer, 2002). Le plan de féminisation du sport nous invite à en interroger l'impact sur les principes fonctions qui structurent le champ sportif (Pociello, 1999). C. Pociello regroupe les fonctions sociales du sport en cinq « familles » correspondant aux types d'enjeux et d'acteurs:

- La fonction intégrative et fédérative ;
- La fonction éducative et scolaire ;
- La fonction ludique;
- La fonction consommatoire;

³⁹ Panorama sur les plans de féminisation des fédérations sportives, 2016, Ministère de la ville, de la jeunesse et des sports (Cf. Annexe 3.2).

40 Source : INJEP, Ministère des sports, CREDOC, dossier « Les chiffres clés du sport 2020 (Cf. Annexe 3.2).

• La fonction spectaculaire et médiatique ;

Ces fonctions que C. Pociello présente comme « toujours présentes » le sont plus ou moins en fonction des périodes historiques, des enjeux sociétaux et politiques. Les années 1970 étaient notamment porteuses du modèle de la pratique ludique de l'activité sportive, alors que dans les années 1980, avec la professionnalisation de l'espace sportif, ce sont les fonctions consommatoires et spectaculaires qui sont les plus prégnantes. Les industriels et les médias entrent dans l'espace sportif en tant que financeurs et/ou diffuseurs.

Il semble tout à fait nécessaire d'interroger le plan de féminisation du sport selon les « objectifs » visiblement affichés par les politiques en regard avec ce que cela produit « réellement ». Ainsi la féminisation du handball si elle peut sembler être un processus assurant les fonctions intégrative, fédérative, éducative et ludique pourrait tout aussi bien impacter principalement la fonction consommatoire, spectaculaire et médiatique (Pociello, 1999). Nous serions dans une situation où ce qui est présenté comme un moyen pourrait finalement s'avérer être la fin.

4.4.1 Développer le sport par les femmes, un dispositif politique

L'objectif de développer le sport est d'abord politique. L'un des axes du développement du sport est celui de la féminisation. L'expression « féminisation » laisse à penser que le sport en lui-même se féminise, en opposition avec le masculin perçu comme dominant. Les plans de féminisation du sport peuvent comporter des volets pour développer des activités « pour les femmes » mais en grande majorité les axes qu'ils proposent consistent à rendre accessibles des pratiques déjà existantes à plus de femmes. Le processus n'est donc pas de féminiser la pratique mais plutôt d'augmenter la part de femmes licenciées. Dans le cas du handball, augmenter la part de femmes qui possèdent une licence ne contribue nullement à « féminiser » la pratique car les conditions de pratiques ne sont pas « adaptées » aux femmes. Les règles sont les mêmes que pour les hommes, les terrains ont les mêmes dimensions. Le seul ajustement concerne la taille des ballons (les seniors garçons jouent avec des ballons de taille 3 contre des ballons de taille 2 pour les seniors filles). L'impact sur les conditions de pratique des femmes est donc limité. Symétriquement, ces conditions n'affectent guère les pratiques des hommes dont le cadre reste inchangé. L'arrivée des femmes dans le handball n'a donc pas « féminisé » le handball et n'a pas modifié les conditions masculines de pratique. La distorsion de sens entre « féminisation » des pratiques et « augmentation des femmes pratiquantes » est importante car elle peut laisser entendre que le handball se féminise alors que le processus à l'œuvre est plutôt celui d'une « masculinisation des femmes pratiquantes ». Les femmes qui entrent dans le handball doivent en effet s'adapter pour jouer comme les hommes, pour jouer au même jeu que les hommes. Elles doivent apprendre les règles, la structuration, les enjeux tels qu'ils ont été dessinés par les hommes et initialement pour les hommes. Le ministère des sports dans son programme « sport pour tous » décline six domaines principaux de développement du sport dont celui du « Sport au féminin » qui est luimême décliné en six axes, comme autant de directions à prendre :

- Politique de féminisation du sport
- Médiatiser le sport au féminin
- Promouvoir les plans de féminisation des fédérations sportives
- Lutter contre les stéréotypes et les violences sexistes
- Agir pour plus de mixité dans le sport
- Sport et maternité

Concernant les plans de féminisation, l'ensemble des acteurs, bénévoles, salariés, entraîneurs, dirigeants, conseil régional, n'ont que très peu de visibilité sur les contenus et les moyens de les mettre en œuvre. Les différentes actions menées sur le territoire sont morcelées, font l'objet de moindres communications lorsqu'il s'agit d'actions ciblées localement comme l'organisation de journées du « handball féminin »⁴¹ portées par tous les clubs.

Les différentes rubriques du « Sport au féminin » renvoient à différents « types » de leviers mobilisables. Les trois premiers axes présentés sont ceux des leviers quantitatifs. La promotion du sport féminin, sa médiatisation et la promotion des plans de féminisation sont des leviers de « monstration » du sport féminin dans une perspective d'attraction des femmes. Les axes concernant la mixité et la lutte contre les stéréotypes peuvent être réunis sous l'appellation « dispositifs d'éthique sportive ». Le sport veut proposer un espace éthique à travers la lutte contre les violences sexiste. Concernant ces dispositifs, aucune formation n'est disponible à destination des entraîneurs (notamment).

⁴¹ Une journée annuelle permet aux clubs disposant de sections féminines d'organiser un calendrier spécial pour une journée de championnat en permettant à ses équipes féminines de jouer leurs matchs les uns à la suite des autres et ainsi « promouvoir » le handball féminin à travers une communication sur les réseaux sociaux notamment.

Le dernier point, celui de la maternité, a fait l'objet d'une mesure spécifique. Elle consiste en la réalisation d'un guide « Sport de haut niveau et maternité, c'est possible! » par le ministère chargé des sports en collaboration avec des experts de l'encadrement sportif du haut niveau, des professionnels de santé et athlètes. Ce type de guide, s'il semble nécessaire car il y a encore une trentaine d'années la grossesse des sportives de haut niveau était totalement ignorée voir « rejeté », contribue au maintien des femmes dans les stéréotypes féminins. La lecture du sommaire du guide de la maternité des sportives de haut niveau (Cf. Annexe 3.2) est déjà une indication forte de l'association des notions de « maternité » et de « performance » des femmes. Le corps maternel n'y est en rien présenté comme entrave à la performance, en revanche le guide contient un véritable « mode d'emploi » de ce que doit être une « bonne grossesse », il se retrouve être autant un guide informatif qu'un guide des « bonnes pratiques ». Il contient des rubriques allant de « reprise de l'entraînement et allaitement » à « manger deux fois mieux, pas deux fois plus » en passant par « les bénéfices de la maternité et de la parentalité sur la performance ».

Concernant le programme « Sport au féminin » certains axes sont connus de tou.te.s. Ils peuvent être résumés ainsi « il faut plus de femmes dans le sport ». Le levier principal identifié est celui du nombre de pratiquantes. Le panorama du handball en Nouvelle-Aquitaine donne à voir des répartitions femmes-hommes relativement égalitaires au regard du nombre de licencié.e.s. L'objectif d'augmenter le nombre de femmes dans le sport est poursuivi suivant des leviers principalement quantitatif malgré la présence de leviers qualitatifs. La promotion du sport féminin en tant que vitrine devrait agir sur la quantité de femmes attirées alors que la lutte contre les stéréotypes devrait se matérialiser par une « meilleure » expérience sportive des femmes dans un contexte sportif « non violent ». L'action politique de mise en œuvre des dispositifs de lutte contre les stéréotypes et les violences sexistes, bien que présentée comme intégrée à la féminisation du sport, semble plutôt s'inscrire dans une volonté d'offrir un environnement moins violent pour les femmes. La promotion du sport féminin couplée à la lutte contre les stéréotypes revêt une dimension contradictoire. Le sport féminin est montré et développé en dehors du sport masculin alors même qu'il est systématiquement pensé à travers lui. Concernant la lutte contre les stéréotypes, les dispositifs tels que le guide « Sport de haut niveau et maternité, c'est possible! », s'ils sont pensés pour répondre à un besoin exprimer par les femmes, les maintient dans une relation problématique entre le corps performant et le corps maternel.

« Cet ouvrage répond à un besoin que les sportives m'ont elles-mêmes exprimé. Ce document de référence, spécifiquement pensé pour elles et pour leur entourage, vise à les guider dans leur projet de maternité. Mon souhait est simplement qu'il arrive dans les mains de chaque sportive pour qu'elle soit éclairée dans son choix de faire ou non une pause bébé pendant sa carrière, qu'elle puisse l'anticiper, qu'elle soit consciente des écueils à éviter mais aussi des bénéfices réels de devenir mère pour son évolution personnelle et professionnelle, qu'elle soit informée des possibilités d'accompagnement et de ses droits. [...] Montrer non seulement que c'est possible, mais que cela peut vous rendre plus sereine et épanouie, plus forte dans la tête et le corps. » (Édito de R. Maracineanu, ministre déléguée chargée des sports) ⁴².

Cet extrait illustre l'implication du politique dans la gestion du corps des sportives. La grossesse y est présentée comme possible et même souhaitable car elle permettrait de rendre la sportive plus sereine et épanouie. La dynamique actuelle, sous couvert d'émancipation de la femme, consiste en une appropriation politique masquée du corps de la sportive. Nous avons glissé d'un modèle où la pratique physique féminine était pensée pour favoriser les grossesses à un modèle dans lequel la grossesse favorise la performance sportive.

4.4.2 Le plan de féminisation du sport

Le plan de féminisation est devenu en 2013 une pièce obligatoire de la convention d'objectifs des fédérations sportives. Cette obligation vient affirmer l'engagement ministériel en matière de promotion et de développement du sport féminin. Un document synthétique « Panorama sur les plans de féminisation des fédérations sportives » (Cf. Annexe 3.2) visant à déterminer les partenaires et les thématiques clefs dans le développement de projets relatifs au sport féminin a été créé et mis à disposition des différents acteurs. Il vise à dresser un état des lieux non exhaustif des intentions des 111 fédérations sportives et met en évidence à la fois les axes de travail et les modalités d'intervention envisagées.

Les cinq axes d'activité des plans de féminisation ont été définis au préalable par le ministère des sports en collaboration avec le ministère du droit des femmes :

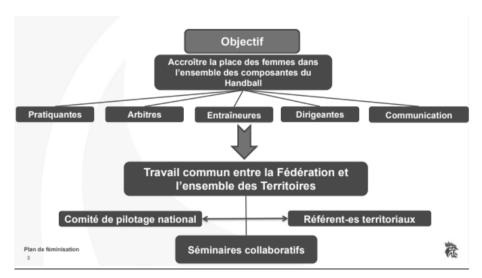
- 1) Développement de la pratique sportive pour le plus grand nombre, notamment en faveur des féminines ;
- 2) Féminisation des instances dirigeantes fédérales et déconcentrées ;
- 3) Féminisation de l'encadrement technique ;

⁴² Extrait tiré de l'édito introductif du guide « Sport de haut niveau et maternité, c'est possible ! » (Cf. Annexe 3.2).

- 4) Féminisation des fonctions d'arbitrages et d'encadrement ;
- 5) Promouvoir et accroître la réussite des féminines dans le haut niveau.

La FFHB a entrepris en 2014 de faire un diagnostic, un plan d'action et une identification des priorités propres aux territoires. Pour cela un binôme par ligue composé d'un.e élu.e et d'un.e salarié.e a commencé le travail de recueil des effectifs de licencié.e.s des clubs. La fédération présente cette organisation comme une co-construction de chacun des plans fédéraux. En réalité cette organisation donne à voir de grandes disparités dans les plans de féminisation. Pour commencer, il est difficile d'accéder aux ressources concrètes concernant les bilans et actions des plans de féminisation. La ligue Ile-de-France de handball rend accessible en ligne le plan sportif fédéral de la FFHB pour les Jeux Olympiques Paris 2024 « cap 2024 ». Au chapitre « Plan de féminisation du handball » est présenté un graphique résumant la démarche :

Figure 5: Graphique représentant les axes principaux du plan de féminisation du handball de la FFHB "Cap 2024"



Les sous-chapitres sont intéressants car ils pointent les leviers d'actions identifiés par la fédération :

- Sensibiliser, informer et accompagner les territoires ;
- Favoriser l'accès des femmes à la prise de responsabilités ;
- Consolider et développer la pratique ;
- Concevoir des outils de communication adaptés.

Les points soulèvent de grandes thématiques qui doivent répondre à l'enjeu que la fédération donne à sa politique fédérale à savoir la féminisation des pratiques alors qu'elle déclare

le handball comme un « sport très féminisé avec plus d'un tiers de ses licenciés » (Plan sportif fédéral).

Figure 6: Plan sportif fédéral de la FFHB "Cap 2024"

Au final pour l'ensemble du déploiement de ces actions, les orientations et missions des différents acteurs seraient les suivantes :

- Pour la fédération
 - o Animer et coordonner un réseau territorial de référents féminisation
 - o Construire et déployer des outils de promotion
- Pour les territoires (Ligues et comités)
 - Accompagner les clubs à s'engager dans le déploiement de pratiques à forte implication féminine : Handfit, Hand à 4, BabyHand
 - o Inciter les clubs à s'engager dans les formations
- Pour les clubs
 - S'engager à développer l'accès des femmes
 - o Déployer des projets innovants sur la pratique féminine

Les différents éléments identifiés comme leviers d'actions concernent les conditions d'accès des femmes aux clubs de handball, aux pratiques, aux postes. Néanmoins un point aveugle persiste concernant les conditions de pratiques et d'éducation des filles et des femmes licenciées dans les clubs, et plus largement concernant la construction de la culture sportive. Point que nous étudierons grâce au recueil des discours des handballeurs et handballeuses et à l'observation de leurs pratiques. Les fédérations sportives sous l'impulsion gouvernementale lancent de grands projets comme « Égalité homme-femme dans le sport », « gender equality and elite sport », « Les femmes, l'égalité des sexes et le sport » pour ne citer qu'eux. Ces projets ont pour vocation de comprendre l'écart présent et résiduel entre femmes et hommes dans les différents recensements sportifs aussi bien dans les postes à responsabilités que dans les pratiques. La socialisation différenciée étudiée par les sciences sociales permet d'appréhender la résistance du champ sportif à une « égalité homme-femme ».

« Déverrouiller la porte d'un club ne suffira jamais pour motiver une jeune femme à pénétrer dans un milieu qui était jusque-là hostiles à ses ainées. » (Saouter, 2016).

Nous nous proposons d'étudier le milieu handballistique comme espace inscrit dans une volonté d'attraction des femmes concernant les effets manifestes de la « féminisation » du handball. Si déverrouiller la porte d'un club n'est en rien suffisant pour « modifier » ce qui se trouve derrière la porte il est nécessaire de faire l'étude de l'espace qui ouvre sa porte. L'angle éducatif en lien avec les rapports sociaux de sexe sera mobilisé dans les chapitres suivants pour

analyser les transformations ou stagnations de l'espace handballistique au prisme de sa féminisation. L'augmentation du nombre de femmes pratiquantes d'un sport ne peut se faire par le simple levier d'attraction de la non-sportive. L'outil éducatif semble tout désigné dans le triple objectif d'attirer, de conserver et de faire évoluer les femmes dans le sport.

« Encourager, sous couvert d'innovation, une présence féminine lorsqu'elle devient utile aux structures traditionnellement dominées par les hommes, sans corrélativement y intégrer pleinement les femmes, est une stratégie qui, dans d'autres domaines, a bien montré sa capacité à reproduire, au final, de l'identique. » (Saouter, 2016).

La féminisation est le levier privilégié des politiques de développement du sport.

« Le développement de la pratique pour le plus grand nombre est l'axe le plus investi par l'ensemble des fédérations. Pour autant, il peut s'exprimer entre féminisation de la pratique, qui consiste à développer une pratique féminine identique à la pratique masculine ; et féminisation des licences, à savoir capter de nouveaux publics avec la proposition de nouvelles activités. »⁴³

L'élaboration d'une politique sportive consiste à identifier et nommer un objectif vers lequel les fédérations sportives doivent tendre tout en allouant des moyens au regard de ces objectifs. Ce postulat de départ est un idéal qui se heurte aux réalités qui consistent majoritairement à faire ce qu'il est possible de faire avec les moyens donnés. La résultante est souvent dans une zone grise qui se situe dans l'écart entre « ce qu'il aurait fallu faire » et « ce qui a été effectivement fait ». En revanche la question des moyens ne doit en rien entraver la réflexion sur la visée poursuivie. Concernant le sport, une politique sportive ne peut se penser en dehors de l'existant en termes de structures, équipements, personnels, mais ne peut se penser non plus sans la prise en compte des effets réels des dispositifs mis à la disposition ou imposés aux acteurs. Les politiques de féminisation répondent aux deux dimensions composant les politiques sectorielle et transversale telles que décrites par P. Bayeux (2013) :

- Sectorielle dès lors qu'elle vise au développement de la pratique sportive sous quelque forme que ce soit ;
- Transversale dans la mesure où elle interfère avec d'autres politiques publiques (politiques sociales, culturelles, éducatives, ...) sur des mêmes finalités.

⁴³ Citation tirée d'une thèse : Floriane Varetta. L'égalité Femmes/Hommes dans les politiques sportives : l'interministérialité en question. Science politique. Université Paris Saclay (COmUE), 2017.

4.4.3 Le handfit: la fabrication d'une offre sportive pour les femmes

Les volontés de féminisation du handball se traduisent également par la création de nouvelles activités sportives praticables dans les clubs comme le Handfit. Cette activité hybride est à la croisée du handball et du fitness. La cible est féminine, les créneaux de pratiques de cette activité sont principalement les mêmes que ceux des sections jeunes afin de permettre aux mères de famille de pratiquer leur activité en même temps que leurs enfants prioritairement en matinée les samedi et dimanche. Le discours des dirigeants des clubs est sans appel « il faut que l'on propose des activités aux femmes pendant les entrainements des enfants ». Les dirigeants voient dans cette nouvelle activité une manière d'attirer les mères et de les intégrer dans le club. La femme est donc considérée d'abord comme une mère et non comme une pratiquante à part entière. Les références au sport « féminin » (fitness, entretien du corps, santé, douceur, maternité) confortent une représentation esthétisée de l'activité sportive féminine finalement très éloignée de la rudesse des contacts et de l'intensité physique du handball. Cette volonté traduit les mécanismes de fonctionnement des clubs de handball qui attirent et s'adaptent d'abord aux enfants en proposant des créneaux compatibles avec les emplois du temps scolaires, ensuite aux seniors garçons et filles en proposant des créneaux d'entrainements le soir en semaine, ensuite aux sections loisirs qui ont souvent les salles d'entrainements les moins bien entretenues et les créneaux les plus tardifs en semaine et pour finir cette nouvelle activité, le handfit, sur les mêmes créneaux que ceux des enfants. La répartition des salles d'entrainements et des créneaux d'entrainements dans les clubs amateurs est un enjeu majeur et est symptomatique des orientations données par les clubs à leurs projets et priorités.

La dynamique du handfit s'inscrit dans la volonté de fédérer les parents autour du club, de les impliquer dans les activités, de créer du lien social. Cependant le lien social est alors artificiellement créé autour des notions des rapports sociaux de sexe et de distribution sexuée des pratiques. Offrir la possibilité aux mères de pratiquer le handfit pendant les entrainements de leurs enfants c'est maintenir la femme qui souhaite pratiquer une activité sportive dans le rôle de la mère sportive qui ne peut se dégager du temps de loisirs indépendamment du temps consacré à sa famille.

Photographie de présentation de l'activité handfit sur le site internet de la FFHB



Le handfit est présenté par la FFHB comme répondant au plan de « sport et santé » selon trois objectifs :

- Développer la pratique du handball comme facteur de santé publique ;
- Promouvoir la pratique du Handball comme facteur de santé publique ;
- Être reconnu comme acteur de santé publique.

La photographie d'accueil de la section handfit met en scène deux femmes dans une pratique de plein air avec la mention :

« HANDFIT est une pratique collective au service de la santé de l'individu et qui doit permettre à la FFHandball, de proposer à des publics nouveaux, une possibilité de pratique répondant à des besoins jusque-là non couverts. »⁴⁴

Le message de la FFHB est clair, elle propose une nouvelle activité accessible à tous et toutes en mettant en avant les femmes dans des pratiques non compétitives et « bonnes » pour la santé. La femme est ainsi attirée et cantonnée à des pratiques « adaptées » à elle selon les stéréotypes sexués d'engagement dans des pratiques sportives non compétitives, de bien-être, sport santé, sur des créneaux horaires compatibles avec la gestion familiale.

⁴⁴ Site Internet FFHB: https://www.ffhandball.fr/fr/vie-des-clubs/jouer/handfit

CHAPITRE 5 - LA DISTINCTION DES PLACES ET RÔLES DES FEMMES DANS LE HANDBALL

Ce chapitre interroge le sens que l'on peut donner aux positions occupées par les femmes dans le handball. Il repose sur une lecture fine des positions occupées par les hommes et les femmes dans le handball afin de distinguer les notions de place et de rôle occupées par chacun et chacune. Nous commencerons par sonder et discuter des axes politiques privilégiés et de leurs préconisations concernant la féminisation en regard avec leurs effets sur le terrain handballistique. Pour ce faire nous interrogeons la notion d'égalité entre les sexes au prisme des positions occupées par les femmes dans le handball. Nous présenterons finalement trois profils de femmes occupant des postes de direction dans le handball construits par l'analyse de nos entretiens.

5.1 L'objectif d'égalité entre les sexes

La prise en compte du genre dans l'éducation a été portée par le Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche en 2013 avec le projet « ABCD de l'égalité ». Le rapport de l'inspection générale de l'Education nationale adressé au ministre de l'Éducation nationale. La question est sensible. La volonté de réduire les violences de sexes n'est pas partagée par tou.te.s. cela représente un frein inexorable à l'évolution des situations, aux formations, etc.

« Le rapport propose une analyse du phénomène de contestation marqué par les « journées de retrait des élèves » qui a profondément interféré avec l'expérimentation. On ne peut minimiser la violence symbolique pour les enseignant(e)s qu'ont constituée ces journées ainsi que les polémiques persistantes autour de ce que l'école est accusée de mettre en œuvre dans cette expérimentation. Si quelques professeur(e)s ou équipes pédagogiques ont été stimulé(e)s par ces oppositions, beaucoup d'autres qui étaient engagé(e)s sans réelle conviction dans l'expérimentation ont vu leurs interrogations renforcées. [...] En matière de préconisations, non seulement il n'est pas proposé de renoncer au projet, il s'agit même de l'amplifier, en en faisant évoluer les modalités, de bâtir rigoureusement et progressivement un projet qui s'intègre au quotidien de la vie scolaire et des enseignements et qui relève pleinement de l'éthique professionnelle des enseignant(e)s. L'égalité des droits entre les filles et les garçons doit relever d'une vigilance et d'une bienveillance permanentes, et non d'un « dispositif » que les professeur(e)s auraient la faculté de choisir ou de rejeter. »⁴⁵.

⁴⁵ Rapport n°2014-047 de Juin 2014 "Évaluation du dispositif expérimental « ABCD de l'égalité » » adressé à Mr le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur par l'Inspection général de l'Education nationale.

Les éléments présentés dans l'extrait font état des très vives tensions et oppositions vécues par les professeurs de la part de parents, professeurs, journalistes, personnalités politiques. L'intensité des tensions est révélatrice de l'importance de la question et de sa sensibilité. L'évaluation fut le point de départ d'un plan d'action mis en œuvre pour la rentrée 2014 dont les éléments principaux reposent sur la formation des futur.e.s enseignant.e.s dans les ESPE (écoles supérieures du professorat et de l'éducation) aux questions de l'égalité filles-garçons ainsi que l'inscription de l'égalité filles-garçons dans les projets établissements.

En parallèle de la préoccupation scolaire est promulguée le 4 août 2014 la loi pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes. Cette loi est articulée autour de cinq points :

- Nouveaux moyens pour l'égalité professionnelle ;
- Garantie publique contre les impayés de pensions alimentaires ;
- Action contre les violences faites aux femmes ;
- Recul des stéréotypes sexistes ;
- Généralisation de la parité.

Le rapport garçons-filles est éminemment politique. Nous pouvons percevoir les tensions suscitées par ce projet lorsqu'il s'agit de projets scolaires. Une partie de l'opinion s'est emparée du sujet pour critiquer le risque d'inversion du genre, et présenter de manière tendancieuse les objectifs initiaux. Le programme ABCD de l'égalité est présenté en 2013 comme offrant aux enseignants :

« Des outils utiles pour aborder l'égalité entre les filles et les garçons par des séquences pédagogiques et des entrées au sein des programmes officiels existants : sciences, éducation physique et sportive, maitrise de la langue, histoire, etc. Faire prendre consciences aux enfants des limites qu'ils se fixent à eux-mêmes, des phénomènes d'autocensure trop courants, leur donner confiance en eux, leur apprendre à grandir dans le respect des autres, tels sont les objectifs poursuivis [...]. » (Programme ABCD de l'égalité, 2013).

Les objectifs énoncés par le ministère de l'éducation nationale le 1^{er} octobre 2013 entrent en résonnance avec les objectifs du sport, excepté la mention d'accompagner l'enfant à prendre conscience des limites qu'il se fixe à lui-même. Cette simple mention est éminemment complexe car faisant référence à la construction genrée de l'individu sous l'angle personnel dans son rapport aux autres. Cette mention ferait peser sur l'enfant le poids d'une responsabilité importante liée à la connaissance intime de frontières à construire, et pourrait ainsi permettre à l'institution de faire l'économie d'une réflexion plus profonde sur ce qu'elle produit ou reproduit elle-même. Nous

voyons là un parallèle saisissant avec ce que le handball, dans sa structuration même, fait peser sur les individus qui composent son monde.

Le plan de féminisation du sport, devenu pièce obligatoire de la convention d'objectifs des fédérations sportives en 2013, s'appuie principalement sur l'approche intégrée de l'égalité. Pour ce faire, le ministère des sports s'engage à fournir des « outils » aux collectivités territoriales et aux fédérations sportives pour œuvrer en faveur de l'égalité et à engager les fédérations sportives à impulser des dynamiques de développement du sport féminin. Chaque fédération a ainsi fabriqué sa propre feuille de route en fonction de sa situation et de ses objectifs de développement. La question de la « limite » que l'enfant se fixe à lui-même si elle se pose effectivement dans le milieu scolaire sous l'angle des inégalités entre les filles et les garçons (Duru-Bellat, 1995, 2017), est une mention totalement absente du plan de féminisation du handball. Dans le handball la lutte contre les inégalités se fait plus discrète que dans le milieu scolaire. Du moins elle ne semble guère susciter les mêmes tensions. Les axes de travail traitent préférentiellement voire uniquement de la question de l'entrée des femmes dans le handball en tant que joueuses, bénévoles, entraîneurs, arbitres, dirigeantes. Les femmes sont considérées comme une catégorie unifiée qui n'aurait qu'à être convié dans l'espace handballistique pour leur permettre d'arpenter un espace égalitaire. Les techniques corporelles, les rapports sociaux, les normes et valeurs du handball ne sont en rien interrogées au prisme de l'ordre du genre et des violences qu'elles pourraient contenir, produire, perpétuer ou renforcer. Le handball pourrait ainsi apparaître comme neutre alors qu'il est porteur d'une structuration et d'une culture perçu au masculin neutre. L'absence de mentions aux stéréotypes de genre dans le plan de féminisation du handball pourrait signifier qu'ils n'y exercent aucune force, que les stéréotypes de genre ne franchiraient pas les portes du monde sportif alors même qu'ils franchiraient celles de l'école. Les nombreuses études faites sur les thématiques « sport et genre » tendent au contraire à montrer que les stéréotypes de genre y sont particulièrement agissant et même que le sport représente un espace privilégié de leur construction, renforcement et perpétuation (Louveau, Métoudi, 1986; Martin, Terret, 2005; Verscheure, Elandoulsi, Amade-Escot, 2014; Saouter, 2016; Lapeyroux, 2021; Guérandel, Mardon, 2022).

L'éducation des filles et des garçons est un point aveugle du plan de féminisation du handball. Nos investigations des effets de la féminisation du handball (au sens d'une augmentation quantitative des femmes) nous permettent d'aborder l'un des premiers freins, immédiatement perceptible à l'égalité entre les sexes : la naturalisation des différences sexuées. Qui lorsqu'elle est porté par les joueuses elles-mêmes devient une autolimitation potentielle et participe pleinement

de l'existence, du renforcement et de la diffusion des différences et inégalités entre les sexes dans le handball. À la question « penses-tu avoir été entrainée comme un garçon ? » Lucie nous répond :

« Plus jeune... ouai... dans le sens ... ppff... non... je ne peux pas répondre... je vais répondre à côté-là. J'allais te dire, dans le sens, comme j'avais des facilités plus jeunes, je courrais partout, techniquement j'ai beaucoup joué avec les garçons donc dans la façon de transmettre c'était possible. Après on était quand même séparés au hand, les filles d'un côté, les garçons de l'autre. Ça ce sont mes études qui vont parler mais dans l'apprentissage et dans les savoir-faire on n'évolue pas au même niveau, les garçons sont plus joueurs avec la balle, ils vont apprendre à faire plein de choses plus techniques, à faire rouler le ballon, tenter une passe dans le dos, alors que les filles vont rester plus scolaires, plus cadrées. Donc dans l'apprentissage on apprend peut-être moins vite... ou moins de place pour le créatif. Les filles au départ sont moins créatives avec le ballon dans les mains que les garçons. Ça peut changer après, quand on se sent plus à l'aise et tout, c'est toujours pareil. Donc je pense que non je n'ai pas été entrainée comme un garçon quand j'étais jeune. » (Lucie, joueuse N1F).

Cet extrait est révélateur de la perception de cette joueuse concernant les différences entre garçons et filles sur la thématique de la formation. Son discours naturalise les différences d'attitudes vis-à-vis du « jeu avec la balle » en exprimant une tendance plus joueuse des garçons et plus scolaire des filles. Ses propres comportements sont estimés naturels comme des « facilités » et ne sont pas interrogés. Nous reviendrons pleinement sur ces questions dans la troisième partie de notre thèse.

5.1.1 Les rapports sociaux de sexe

Penser la domination comme relevant de « rapports sociaux de sexe » permet d'analyser le jeu des acteurs dans des espaces de socialisation, au cœur de dispositifs et de configurations spécifiques à l'image du club. Un club sportif est un espace de socialisation dans lequel les rapports sociaux sont les mêmes que dans les autres sphères traversées par les individus, et qui répond en partie aux mêmes logiques de fonctionnement.

« Le rapport social peut être assimilé à une tension qui traverse la société; cette tension se cristallise peu à peu en enjeux autour desquels, pour produire de la société, pour la reproduire ou pour « inventer de nouvelles façons de penser et d'agir », les êtres humains sont en confrontation permanentes. Ce sont ces enjeux qui sont constitutifs des groupes sociaux. » (Kergoat, 2005).

Pour comprendre les mécanismes du handball dans les relations qu'entretiennent les hommes et les femmes entre eux et les relations qu'entretiennent les femmes avec le handball et les hommes avec le handball nous mobilisons le concept de rapport social au sens de D. Kergoat. Cette mobilisation nous permet de considérer les rapports sociaux de sexe comme prisme d'analyse des dynamiques de fonctionnement et d'évolution du handball. Le genre auxquels les

individus appartiennent socialement résulte d'un processus historique et culturel (Oakley, 1972; Mathieu, 2000). Les rapports sociaux de sexe sont construits et ne résident pas dans une essence masculine ou féminine qui existerait préalablement aux rapports sociaux.

« La notion de rapport social renvoie donc simultanément à un principe d'engendrement (les rapports sociaux produisent et reproduisent, par la médiation des enjeux, les pratiques sociales lesquelles en retour agissent sur les tensions que les rapports sociaux) et à un principe heuristique (les rapports sociaux servent à comprendre les pratiques observées ». (Kergoat, 2005).

Tout pouvoir, a besoin d'un savoir, dans les situations de rapports sociaux de sexe le savoir se situe dans le courant naturaliste. Les rapports entre hommes et femmes sont vécus et lus sous l'angle naturel des différences entre les sexes, c'est ainsi que s'exerce la mécanique d'inégalité entre les sexes défavorables aux femmes. L'analyse des rapports sociaux entre les sexes peut se faire via la division sexuelle du travail comme étant à la fois la résultante de l'éducation des deux sexes dans l'espace sportif et productrice de cette division. La distribution des hommes et des femmes dans l'espace sportif est un révélateur de la construction sociale de la féminité et se trouve en miroir de la sexuation de l'espace professionnel en dehors de l'espace sportif. Le sport se référant idéologiquement à une neutralité politique très largement idéalisée (discours porté par les médias, les structures olympiques et fédérales, les politiques) comme nous l'avons montré dans la partie 1, résiste fortement aux investigations qui cherchent à éclairer son fonctionnement en tant que producteur potentiel d'inégalités. La spécificité du handball réside initialement dans la proportion importante de femmes pratiquantes (environ 36% de femmes licenciées) : l'activité est ainsi considérée de fait comme un sport mixte puisqu'il est pratiqué aussi bien par les hommes que par les femmes. Cette situation relativement équilibrée quantitativement, présentant une garantie de parité, ne favorise pas le besoin de comprendre plus en profondeur les conditions d'accès et d'évolution pour les femmes au sein même de la structure. Cette situation questionne la notion même d'égalité en créant une tension que nous cherchons à éclairer entre parité (dispositif politique, approche quantitative) et égalité réelle / féminisation réelle (qualité de vie, considération, accès au pouvoir, positions, etc.)

Les premiers freins à une plus grande égalité entre les hommes et les femmes sont contextuels et pourraient même apparaître comme préalables ou pré existants et donc inaccessibles à l'enquête. Le taux de féminisation du handball est élevé dans le tableau des sports collectifs. Nos enquêtes montrent en effet que la part de femmes dans ce sport n'est pas identifiée directement comme un problème. Lors d'une rencontre avec les responsables du plan de féminisation du

handball en Nouvelle-Aquitaine nous avions noté l'une des interventions de la porteuse du projet : « 35% en Nouvelle-Aquitaine c'est bien. On va faire des efforts pour augmenter pour faire plaisir à la fédération mais franchement on est au top »⁴⁶ (Responsable du plan de féminisation du handball de la région ALPC en 2015). Cet extrait témoigne de l'état d'esprit des premiers porteurs du plan de féminisation en Nouvelle-Aquitaine. L'objectif princeps était de « conquérir » plus de femmes. Il n'est jamais fait mention d'une quelconque étude sur les conditions de pratique et de réalisation dans le handball pour les femmes qui pratiquent déjà l'activité ou pour celles qui vont s'y engager. Ce regard orienté principalement vers les chiffres, en en prenant pas en compte le qualitatif contribue selon nous à la reproduction des inégalités entre les sexes et à la division sexuée du travail sportif ainsi qu'à la production et reproduction de cultures sportives sexuées. Une telle lecture invisibilise en effet les rapports sociaux de sexes défavorables aux femmes dans lesquels celles-ci subissent des violences réelles ou symboliques. Comme le souligne Fraisse, dans le sport « la différence des sexes ne peut (...) être neutralisée » (Fraisse 1996). Les pratiques sportives sont des pratiques sociales qui permettent facilement de naturaliser les « capacités », « goûts », « techniques » et de nier l'aspect culturel de l'usage du corps.

« À l'instar de toutes les pratiques sociales (relevant de l'éducation, de la culture, du travail professionnel, de la politique...), les pratiques sportives sont des lieux de construction de différences et d'inégalité entre les sexes, de rapports sociaux de sexe, de même sont-elles parties prenantes de la construction des identités de sexe. » (Louveau, 2004).

L'image du sport pratiqué par toutes et tous fonctionne comme un écran de fumée qui viendrait masquer les mécanismes souterrains de la domination masculine (Bourdieu, 1998). La féminisation « quantitative » des espaces sociaux ne réduit pas mécaniquement les inégalités entre les hommes et les femmes. Il semble même parfois qu'elle puisse constituer le paravent qui masque les effets délétères des rapports de force ou de pouvoir objectifs, empêchant d'observer la réalité de cette domination (Penin, 2007) en produisant des paradoxes dans les rapports sociaux. La perspective théorique des rapports sociaux de sexe permet de mieux cerner ces mécanismes en prenant en considération la dynamique des rapports et leurs aspects évolutifs (Scott, 1988) ainsi que la prise en compte des catégories du masculin et du féminin comme des constructions sociales plutôt que comme des données naturelles (Kergoat, 2005). La difficulté de la prise en compte des rapports sociaux de sexe dans l'analyse de fonctionnement d'un espace réside dans leur invisibilité

⁴⁶ La porteuse de projet avait refusé l'enregistrement audio des réunions, ont été conservées quelques notes manuscrites.

a priori. Car seules sont observables les manifestations du rapport social (Kergoat, 2005). Nous ne pouvons les délimiter qu'en appréhendant les représentations et pratiques des individus. Ce que nous faisons au cœur de nos enquêtes. Nos recueils de données montrent que les rapports sociaux sont vécus sur le mode du « masculin neutre » (d'autres auteurs évoquent le « masculin universel ») par les enquêté.e.s. Ils et elles ne verbalisent pas nécessairement de violences ressenties, d'inégalités dans leurs parcours ou formation, bien qu'évoluant dans un système objectivement inégalitaire sur les plans éducatifs et culturels. Ce qui conduit à apprécier la naturalisation de ces rapports inégalitaires. La réalisation d'entretiens a permis de collecter les représentations des enquêtés, notamment en réponse à la question « qu'est-ce qu'être une femme dans le handball » :

« Je vais dire qu'il y a encore certaines... trop de rôles dans lesquels les femmes ne sont pas assez présentes, dans les rôles d'entraîneurs essentiellement, même si je te l'ai dit c'est un sport qui est quand-même pas mal pratiqué par les filles depuis quand-même quelques années je trouve qu'il n'y a pas assez de femmes dans le milieu d'entraîneur même si là-aussi on est un sport plutôt en avance sur notre temps, voilà. Et dans l'aspect postes à responsabilité des dirigeants aussi c'est ... sur les gros clubs français ce sont essentiellement des garçons. Mais je n'ai pas l'impression que dans le handball les portes soient fermées pour un sexe ou l'autre parce qu'on a quand-même beaucoup d'exemples maintenant qui sont plus trop rares, je vais dire le dernier bastion gardé par les hommes ce sont les entraîneurs de division 1 masculine. » (Mathieu, entraîneur N1F).

Mathieu n'avait su répondre à la question « qu'est-ce qu'être un homme dans le handball? ». L'absence de réponse peut s'expliquer par la position dominante occupée par Mathieu dans l'espace social. Il est salarié, entraîneur de l'équipe première de son club dans lequel il est décisionnaire et dans lequel il exerce une influence importante. Les dominants ne s'interrogent pas sur « leur place » ou sur ce qu'est « être » dans l'espace dans lequel ils sont, car ils sont garants légitimes du pouvoir de l'espace. Nous percevons les tensions entre le nombre de femmes et les places qu'elles occupent dans le handball. De son point de vue les portes sont ouvertes aux deux sexes. Cette vision du handball est partagée pas ses acteurs. Cette « ouverture » manifeste à toutes et tous fonctionne comme un paravent masquant la division sexuelle du travail sportif. Le manque de femmes aux postes à responsabilités peut ainsi devenir une question de « choix » opérés librement par les femmes et non pas une question structurelle productrice d'inégalités. La question du « choix de vie » des femmes sous-jacente dans le handball car l'espace leur est symboliquement ouvert se discute à l'aune de la construction sociale de la féminité.

Le commissariat général à la stratégie et à la prospective⁴⁷ produit un rapport en 2014 intitulé « Lutter contre les stéréotypes filles-garçons. Un enjeu d'égalité et de mixité dès l'enfance », les travaux sont coordonnés par M.C. Naves et V. Wisnia-Weill. L'avant-propos signé par J. Pisani-Ferry dessine le portrait des inégalités hommes femmes et nous résume l'essentiel du rapport comme suit :

« La conclusion des auteurs du rapport coordonné par Marie-Cécile Naves et Vanessa Wisnia-Weill est que la recherche d'égalité bute sur les attitudes et rôles sociaux. En d'autres termes, que les positions sociales des hommes et des femmes ne résultent pas uniquement de choix de vie individuels et rationnels mais aussi, et très profondément, d'habitudes, de clichés, de traditions, qui n'influencent pas seulement les goûts des individus mais aussi les institutions et les ressources qu'elles constituent pour chacun et chacune. Le rapport se départit, dans son ton, de la neutralité distante propre aux documents administratifs et aux écrits scientifiques. L'éthique de la conviction y est fortement présente. Mais il se fonde sur une synthèse de travaux de recherche et une série de faits et d'analyses, pour certains nouveaux, qui concourent, selon la logique du faisceau d'indices, à étayer la thèse selon laquelle les stéréotypes entre les filles et les garçons contribuent à freiner la marche vers l'égalité hommes-femmes. »⁴⁸.

La conclusion de ce rapport est sans appel. Les stéréotypes de genre agissent comme freins, pour ne pas dire « à l'encontre » de l'égalité entre les femmes et les hommes. Les rôles sociaux attribués à chacun des sexes dès la naissance sont de véritables, tangibles, et perpétuels obstacles à l'égalité entre les sexes. Le sport est une instance de production et de reproduction de ces stéréotypes. Nous nous trouvons dans une situation paradoxale lorsqu'une institution cherche à « résoudre » un problème alors même qu'elle participe activement de sa production. Dans ce contexte l'ordre du genre se manifeste par des « contraintes systémiques » (Martucelli, 2004) relativement invisibles ou invisibilisées par la quantité d'hommes et de femmes en présence. Les inégalités sont inscrites dans l'environnement quotidien à travers la naturalisation des comportements sexués, des « choix » de carrière, des positions occupées, etc. Le genre est à la fois au principe des inégalités entre hommes et femmes dans le sport et un prisme potentiel à travers lequel il serait possible de penser les transformations. L'absence de prise en compte de la construction sociale des masculinités et féminités donne lieu à une naturalisation des différences entre les hommes et les femmes et permet au handball de se maintenir comme espace masculin

⁴⁷ Créé par décret du 22 avril 2013, le Commissariat général à la stratégie et à la prospective se substitue au Centre d'analyse stratégique. Il apporte son concours au Gouvernement pour la détermination des grandes orientations stratégiques à moyen et long terme pour son développement économique, social, culturel et environnemental. Il participe également à la préparation de réformes décidées par les pouvoirs publics.

⁴⁸ Rapport de janvier 2014 du Commissariat général à la stratégie et à la prospective : « Lutter contre les stéréotypes filles-garçons ».

privilégié. En ce sens la féminisation du handball devient alors une attraction des femmes dans un espace figé au masculin neutre.

5.1.2 Le handball, un espace masculin privilégié

« Le monde sportif, et notamment les sports dits masculins plutôt populaires, constituent des lieux privilégiés d'expression des processus de hiérarchisation, de ségrégation et de discrimination sexuée » (Hargreaves, 1994, In Mennesson, 2012).

Le handball est un sport dont les codes d'excellences sont ceux du masculin. Il est un sport d'affrontement entre deux équipes, chaque match est une « bataille ludique » ou un « simulacre de combat » (Dunning, 1994), la violence est une composante centrale, nécessaire à sa pratique et encadrée par des règles qui l'autorise et la limite. Les groupes sportifs sont un type de configurations sociales (Elias, Dunning, 1986). Un sport est structuré par les individus dans des relations d'interdépendances. La configuration du sport comprend alors trois rouages :

- Les deux individus ou les deux équipes qui coopèrent dans une relation de rivalité plus ou moins amicale ;
- Des agents de contrôle, comme les arbitres et les juges de touche ;
- Parfois, mais pas toujours, un nombre plus ou moins important de spectateurs.

Cette première configuration s'insère dans d'autres configurations plus larges d'organisations de clubs, d'instances législatives, d'instances politiques et de configurations nationales et internationales.

« En bref, les sports et jeux, en tant que configurations sociales, sont organisées et contrôlées autant qu'ils sont regardés et pratiqués. » (*Ibid.*)

Les configurations sociales du handball rapportées aux situations décrites par N. Elias et E. Dunning nous amènent à considérer l'inscription du handball dans le contexte élargi des rapports sociaux de sexe. Les pratiques sportives sont des lieux de construction et d'appropriation des différences entre les hommes et les femmes ainsi que de construction des inégalités : ce qui est contradictoire avec le discours institutionnel et politique officiel du sport sur le sport, consacrant cet espace comme le lieu idéalisé de l'égalité entre tous. L'espace sportif est sexué (Davisse, Louveau, 1998). La socialisation sportive vient faire écho à la construction des dispositions sexuées des individus dans une dynamique de renforcement, de perpétuation ou de transformation de ces mêmes dispositions sexuées (Mennesson, Clément, 2009). Le sport comme « fief de virilité » (Dunning, 1994) valorise une forme de virilité en accord avec le modèle de

masculinité hégémonique c'est à dire la « manière courante la plus valorisée d'être homme par rapport à laquelle tous les hommes doivent se positionner. » (Connell, Messerschmidt, 2005). Le handball, sport de contacts d'affrontement entre deux équipes représente un espace symbolique et pratique très convaincant pour l'expression d'une masculinité hégémonique. La recherche de la performance, du spectacle dans sa forme compétitive vient asseoir la domination de l'homme sur la femme. Le handball masculin va plus vite, plus haut, plus fort, les contacts entre joueurs sont plus violents, les tirs plus puissants, le jeu plus rapide. Cette configuration sportive spécifique du handball consacre plus généralement l'axiome de la virilité sportive triomphante. Le sport est bien l'un des derniers bastions de la force physique comme élément distinctif marquant/sacralisant la supériorité d'un individu sur un autre. Cette force brute comme grille de lecture de la compétence ou du niveau de performance, voire de l'excellence, favorise exclusivement les hommes, confortés dans ce modèle de domination et permet de maintenir une inégalité de fait entre les sexes, alors même que la pratique compétitive est par définition rétive à la mixité (il existe bien un handball pour les hommes et un handball pour les femmes). La faiblesse des performances des femmes comparées à celles des hommes renvoie dans les discours, les analyses et les représentations à l'infériorité biologique, naturelle des femmes, et renforce la naturalisation de leur infériorité qui se reflète dans l'obtention de places moins bien valorisées et valorisantes dans l'échelle de la considération (par elles-mêmes, pour elles-mêmes, vis à vis des autres, sous le regard des autres), mais également des positions objectives de responsabilités et de pouvoir. La performance physique sexuée dans le handball agit comme l'argument qui légitime les inégalités dans les rapports sociaux de sexe. Les pratiques féminines ne sont pas considérées comme étant différentes des pratiques masculines mais comme étant inégales.

« Je pense que les garçons il y aura toujours une dimension physique qui est plus impressionnante que chez les filles, tout va plus vite, les contacts sont plus forts, les tirs partent plus fort, techniquement ils sont capables de faire des gestes aussi peut-être plus impressionnants que les filles, même si au haut niveau les filles il y en a qui sont capables de le faire aussi, euh... chez les garçons ça arrivera peut-être à un niveau encore avant, tu vois peut-être à partir de la Nationale, alors que nous ça sera vraiment D2, D1. Des vrais gestes techniques pour tout le collectif. Les filles ça joue un peu moins vite, il y a une dimension physique qui est présente mais moins que chez les garçons, par contre moi dernièrement en regardant le championnat au plus haut j'ai pris plus de plaisir à regarder les filles qui ont un jeu peut-être plus collectif, plus fluide alors que les garçons c'est moins construit et c'est vraiment celui qui tirera le plus fort de loin. » (Lucie, joueuse N1F).

La dimension physique du handball est l'élément le plus discriminant vis à vis du handball féminin. La culture sportive compétitive est transmise dans le culte de la performance. Elle se construit sur l'exploit individuel, le geste spectaculaire. Cette culture sportive pensée

originellement par et pour les hommes circule et est transmise dans les différents espaces sociaux qu'ils traversent. Ils en possèdent tous les codes, en appréhendent toutes les normes et valeurs. Ce qui fait de la culture sportive elle-même un élément constitutif des différences entre hommes et femmes socialement construites. Dans le discours de Lucie la notion de « goût », de « plaisir » est importante, de même que la distinction qui est faite du plaisir pris à regarder un jeu différent en ce qu'il ne propose guère le même profil : plus collectif, plus fluide. Cette remarque est importante car elle montre de quelle manière la construction d'une appétence pour « un autre jeu » peut passer par la transformation genrée de ce qui est valorisé et reconnu comme important, caractéristique, ou encore comme le marqueur d'un univers dans lequel on va se reconnaître davantage en tant que femme. Les configurations sociales du handball seraient en phase de transformation. Mais la médiatisation du handball féminin donne à voir un modèle « différent » de performance qui repose encore sur des éléments d'inégalités et qui nourrit donc une comparaison en défaveur du handball féminin. Le handball, pourtant largement pratiqué par des femmes demeure pour l'instant un fief de masculinité. Il reflète les valeurs du modèle de masculinité hégémonique à l'aune duquel les femmes sont comparées ou auquel elles doivent se conformer. L'une des stratégies qui s'offre aux femmes est d'adopter une partie des codes de la masculinité dominante pour être reconnue et entrer pleinement dans l'espace handballistique :

> « Je pense que c'est une femme un peu masculine, déjà... mais je pense que c'est être une femme un peu plus masculine que dans d'autre sports mais euh...honnêtement je pense que c'est être une femme assez ouverte d'esprit... oui... je dirais ca, un peu ouverte et un peu masculine en générale une femme dans le handball. » (Marine, joueuse LFH).

Si être une femme dans le handball consiste à adopter une stratégie d'identification au modèle masculin, il devient difficile de parler de féminisation réelle et avérée du handball. L'activité se présente davantage comme un espace masculin privilégié dans lequel les femmes sont acceptées, reconnues, ou dont on valorise les talents, à la condition d'adopter les codes et valeurs masculine. La structuration de l'espace, les rapports sociaux de sexes à l'œuvre, les éléments de performance et de réussite reflètent le modèle de masculinité hégémonique. Dans ce contexte les femmes sont captées par une activité dont les repères et codes ne constituent guère des éléments propices à la création d'un modèle féminin autonome de réussite.

5.1.3 L'institutionnalisation de la discrimination

« Les organisations sportives rattachées au sport fédéral discriminent par exemple les équipes ou les personnes selon leur niveau de pratique, leur sexe, leur âge... sans que cela ne soit perçu comme tel [...]. » (Liotard, 2017).

Le sport de compétition est nécessairement discriminant. Il faut un vainqueur et un perdant. Au sein d'un même collectif, les joueurs les moins performants ne jouent pas autant que les meilleurs. Les moyens financiers, humains, techniques sont donnés aux meilleurs. Il y a donc une discrimination entre les équipes d'un même club, entre les joueurs d'une même équipe, en fonction des niveaux de jeu. Ces faits relèvent de la sélection des talents et de ce que nous pourrions nommer la discrimination ordinaire du sport. Il semble que ce modèle de discrimination ait durablement touché le sport en valorisant de diverses manières (économique, politique, culturelle, médiatique) le sport masculin au détriment du sport féminin, moins attractif, moins spectaculaire, moins rentable, etc. (Cf. partie 1). Dans le cadre du handball, activité particulièrement physique, favorable à la performance masculine, mais néanmoins « paritairement féminisée », cette discrimination apparaît par contraste d'autant plus importante et doit être analysée finement. La discrimination selon le sexe est consubstantielle au handball. La différence des corps féminins et masculins est prise en compte dans la non-mixité des pratiques compétitives par la séparation des femmes et des hommes lorsqu'il s'agit de s'affronter sur le mode compétitif. Ce qui n'est pas le cas dans la section loisir dans laquelle la mixité est obligatoire. Les différences biologiques paraissent ainsi fondatrices des différences sociales qui construisent le masculin et le féminin au cœur de l'espace handballistique et qui légitiment de fait les discriminations souvent tacites qui distinguent l'activité des hommes et des femmes. Les différences biologiques entre hommes et femmes sont intériorisées et naturalisées au point que leurs effets ne sont plus interrogés. Lorsque nous parlons d'effets nous sous-entendons l'impact éducatif et culturel de la discrimination en fonction du sexe. Si les hommes et les femmes sont séparés dans les pratiques compétitives n'estil pas évident de s'interroger sur les entrainements qu'ils reçoivent séparément, en fonction de critères et de consignes distincts, en tant que moments spécifiques préparatoires à la performance en match et qui contribuent in fine à renforcer cette barrière du genre ? Séparer les deux sexes c'est poser des attendus différents en fonction du sexe des joueu.r.se.s et donc dispenser une éducation différenciée. Des éléments d'entretiens et d'observations posent les jalons de l'éducation différenciée en fonction du sexe.

5.2 Place des femmes dans le handball

Pour investiguer la question de la place des femmes dans le handball en Nouvelle-Aquitaine nous étudions et analysons tout d'abord la distribution différentielle des femmes et des hommes aux postes occupés. Dans un premier temps nous dressons un état des lieux des positions occupées par les femmes dans le handball en Nouvelle-Aquitaine.

5.2.1 Les positions occupées par les femmes dans le handball : la division sexuée du « travail » sportif

Tableau 11: Répartition sexuée des licences dirigeantes⁴⁹ par comité de la ligue de Nouvelle-Aquitaine de handball

COMITE	LDIRF	LDIRH	LDIRTOTAL	Taux Femmes
CHARENTE	95	173	268	35,4%
CHARENTE MARITIME	89	141	230	38,7%
CORREZE	59	83	142	41,5%
CREUSE	8	20	28	28,6%
DORDOGNE	171	187	358	47,8%
GIRONDE	391	711	1102	35,5%
LANDES	99	125	224	44,2%
LOT ET GARONNE	59	76	135	43,7%
PYRENEES ATLANTIQUES	278	510	788	35,3%
DEUX-SEVRES	110	194	304	36,2%
VIENNE	99	163	262	37,8%
HAUTE VIENNE	126	252	378	33,3%
TOTAL	1584	2635	4219	37,5%

Le tableau nous donne à voir les quantités d'hommes et de femmes détenant une licence dirigeante dans les différents comités de la ligue de Nouvelle-Aquitaine. La mention « licence dirigeante » comprend de multiples fonctions (présidence, secrétariat général, trésorerie, entraîneur et toutes autres fonctions que nous nommons « satellites »⁵⁰. Nous y distinguons clairement un taux de 37,5% de femmes possédant une licence dirigeante dans la ligue de handball

⁵⁰ Les bénévoles souhaitant s'investir dans la vie d'un club doivent posséder une licence dirigeante qui leur permet d'effectuer des tâches nécessaires à la bonne marche d'un club de handball comme : tenir une table de marque lors d'un match, organiser des goûter, s'occuper de l'événementiel, conduire de jeunes joueurs à des évènements extérieurs, etc. Nous nommons l'ensemble de ces rôles « fonctions satellites ».

CHAPITRE 5 - LA DISTINCTION DES PLACES ET RÔLES DES FEMMES 134

DANS LE HANDBALL

⁴⁹ LDIRF : Licence dirigeante détenue par une femme. LDIRH : Licence dirigeante détenue par un homme

de Nouvelle-Aquitaine. Ces chiffres ne nous permettent cependant pas de distinguer quels sont les postes précis occupés par les femmes parmi les fonctions accessibles avec une licence dirigeante. Afin d'affiner la lecture des positions occupées nous avons isolé les trois fonctions fondatrices du bureau directeur d'un club, obligatoires dans la gestion d'une association sportive : la présidence, le secrétariat général et la trésorerie. Le tableau présenté ci-dessous nous montre la distribution sexuée des fonctions dirigeantes.

Tableau 12: Répartition sexuée des fonctions dirigeantes des clubs de la ligue de Nouvelle-Aquitaine de handball

	FEMMES	HOMMES	TOTAL	Taux Femmes	
PRESIDENCE	5-		110	264	20,5%
TRESORERIE	12	6	98	224	56,3%
SECRETARIAT GENERAL	15	7	68	225	69,8%
TOTAL	33	7	276	713	47,3%

Le handball compte 39% de licences féminines compétitives (dont font partie les licences dirigeantes). Comme le montre tableau ci-dessus la catégorie « fonctions dirigeantes » qui contient trois postes, la présidence, la trésorerie et le secrétariat général, contient 47,3% de femmes. Cette quantité de femmes nous montre un sport quasi paritaire (si l'objectif de parité est de 50%). Cette image est cependant à nuancer en tenant compte des répartitions hommes-femmes parmi les trois postes regroupés sous la mention « postes de direction ». Les postes de présidences de clubs sont occupés par 20,5% de femmes ; les postes de trésorerie sont occupés par 56,3% de femmes ; les postes de secrétariat général sont occupés par 69,8% de femmes. Les trois fonctions dirigeantes obligatoires d'une association sportive sont celles de la présidence, de trésorerie et de secrétariat général. Des travaux menés sur la place des femmes dans le mouvement sportif font état de la reproduction de la division sexuée traditionnelle du travail par une distribution verticale des postes de directions (White, Brackridge, 1985; Hall, Cullen, Slack, 1989; Dechavanne, 1992; Chimot, 2004). Nous retrouvons ce même phénomène dans le handball. La fonction de présidence étant majoritairement occupée par des hommes, fonction décisive et prestigieuse et les fonctions de secrétariat général et de trésorerie étant majoritairement occupées par les femmes. Nous nous devons cependant de distinguer les fonctions de trésorerie et de secrétariat général tant les tâches accomplies sont de natures différentes. Le poste de secrétaire général(e) occupé à 69,8% par des femmes est celui dans lequel les tâches sont les plus répétitives et décourageantes Il « valide une reproduction de la division sexuée des tâches » (Tatu-Colasseau, Vieille Marchiset, 2010). La distribution sexuée des postes de direction des clubs de handball nous montre l'investissement des hommes dans les fonctions à forte valeur sociale alors que les femmes effectuent des tâches nécessaires, mais dans l'ombre, qui leurs sont traditionnellement « destinées » (Hirata, Kergoat, 1998) en validation d'une conception naturaliste des qualités féminines et masculines (Héritier, 1996).

Les individus gardent un espace de liberté et ne peuvent s'empêcher de s'en servir pour essayer de « battre le système » (Crozier, Friedberg, 1977). Les agissements individuels et collectifs oscillent entre « domination » (au sens d'être dominé) et « autonomisation » du système. Selon M. Crozier et E. Friedberg « [...] le modèle officiel prescriptif n'est pas sans influence. Il détermine dans une large mesure le contexte de l'action et donc les ressources des acteurs. » (Crozier, Friedberg, 1977, p 44). Le système pré-existe aux individus qui le traversent et est influencé et modifié par ces individus. Les individus sont à la fois produits et producteurs du système. Dans le cas du handball le système comporte différents « niveaux », il y a le club, qui comporte ses règles, sa culture, sa structuration, et le niveau supérieur avec les comités départementaux, régionaux et la fédération française.

5.2.2 Les raisons de ces positions

La sous-représentation des femmes dans certains domaines est à la fois dénoncée et justifiée (Le Feuvre, 2016). Le premier argument explicatif est celui du retard historique. Les places occupées par les femmes sont celles qui leur sont historiquement allouées. Dans le sport aucune place n'était prévue pour elles. Si ces positions changent, cela se fait par le bas, par des fonctions annexes, par des fonctions qui correspondent aux tâches qui leurs sont historiquement ou traditionnellement attribuées (souvent éloignées du vrai pouvoir de décision et de la vie publique notamment). Le groupe de référence de l'espace est d'abord constitué d'hommes. Les femmes viennent prendre la place d'un homme ou prendre un siège vide nouvellement créé si les besoins de la structure évoluent. Dans ce contexte, le manque de femmes serait dommageable tout autant qu'il serait logique. La présence des femmes fait aussi l'objet de discours qui pointent - à partir du regard des hommes - les nombreux problèmes liés à la mixité. À titre d'exemple, considérons le discours prononcé par le professeur Timothy Hunt lors d'une conférence mondiale organisée en 2015 par les journalistes scientifiques à Séoul :

« C'est bizarre d'avoir invité un monstre misogyne comme moi à prendre la parole devant des femmes scientifiques. Permettez-moi de vous dire mes difficultés avec les filles. Quand elles fréquentent les laboratoires, il se passe trois choses : vous tombez amoureux d'elles, elles tombent amoureuses de vous, quand vous les critiquez, elles se mettent à pleurer. Peut-être devrait-on envisager la création de laboratoires séparés pour les filles et pour les garçons ? »⁵¹.

Les réactions de la communauté scientifique féminine ont été extrêmement vives et ont amené Monsieur Hunt à démissionner de son poste de professeur honoraire de la *University College London*. Sa défense a reposé sur deux piliers, le premier était celui de l'humour et ensuite celui d'affirmer que la présence des femmes rend le travail compliqué par un excès d'émotions et qu'il ne faisait « qu'être honnête » en pointant ce problème. Les deux phases de sa défense sont classiques à propos des violences sexistes. L'humour et le renvoi à une émotivité féminine envahissante sur le lieu de travail puis une forme d'essentialisation des comportements des femmes.

« Finalement, ce que ces deux cas donnent à voir, ce sont les mécanismes par lesquels des considérations de présence quantitative relative (« trop » ou « pas assez ») se muent en attributions collectives des femmes en général qui servent ensuite à spécifier un rapport typiquement féminin au monde. C'est ainsi que le constat d'une sous-représentation numérique des femmes dans certains métiers prestigieux (là où elles ne seraient donc « pas assez » nombreuses aujourd'hui, sauf aux yeux de Sir Hunt, apparemment) se combinent avec un raisonnement renvoyant la source de ce phénomène aux déficiences individuelles ou collectives des femmes elles-mêmes [Le Feuvre, 2013]. En effet, celles-ci ne seraient « pas assez » ambitieuses ; « trop » émotives ; « pas assez » disponibles ; « trop » jeunes ; « pas assez » mobiles, etc., pour faire légitimement jeu égal avec les hommes. Ce registre discursif ne participe pas forcément à une naturalisation des aspirations et compétences des femmes (leurs « déficiences » ou « défauts » peuvent tout à fait résulter d'un processus de socialisation, primaire ou secondaire), mais elle tend à déresponsabiliser les hommes de quelque rôle que ce soit dans la reproduction des inégalités de sexe. » (Le Feuvre, 2016).

Les positions occupées par les femmes font l'objet de différentes lectures qui ont en commun la déresponsabilisation des hommes. L'absence des femmes des postes à responsabilités trouve ainsi une justification dans la « nature » des femmes, dans leurs « envies » ou tout simplement dans leurs aspirations personnelles et professionnelles. La pratique du sport, en tant qu'activité de loisir (toute compétitive soit-elle), demande du temps libéré de toute forme de travail. Les années 1960 ont vu émerger un temps de loisirs pour les hommes. Les femmes, quoique favorisées par l'apparition de l'électroménager les libérant de tâches quotidiennes (le lave-linge permet de ne plus aller au lavoir) ont dû patienter. Les arguments mis en avant sont ceux d'obstacles spécifiques comme la situation familiale, les enfants, le coût des loisirs,

⁵¹ Extrait d'un article du Huffington Post, 2015.

l'éloignement de structures qui permettent la pratique d'activités, etc. Le niveau de diplôme et l'activité professionnelle sont d'autres freins soulevés (Defrance, 1995 ; Louveau, 2004 ; Davisse, Louveau 2005). Ces différents facteurs sont très étudiés dans la recherche en sciences humaines comme éléments impactant la question du temps libre des femmes.

« L'accès différentiel et très inégalitaire des femmes à une pratique physique ou sportive a partie liée avec toutes les autres pratiques sociales, de même qu'il est partie prenante des rapports sociaux de sexe qui se construisent d'abord en dehors du sport et avant l'âge adulte. » (Louveau, 2006).

L'homologie entre la distribution sexuée des pratiques sportives et la division sexuée du travail professionnel et domestique n'explique pas tout. Les mécanismes à l'œuvre dans le sport lui-même sont des éléments de composition de la culture sportive. Le handball, sport collectif d'affrontement sur petit espace demande un engagement et une prise de risque corporel au service de la pratique qui ne correspond pas à l'image de douceur et d'esthétique attribuée traditionnellement aux postures féminines. Le corps y est mis en jeu intégralement, les joueuses y construisent un rapport au corps particulier qui trouve son ancrage dans les codes de la masculinité. Malgré cela, le handball est un sport très largement pratiqué par les femmes qui en adoptent les codes masculins sans s'en réclamer pour autant (Hernandez, 2015). La diffusion de la culture handballistique participe donc et contribue à la division sexuée de l'espace handballistique, alorsmême que tout en apparence laisse penser que cet espace est neutre. Cette division, nous l'avons vu, se retrouve dans la distribution sexuée des postes de direction. Les hommes occupent les postes les plus prestigieux, les postes de décision et de pouvoir, pendant que les femmes servent de secrétaires : reproduction presque à l'identique des rapports hiérarchiques, de domination, qui trament, par exemple, le monde du travail, le monde académique et de l'entreprise (Goffman, 2002; Lapeyre, Le Feuvre, 2009; Laufer, 2014; Molinier, Rogers, Rodriguez, 2016).

5.3 Rôles des femmes dans le handball

L'étude des positions des femmes dans les clubs de la ligue de Nouvelle-Aquitaine nous permet de voir que les fonctions de direction du handball répondent aux mêmes rapports et fonctionnements que dans le monde professionnel. Nous proposons ici, grâce à l'analyse des entretiens que nous avons menés sur le terrain et à l'apport d'études menés sur les femmes dirigeantes d'associations sportives (Bataille, Gaspard, 1999; Gaspard, 2000; Chimot, 2004, 2005; Tatu-Colasseau, Vieille Marchiset, 2010; Benquet, Laufer, 2016), de rendre compte de

parcours de femmes illustrant les notions de plasticités et de variabilités dans les manières d'occuper une fonction et *in fine* de travailler sur les positions occupées par les femmes c'est-à-dire le sens objectif ou celui, subjectif, que les femmes donnent à leur présence à telle ou telle place.

5.3.1 La direction des instances sportives

Les voies d'accession des femmes

Dans le sport, la question de l'engagement des licenciées pour le collectif (club, ligue, fédération) fonctionne comme souvent sur le mode de la « conciliation ». Les femmes doivent concilier leur activité sportive (pratique sportive, bénévolat) et leur vie de famille. Elles vont par exemple s'investir dans des activités de bénévolat dans le club sportif de leurs enfants pour passer du temps dans le milieu de l'enfant et « rendre service ». Dans ces conditions, leur entrée dans la sphère sportive est d'emblée chargée socialement et symboliquement (sinon biaisée) puisque cette intégration se fait par le rôle de mère ou de compagne. Une autre voie d'accès possible est celle de la pratique sportive qui ouvre plus tardivement sur des reconversions et prises de responsabilités au sein de la structure. Souvent lorsqu'une femme débute le handball dans l'enfance, elle pratique son sport, est intégrée au collectif d'abord par l'activité sportive, et bénéficie donc ensuite d'une reconnaissance objective, d'une légitimité, d'un capital, qui lui évite d'avoir à fournir d'autres raisons ou d'autres preuves de son engagement. Nous allons décrire les rôles des femmes dans le handball en nous appuyant d'abord sur les postes de direction. La distinction entre la place et le rôle de la femme est fondamentale car c'est elle qui permet de donner toute la profondeur d'analyse aux pratiques des femmes par rapports aux positions qu'elles occupent « ostensiblement ». Cette distinction nous permet de passer du générique au spécifique et ainsi d'entrer pleinement dans l'espace handballistique grâce aux individus qui le composent et l'influencent. Les femmes dirigeantes d'associations sont supposées avoir franchi le « plafond de verre » (Benquet, Laufer, 2016) en parvenant à se hisser à la fonction la plus importante, celle de la présidence. Nous verrons ici que l'accession à la fonction se fait sous différentes modalités qui peuvent relever de logiques de perpétuation de la hiérarchie entre les sexes ou de son dépassement. Les deux « types » de parcours témoignent des processus de transmission à l'œuvre en relation avec les rapports sociaux de sexe. Le terrain de la direction des instances sportives reste encore largement à conquérir (Chantelat, Bayle, Ferrand, 2004). Les avancées réelles concernant l'accès aux terrains sportifs ne sont pas suivies des « mêmes » avancées concernant la direction des instances. Les femmes jouent au handball mais elles en dirigent rarement les structures.

Les années 1990 ont été marquées dans le handball par l'adoption de pratiques managériales importées du monde de l'entreprise. Le mode de gestion par projet, qui implique une dimension collective et participative et une forme de décentralisation et d'horizontalité des gouvernances, s'est invité dans les fédérations sportives (*Ibid.*). L'ouverture du monde du handball à ces méthodes nouvelles a créé un contexte qui aurait dû théoriquement profiter aux femmes, puisqu'il supposait l'ouverture à d'autres profils qu'aux seuls profils masculins traditionnels qui exercent leur pouvoir verticalement. Les femmes étaient davantage pressenties sur ces nouvelles fonctions en raison de leurs qualités de coopération, et l'organisation privilégiant l'horizontalité semblait correspondre aux représentations que la société se fait traditionnellement des compétences attachées au féminin.

Un bastion masculin

Malgré cette mutation dans les modes de management, les organisations sportives sont restées structurées de telle sorte que les femmes n'occupent majoritairement que des places secondaires, ou considérées comme secondaires, et très rarement des fonctions décisives :

« En imposant aux femmes des droits d'entrée plus élevés pour accéder aux postes de pouvoir et aux carrières professionnelles, elles limitent de fait le nombre de femmes occupant des fonctions décisives. Très minoritaires, voire isolées, dans leurs instances ou métiers respectifs, elles peinent effectivement à impulser des actions collectives. Leur mode de recrutement, par cooptation, permet également de sélectionner des femmes répondant aux attentes de l'institution et partageant ses objectifs, limitant ainsi l'expression de formes de mécontentement. » (Mennesson, 2012).

Dans les années 1980, les premières études consacrées aux liens entre genre et pouvoir (Mossuz-Lavau, Sineau, 1983; Héritier, 1996) permettent d'éclairer les fondements culturels de la division sexuée du travail et du pouvoir. Ces travaux confirment notamment que les postes à responsabilités accompagnés de pouvoir décisionnel sont occupés par les hommes. Les sciences sociales s'intéressent également aux raisons de l'arrivée des femmes dans les espaces décisionnels (Laufer, 1982; Bataille, Gaspard, 1999). Au même moment, le sport et le genre deviennent des questions centrales pour des travaux qui interrogent les modèles de masculinité hégémonique et les formes de domination masculine (Métoudi, 1978; Davisse, Louveau, 1991). Ces approches sont essentielles pour comprendre les conditions marquant l'entrée des femmes dans le sport et surtout le type d'accès qu'elles ont aux espaces décisionnels. Globalement, ce rapport est marqué

par la division sexuée du travail et des tâches observables et décrites dans d'autres compartiments de la vie sociale. Comme le montrent P. Arnaud et T. Terret en se penchant sur l'histoire de ce processus, le phénomène procède de régimes argumentatifs que les acteurs essentialisent en associant cette division sexuée (places, rôles, positions) à la différenciation des valeurs et aux préoccupations « naturelles » des femmes (Arnaud, Terret, 1996). Par ailleurs, certains portraits historiques (Robène, 2005; Sabatier, 2005) donnent à voir des parcours « exceptionnels » de femmes qui ne répondent pas directement aux déterminismes de genre. Portraits qui permettent de rendre compte des stratégies employées par les femmes pour détourner le système, s'en affranchir ou lui résister. Il serait cependant réducteur d'associer les positions occupées par les femmes avec une « manière » unique, générique, d'y avoir accédé et de les occuper. Autrement dit, une femme qui accède à une fonction de direction n'en détient pas nécessairement le pouvoir et ne s'est pas nécessairement affranchi de l'ordre de genre de l'espace.

« La présence des femmes dans les bastions masculins a été, et reste encore, une conquête lente, âpre et difficile. Tel est le destin des sportives et des dirigeantes sportives. Malgré des avancées significatives, les hommes prédominent généralement aux postes de direction des organisations sportives, qu'elles soient supranationales, nationales, régionales, locales. Devenir dirigeante sportive et, qui plus est, atteindre des postes à très hautes responsabilités dans des organisations dominées par les hommes, reste toujours un phénomène relativement exceptionnel. » (Caprais, 2022).

Note étude sur les femmes occupantes de fonctions dirigeantes s'appuie donc sur deux constats. Le premier, les postes de direction sont des bastions masculins. Le second, les femmes occupantes de fonctions de directions peuvent user (ou non) de stratégies pour s'affranchir de l'ordre du genre dans lequel le modèle hégémonique est masculin. Les femmes peuvent donc faire preuve d'une certaine « plasticité » dans une forme de conformation à l'ordre du genre tout en s'en cherchant à s'en extraire (Marry, 2004 ; Tripier, 2010 ; Zolesio, 2012).

5.3.2 Les femmes aux postes de direction dans le handball

La division sexuée du travail est moins marquée dans le monde associatif que dans le monde professionnel (Mitrani, 2001). Les associations sportives restent pourtant majoritairement masculines et dirigées par les hommes. Les rapports sociaux de sexe ont la particularité de n'avoir pas d'éléments observables immédiatement. Nous pouvons les dessiner par « faisceau d'indices ». Dans cette perspective les fonctions occupées par les individus dans les clubs de handball sont des éléments constitutifs des rapports sociaux de sexe. La tension de la division sexuée du « travail » prend forme selon deux principes (Kergoat,2005) :

- Le principe de séparation (il y a des travaux d'hommes et des travaux de femmes);
- Le principe hiérarchique (un travail d'homme « vaut » plus qu'un travail de femme).

La notion de division sexuée du travail s'incarne dans des situations variées et variables. Tel poste à forte valeur symbolique peut être dévalorisé dans le temps en fonction des personnes qui vont l'occuper, du champ d'action auquel il renvoie, du pouvoir dévolu, théorique, réel, etc. Le fait que de plus en plus de femmes pratiquent le handball ou accèdent à des postes de responsabilité⁵² donne à voir en apparence un espace plus égalitaire. Mais les écarts entre hommes et femmes perdurent comme le montrent les difficultés d'accès aux postes, les conditions dans lesquelles les postes sont occupés ou les considérations exprimées lorsque les compétences attachées aux fonctions visées deviennent discriminatoires. Lors d'un entretien exploratoire avec Vincent, cadre technique fédéral et entraîneur d'une équipe de nationale 1 féminine, nous abordons la question des personnes qu'il croise dans le cadre de ses missions professionnelles :

« C'est plutôt masculin. Je n'aime pas trop ça ces trucs de parité mais ... la parité est bien donc il en faut mais par contre il ne faut pas mettre pour mettre. C'est à dire que l'on est dans un processus où pour être dans les statuts à respecter, c'est un pourcentage bien défini de filles et de garçons, on va chercher des filles parce que c'est des filles et pas parce qu'il y a les compétences. Donc on doit arriver à cette compétence, et moi je suis pour, j'aime bien travailler avec des filles, j'adore travailler avec des filles, maintenant il faut que ce soit légitime aussi. Donc au niveau des instances c'est quand même plutôt bien, je te parle de gouvernance, c'est plutôt masculin, par contre dans ce qui est responsables de commissions on a des filles après bon... sur des thématiques... je n'aime pas non plus dire ça mais sur tout ce qui va être la communication il y aura plutôt des filles, sur le partenariat c'est mitigé il y a des garçons et des filles, le responsable de la commission technique c'est un garçon. De par le fait qu'on doit répondre à certains critères c'est plutôt équilibré maintenant si on prend les pôles un peu plus spéciaux c'est quand même plus garçon. » (Vincent, CTF, entraîneur N1F).

L'augmentation du nombre de femmes dans l'espace handballistique accentue l'idée d'un nivellement des disparités entre hommes et femmes. Elle agit comme un voile sur la diversité des situations et la variabilité existant dans les manières d'accéder à un poste et de l'occuper. Nos enquêtes nous conduisent à établir des profils différents de femmes occupants des fonctions dirigeantes⁵³. La variabilité relevée dans les parcours, les conditions d'accès au handball, les conditions de « réalisation » dans le handball, les discours tenus sur les violences vécues dans leurs

femmes; 20,5% des présidences sont détenus par des femmes ⁵³ Les fonctions dirigeantes regroupent toutes les fonctions ex

⁵² Les femmes détiennent 37,5% des licences dirigeantes ; 47,3% des fonctions dirigeantes sont occupées par les femmes ; 20,5% des présidences sont détenus par des femmes.

⁵³ Les fonctions dirigeantes regroupent toutes les fonctions existantes dans une association sportive et ne pouvant être occupée que sous conditions d'une licence dirigeante (les postes de direction et toute autre activité bénévole dans un club de handball). L'appellation « fonctions dirigeantes » est une agrégation de toutes les fonctions nécessaires au fonctionnement d'une association sportive : présidence, secrétariat général, trésorerie, entraîneurs, fonctions satellites.

parcours donne à voir non pas une généricité de profil (la « présidente ») ni même une généricité de conditions sur ce que peut représenter le sort des femme dans le handball aujourd'hui, mais bien des spécificités individuelles, des cas particuliers, avec certes de nombreux points de croisements, mais également des éléments de divergences. Les thèmes identifiés et analysés font état de situations dans lesquelles l'obtention d'un poste précis pour une femme ne signifie pas automatiquement ni systématiquement la réduction des inégalités entre les sexes. L'apparente égalisation des conditions contribue à masquer les réalités vécues par les femmes dans les clubs. Au-delà de ce masquage, l'indistinction faite dans les relevés quantitatifs des clubs et de la ligue concernant la nature des fonctions occupées par les détenteurs de licences dirigeantes rend difficile voire impossible de connaître le rôle exact de chacun.e. Les indications relevant du quantitatif, nous l'avons vu, ne disent rien de la finesse et de la violence symbolique potentielle des rapports sociaux de sexe dans les espaces concernés.

Nos entretiens permettent d'identifier plusieurs « idéaux-types »⁵⁴ qui se rapportent aux différents profils de femmes qui occupent des fonctions dirigeantes dans les clubs de handball. Notre travail vient enrichir une étude publiée en 2010 et consacrée aux typologies des dirigeantes sportives. Il serait évidemment réducteur de postuler que chaque femme de la population générale s'inscrirait pleinement dans l'un ou l'autre des profils. Nous nous prêtons à l'exercice de réduction de la réalité dans une visée synthétique. La lecture proposée nous permet d'ouvrir un espace de réflexion sur la multiplicité des « profils » des femmes accédant à des fonctions dirigeantes et sur le poids de ces accessions dans le renforcement ou la transformation des rapports sociaux sexués dans le handball. La prise en compte de la spécificité des parcours handballistiques des femmes est un prisme de lecture heuristique permettant de contraster la prise en compte générique de l'accès des femmes aux fonctions dirigeantes. Nous distinguons une perpétuation des inégalités entre les sexes à l'intérieur même de fonctions identifiées comme des leviers de féminisation par la création de dispositifs d'incitation au recrutement des femmes, à leur formation, etc. L'accession de femmes à des postes importants dans les clubs de handball, si elle est une dynamique certaine n'est donc en rien synonyme d'une plus grande égalité entre les femmes et les hommes dans le handball. Ces accessions sont présentées comme des « succès » et comme répondant aux objectifs

⁵⁴ Pour M.Weber l' « idéal-type» consiste en l'accentuation des caractéristiques pertinentes au regard du sociologue dans une visée de compréhension des traits essentiels d'un groupe déterminé.

politiques et institutionnels de la féminisation du sport alors que certains aspects du processus contribuent à voiler au contraire des inégalités qui perdurent dans l'ordre du genre.

Premier « type » : La femme de paille

Dans notre étude l'expression « femme de paille » est utilisée pour désigner une femme qui occupe une fonction prestigieuse dans un club de handball sans en assumer toutes les missions ou les responsabilités ni même, symétriquement, sans obtenir les bénéfices symboliques attachés à cette charge. Autrement dit, les conditions d'accès au poste, les raisons d'accès au poste et la manière de l'occuper ne renvoient ni au pouvoir réel, ni au prestige plein et entier qui lui est associé. La femme de paille est reconnue comme occupante de sa fonction mais les conditions d'exercice donnent le pouvoir réel aux hommes qui l'entourent.

Nous avons construit la figure de la « femme de paille » à partir de l'analyse de notre entretien avec Sylvie, présidente d'un club de LFH⁵⁵.

« J'ai découvert le sport grâce à mes enfants, je n'ai pas du tout pratiqué le handball. Mon fils ainé a débuté le handball, ensuite mes deux autres enfants y ont pris goût également donc les trois enfants ont joué au hand à club4 et de ce fait ... impliquée dans les déplacements, des animations de goûter d'après-match, petit à petit je me suis intéressée à la vie du club. Surtout c'est un club qui a une élite féminine et qui quand j'y suis arrivée jouait en première division. Et moi, il a été demandé des bénévoles pour participer à l'organisation de matchs de coupe d'Europe et voilà... je me suis rendue volontaire et à certaines manifestations, voilà. Je m'étais dit que finalement c'était important d'être bénévole au sein du club et petit à petit j'ai pris un peu plus de place. J'ai participé plus, je suis devenue une bénévole active en mettant en place des parents référents dans la buvette du club... » (Sylvie, présidente club LFH)

Son parcours de bénévole dans une association sportive commence de manière classique pour les femmes lorsqu'elles ne sont pas sportives elles-mêmes c'est-à-dire par le conjoint ou les enfants. L'implication dans la vie associative est motivée par l'entraide, l'envie de s'investir dans l'activité de ses enfants. Sylvie nous raconte son accession à la fonction de présidente de ce club d'élite féminine :

⁵⁵ LFH : Ligue féminine de handball. L'équipe première féminine du club est professionnelle et inscrite en 1ère division (Ligue Butagaz Énergie).

« Comment je suis arrivée là... (elle sourit). Je n'avais pas vraiment envie, je vous le dis, d'être présidente, parce que je sais que c'est une fonction importante, ça prend du temps, mais le président dont j'ai pris la relève est malade et il n'y avait personne pour prendre la relève. J'étais très impliquée, j'étais dans le bureau etc. le conseil d'administration, et on m'a sollicitée... je sais que la municipalité ne le voyait pas d'un mauvais œil au contraire et parce que c'est important aussi les liens avec nos différents partenaires... et je me suis dit une femme présidente à la tête d'un club féminin qui évolue à haut niveau c'est intéressant aussi en termes d'image de marque. Voilà dans ce qu'on m'a renvoyé. J'ai mis des conditions parce que quand je suis au travail je ne suis vraiment pas disponible et donc voilà j'avais ... il y a autour de moi des personnes qui sont aussi très impliquées. Le président d'un club est élu par le conseil d'administration. » (Ibid.).

L'élection de Sylvie à la fonction de présidente du club se fait par la combinaison de trois éléments. Le premier est l'abandon soudain du poste par le président en place pour raisons de santé, le deuxième, lié au premier, est celui de l'absence de candidat. Le troisième élément est politique, au sens large. Le dernier élément qui conduit à l'élection de Sylvie s'attache à la personne même de Sylvie et non à ses compétences, elle est une femme et elle appartient « déjà » au bureau et conseil d'administration. Le discours de Sylvie ne fait aucunement état de son ambition ou de ses compétences mobilisables au profit de la fonction de présidente. Son élection semble circonstancielle bien qu'elle fût déjà inscrite dans le bénévolat de ce club et prête à répondre aux sollicitations.

« Dans ce club là c'est surtout... les relations avec les institutions qui sont importantes mais tout en ayant aussi des relations avec tout le côté amateur qui reste important. Parce que nous avons de l'amateur et du professionnel et c'est un peu la complexité dans le club, savoir garder au même niveau les deux parties de ce club, valoriser autant l'amateur que le professionnel, ce n'est pas évident, savoir communiquer ce n'est pas toujours facile. Et puis savoir valoriser le travail de chacun. Sur la partie professionnelle je ne vais pas dans les instances fédérales parce que toutes les réunions sont en semaine à Paris, c'est le manager de l'équipe première qui s'y rend, mais je dois rester au courant de ce qui se passe et valider les actions, et là de ce côté-là je suis bien soulagée, mais logiquement le président du club se rend également à ces réunions fédérales à Paris où les grandes instances du handball vont. » (Ibid.).

La division sexuée du travail sportif se retrouve dans le discours de Sylvie, présidente de club elle n'en occupe qu'une partie des fonctions. Les missions dont elle nous parle sont celles du relationnel, de la valorisation des équipes. Elle délègue les missions techniques aux hommes qui l'entourent. Occupante symbolique du poste le plus important d'un club de handball professionnel elle ne se charge que des fonctions s'inscrivant dans ce qu'elle estime être ses compétences, c'est-à-dire des compétences sociales relationnelles, communicationnelles. Nous retrouvons dans cette forme d'autocensure féminine une division sociale et sexuée du travail qui donne la part belle aux hommes : le manager masculin de l'équipe première du club se charge des tâches que l'on peut estimer techniques mais qui sont immédiatement valorisantes et prestigieuses telles que la

participation aux réunions fédérales à Paris dans lesquelles tous les dirigeants se retrouvent. Nous ne trouvons dans ces discours aucun indicateur de « frustrations » de cette situation. Notre enquêtée porte même un discours lucide sur ce qu'il faudrait pour être une « femme vraiment présidente ».

« Qu'est-ce qu'être une femme à la tête d'un club... c'est déjà de montrer que la femme prend de plus en plus de place dans ces instances-là, ça c'est important. Euh... c'est montrer qu'on a de la disponibilité, qu'on peut y arriver... c'est aussi face à nos institutions qui nous soutiennent et qui mettent de plus en plus en avant la place de la femme dans le sport, que de ce côté-là aussi on évolue. Mais ça reste difficile... Surtout ... parce que je pense que les hommes ... Certains... il y a encore... je pense que le fait que je sois une femme m'attire des réflexions que n'avait pas mon prédécesseur, voilà. Je reçois certainement plus de revendications, plus de colères, d'agressivité envers moi... et puis je pense que si on veut être une femme vraiment présidente il faut savoir tout, tout maîtriser. Et moi là je n'ai pas le ... toute cette partie professionnelle que je ne maîtrise pas est quand même un point faible pour moi. Je ne peux pas le faire, je n'ai pas le temps mais je sens que je ne maîtrise pas tout complétement. » (Ibid.)

Le discours se montre à la fois résolument optimiste sur les places occupées par les femmes dans le sport mais la teneur positive du propos est immédiatement débordée par une analyse des violences reçues lors des interactions avec les hommes et qui l'assujettissent à sa condition de femme, dominée, plus faiblement compétente, réceptacle de l'agressivité, et finalement réduite à se limiter à certaines fonctions. Le cas de Sylvie illustre les rapports sociaux de sexes au sein du handball. Cet espace bénéficie certes de dispositifs de féminisation du sport, avec une prime symbolique à la féminité dans les clubs qui retrouvent dans cette transformation une valorisation bienvenue. En revanche le handball est aussi un sport inégalitaire qui reproduit à divers niveaux les inégalités sexuées présentes dans les autres sphères de la société, comme la division sexuée du travail et les violences de genre liées à la domination masculine. En réalité, le positionnement d'une femme à un poste clé devient un acte stratégique de communication. Cependant Sylvie représente effectivement un modèle potentiel de réussite du féminin dans le monde associatif handballistique. L'affichage public voire la publicité faite autour du choix d'une femme pour occuper la présidence d'un club de handball ayant une équipe au niveau « élite » agit comme leurre sur le plan de l'égalité entre hommes et femmes : ce choix valorise l'image de marque, ou donne un label « féminité » à un club, alors même que ce rôle de présidente est biaisé et que la femme qui l'occupe n'est en définitive qu'une « femme de paille ».

Deuxième « type » : Le pion

Le parcours d'entraîneur de Dominique est celui d'un « pion ». Handballeuse depuis l'adolescence, elle est passionnée de ce sport. L'entretien mené avec elle fait état d'un parcours dans lequel elle a occupé de nombreuses fonctions dans différents clubs, souvent sollicitée, rarement (jamais) valorisée, sa « carrière » a été faite et défaite par les hommes.

« Dans le milieu handballistique, pendant plusieurs années, ça été un monde d'hommes donc les femmes n'étaient pas très bien acceptées. Il fallait que l'on se fasse vraiment sa place et que l'on prouve que l'on pouvait faire aussi bien qu'un mec. » (Dominique, dirigeante et entraîneur).

Dominique accède à ses premières fonctions d'entraîneur par l'intermédiaire de son mari, elle en devient l'entraîneur adjoint. Ils prennent en charge en une équipe en raison d'une pénurie de bénévoles disponibles pour entraîner les jeunes. L'absence de formation et/ou d'expérience des entraîneurs des équipes jeunes est un problème récurrent dans le handball, nous y reviendrons dans le chapitre 9.

« J'étais encore mariée, j'ai commencé à m'occuper de gamins. C'était à l'époque, on appelait ça des cadets. C'était la section moins de quinze et j'étais à Club18 en club avec mon mari et tous les deux on a décidé de s'occuper d'une équipe. Parce que comme d'habitude, et à chaque époque, tu as un manque de bénévoles et de personnes pour pouvoir s'occuper de gamins. Donc moi, j'étais le second, on va dire, parce que niveau technique, ce n'était pas non plus... voilà. Donc, c'est un peu mon mari qui m'a initié à être entraîneur et j'ai regardé comment il faisait et moi comme j'étais joueuse aussi, je regardais ce que faisait faire mon entraîneur. [...] Euh non je l'ai faite après [la formation d'entraîneur], parce que j'étais toujours seconde et que pour moi, je m'occupais plus tu vois... Je l'aidais plus à rechercher comment gérer chaque individu. J'analysais le caractère de chaque personne et j'essayais de voir comment... Parce que c'est vrai que quand tu as un groupe, tu as différents caractères, tu en as, tu peux leur rentrer dans le lard pour leur dire les choses et d'autres, il faut les prendre à la pincette et leur dire voilà... Donc j'étais plus dans la pédagogie, dans le social que dans la technique. Mais je prenais notes de tout ce qu'il faisait. Il faisait l'entrainement, j'étais à côté, je relevais tous les exercices, je remarquais le pourquoi de cet exercice... J'étais vraiment là et après c'était moi qui l'ai le plus aidé à gérer la gestion humaine du groupe. » (Ibid.).

Dans cet extrait d'entretien nous comprenons quelles étaient ses missions auprès de l'équipe. Ses missions d'entraîneur se concentraient sur la partie pédagogique, sociale, sur la gestion du groupe, à partir des « qualités » traditionnellement attribuées au féminin, et qui par leur valorisation moindre se distinguent des qualités techniques spécifiques d'un entraîneur de handball. Le parcours de Dominique est celui d'une femme qui a découvert le handball à l'école avant d'entamer un parcours de joueuse amateur en club, puis de devenir entraîneur à l'âge adulte ou tout au moins d'occuper des missions d'entraîneur aux côtés d'un homme. Elle a traversé 8 clubs et son parcours est celui du « pion » que l'on positionne en fonction des besoins et qui est

déplacé une fois ces besoins comblés. Son parcours handballistique est constitué de « sauts de puce », d'un club à l'autre, avec des expériences très semblables dans chacun des clubs. Le scénario est en général le même : Dominique est recrutée pour aider une équipe en difficulté ; elle parvient à consolider l'équipe, à la faire accéder à des niveaux de championnats plus élevés, puis elle est remerciée.

« Après Club18, j'ai fait trois années à Club17, toute seule, comme une grande, par l'intermédiaire d'une copine qui m'a fait aller à Club17, avec les seniors garçons. J'ai remonté entièrement l'équipe qui s'était effondrée, qui jouait en région mais qui avait perdu pas mal de joueurs et qui se sont retrouvés en excellence départementale. Donc, j'ai reconstitué l'équipe et je les ai fait remonter et après je suis partie parce que, bien sûr, jalousie et on ne pouvait pas admettre qu'une femme puisse faire autant de travail et réussir autant de choses avec des séniors garçons. En trois ans, ils avaient tout perdu, les entraîneurs étaient partis au fur et à mesure. Une fille que j'avais connu en formation à la croix rouge m'a appelé, elle était dans le milieu du handball, elle m'a dit : « Dominique, on a besoin de toi », je leur ai dit que je n'avais pas un niveau super élevé, que je pouvais essayer de faire quelque chose, que soit j'étais acceptée ou soit je n'étais pas acceptée. Ca a super bien marché la première année, la deuxième année aussi et puis la troisième année, je pense que ça faisait trop longtemps que j'étais avec eux et ils m'ont pris plus pour une copine... L'équipe. J'ai senti que... Et après, au niveau président etc... J'ai senti qu'ils voulaient me garder mais j'avais déjà senti qu'il y avait le papa d'un gamin qui était monté, qui voulait ma place et qui a tout fait pour me faire décaniller et comme ça avait été décidé au bureau et que je ne faisais pas parti vraiment du club, que je n'étais pas une ancienne, ils m'ont mis sur la touche. » (*Ibid.*).

Cet extrait d'entretien donne à voir les mécanismes de fonctionnement d'un club dans lequel Dominique a œuvré en tant qu'entraîneur. Appelée pour entraîner une équipe en difficulté elle parvient à « redresser » l'équipe et lorsqu'elle pourrait entraîner cette équipe dans des niveaux de championnats plus intéressants elle est finalement écartée. Ce schéma se répète à plusieurs reprises dans son parcours, Dominique nous confie son sentiment concernant son parcours en tant que femme :

« Ça a été un handicap d'être une femme parce que j'ai eu quand même trois échecs, où l'on m'a refermé la porte au nez, Club17, Club5, Club13. Je me dis si j'avais été un mec, ils ne m'auraient peut-être pas fait ce qu'ils m'ont fait. Je pense qu'ils m'auraient gardé, formé et intégré dans les équipes. Je sais bien qu'à club13 il y a des équipes de nationales garçons. Ils m'auraient intégrée si j'avais été un mec, bien sûr.» (*Ibid*.).

Elle a traversé l'histoire de 8 clubs dans lesquels elle a toujours entraîné, réussi à obtenir de bons résultats avec les équipes mais il a fallu 7 clubs pour qu'elle trouve finalement un club dans lequel elle se sente bien et dans lequel la présidence instaure des rapports sociaux de sexe « apaisés » pour elle.

« C'était complètement différent. J'ai fait la connaissance de Robert, j'ai vu que ce n'était pas un mec, voilà... Je l'ai toujours connu président. J'ai vu que ce n'était pas quelqu'un qui allait me dire : « toi, on a plus besoin de toi, alors casse toi », c'était pas du tout un mec comme ça, il était toujours ouvert au dialogue, il apaisait tout le monde, c'est un mec génial. » (*Ibid.*).

Le dernier club dans lequel Dominique entraîne encore à ce jour l'a pourtant recrutée dans les mêmes conditions et pour les mêmes raisons que les clubs précédents : venir en aide à une équipe de séniors garçons. Notons qu'elle a finalement décidé d'arrêter d'entraîner cette équipe de garçons après quelques problèmes.

« Parce que j'ai eu le malheur d'avoir une relation avec un joueur de mon équipe qui a été caché pendant un certain temps mais que certains ont découvert et ils ont commencé en quelque sorte à le dire un peu partout. Certains ont dit qu'une relation entre un entraîneur et un joueur dans une équipe, ça ne se faisait pas et que ça pouvait amener des jalousies. Certains ont dit que je faisais des préférences sur ce joueur-là. Certains ont commencé à jaser. » (*Ibid.*).

Nous voyons dans cet extrait d'entretien toute l'ambiguïté de la figure de la femme entraîneur d'une équipe masculine. La femme est acceptée si elle se « contente » d'être dotée de compétences handballistique, l'arrivée du registre relationnel ou romantique dans la relation entraîneur-équipe a déstabilisé sa crédibilité et à quelque part contribuer à « re » féminiser Dominique. Lorsque l'équipe « découvre » sa relation romantique avec un joueur cela cause son éviction. Une femme entraîneur d'équipes masculines serait acceptée tant qu'elle n'incarne pas la figure de la femme « dont ils tombent amoureux », elle se doit de prouver que sa présence concerne uniquement le terrain sportif. Par ailleurs, il est extrêmement fréquent dans le handball féminin que les entraîneurs soient les conjoints des joueuses, même si cela peut conduire à certaines dérives (essentiellement une forme de favoritisme), cela n'a, à notre connaissance, jamais conduit à l'éviction d'un entraîneur⁵⁶. Finalement Dominique se concentre sur la section mini-hand, rôle d'entraîneur pour les plus jeunes joueur.se.s qui participe pleinement à la perpétuation de l'ordre du genre. Ce rôle sportivement peu valorisé renvoi aux notions de maternage et aux supposées faibles compétences nécessaires à sa réalisation, rôle, alors, majoritairement joué par des femmes. Dominique est un membre actif du club de handball dans lequel elle est licenciée :

⁵⁶ Lors de situations dans lesquelles un entraîneur favorisait manifestement sa compagne au détriment de d'autres joueuses, les récits informels qui nous ont été fait relataient des départs de joueuses qui quittaient un système trop inégalitaire et vécu comme injuste. (Peu importe la configuration de la situation : ce sont les femmes qui s'en vont).

« J'entraine le mini hand, je suis responsable de la buvette, je suis arbitre et je suis la secrétaire puisqu'il faut nommer un président, trésorier et une secrétaire, puisque je m'occupais beaucoup des licences et des inscriptions, Robert et Luc m'ont demandé si je ne voulais pas avoir le titre de secrétaire mais après je ne peux pas faire plus, parce que chez moi, je n'ai pas d'ordinateur et je n'ai pas internet, donc ce n'est pas facile de faire plus. » (*Ibid.*)

Chacune des étapes de son parcours handballistique est construite par des propositions venants d'hommes majoritairement et d'une femme à une occasion. Dominique s'inscrit dans différents rôles et notamment celui de gérer la buvette du club.

« J'adore, parce que ça me remet un peu de confiance en moi et ça me fait avancer, parce qu'on m'a quand même confié ça et je vais essayer de leur prouver qu'ils peuvent me faire confiance. Parce que des fois avec Luc, on en rigole, il me dit « si t'atteints les 1500€ dans l'année, je te paye le resto ». J'ai ce but-là dans ma tête en me disant, je voudrais tellement qu'elle fonctionne super bien cette buvette mais en faisant des prix accessibles à tous. J'essaye de faire plein de choses, de mettre des trucs attractifs pour que les gens consomment un peu plus, que je prouve à la fin de la saison qu'on a fait quelque chose de bien. » (*Ibid.*).

Cet extrait d'entretien abordé sous l'angles des rapports sociaux sexués est une illustration de la figure incarnée par Dominique. Elle aborde chacune de ses fonctions comme une chance de faire ses preuves. Dépendante des hommes présents autour d'elle, elle s'engage pleinement dans chacune des missions ou rôles qui lui sont confiés pour « faire sa place » et exister dans le handball. Les fonctions occupées de secrétariat et de responsable de la buvette valident une perpétuation de la division sexuée des tâches repérable dans sa propre situation familiale et professionnelle et en accord avec une origine populaire (Le Pape, 2006). Le «pion» est subordonné. L'accumulation d'expériences négatives participe de la construction d'une faible estime d'elle-même. La valorisation dans certaines tâches attribuées aux femmes (y compris de s'occuper des « petits ») la renforce dans une position subalterne dans laquelle elle trouve tout de même du sens et un intérêt. Les tâches et missions lui sont confiées exclusivement par des hommes. La reconnaissance ou non de son travail ne se fait qu'à travers le regard et l'évaluation des hommes. Les rapports sociaux sexués sont profondément inégalitaires dans le parcours de Dominique et cela malgré les différents postes qu'elle a occupés dans différents clubs. Elle termine finalement son parcours d'entraîneur par une section de mini-hand, filière pour les jeunes enfants dont l'encadrement est largement assuré par les femmes (Saouter, 2013). La confrontation au plafond de verre a été marquée par une succession d'expériences douloureuses sur lesquelles elle nous livre un discours détaillé et parfois empli d'émotions. L'analyse de notre entretien avec Dominique se fait avec les apports théoriques des travaux menés sur la division sexuée du travail (Maruani, Meron, 2012; Laufer, 2014). L'analyse de la construction des inégalités dans les

sphères privées et professionnelles sous l'angle des rapports sociaux de sexes met en évidence la place infériorisée des femmes (Barrière-Maurisson et al, 1984). Le travail féminin est dévalorisé par la lecture « naturelle » des compétences nécessaires à sa réalisation (Guilbert, 1966; Kergoat, 1982). Ainsi, malgré l'apparente évolution de l'espace en leur faveur, les femmes sont prises dans des situations qui perpétuent et renforcent les inégalités entre les sexes et les maintiennent dans des situations de subordination.

L'espace handballistique « ouvre » ses portes aux femmes, leur permet d'accéder à différentes fonctions et responsabilités. Dominique est à la fois entraîneur, arbitre, secrétaire générale, responsable de la buvette. Mais sa situation, montre également de quelle manière elle reste prisonnière de conventions, de stéréotypes, de rapports de domination, qui contribuent à fausser la réalité des libertés acquises : l'ouverture du handball aux femmes peine à s'inscrire dans le sens de l'égalité entre hommes et femmes. La féminisation du hand-ball derrière les chiffres et les fonctions occupées n'est qu'apparente, c'est une féminisation de façade.

Troisième « type » : L'enfant de la balle

L'enfant de la balle, celui ou celle qui grandit dans et par le sport, nous aurions pu aussi parler « d'enfant du sérail ». Le dernier profil que nous présenterons ici se distingue par sa « socialisation sportive » des deux précédents, la femme de paille et le pion. Cette « enfant de la balle », Julia, arrive dans le handball en tant que joueuse à l'âge de 12 ans grâce à des ami.e.s. Elle est à cette époque de sa vie déjà sportive puisqu'elle pratiquait différent sport avant de découvrir le handball. Son parcours d'entraîneur se fait sans « heurt » particulier : elle progresse et évolue sans difficulté particulière ; elle fait ses preuves sur des équipes jeunes et accède à une équipe senior fille tout en ayant une fonction de vice-présidente de son club. Engagée pleinement dans la vie associative du club, elle est reconnue pour ses compétences de joueuse, d'entraîneur et de dirigeante du club dans lequel elle a commencé.

> « Après j'ai passé forcément l'animateur et j'ai passé forcément le régional derrière mais je n'ai pas eu de contraintes dans ce club. Bon alors peut-être parce que j'étais aussi vice-présidente du club (elle rigole) et qu'après j'en suis devenue présidente. Mais non aucune contrainte. Au contraire, des ambitions, des objectifs donc ça c'était intéressant, c'est ce challenge-là qui ...et puis moi je me faisais la main sur ... alors je n'aime pas trop ce terme mais je me faisais la main sur une équipe sénior, une équipe d'adulte. Ce qui n'est pas non plus... passer du -11 aux séniors n'est pas non plus une mince affaire (elle rigole). Après on a eu les résultats donc il n'y avait pas de soucis. » (Julia, entraîneur PréNatF).

Le handball est une passion pour Julia qui nous explique son accession à la fonction de présidente :

« Alors, toujours pour continuer dans ma démarche et ma passion, il fallait continuer l'aventure et faire perdurer ce club et ce bien-être et recréer du lien et remettre des valeurs ; voilà comment je suis arrivée là. » (*Ibid.*).

Arrivée jeune dans le handball, en tant qu'adulte elle poursuit son parcours handballistique à la recherche d'un « idéal » connu dans le passé :

« Je mets tout ce que j'ai vécu quand j'étais jeune, c'est à dire l'esprit de famille, qu'on ne vit plus aujourd'hui. Aujourd'hui on est plutôt dans la consommation, mais à l'époque c'était l'esprit de famille, tout le monde se connaissait, s'aidait et s'entre aidait, et après en valeurs c'est bien sûr tout ce qui touche au collectif c'est à dire le respect de l'autre, l'entre aide justement, les notions de partage, de convivialité et tout ça. Et la première qui prime c'est surtout le respect. Le respect sous toutes formes. » (*Ibid.*).

Le profil de l'enfant de la balle est celui d'une femme qui connaît le handball, qui a grandi avec, qui projette un idéal sur l'activité et qui œuvre en faveur de cet idéal. Le vécu sportif est à la fois un véritable moteur pour elle et aussi un objet de légitimation de sa présence à différentes fonctions. Elle est familière et maîtrise les codes, valeurs et normes de l'institution sportive. Elle bénéficie d'un crédit supplémentaire grâce au niveau personnel de jeu atteint en tant que joueuse. L'investissement technique est validé par l'obtention de diplômes et de résultats sportifs avec les équipes entraînées. Tous les éléments de son parcours sportif construisent sa légitimité dans l'espace, ouvrant sur l'instauration de rapports sociaux sexués plus égalitaires. Elle est régulièrement sollicitée par différents clubs pour ses compétences et construit son parcours par une succession de choix.

« J'ai fait deux clubs en même temps en tant qu'entraîneur, l'année où nous aurions dû monter en région je suis repartie sur de la formation jeune joueur dans le même club, donc là je suis restée une année de plus avec du -11 garçons et l'année d'après j'ai voulu changer parce que cette catégorie était très compliquée, cette catégorie est très compliquée. On faisait plus de la garderie que du handball donc au bout d'un moment c'était trop moi et j'étais sûre que mes compétences étaient plus utiles ailleurs. Donc comme j'étais présidente en même temps de la commission sportive du comité, pendant ce temps-là on avait les filières jeunes et je discutais avec Laura et donc elle cherchait pour le club 2 un entraîneur pour la PréNat puisque l'ancien partait. Et donc de fil en aiguille moi j'avais déjà accepté un autre challenge qui était les -15 filles au club 3 et donc j'ai fait les deux pendant un an. Et après j'ai arrêté les -15 filles à club 3 et je suis partie au club 2 complétement pendant un an. Je ne te donne pas la suite, tu la connais... » (*Ibid*.).

La suite de son parcours, que nous connaissions partiellement, fait état de violences sexistes. L'assurance de Julia forgée par son parcours handballistique l'a mené à s'opposer fermement à un homme (père d'une joueuse) qui souhaitait imposer sa volonté concernant les

choix de coaching de Julia. Cette pression exercée par la menace et l'insulte, loin de conduire Julia à se soumettre à la volonté du père de la joueuse a tout de même conduit à sa démission du poste d'entraîneur. L'enfant de la balle trouble l'ordre du genre mais ne s'en extrait pas pour autant, elle décide d'y contrevenir sous peine de s'exposer à sa violence. Nous y reviendrons dans le chapitre 7. Le profil de l'enfant de la balle est celui d'un modèle de « réussite » au féminin, au sens d'un modèle dans lequel les rapports sociaux de sexes apparaissent équilibrés, elle a construit une posture dans laquelle elle ne se soumet visiblement pas à l'ordre du genre. Le discours recueilli et analysé nous donne à voir une femme passionnée par un sport et qui s'est donnée « corps et âme » à ce sport à travers la pratique et l'encadrement. Les dispositions dont elle bénéficie relèvent d'un capital qu'elle a construit et su faire évoluer au gré d'une socialisation primaire, puis de socialisations sexuées inversées qui lui ont permis de fabriquer certaines « aptitudes » traditionnellement réservées aux hommes (Mennesson, 2004).

CHAPITRE 6 - LES EFFECTIFS DE LICENCIÉ.E.S DU HANDBALL : UN GAGE DE SA FÉMINISATION ?

La lecture quantitative des positions occupées par les femmes dans le handball croisé avec les vécus de trois femmes a permis de mettre en perspective les postes occupés avec la variabilité des manières d'occuper ces postes. La différence existante entre place et rôle ainsi mise à jour est réinterrogée en fonction du potentiel d'attraction des femmes dans le handball développé par le plan de féminisation. Ce chapitre présente les analyses statistiques croisées réalisées afin de cerner de potentiels effets d'entrainements, de corrélations ou de causalités entre la présence de certaines populations dans un club de handball et la présence ou l'absence d'une autre. Ces analyses nous ont permis d'identifier des liens statistiques que nous présentons ici.

« Ainsi la socialisation différentielle à laquelle sont soumis hommes et femmes depuis l'enfance produirait des dispositions, des attentes et des stratégies de carrière différentes. » (P. Molinier, R. Rogers, M.S. Rodriguez, 2016).

Ces phénomènes abordés par les auteurs à propos du monde académique sont exploitables dans d'autres sphères traversées par les individus et notamment dans la sphère sportive.

« La division sexuelle du travail et la conciliation entre la famille et la carrière serait plus difficile pour les femmes, en raison de leur prise en charge quasiment exclusive de l'univers domestique. Enfin, on s'intéresse de plus en plus à l'élucidation des résistances de l'institution qui serait elle-même productrice de biais androcentrés et de normes genrées à l'origine de discriminations. » (*Ibid*).

Nous retrouvons dans le handball les mêmes mécanismes que ceux énoncés par les auteurs. Nous nous concentrons essentiellement sur les facteurs institutionnels de résistance car ils sont à la fois producteurs et produits des mécanismes d'éducation différenciée et de leurs effets. Afin d'en faire l'étude nous nous sommes attachés à photographier le handball en Nouvelle-Aquitaine, une photographie comme point de départ, comme pour figer les individus dans les positions qu'ils occupent et ainsi pouvoir décrire quantitativement notre objet d'étude. Ce sont les résultats d'analyses de ce cliché en liens avec l'analyse des entretiens réalisés qui nous permettent de nous inscrire dans la lignée du tableau posé plus haut concernant la division sexuée du travail sportif, les effets de la socialisation différentielle et des biais produits par les institutions.

Les inégalités entre hommes et femmes dans le handball sont difficilement mises en lumière tant les discours produits par les acteurs et actrices illustrent la force de la notion de féminisation comme processus égalisateur des rapports entre hommes et femmes. Les différences de trajectoire dans le handball sont naturalisées ou renvoyées à des logiques personnelles. Or, les trajectoires et destins sociaux sont hérités des logiques systémiques, des structures sociales dans lesquelles les individus sont éduqués. La division sexuée du travail sportif conforte la domination masculine (Marchiset, 2004). Peu de femmes occupent des postes de direction et lorsqu'elles les occupent ce n'est pas n'importe où. A. Marchiset note en 2004 que les femmes, lorsqu'elles accèdent à des postes de direction, sont le plus souvent isolées dans de petits clubs ruraux ou alors cantonnées à des fonctions subalternes sur l'échelle du prestige social. Nous parlons d'« attraction » pour décrire des dispositifs (principalement institutionnels et/ou politiques), visant à augmenter quantitativement une population spécifique dans un espace sans modifier « réellement » et durablement la structure de l'espace d'accueil qui permettrait de meilleures conditions d'accès, de réalisation et de projection à la population « ciblée ».

6.1 Exposition des relations entre sexe de la présidence et compositions des clubs

L'analyse statistique réalisée donne à voir des corrélations entre différentes variables. Le biais interprétatif majeur consisterait à supposer une causalité lorsque nous soulevons une corrélation. La tendance interprétative des liens entre deux éléments est d'attribuer une valeur causale à l'élément qui est arrivé le « premier ». Par exemple il est courant d'associer l'augmentation de femmes dans un espace social (ici l'espace handballistique) à l'arrivée des premières femmes dans ce même espace. Les premières femmes étant considérées alors comme la cause de l'arrivée des suivantes. Les dispositifs de féminisation fonctionnent sur ce même modèle. Des leviers quantitatifs sont actionnés par anticipation des effets qu'ils « devraient » provoquer. Ainsi, l'égalité entre hommes et femmes serait la conséquence de l'augmentation numérique des femmes dans l'espace. Or l'association faite entre le nombre de femmes et l'égalité des sexes pourraient faire l'objet d'une interprétation inverse qui donnerait lieu à des dispositifs très différents. Si l'égalité entre les hommes et les femmes étaient interprétée comme cause de l'arrivée des femmes et non comme conséquence, les actions menées ne seraient alors plus quantitatives mais qualitatives, les dispositifs viseraient à une transformation du contexte sportif et non à l'attraction des femmes. Nos analyses statistiques ont été réalisées dans un double objectif. Le premier est compréhensif, poursuivi pour décrire et comprendre les positions occupées par les femmes dans le handball. Le second consiste à l'analyse des effets de la féminisation du handball sur les positions et sur le sens qu'il est possible de donner aux positions. La question du sens, de l'interprétation devient éminemment politique dès lors qu'il s'agit d'y associer l'idée de réussite ou d'échec d'un dispositif. Nous appuyons nos interprétations sur la lecture des positions relatives des différentes variables croisées.

6.1.1 Le sexe de la présidence et la taille du club

Une analyse factorielle des correspondances (AFC) de notre tableau d'effectifs codé en classe optimale sur les effectifs totaux nous permet de lier statistiquement le sexe de la présidence du club avec la « taille » du club.

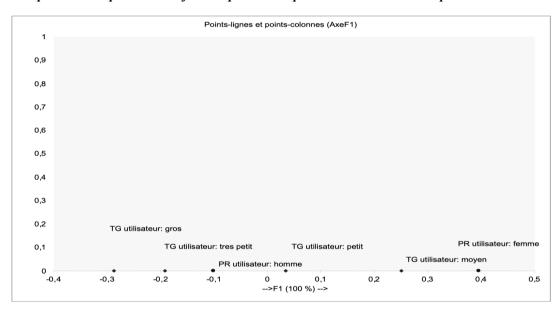


Figure 7: Répartition des positions des femmes présidentes par taille de club. Premier plan de l'AFC⁵⁷

Notre étude montre que les femmes deviennent plutôt présidentes de clubs dans des structures de tailles moyennes (TG=moyen) alors que le travail de Gilles-Vieille-Marchiset (2004) situe principalement les femmes dirigeantes de clubs dans des petits clubs et souvent ruraux. Les clubs de tailles moyennes sont probablement plus enclins à l'ouverture, ils cherchent à se dynamiser notamment en s'ouvrant aux publics féminins. Il faut, pour mener ces clubs au plus haut, des acteurs engagés qui acceptent d'avoir peu de pouvoir dans l'espace handballistique local ou régional, de gagner de la reconnaissance au fil du temps, des évolutions, résultats sportifs, etc. Ce type de projets pour une association sportive de taille moyenne demande de la résilience, de l'engagement et de la persévérance dans une forme d'adversité de la part de sa présidence.

⁵⁷ Valeur observée du khi2 (ddl=3): 10,656. P-value associée:0,014. Seuil de signification alpha:0,050.

Le deuxième élément qui ressort de notre analyse est l'éloignement des points représentant les femmes présidentes et les « gros » clubs de handball. Si les femmes ont plutôt tendance à diriger des clubs de taille moyenne elles sont surtout très éloignées des « gros » clubs, donc des clubs comportant le plus de licencié.e.s. La gouvernance des clubs est un espace sélectif dans lequel les hommes gardent les fonctions de pouvoir (Caprais, 2022).

Tableau 13: Tableau de contingence : Distribution des Président.e.s (N=265) selon leur sexe et la taille du club

	TG: très petit	TG : petit	TG: moyen	TG: gros
PR homme	62	61	57	31
PR femme	9	17	25	3

L'ouverture des clubs de handball aux femmes : un signe de modernité ?

Nous observons une corrélation entre le fait que la présidence soit occupée par un homme ou une femme et la taille du club de handball présidé. Les femmes sont préférentiellement présidentes de clubs de taille moyenne cela peut être lu de différentes manières. Tout d'abord la discrétisation des classes nous montre que la classe 3 correspondant à la taille moyenne d'un club comporte entre 179 et 283 licencié.e.s et que cela constitue la classe plus fréquente dans notre échantillon. La taille moyenne telle que délimitée dans notre étude étant la taille de club la plus fréquente il pourrait sembler logique qu'elle soit quantitativement celle dirigé par le plus de femmes parmi toutes les tailles de club. Nous pouvons également lire l'association entre les deux variables comme étant révélatrice d'un mouvement d'ouverture aux femmes. Les clubs de taille plus importante sont très majoritairement dirigés par des hommes. Sur 34 des « gros » clubs, 31 sont dirigés par des hommes contre 3 par des femmes. Les clubs de tailles moyennes feraient preuve d'une plus grande ouverture aux femmes en tant que potentielles occupantes de la fonction de présidence. Nous pouvons émettre l'hypothèse d'une ouverture aux femmes de ces clubs qui cherchent à se développer, ouverture qui prendrait différents visages. Nous voyons que les « petits » et « très petits » clubs de handball sont très majoritairement dirigés par des hommes. Les clubs de taille moyenne pourraient être les clubs les plus « modernes » ou les plus enclins à faire de la place aux femmes dans des perspectives dynamiques : la volonté de faire évoluer leur club.

Construction de la variable « Total général »

Notre variable total général (TG) a été construite par codage en classe optimale sur les effectifs totaux car cette variable permet de connaître la « taille du club ». Nous appelons « taille

du club » la variable codée TG pour « Total général » soit le nombre total d'individus licencié.e.s dans le club. Cette variable a été construite pour être considérée comme la seule variable « quantitative » de notre base de données.

6.1.2 Le sexe de la présidence et les seniors filles

Interprétation de la corrélation entre le sexe de la présidence et la proportion de seniors filles

L'analyse statistique du lien entre le sexe de la présidence du club et la proportion de seniors filles dans le club montre une dépendance significative entre les variables présidence (PR) et seniors filles (SF).

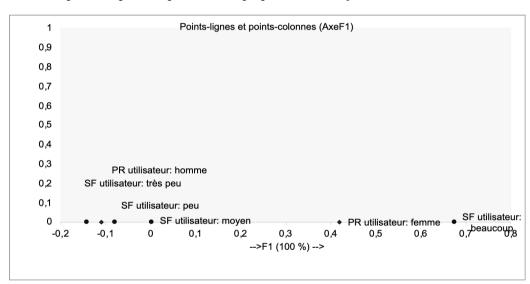


Figure 8: Répartition des positions par sexe présidence et proportion seniors filles⁵⁸

À ce stade de notre analyse il est difficile de distinguer la dynamique réelle qui existe entre ces deux variables. Un club historiquement féminin qui attire des femmes permettrait à ses licenciées de gravir les échelons jusqu'à la présidence, ou alors un club qui a ouvert sa présidence à une femme deviendrait plus attractif pour les joueuses. Il serait réducteur de conclure dans un sens ou dans l'autre. L'analyse de ce résultat se fera dans une dialectique entre les deux mouvements. Nous pointons une corrélation et non une causalité. Nous ne pouvons distinguer clairement l'entraînement d'une population par une autre. Les plans de féminisation pointent

 $^{^{58}}$ Valeur observée du Khi2 (ddl=3). P-value associée :0,007. Seuil de signification Alpha :0,050. Valeur critique du Khi2 (ddl=3)=7,777.

l'augmentation du nombre de femmes dans les clubs comme un objectif de féminisation des clubs. Les dispositifs politiques en faveur du sport féminin cherchent à attirer des femmes pour en attirer plus. Dans cette logique il y a une attribution causale à la présence des femmes dans les clubs reposant sur des données quantitatives. Notre analyse ne permet pas de distinguer l'origine du lien entre le sexe de la présidence et l'effectif de seniors filles. L'étude d'une causalité ou de l'effet d'entraînement d'une variable sur l'autre ne pourra se faire qu'avec une étude qualitative sur les femmes et les hommes qui composent ces clubs afin d'en saisir les rapports sociaux à l'œuvre ainsi que leurs dynamiques de développement qui agissent sur l'espace autant qu'ils sont contraints par l'espace lui-même.

Figure 9: Tableau de contingence : Distribution des président.e.s (N=265) selon leur sexe et la proportion de seniors filles dans les clubs

	PR homme	PR femme
SF: très peu	23	4
SF: peu	124	26
SF: moyen	50	13
SF: beaucoup	12	11

Construction de la variable « Seniors filles »

La variable (SF) a été construite en regard du total d'adultes licenciés sous licence compétitive. Cette variable représente la proportion de femmes dans le total d'individus majeurs possédants une licence compétitive. Le total des seniors est le cumul des seniors filles et seniors garçons. Le codage en classe optimale a été réalisé sur des coefficients car ils permettent de lisser l'écart de population entre les « gros » et les « petits » clubs (Cf. Var TG) et ainsi de les comparer indifféremment de leurs populations globales.

159

6.1.3 Le sexe de la présidence et le nombre total de femmes

Interprétation de la corrélation entre le sexe de la présidence et le nombre total de femmes dans les clubs

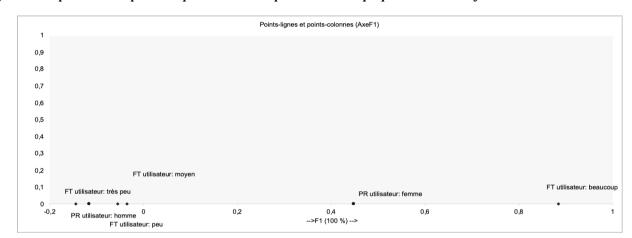


Figure 10: Répartition des positions par le sexe de la présidence et la proportion totale de femmes⁵⁹ dans les clubs

Deux éléments à prendre en compte, d'abord le rapprochement des femmes présidentes des clubs ayants beaucoup et moyennement de femmes licenciées. Ensuite l'éloignement des points représentant les clubs à fort taux de femmes et la fonction de présidence occupée par un homme.

Ces deux constats se complètent. D'abord, la corrélation entre la présidence féminine et la forte proportion de femmes dans le club. Deux pistes interprétatives distinctes mais potentiellement complémentaires. La première consiste en l'explication de cette corrélation par l'attraction des femmes dans des espaces « déjà » féminisés. Autrement dit, un club comportant beaucoup de joueuses aura plus de chance d'avoir en son sein une handballeuse engagée dans la vie associative du club et prête à prendre des fonctions au bureau directeur (Cf. Type : L'enfant de la balle). Le deuxième mouvement de cette piste consiste à considérer qu'une direction assurée par une femme attirerait les joueuses. Étant considéré qu'il n'y aurait qu'une manière d'occuper le poste de direction (Cf. Type : La femme de paille). La seconde piste interprétative consiste à

⁵⁹ P-value associée : 0,003 ; Le test étant unilatéral, la p-value est comparée au seuil de signification Alpha : 0,050 ; Valeur critique du khi² (ddl = 3) : 7,777

lire l'accès des femmes aux fonctions de présidence par l'éloignement des présidents hommes des clubs ayant beaucoup de licenciées.

« Les femmes sont mieux représentées dans les postes décisionnels dans les organisations dominées par les femmes en termes de licencié.e.s car elles seraient moins valorisées socialement et « délaissées » par les hommes » (Caprais, 2020).

Les enjeux des espaces très féminisées sont moins importants que les espaces très masculins, il serait donc à la fois plus facile pour les femmes de « grimper » les échelons et dans le même temps ces espaces seraient « délaissés » par les hommes. Les espaces de pouvoirs sont (encore) détenus par les hommes. Si les femmes gagnent le droit d'accéder aux fonctions de direction elles n'y accèdent pas « n'importe où ». L'analyse des positions occupées par les hommes et femmes présidentes nous conduisent donc à la constatation d'une distribution sexuée verticale et horizontale du travail sportif.

Tableau 14: Tableau de contingence : Distribution des président.e.s (N=265) selon leur sexe et la proportion de licenciées dans les clubs

	FT: très peu	FT : peu	FT: moyen	FT: beaucoup
PR: homme	29	106	67	7
PR: femme	5	25	15	9

Construction de la variable « Nombre total de femmes »

Nous avons construit la variable « FT « (nombre total de femmes) en utilisant le codage en classe optimal. Cette stratégie est employée pour rendre compte des effectifs de femmes licenciées dans les clubs et pouvoir ainsi les comparer entre eux sous l'angle de leurs proportions de femmes.

6.2 Exposition des relations entre les différentes catégories d'équipes féminines

L'étude statistique des effectifs des clubs de la ligue de Nouvelle-Aquitaine montre un certain nombre de corrélations entre nos différentes variables. La réalisation de cette étude s'inscrit pleinement dans la volonté de photographier le handball en Nouvelle-Aquitaine en recherchant s'il existe ou non des liens dévoilant des corrélations entre différentes variables. Les dépendances statistiquement significatives sont ici données à voir comme des éléments nourrissant le tableau

général du handball en Nouvelle-Aquitaine plutôt que comme éléments explicatifs de fonctionnement. Nous ne traiterons de la « nature » des liens que dans une logique interprétative.

6.2.1 Étude des relations entre adolescentes et seniors filles

Interprétation de la corrélation entre la proportion d'adolescentes et la proportion de seniors filles dans les clubs

L'analyse factorielle des correspondances nous permet de rejeter l'hypothèse nulle d'indépendance entre les lignes et les colonnes. La dépendance entre le nombre d'adolescente (ADOF) dans les clubs et le nombre de femmes adultes pratiquantes (SF) est significative.

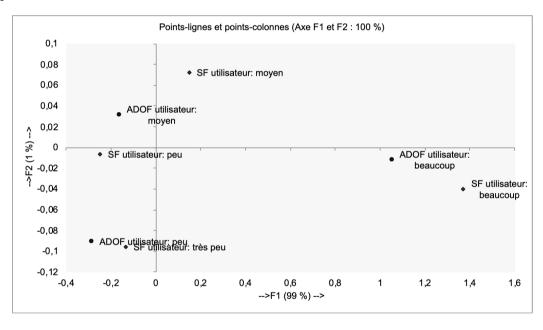


Figure 11: Répartition des positions par proportion d'adolescentes licenciées et de seniors licenciées dans les clubs. Premier plan de l'AFC⁶⁰

Les questions soulevées par la corrélation entre les effectifs de seniors et d'adolescentes sont multiples. La première lecture consisterait à attribuer aux équipes seniors filles un rôle de modèles pour les catégories jeunes ce qui aurait un effet d'entraînement. La deuxième lecture consisterait à supposer qu'un club possédant de nombreuses adolescentes verra cet effectif jeune automatiquement monter en équipe seniors en grandissant en âge et l'effet d'entraînements

 $^{^{60}}$ Valeur observée du khi2 (ddl=6) : 54,966 ; P-value associée :0,000 ; Seuil de signification Alpha :0,050 ; Valeur critique du khi2 (ddl=6) : 12,571.

viendrait alors des équipes jeunes qui fourniraient des joueuses aux équipes seniors. L'interprétation de la corrélation, dans le cadre de notre travail, réside dans l'interprétation fine de la dialectique entre ces deux mouvements. Les clubs amateurs ont tendance à favoriser une filière plutôt qu'une autre, une catégorie d'âge plutôt qu'une autre, ou même encore une génération qui sera suivie durant de nombreuses années par le club. Cette attention élective des clubs ne permet pas d'établir de causalité directe comme en tant que « solution » miracle ou de levier à activer pour augmenter significativement les quantités de joueuses. La lecture de ces résultats nous amène surtout à interroger le sens du lien entre les seniors filles et les adolescentes. Si la question du modèle que les équipes seniors représentent ne peut être occultée, il semble primordial d'interroger le cadre dans lequel sont accueillies les adolescentes.

Construction de la variable « Adolescentes »

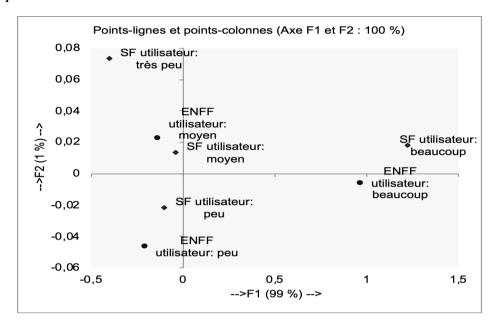
La variable ADOF a été construite par la prise en compte du nombre total d'adolescent.e.s sous licence compétitive dans les clubs. Cette variable représente la proportion d'adolescentes dans le total d'adolescent.e.s possédants une licence compétitive dans chaque club. Le total de la variable adolescente étant composé des adolescentes et adolescents détenant une licence compétitive. Le codage en classe optimale a été réalisé sur des coefficients car ils permettent de lisser l'écart de population entre les « gros » et les « petits » clubs (Cf. Var TG). Nous pouvons alors comparer les clubs en les considérant comme des individus comportant des caractéristiques indépendamment du « poids » du club en termes d'effectifs totaux.

6.2.2 Étude des relations entre enfants filles et seniors filles

Interprétation de la corrélation entre la proportion d'enfants filles et la proportion de seniors filles dans les clubs

Nous observons, comme pour l'analyse précédente une corrélation entre le nombre de licenciées des catégories seniors filles et enfants filles. L'interprétation de cette corrélation est toute aussi délicate que les précédentes tant il serait tentant d'accorder une relation de causalité à cette relation.

Figure 12: Répartition des positions par proportion d'enfants filles licenciées et de seniors licenciées dans les clubs. Premier plan de l'AFC⁶¹



Les catégories de jeunes dans les clubs font l'objet de traitements paradoxaux de la part des clubs. Il est difficile pour les clubs de handball de fournir des équipes de jeunes joueuses, il est tout autant difficile de conserver les joueuses sur plusieurs années. Les clubs se doivent de détenir des équipes jeunes pour remplir les conditions de la CMCD, pour occuper les différents championnats ainsi que pour fournir des joueuses formées dans le club aux sections supérieures lorsqu'elles grandissent et changent de catégories d'âges. Cette réalité devrait encourager les clubs à fournir des moyens humains, financiers et matériels aux catégories jeunes afin de leur fournir un cadre pérennisé de pratiques. Or les clubs amateurs ont tendance à délaisser les catégories enfants au profit des catégories adolescentes et adultes (Cf. chapitre 9). Les entraîneurs des plus jeunes sont régulièrement les plus inexpérimentés (et/ou les femmes), le matériel est sommaire, ces équipes sont rarement mises en valeur par le club à faveur d'évènements ou autre.

 $^{^{61}}$ Valeur observée du khi² (ddl = 6) : 40,732; P-value associée : 0,000; seuil de signification Alpha : 0,050; Valeur critique du khi² (ddl = 6) : 12,571

« Oui j'ai toujours gardé contact avec ce milieu amateur, je l'ai connu dans différents rôles, à différentes périodes, dans différentes régions donc oui mais pour moi c'est la même chose. Malheureusement il y a des clubs qui effectivement font un peu trop la part belle aux pratiques garçons, surtout vis-à-vis des jeunes, où l'on met les entraîneurs les plus diplômés sur les garçons régulièrement. Mais... c'est aussi le cas, on met les entraîneurs les plus diplômés sur les seniors, alors qu'au final tout le monde s'en fou de gagner un championnat départemental, il vaudrait mieux les mettre sur les jeunes mais... ce sont des erreurs qui sont faites un peu partout. » (Mathieu, EntraîneurN1F).

Construction de la variable « Enfants filles »

La variable enfant fille a été construite par la prise en compte du nombre total d'enfants sous licence compétitive dans les clubs. Cette variable représente la proportion d'enfants filles dans le total d'enfants possédants une licence compétitive dans chaque club. Le total de la variable adolescente étant composé des adolescentes et adolescents détenant une licence compétitive. Comme pour les variables précédentes un codage en classe optimale a été réalisé sur des coefficients car ils permettent de lisser l'écart de population entre les « gros » et les « petits » clubs (Cf. Var TG) et ainsi de les comparer indifféremment de leurs populations globales.

6.3 Interprétation des positions comme révélateur du phénomène d'attraction

Les différentes analyses statistiques détaillées dans ce chapitre nous donnent à voir la composition de l'espace handballistique en Nouvelle-Aquitaine. Les associations visibles entre les différentes catégories nous permettent la mise en regard ce que l'on observe effectivement et leurs interprétations potentielles.

6.3.1 Les pratiques sportives des adolescentes

La catégorie adolescente nous semble tout à fait pertinente pour illustrer la différence que nous établissons précisément entre féminisation (qualitative / réelle) et attraction (quantitative / affichage chiffré) des femmes dans le handball.

« Concernant l'accès des femmes aux pratiques sportives, C. Louveau (2002) explique aussi qu'au-delà des propos optimistes relatifs à la féminisation et à la massification des pratiques sportives, il existe des exclues du sport. Femmes de milieux populaires ou ruraux, lycéennes des établissements professionnels, femmes et filles issues de l'immigration n'accèdent pas aux pratiques sportives sous le poids de contraintes à la fois financières, matérielles, familiales et culturelles. » (C.Vigneron, 2006).

Nous ne nous intéressons pas ici aux « exclues » du sport, mais bien à celles et ceux qui en font partie. En revanche, le fait « d'en être » ne suppose pas une homogénéité des manières d'investir l'espace, des réalités vécues, des accès que les individus ont à l'intérieur de l'espace,

aux parcours qui s'ouvrent à eux. La catégorie « femme » est une catégorie spécifique dans le champ sportif Il suffit de voir que c'est une partie de la population sportive qui reçoit un traitement spécifique (plan de féminisations, injonction à l'ouverture du sport aux femmes, etc.).

« Il y a beaucoup de choses qui se passent ensuite au niveau de l'adolescence chez les filles il y a un taux de désengagement des licenciées qui est quand même assez grand, il est aussi chez les garçons mais c'est quand même ...entre les 13 et 17 ans il y a quand même beaucoup plus d'arrêts chez les filles c'est un constat qui est fait dans toutes les fédérations et on a du mal l'expliquer mais c'est aussi un âge où il y a plein d'autres choses qui rentrent en compte entre les études qui se compliquent, les règles qui arrivent et les envies de passer du temps avec les garçons et d'aller faire les boutiques avec les copines, il y a beaucoup de choses qui interviennent et c'est difficile de trouver quelles sont vraiment les distractions qui les éloignent du sport mais en tout cas il y a ce constat-là. » (Mathieu, entraîneur N1F).

Les adolescentes se désengagent de la pratique sportive (Cécile Vigneron, 2006). Même si les jeunes de quinze à vingt-quatre ans constituent la catégorie de français la plus sportive (Bouillet & Truchot, 2002), les adolescentes se détachent progressivement des pratiques sportives au fil de leur scolarité (Davisse & Louveau, 1991). Si le sport est associé au masculin pour nombre de chercheurs (Matteo, 1986 ; Ignico, 1989 ; Harry, 1995) chaque activité est aussi perçue comme sexuellement marquée (Czisma, Wittig & Schurr, 1988 ; Marin, 1988 ; Pelett & Harrison, 1988 ; Salminen, 1990 ; Koivula, 1995) et cette différenciation éclaire des investissements variables selon les sexes. Les enfants apprennent très tôt, dans leur famille et à l'école, que certaines pratiques sont conformes à leur sexe ; ils tentent alors de se conformer au modèle de genre qui leur est attribué.

Le handball en tant que sport bénéficiant de plans de féminisations serait alors en cours de transformation dans le sens de l'égalité entre les hommes et les femmes et devrait donner des conditions de pratiques vécues comme « féminines » par les filles. Or l'évaporation des adolescentes des pratiques sportives associée à la transmission de modèles sportifs sexués et à l'éducation genrée reçue dans l'enfance et la jeunesse, renforce la lecture de phénomènes traités à court termes par l'attraction (féminisation quantitative de façade) plutôt qu'à long terme par la transformation de l'espace et des conditions d'équilibres : logique de féminisation réelle. Même si on peut supposer, et c'est une hypothèse à retenir, que la transformation quantitative de l'espace aura nécessairement un impact sur la transformation qualitative de cet espace, transformation de l'esprit du handball, de sa culture, etc. Autrement dit que la féminisation et l'attraction représentent une articulation mobilisable sur le long terme.

« Car toute personnelle qu'elle soit censée être, l'identité ne se construit pas en apesanteur social. » (Duru-bellat, 2017).

La distinction des sexes présente dans toutes les sphères sociales traversées infuse chez les individus et devient la norme sociale. L'inégale pratique des sports chez les enfants filles et garçons joue un rôle précoce dans la construction corporelle moindre des enfants filles. Les filles sont rarement encouragées à pratiquer des sports de contacts physiques et/ou d'affrontement direct (Mennesson, 2010; Duru-bellat, 2017). La transmission familiale et scolaire des normes et valeurs sexuellement différenciés est l'un des éléments contributeurs à l'écart d'investissement des garçons et des filles dans les activités sportives et par un effet de ricochets des performances associées aux deux sexes pour celles et ceux qui continuent à pratiquer. Les plans de féminisation en ciblant toutes les femmes visent également les enfants filles et adolescentes. Nous observons, certes, une corrélation entre l'importante présence de seniors filles et l'importante présence d'adolescentes mais la perte d'adolescentes en cours de route tendrait à montrer que la pratique du handball ne se situe pas « encore » suffisamment du côté du féminin pour capter et conserver les adolescentes déjà licenciées et/ou que la construction sociale de la féminité n'intègre pas (encore) pleinement la pratique sportive comme en étant structurellement constitutive. La féminité n'est pas suffisamment consubstantielle du handball. La population adolescente licenciée du handball n'échappe pas aux inégalités entre les sexes, elle est confrontée à la culture sportive, éduquée à une forme de perpétuation du régime de genre du handball avec la composante supplémentaire du handball qui est celle du sport d'affrontement direct dans lequel le corps est pleinement mis en jeu. L'éducation sportive construit, renforce ou déplace les dispositions acquises dans les autres espaces de socialisation. L'éducation handballistique telle qu'elle est pensée et actée aujourd'hui est en réalité toujours reproductrice des normes de genre et donc des inégalités hommes-femmes. La transmission de cette organisation sociale n'est pas neutre, contrairement au « masculin neutre » considéré comme modèle par les entraîneurs et les joueuses de notre échantillon.

6.3.2 Les « preuves » de la féminisation

Les données d'effectifs (données exclusivement chiffrées) diffusées par la ligue de handball de Nouvelle-Aquitaine et par la fédération française seraient des « preuves » de la bonne marche du plan de féminisation mis en œuvre. Cette campagne de féminisation « Osez » portée par la FFHB⁶² s'accompagne de vidéos difficilement accessibles sur le site fédéral, relayées par

⁶² Fédération française de handball

certains clubs via leurs propres sites internet⁶³, ainsi que sur les plateformes telles Youtube ou Dailymotion. Nous trouvons dans ces vidéos des « témoignages » de femmes mises en scène dans des fonctions d'arbitres professionnels, présidentes de club, entraîneur professionnels. Ces vidéos sont supposées valoriser la réussite de femmes dans le but d'en attirer de nouvelles conformément au modèle présenté. Ce type de communication pariant sur les effets de mimétisme (René Girard) maintien les filles et femmes dans l'idéal du choix : il suffirait d'oser, et évacue les conditions objectives de l'accès et des difficultés d'accès à ces fonctions en contexte de masculinité dominante. Rien n'est dit des difficultés à positionner ces fonctions dans l'espace handballistique qui reste largement dominé par une conception masculine des responsabilités, du pouvoir, etc. Le message adressé aux filles et femmes ne tient aucunement compte des dispositions préalablement acquises, des rapports sociaux de sexe, de l'éducation spécifique qu'elles reçoivent et leur fait porter seule la responsabilité de leur possibilité « d'y aller » ou non. Le sport est un milieu dans lequel les rapports de pouvoir sont défavorables aux femmes (Mennesson, 2007), la simple invitation, si elle pourrait en inciter à s'inscrire dans des parcours handballistiques, ne suffit pas à transformer l'espace en leur faveur. Les éléments mis en évidence dans le plan de féminisation du handball sont essentiellement quantitatifs, les analyses statistiques effectuées si elles font état d'un certain nombre de corrélations ne donnent aucunement à voir une réelle « féminisation » du handball (FR) mais bien un phénomène d'attraction (FA).

⁶³ https://paysapthandball.clubeo.com/galerie-video/plan-de-feminisation-ffhb-osez.html

CONCLUSION DE LA PARTIE 2

La deuxième partie de notre thèse a permis d'étudier les caractéristiques de la structure du handball féminin au prisme des chiffres, des positions et des rôles des femmes et des hommes dans l'espace handballistique et d'établir de manière comparative les grandes caractéristiques du sport en France et les tendances du handball en Nouvelle-Aquitaine, notre terrain d'étude. Le sport en tant que discipline qui engage pleinement le corps est un analyseur pertinent des rapports sociaux sexués. Le chapitre 4 nous a permis de dresser un panorama des pratiques sportives féminines et masculines en France ainsi que de présenter l'un des axes du programme « Sports pour Tous » du ministère des sports : la politique de féminisation du sport.

Après avoir présenté les axes principaux du plan de féminisation du sport et du handball, nous avons sondé les principales mesures politiques ayant trait à l'égalité entre les hommes et les femmes afin d'en discuter les mises en œuvre et les effets observables (chapitre 5). L'étude de la féminisation du handball a nécessité l'étude de la place des femmes dans le handball mais aussi de leur rôle, de leurs positions et des représentations que les hommes et les femmes ont de ces places et fonctions. Ce travail permet d'approcher la féminisation au prisme des rapports sociaux sexués, non immédiatement observables. Des indicateurs comme les positions occupées par les femmes mais aussi les parcours des femmes aux postes de direction permettent de nuancer très fortement la conception d'une « féminisation de pourcentages », uniquement appréhendée par les chiffres et la politique de parité d'accès et d'attractivité du handball.

L'analyse des entretiens réalisés avec trois femmes dirigeantes a permis de faire émerger trois « types » de dirigeantes. Cette modélisation par idéaux-types définit des spécificités dans les trajectoires de femmes mais fait également apparaître des lignes de forces concernant l'ordre du genre dans le handball. Nous avons finalement réinterrogé les positions occupées par les femmes dans le handball en les reliant aux différents effectifs de femmes dans les clubs de handball de Nouvelle-Aquitaine (chapitre 6). Nous observons, effectivement, certaines tendances concernant notamment le sexe de la présidence d'un club et sa part de licences féminines parmi ses licences totales. Nos analyses statistiques permettent de faire émerger des associations. Ces analyses quantitatives montrent la nécessité d'ouvrir notre étude à des approches qualitatives, en particulier de revenir à l'analyse des discours et des pratiques des actrices et acteurs du handball.

PARTIE 3 – DISCOURS ET PRATIQUES : LE HANDBALL FÉMININ PAR SES ACTRICES ET ACTEURS

L'ensemble du travail présenté dans cette troisième partie s'intéresse plus spécifiquement aux acteurs et actrices du handball, à leurs pratiques, leurs discours et leurs représentations. Ce travail éclaire à travers le vécu et les relations des joueuses, entre elles, avec leurs entraîneurs, les encadrants, les équipes, le fonctionnement d'un espace que l'on cherche à rendre attractif et ouvert (en apparence) mais qui persiste à produire plus en profondeur des rapports sociaux sexués défavorables à l'égalité (réelle) entre les femmes et les hommes. Cette troisième partie insiste en particulier sur le rôle de l'éducation dans la construction et éventuellement la transformation de ces rapports dans le handball.

Cette troisième partie poursuit trois objectifs, adossés à trois dynamiques. La première dynamique consiste à diriger notre regard plus précisément vers les individus composant notre échantillon. Nous analysons les discours de nos enquêté.e.s en éclairant à la fois les lignes de forces et les formes de différenciations au regard des thématiques révélées comme centrales par notre analyse. L'objectif poursuivi est celui de mettre en lumière les spécificités et généricités des discours d'enquêté.e.s occupant des places distinctes dans le handball. La deuxième dynamique consiste à prendre en compte les pratiques des entraîneurs, les relations entraîneur-entraîné.e et les conceptions de ces relations (modes de subjectivité) en les tenant pour constitutives de la culture handballistique construite et transmise dans le handball. L'objectif poursuivi est alors d'analyser les pratiques des entraîneurs ainsi que leurs discours dans leurs contributions à l'égalité ou à l'inégalité entre hommes et femmes dans le handball. La dernière dynamique vise à engager une réflexion plus large sur les éléments bloquant ou favorisant l'égalité entre les hommes et les femmes dans le handball, à l'aune des résultats de notre travail. L'objectif est ici, de manière plus transversale, d'éclairer d'une manière nouvelle les réalités vécues par les femmes dans le handball dans un contexte de mise en œuvre d'un plan de féminisation du handball afin d'en interroger les effets.

CHAPITRE 7 - CE QUE PARLER DU HANDBALL FÉMININ VEUT DIRE

Le sport est un objet de culture et de loisir qui occupe une place de choix dans la société française. Tous les indicateurs quantitatifs dessinent l'image de l'ouverture sociétale à la pratique du sport pour toutes et tous. L'offre sportive s'étoffe, les structures se multiplient et de nombreux dispositifs en faveur de l'accessibilité pour les femmes et les personnes en situation de handicap voient le jour. Ce chapitre s'appuie sur un premier classement thématique des entretiens menés sur les discours tenus sur le handball féminin. Quatre thématiques principales ont été dégagées de nos analyses : faire sa place dans le monde des hommes, regard sur le sport féminin, la prise en compte des femmes et les valeurs du handball. Chacune est ensuite subdivisée afin de rendre compte des lignes communes discursives et des éléments de démarcations entre nos enquêté.e.s (Cf. Annexe : portraits de nos enquêté.e.s).

7.1 Faire sa place dans le monde des hommes

Analyser les représentations attachées à féminin et au masculin constitue un instrument fondamental pour interpréter le fonctionnement de l'espace handballistique. Ce travail permet de questionner en particulier les formes de naturalisation des différences sexuées et leur impact sur les positions et les rôles des femmes dans le handball. Il permet également de sonder les limites réelles d'une égalité entre les femmes et les hommes en regardant jusqu'à quel point les enquêté.e.s sont captifs et captives de représentations qui perpétuent le système qu'ils pensent « combattre » et comment, tout en pensant œuvrer en faveur du sport féminin ils reproduisent ou confortent des inégalités entre les hommes et les femmes.

7.1.1 La compétence avant tout

Le recrutement par compétence

L'ensemble des discours de nos enquêté.e.s pointent la compétence comme seule condition d'accès à une fonction, le sexe n'y est pas évoqué comme « barrière », filtre ou facilitateur potentiel à l'accession d'une fonction. L'entretien que nous avons mené avec Sylvie, présidente bénévole d'un club d'élite féminine au sujet du recrutement des entraîneurs au sein de son club illustre l'idée du « recrutement par compétence » :

« Lors de vos recrutements, qu'est-ce que vous regardez ? La vision du handball, le CV, le sexe, les clubs précédents ? Quels sont vos critères de recrutement d'un potentiel entraîneur sur une équipe jeune par exemple ?

Ah sur une équipe jeune... c'est vrai qu'on en a beaucoup qui sont là depuis un certain temps... s'ils sont issus du club... on aime bien parce que ça montre que nos jeunes veulent s'investir et nous les accompagnons dans la formation. Quand ils arrivent de l'extérieur... moi je n'ai pas eu ...on regarde quand même leur projet sportif, on regarde les valeurs qu'ils défendent, je pense que c'est important et puis tout dépend à quel niveau joue l'équipe. On ne regarde par exemple pas les entraîneurs de la même façon sur des -11 ou -13 que sur des -18 garçons par exemple. Parce que c'est vrai que s'ils viennent sur notre club pour des -18 garçons qui ont l'espoir de jouer en régional, et bien c'est sûr qu'on va regarder la qualité de l'entraînement, les valeurs qu'ils défendent et puis ce qu'ils mettent en place pour faire monter en compétences. [...]. Je vous avoue que oui, je regarde quand même les compétences, si c'est une femme qui est plus compétente qu'un homme je prendrais la femme mais voilà je n'en suis pas à mettre, à valoriser la femme plus qu'un homme. Je ne me pose pas la question. Ce n'est pas un critère qui rentre forcément en compte. Une femme pourrait entraîner l'équipe première ou un homme les baby-hand. S'ils ont envie, s'ils sont bien dans le poste qu'ils occupent, je ne vois pas pourquoi... » (Sylvie, présidente club LFH).

Dans cet extrait d'entretien Sylvie fait part du caractère anecdotique du sexe de l'entraîneur dans ses choix. Seules les compétences et les valeurs des entraîneurs sont mises en avant comme critère de recrutement. Le focus sur la compétence comme critère principal de recrutement est commun à l'ensemble de notre échantillon. Nous reviendrons vers ce point de convergence infra (Cf. Chapitre 7). Aborder la question du recrutement sous l'angle de la compétence qui semble la plus « naturelle » des exigences, est en réalité l'un des leviers de la perpétuation des inégalités entre les sexes. Les femmes sont moins bien formées, pour diverses raisons qui leur sont majoritairement imputées, comme la conciliation entre le travail, la sphère domestique et sportive, ou le manque d'ambition, ou encore le manque de volonté pour s'engager dans un club, etc. Cette représentation de l'incompétence des femmes contribue à la hiérarchisation sexuée du milieu sportif (Degenne, Lebeaux et Parry, 2002). Le renvoi aux rôles sociaux permet de séparer les individus selon l'idéologie naturaliste. Nous posons la question de la distribution sexuée des fonctions dans le handball non pas sous l'angle naturaliste mais sous l'angle des rapports sociaux de sexe. Cette approche nous autorise à considérer les pratiques sexuées comme étant construites socialement et conjointement à l'origine et issues des rapports sociaux de sexe (Kergoat, 1992; Chimot, 2004).

« Je vais dire qu'il y a encore certaines... trop de rôles dans lesquels les femmes ne sont pas assez présentes, dans les rôles d'entraîneurs essentiellement, même si je te l'ai dit c'est un sport qui est quand-même pas mal pratiqué par les filles depuis quand-même quelques années je trouve qu'il n'y a pas assez de femmes dans le milieu d'entraîneur même si là-aussi on est un sport plutôt en avance sur notre temps, voilà. Et dans l'aspect postes à responsabilité des dirigeants aussi c'est ... sur les gros clubs français ce sont essentiellement des garçons. Mais je n'ai pas l'impression que dans le handball les portes soient fermées pour un sexe ou l'autre parce qu'on a quand-même beaucoup d'exemples maintenant qui sont plus trop rares, je vais dire le dernier bastion gardé par les hommes ce sont les entraîneurs de division 1 masculine. C'est dans tous les sports collectifs comme ça, je ne crois pas qu'il y ait de femmes en division 1 garçons. Il y en a une en D2 foot, c'est bien, on en a en D2 garçons aussi mais bon... voilà. À part ces derniers blocages qui j'espère à terme seront franchis aussi je trouve qu'il y a la place d'exister pour tout le monde il suffit d'être compétent dans ce qu'on fait, je pense que le hand n'est pas trop regardant en l'origine, le sexe, la race si on peut dire, ce n'est pas un mot que j'apprécie mais ça permet de comprendre assez rapidement. Je pense que c'est un sport assez ouvert d'esprit à tous ces sujets. » (Mathieu, entraîneur N1F).

L'investissement différencié des hommes et des femmes est abordé sous l'angle de l'ouverture du handball par Mathieu. Mais il dresse pourtant de ces positions et des possibilités offertes une image profondément inégalitaire. L'investissement différencié des femmes et des hommes dans les pratiques et fonctions du sport participe de la reproduction des inégalités entre les sexes (Davisse, Louveau, 1998; Chimot, 2004). L'ouverture des institutions sportives aux femmes ne se fait pas massivement ni en tous lieux ou positions. Les femmes investissent des fonctions qui sont considérées comme naturelles dans les autres sphères sociales en tant que fonctions faisant appel aux « qualités » féminines. La division sexuée du travail sportif reproduit donc les mêmes mécanismes que la division sexuée du travail.

L'apparente égalité d'accès à toutes les fonctions pour les femmes masque la faible représentation des femmes aux fonctions décisives par choix ou goûts et perpétue des discriminations. La question de la place de la femme se déplace ainsi d'une potentielle réflexion structurelle vers une responsabilité individuelle, dédouanant l'institution sportive de toute responsabilité concernant l'organisation de l'espace social. Le deuxième frein à l'égalité réelle perceptible à travers l'apparente égalité entre les sexes est celui de l'éducation sportive. Une institution considérée comme donnant d'égales chances d'accès aux hommes et aux femmes se réfugie dans la question de la compétence comme seul ticket d'entrée et propose des dispositifs de formation pour toutes et tous sans considérer d'autres types de freins à l'accession des femmes.

Le difficile accès aux fonctions

Les femmes sont nombreuses dans le handball mais nous avons vu précédemment qu'elles n'accèdent pas à tous les espaces du système. Nos enquêté.e.s ne connaissent que trop

bien ces inégalités entre hommes et femmes ainsi que la distribution sexuée des positions occupées.

« Ça ne me paraît pas équilibré, quatre sur douze mais je pense que c'est une bonne représentativité pour les femmes vis-à-vis d'autres poules ou d'autres championnats. Mais moi ça ne me paraît pas équitable effectivement. J'en suis conscient après comme je te l'ai dit les choses avancent beaucoup ces dernières années et la tendance n'est pas à s'inverser mais au moins à s'équilibrer petit à petit. Mais je pense que la différence est encore flagrante sur le public masculin, il est très, très rare de trouver des femmes qui entraînent des hommes. » (Mathieu, entraîneur N1F).

Entraîneur professionnel d'une équipe féminine de Nationale 1, Mathieu souligne la faible part de femmes entraîneurs dans son championnat. Cependant, selon lui, le constat est significatif d'une dynamique qui tend vers l'équilibre. Son sentiment fait directement écho à l'apparente féminisation du handball qui se produirait « naturellement » par l'action des dispositifs d'encouragement à la féminisation et par l'action du temps. Les femmes rattraperaient leur retard. L'entrée des femmes dans le sport qui semble accompagner pleinement la massification de la pratique sportive nécessite néanmoins la mise en œuvre de plans de féminisation. La difficulté d'entrée des femmes au cœur des fonctions sportives de décision, de pouvoir, s'explique par de nombreux éléments. Tout d'abord les femmes, nous l'avons vu, ne sont pas initialement partie prenante de l'invention et des développements du sport moderne. Elles ont dû conquérir leur droit à pratiquer. Ensuite les fonctions prestigieuses, nécessitant compétences, ouvrant sur des responsabilités, ont continué à n'échoir qu'aux hommes. Le rôle social de la femme, historiquement cantonnée à la sphère domestique, bien qu'évoluant dans le sens de l'ouverture au monde, est encore marqué du doute sur les compétences des femmes à occuper des fonctions à responsabilité. Le contexte sportif handballistique s'il s'ouvre aux femmes est toujours imprégné d'une forme de sexisme. Les femmes sont exposées aux violences sexistes, et leur ascension dans des fonctions de pouvoir, de savoir ou de décision se heurte à un plafond de verre.

7.1.2 Être une femme dans le handball

L'entrée des femmes dans des milieux masculins s'analyse à travers divers processus. Notre attention se focalise ici sur les épreuves traversées par les femmes qui investissent le handball, univers marqué des normes et valeurs viriles. Nous cherchons à éclairer les conséquences de l'arrivée des femmes en termes d'adaptation masculine de leurs comportements.

« [Marine] Je pense que c'est une femme un peu masculine, déjà... mais je pense que c'est être une femme un peu plus masculine que dans d'autre sports mais euh...honnêtement je pense que c'est être une femme assez ouverte d'esprit... ouais... je dirai ça, un peu ouverte et un peu masculine en générale une femme dans le handball.

[Enquêtrice] C'est quoi une femme masculine?

[Marine] C'est des traits que tu ... je ne sais pas... si on peut comparer avec une... danseuse ou un truc comme ça. C'est que nous on va avoir tendance à mettre une bonne tapette dans la nuque ou une bonne tape dans le dos quoi, voilà (elle rit).

[Enquêtrice] Toi tu te penses comme ça?

[Marine] Je me pense comme ça oui. [...] Mais après, pour moi c'est... on est très féminines, on est juste ... on assume peut-être plus notre partie masculine quoi. Voilà, mais je pense que par exemple, moi si je prends toutes les joueuses de mon équipe, il y en a peut-être une qui est très peu féminine. Mais sinon on est toutes très féminines je trouve. » (Marine, joueuse LFH).

La première des violences, comme le montre cet extrait d'entretien, consiste à masculiniser les femmes qui accèdent d'une manière ou d'une autre à une forme de réussite, dans le jeu, ou dans des prises de responsabilité. Comme si la réussite ou l'engagement ne pouvait s'expliquer ou se légitimer qu'à la condition de révéler une part inévitable et nécessaire de « masculin ». Le simple fait que les femmes elles-mêmes intègrent dans leur discours ce type de comparaison montre à quel point la force du dispositif handballistique pensé initialement par et pour les hommes continue d'imprimer sa marque sur les femmes au point d'imprégner leurs propres représentations. Dans le même mouvement Marine précise à deux reprises que les joueuses de son équipe sont « toutes très féminines ». La réussite ne peut se penser qu'à travers la « preuve » de la «bonne» féminité. Les femmes sont prises dans une double injonction, elles doivent performer dans un milieu masculin donc révéler une part de masculin tout en « prouvant » sa féminité. Une féminité exacerbée sera rejetée (le stéréotype de la danseuse est immédiatement convoqué comme modèle de féminité hégémonique) mais une absence trop importante de stigmates de féminité sera également « pointer du doigt » (l'une des joueuses de son équipe « très peu féminine ».) À la question « c'est quoi être une femme dans le handball ? » Marine répond en se référant au genre, le corps s'il est porteur de performance sur le terrain handballistique se doit de correspondre en dehors des terrains au modèle de féminité hégémonique. C. Mennesson (2009) parle de « l'hyper féminité » des sportives engagées dans des sports traditionnellement masculins qui permettrait de « compenser la rupture symbolique forte que suggère l'expression de la puissance et de la violence physique pour une femme ».

« Être là » est plus ou moins couteux pour nos enquêté.e.s, le parcours de Dominique est jonché de violences sexistes. La question de la parité pour Dominique repose sur la prise en considération du travail féminin :

« Il faudrait que ça se voit réellement parce que ça ne se voit pas. Ce n'est pas vrai pour moi, on n'est pas mis sur le même pied d'égalité. Que l'on puisse se faire écouter et entendre lorsqu'on fait les choses. » (Dominique, dirigeante).

Les femmes gagnent le droit d'exister et de s'engager dans le handball. Nous avons montré en quoi le discours de Marine sur ce qu'est être une femme dans le handball supposait de trouble, puisqu'il suggère une relative concession au masculin dans le féminin. Le discours des enquêté.e.s ne permet donc aucunement d'affirmer une quelconque transformation des pratiques sportives initialement masculines en pratiques féminines. Les femmes sont certes bien présentes dans le jeu mais restent prisonnières de représentations qu'elles ont elles-mêmes en partie intégrées ou dont elles ont du mal à se dégager. Ces extraits soulignent symétriquement la nécessité de rendre compte des différentes manières « d'être » une femme dans le handball, et invite à déconstruire la catégorie femme pour envisager une pluralité de destins féminins ou de manières d'être femmes dans le handball. Le plan de féminisation du handball en souhaitant augmenter la quantité de femmes dans le handball ne permet aucune transformation réelle de l'espace en faveur d'une plus grande égalité entre hommes et femmes car en visant une augmentation quantitative de la part féminine, il reste étranger aux destins nécessairement différenciés des femmes, de leurs trajectoires, de leurs réalités de vie dans le handball. Il ne s'agit plus d'unifier la catégorie femme mais d'en saisir les disparités afin de comprendre les mécanismes à l'œuvre derrière l'apparente féminisation du handball.

L'apparente facilité d'accès à la pratique du handball

La massification des sports agit comme un voile masquant pour partie les inégalités d'accès entre hommes et femmes :

« C'est quand-même l'un des sports dont le développement féminin a été anticipé vis-à-vis de la prise de conscience, je pense qu'on est en tout cas dans mon expérience et dans ce que je connais donc la fédération française et donc voilà le sport français. Je le vois aussi un peu d'un œil un peu plus distant, européen, et ... je trouve que c'est un sport qui a laissé tout de suite une place aux femmes et malgré l'étiquette sport de combat et sport à risque aussi vis-à-vis des blessures il a quand-même été rapidement ouvert aux femmes. C'est aussi lié au fait que c'était un sport très scolaire à l'époque et qu'à l'école il y a des garçons et des filles donc les deux étaient concernés par ce sport, le pratiquaient en tout cas et donc même s'il y avait moins de femmes dans les clubs, elles avaient, quand-même, toutes, la possibilité de le pratiquer au moins dans le sport scolaire. Donc je pense c'est lié à ça mais à mon avis c'est un sport qui n'a pas trop d'étiquette masculine et qui garde les deux côtés. » (Mathieu, entraîneur N1F).

Le handball aurait anticipé son ouverture aux femmes, apparaissant comme un sport résolument moderne, précurseur sur la question de la féminisation des effectifs. Aujourd'hui l'idée dominante va dans le sens d'une démocratisation des loisirs et des sports (Louveau, 2006), idée largement étayée par la massification du sport et les bilans chiffrés qui montrent que les sports sont de plus en plus pratiqués. L'augmentation contemporaine du nombre de pratiquant.e.s d'activités sportives est très largement liée à l'augmentation de la part de femmes pratiquantes. Or, l'augmentation de la pratique féminine est contemporaine de la diversification de l'offre sportive, des modes d'inscription dans les activités, des lieux de pratiques et des objectifs poursuivis. Mais l'augmentation significative de la pratique des femmes ne s'opère pas de manière uniforme. De nombreux obstacles sont pointés pour expliquer la division sexuée des disciplines sportives: la culture sportive comme étant une culture masculine, la situation familiale, l'éloignement des équipements sportifs nécessaires à la pratique féminine, le temps de loisirs. La question du temps consacré par les hommes et les femmes aux loisirs est également importante dans la compréhension des inégalités entre hommes et femmes. La sexuation des disciplines sportives s'inscrit pleinement dans l'histoire du sport (Pociello, 1981; Louveau, 2006; Jakubowska, 2015; Saouter, 2016).

« Les sports de combat rapproché, les sports collectifs de grand terrain, les sports motorisés, de pleine nature et de glisse demeurent très majoritairement masculins, quand les danses, les gymnastiques ou encore l'équitation sont toujours, voire de plus en plus, des activités « de femmes ». (Louveau, 2006).

Le handball occupe une position particulière dans l'espace des sports, pratiqué par des hommes et des femmes dans des proportions importantes, il est considéré comme un sport mixte comme le volley-ball ou le basket-ball. Ces deux derniers ne permettent pas de contacts physiques entre les joueu.r.se.s, principal point discriminant entre eux. Le contact physique est une donnée importante de la représentation d'un sport, le handball malgré sa violence bénéficie d'une image

moins stéréotypée que le rugby ou le football alors même qu'il en est plus proche que du basket-ball ou du volley-ball. En tant que sport scolaire joué en mixité le handball bénéficie d'aménagements des « règles du jeu » par l'interdiction des contacts physiques. Dans les clubs de handball les contacts physiques comme technique corporelle arrivent également assez tardivement dans les catégories de -13 ans, mais les contacts sont réellement des « armes » stratégiques à partir des catégories de -15 ans. L'arrivée progressive du contact physique comme indispensable au déroulement du jeu est une probable explication du traitement particulier du handball parmi les sports collectifs de contacts ou même de combats.

Violences ordinaires dans le handball

L'une des réalités qui marque la fausse féminisation du handball est la persistance des comportements sexistes. Ces comportements montrent que derrière les chiffres de la parité et de la massification relative, surgit la violence ordinaire qui empêche de considérer le handball comme un sport réellement porteur de l'égalité entre les sexes. L'illustration des violences sexistes « ordinaires » dans le handball sera faite ici par l'exposition de différents extraits de discours de nos enquêté.e.s, comme autant de témoignages que nous analysons.

« Je dirais que c'est être sportive. Mais t'es une sportive lambda. Tu n'as pas forcément la même reconnaissance que peut avoir un mec dans le même sport au même moment. Après c'est la société qui veut ça. Tu le vois même dans les équipes nationales. La société veut ça donc à partir de là je ne vois pas pourquoi ça serait différent dans ce sport-là. Je pense que c'est plus compliqué pour une fille, forcément c'est plus compliqué pour une fille. [...]. En tant que dirigeant... oui quand tu es une femme c'est compliqué. Tu es président de club, tu as une équipe de sénior garçon, tu es une femme, tu en prends plein la tronche quoi, il n'y a pas ce respect, il n'y a rien. Donc après en tant qu'entraîneur ça dépend si tu as une équipe féminine de dirigeants tu n'auras pas de soucis, mais du moment que l'équipe dirigeante est masculine, du moment qu'il y a de la mixité le masculin l'emporte sur le féminin. C'est une certitude. » (Julia, entraîneur PréNatF).

« Dans sa relation humaine, pédagogique et psychologique il est affreux. Il est affreux quoi. C'est à dire que ... (elle souffle) ... tu vois par exemple il sait que moi je suis avec une fille, il va toujours me dire... enfin moi ça, ça ne me dérange pas... mais il ne sait pas si ça me dérange ou pas déjà, et par exemple il va te dire « et moi je ne suis pas un gros « pd » je ne vais pas baisser ma culotte ». (Elle imite une façon crue et brutale de s'exprimer.) Tu vois, voilà, il dit des trucs un peu... hyper machistes, hyper ... très maladroit dans ses discours et tout ça quoi. » (Marine, joueuse LFH).

« On nous a donné des maillots, j'ai dit au gars du matériel qu'ils ne ressemblent à rien, il m'a répondu « si elles ne sont pas contentes elles n'ont qu'à aller se faire enculer ». J'ai dit, « ah bah écoute, t'es gentil, tu ne parles pas de mes joueuses comme ça ». Qu'elles n'aient pas des maillots sublimés comme la N1 d'accord, mais quand tu leur prends des tailles L et XL sur des coupes garçons standard pour les filles en sachant qu'elles sont « enflées comme des arouiches » (très fines) ... je lui ai dit « ton propos je le garde mais je vais le retransmettre aux filles » il m'a dit « oui, oui pas de soucis je m'en branle ». Donc j'ai pris les maillots, je les ai mis dans un carton en lui disant « maintenant tu me les ramènes et avec les tailles que je veux ». Je veux bien qu'on prenne des maillots standards qui coutent moins cher mais au moins que les joueuses ressemblent à quelque chose, je ne supporte pas... je n'entraîne pas des sacs moi. Si elles ne savent pas jouer au handball c'est mon problème mais au moins elles arrivent habillées correctement. Je n'aime pas qu'on manque de respect aux filles dont je m'occupe, tu peux dire ce que tu veux sur moi mais les filles... je suis protecteur. » (Thierry, entraîneur PréNatF).

« Je pense que le fait que je sois une femme m'attire des réflexions que n'avait pas mon prédécesseur, voilà. Je reçois certainement plus de revendications, plus de colères, d'agressivité envers moi » (Sylvie, présidente club LFH).

Ces quelques extraits d'entretiens mettent en lumière la diversité, et non l'exhaustivité, des situations de violences rencontrées par les femmes dans le handball. Prenons la situation de Thierry qui, par son discours, illustre l'investissement matériel très faible des clubs envers les sections féminines. L'obtention de maillots aux « bonnes » tailles si cela peut sembler accessoire est en réalité à la fois révélateur de l'intérêt porté à la pratique féminine et de la méconnaissance de la nécessité technique pour les joueuses d'avoir des maillots qui n'entravent pas leurs corps et qui ne sont pas aisément « attrapables » par l'adversaire. Le handball en tant que sport de contact met en jeu les corps des joueuses dans des rapports de forces, de violences, les joueuses se cognent, s'attrapent et mobilisent leur corps pour être en permanence un obstacle à leur adversaire. Tout comme dans le rugby les technologies employées dans la confection des maillots ont évolué pour remplacer les anciens maillots en coton amples et lourds par des maillots synthétiques près du corps et légers, les maillots du handball ont également évolué. Fournir des maillots trop grands aux sections féminines reste fréquent dans les clubs, les sections jeunes récupérant les anciens maillots des sections adultes et les sections féminines récupérant les anciens maillots des sections masculines. La question du matériel est cruciale pour distinguer les priorités données par les présidences de clubs. Les budgets des clubs amateurs ne permettent pas de changer chaque année les maillots, ballons, dossards, matériels d'entraînement, de toutes ses sections. Il est de coutume pour les clubs d'effectuer des rotations pour les dotations des équipes. Lorsque vient le tour de la section senior féminine il est fréquent (voir très fréquent) de n'avoir que peu de budget car les rotations tombent régulièrement sur les années où ils doivent également renouveler le matériel des sections jeunes. Les femmes demeurent donc sous-dotées par rapport aux hommes. Et ce phénomène qui traduit la moindre considération, sinon le mépris, accordée aux femmes dans leur sport montre à quel point l'égalité reste toute théorique. Ces violences ordinaires ne sont guère nouvelles comme l'a montré Robène (2005) à propos de l'athlétisme féminin à la veille de la seconde guerre mondiale (P. Morisson se plaint que son équipe soit dotée de maillots inadaptés). Cette persistance montre bien comment s'exerce dans la longue durée une emprise structurelle (la moindre considération du sport des femmes, donc de femmes elles-mêmes) exercée par une institution (l'institution sportive) dominée par les hommes.

Les discours de Marine, Julia et Sylvie illustrent chacun à leur manière une facette particulière des rapports sociaux sexués. Dans leurs discours la femme tient une place secondaire et inférieure à l'homme. Sylvie déclare recevoir plus de violences et de revendications que son prédécesseur, Marine est exposée à des discours qu'elle qualifie de « machiste », insultant envers la communauté homosexuelle. L'attitude de son entraîneur est celle de l'affirmation d'un modèle de masculinité hégémonique hétérosexuelle dans laquelle la faiblesse est assimilée à une forme de féminité, elle-même assimilée à l'homosexualité. Ces discours sont extrêmement fréquents dans le handball et peuvent parfois même être tenus par des femmes. Le handball et à plus forte raison le handball professionnel est pris dans une logique de performance associée au masculin, système dans lequel toute forme de faiblesse est malvenue et considérée comme appartenant au registre du féminin. L'entraîneur n'accorde aucune attention à la composition féminine de son équipe, prône un handball performant masculin auprès de son équipe féminine. Les attitudes répétées de leur coach amène l'équipe à faire front commun « contre » lui mais silencieusement :

« Et pour le psy c'est pareil en fait, il est, dans les relations humaines, il ne va pas savoir utiliser les bons mots en fait ... pour te dire qu'il a besoin de toi, que tu ne joues pas beaucoup mais qu'il a besoin de toi, il va te dire que t'es en surpoids et que c'est pour ça que tu ne joues pas... Tu vois un peu le ...donc très maladroit, surtout avec des femmes je pense qu'il y a des sujets encore très tabous, il ne sait pas formuler tout ça. [...] Et du coup par mon statut, petit statut de capitaine je parle beaucoup avec lui et c'est des choses que moi je n'arrive pas à comprendre. On essaye de le faire changer mais il n'y arrive pas quoi, il est conscient de ça mais je pense qu'il n'y arrive pas. Le truc c'est que du coup on se monte... c'est bien d'avoir un objectif commun en fait. Je me suis rendu compte que c'est ça qui fait gagner des matchs en fait. Tu peux avoir dix milles objectifs, nous notre objectif c'est de gagner des matchs sans notre coach quoi. Donc, en fait on a réussi à créer un peu ce truc sans envenimer les situations. Donc moi par mon statut j'essaye de faire tampon et d'un peu tempérer certains discours et certaines attitudes mais en général c'est un peu comme ça que ca se passe. Quand tu regardes de l'extérieur on va avoir tendance à s'allier toutes contre lui dans des moments comme ça. [...] En fait, il s'est rendu compte qu'on n'écoutait pas forcément les choses qu'il voulait qu'on mette en place. Du coup maintenant il nous laisse un peu la possibilité de choisir, on a toujours des choix et on doit toujours trancher des choses sur des aspects stratégiques mais on va dire qu'on est assez autonomes dans notre gestion. [...] Non, non ça ne me convient pas du tout. Déjà parce que pour moi, surtout pour nous deux, la capitaine et moi c'est hyper éprouvant, fatiguant. Au quotidien c'est affreux. Après j'adore ce que je fais, c'est énorme ce que je suis en train de vivre-là, l'expérience que je vis de part ça c'est énorme. Parce que du coup on apprend...j'aurais peut-être 10 ans d'expérience dans un boulot en 1 an quoi... Tu vois ce que je veux te dire ? (Oui je vois) Mais du coup c'est quand même très fatigant et dans l'idéal ça ne serait surtout pas ça qu'il faudrait. » (Marine, joueuse LFH).

L'équipe adopte une stratégie collective qui consiste à s'autonomiser vis à vis de l'entraîneur. Cela dit, cette autonomie a un coût pour la capitaine et vice-capitaine qui doivent porter les états émotionnels des joueuses de l'équipe tout autant que les discours de l'entraîneur. Nous voyons dans le discours de Marine le portrait d'un entraîneur qui porte une forme de violence, qui a l'air de n'adopter aucune stratégie de gestion de groupe. Cette violence est totalement refusée par l'équipe. Le refus de l'équipe de se soumettre entièrement à des attitudes que les joueuses jugent inappropriées est un stigmate de l'évolution des rapports sociaux sexués. L'instauration d'un rapport violent avec son équipe par l'entraîneur ne passe pas inaperçue et fait l'objet d'une forme de rébellion et d'alliance de l'équipe féminine. Loin d'inverser la dynamique des rapports sociaux sexués nous voyons-là une tentative d'autonomisation de l'équipe pour gagner en pouvoir dans l'espace. En revanche cette stratégie a pour vocation de rendre supportable les violences subies et non de renverser pleinement les rapports sociaux. Le pouvoir réel et symbolique d'un entraîneur de LFH agit certainement pleinement dans cette situation où un seul homme peut mettre à mal un groupe de 20 joueuses et tout de même rester en place. Paradoxalement tou.te.s les enquêté.e.s de notre échantillon s'expriment de façon optimiste concernant le handball féminin et plus largement le sport féminin en notant l'égalité existant entre hommes et femmes exception faite des postes les plus importants du handball français et des compétences physiques.

7.2 Regard sur le sport féminin

7.2.1 Retard physique et spécificité du handball féminin

Les différences physiques constituent l'élément principal voir unique de l'argumentaire construit par l'ensemble des enquêté.es autour des différences entre hommes et femmes dans le handball :

« L'homme et la femme ne sont pas construits pareils de base donc forcément c'est différencié. [...] Au-delà de la dimension physique... je n'en vois pas tant. Ils vont proposer les mêmes schémas de jeu, il va y avoir sur la gestuelle la même chose, sur de savoir tirer de loin, déborder, donner au pivot, les ailiers, gardiens... c'est que tout sera fait peut-être un peu moins fort, un peu moins vite. Moi je vois vraiment comme limitation l'aspect physique. » (Lucie, joueuse N1F).

« Oui parce que je pense qu'en termes de dimension physique on va dire, c'est en train d'évoluer. Le hand change, constamment hein depuis qu'il a commencé, forcément ça évolue et ça évoluera encore dans les années à venir quoi. Du coup, si on peut comparer avec le hand masculin on voit très bien que là chez les mecs au jour d'aujourd'hui il y a très peu d'actions collectives, c'est vraiment basé que sur des savoir-faire individuels et je pense que chez les filles on en a encore un petit peu moins. » (Marine, joueuse LFH).

« Je pense que c'est bien parce qu'en fin de compte c'est comme au rugby, c'est comme au foot, si on peut comparer avec d'autres sports. Les gens, il faut avant tout... on est professionnelles grâce à ce qu'il y a autour, les gens qui viennent, les supporters, les sponsors qui mettent un petit peu d'argent. Et ces gens-là ce qu'ils aiment c'est des gros contacts, le beau geste, c'est un peu tout ce qui ... c'est tout ce qui brille on va dire. Je pense qu'il faut que ça tende à ça si on veut pérenniser un peu notre sport, le handball professionnel etc. Après le problème ... hum... ce n'est pas forcément, moi, ce que j'aime regarder. Honnêtement quand je regarde le Paris saint-germain garçon aujourd'hui je ne me régale pas du tout du tout. C'est vraiment un « un contre un », le défenseur il perd très souvent et puis c'est celui qui va monter la balle le plus vite et qui va marquer le plus vite parce que derrière...enfin moi je trouve qu'il y a très peu d'actions de continuité collective. Ça vient des joueurs qu'ils ont aussi, parce que voilà le Montpellier handball c'est encore un peu différent, il y a encore pas mal d'équipes chez les garçons où c'est différent et où ça joue encore très collectif. Chez les filles c'est que collectif on va dire. » (Marine, joueuse LFH).

Marine évoque l'évolution des techniques sportives féminines au prisme des techniques sportives masculines. Les différences entre les sexes sont perçues avant tout comme des inégalités naturelles entre les sexes. Les différences biologiques entre hommes et femmes expliqueraient naturellement l'écart existant dans la puissance du handball masculin et féminin. Cette naturalisation des inégalités physiques intègre la construction sociale des différences entre hommes et femmes et, en se référant à l'idéal de la puissance comme modèle ultime de la performance sportive, génère un discours qui perpétue la domination du modèle masculin sinon la domination masculine. La performance sportive comme horizon de progrès constant, comme dynamique inéluctable en faveur d'un sport toujours plus rapide, toujours plus puissant, plus

impressionnant (donc plus télévisuel) est bien évidemment partie prenante d'une construction sociale à laquelle ont largement contribué les médias. Le modèle sportif contemporain est également construit en miroir d'une vision libérale de la société qui place la performance individuelle au pinacle de l'évolution sociétale. Cette culture sportive, ses ancrages médiatiques, économiques, idéologiques, n'est jamais questionnée par nos enquêté.e.s. Elle semble au contraire être totalement intégrée et jouer de manière invisible comme un cadre structurant la pensée et la lecture de ce qu'est le sport au prisme de la performance sportive entendue dans sa version strictement compétitive. Les enquêté.e.s, bien que tou.te.s développant des discours en faveur du sport féminin, restent figées dans des discours convenus et n'envisagent jamais les obstacles idéologiques que nous venons d'évoquer. Elles et ils ne perçoivent guère l'obstacle que peut représenter une pensée qui se réfère en permanence à l'évidence de la référence masculine, en tant que norme indépassable.

Il faut entrer dans l'analyse fine des discours pour percevoir néanmoins les contours de quelques spécificités du handball féminin, comme sa propension spécifique au jeu collectif. Présenté comme palliatif à un déficit de puissance physique, le jeu collectif est aussi présenté comme plus agréable à regarder. Observons-nous dans ce récit les prémices de la délimitation d'une culture sportive féminine singulière, autonome, ou s'agit-il d'un dispositif discursif plus stratégique destiné à compenser le déficit d'image et d'arguments en faveur de la féminisation des pratiques? L'étude des modes de jeu du handball masculin et féminin et les usages du corps n'a pas été encore réalisée à notre connaissance. Cette piste que nous souhaitons développer constitue un apport important à la dénaturalisation des inégalités entre hommes et femmes et l'occasion probable de dessiner les contours de pratiques différentes et non inégales. La mise en valeur d'une culture handballistique féminine, détachée de tout enjeu comparatiste, permettrait probablement aux femmes de développer une pratique handballistique qui leur soit propre, répondre à leurs attentes et à celles du public, et qui se différencierait de celle que les femmes connaissent aujourd'hui et dans laquelle les rapports sociaux sexués leurs sont défavorables en raison même du comparatisme structuré par le référentiel masculin.

7.2.2 L'investissement des femmes dans le handball

L'analyse des parcours de nos enquêté.e.s donne à voir, en tendance, un inégal investissement et une spécialisation différentielle des hommes et des femmes possédant des licences dirigeantes. Si nous prenons notre échantillon de dirigeants du handball nous constatons

que trois licenciés entraîneurs hommes n'occupent précisément que cette fonction, lorsque nos trois enquêtées femmes multiplient les fonctions et sous-fonctions, occupées simultanément. En d'autres termes, la fonction d'entraîneur lorsqu'elle se conjugue au masculin, occupe l'entièreté du temps, ce qui signifie symétriquement l'importance de la technicité et de l'expertise reconnues de celui qui ne doit se consacrer qu'à cette mission. Dans le cas des femmes, cette fonction, moins considérée, s'accompagne d'un assortiment d'autres occupations et se dilue dans une considération moindre et polyvalente, sinon exploitable, de la présence féminine à ce(s) poste(s). D'un côté le technicien expert, reconnu, de l'autre la femme à tout faire, taillable et exploitable à volonté.

Tableau 15: Les fonctions occupées par nos enquêté.e.s détenant une licence dirigeante

	Fonctions occupées dans les clubs de handball						
Sylvie	Présidente bénévole club LFH. Anciennement responsable événementiel et membre du bureau						
Dominique	Entraîneur, secrétaire générale, responsable buvette						
Julia	Entraîneur, anciennement vice-présidente et présidente et entraîneur de plusieurs équipes simultanément						
Vincent	Entraîneur amateur						
Thierry	Entraîneur amateur						
Mathieu	Entraîneur manager général						

Nous notons une tendance à la multiplication des fonctions pour les femmes de notre échantillon et une concentration sur une tâche pour les hommes. Il semble donc difficile de considérer comme réellement égalitaire un espace dans lequel les femmes doivent œuvrer davantage, à moindre spécialisation ou moindre expertise, que les hommes pour être reconnues.

« Exclusivement masculin je pense à la base mais c'est vrai pour les joueurs et les entraîneurs, je pense que peut-être malheureusement il y a eu cette part de sexisme qui existe dans tout milieu professionnel où les femmes étaient un peu négligées, sauf que là ça change aussi, il y a toute une culture de féminisme, d'égalité des sexes, d'égalité salariale. C'est vrai aussi, je pense, appliqué au sport. Des femmes qu'on connaît, entraîneurs, étaient beaucoup d'anciennes joueuses de haut niveau qui se retrouvaient à entrainer une équipe parce qu'avant de pouvoir entrainer elles avaient fait leurs preuves en tant que joueuse. Ce qui était moins le cas pour les garçons. Les garçons ils passaient leur diplôme d'entraîneur et ils pouvaient entrainer. De ce que je connais hein. Après maintenant je pense et j'espère surtout que dans une classe où l'on prépare le même diplôme on part sur une égalité de choix pour pouvoir entrainer des équipes. Un milieu professionnel, dans un milieu bénévole je pense qu'il doit y avoir peut-être plus de femmes, je n'en sais rien, sur des sections de jeunes et tout. Peut-être que les femmes sont moins attirées aussi par le coaching... je ne sais pas... je ne sais pas trop ca. Moi je sais qu'en tant que joueuse, d'avoir eu plus de garçons, la seule femme qui m'a entrainé était une ancienne joueuse de haut niveau qui avait joué en D1.» (Lucie, joueuse N1F).

Le discours de Lucie concernant la féminisation du sport, illustre l'investissement important qu'une femme doit fournir dans sa carrière pour parvenir à entraîner une équipe amateur de bon niveau. Cette enquêtée fait référence à l'une de ses entraîneures, qui avait fait ses preuves comme joueuse professionnelle avant de parvenir à cette fonction. Contrairement aux hommes pour qui il suffit d'obtenir un diplôme : une femme doit faire ses preuves sur le terrain et être diplômée quant un homme peut se contenter d'un diplôme et n'est guère confronté à la vérité du terrain. Lucie fait référence à une forme d'optimisme en postulant l'égalité de choix pour les hommes et femmes à diplôme équivalant. Nous distinguons clairement le spectre de la naturalisation des comportements sociaux lorsqu'elle aborde la question de l'attirance des femmes pour le coaching. La division sexuée du travail sportif découle pourtant des rapports sociaux de sexes (Kergoat, 2000). La perpétuation de l'idée de « séparation » et de « hiérarchisation » est assurée par le naturalisme qui renvoie l'ensemble des pratiques sociales aux « rôles sexués » (Guillaumin, 1992). Nous posons la question de la division sexuée du travail sous l'angle des rapports sociaux de sexe qui sont caractérisés par une tension permanente et mouvante entre les hommes et les femmes. L'investissement différencié dans les différents rôles du handball est abordé par nos enquêté.e.s sous l'angle naturaliste. Les acteurs et actrices ont incorporé les différences naturelles entre les hommes et les femmes comme principes fondateurs d'inégalités (reçues comme « normales ») lorsqu'elles relèvent pourtant de constructions sociales. Ainsi nous voyons que leurs représentations agissent de manières concrètes dans leurs relations au handball et dans les rapports sociaux qui structurent le fonctionnement du handball. Les inégalités handballistiques que nous décryptons derrière la parité quantitativiste (politiques et institutions) participent de mécanismes qui naturalisent l'infériorité des femmes (physique notamment) et relèvent d'une spécificité féminine adossé à la « nature féminine » (forcément parée de vertus moindres que l'hypothétique et référentielle « nature masculine »).

7.3 La prise en compte des femmes dans le sport : Sport au féminin et mixité

7.3.1 De la volonté quantitative à la volonté qualitative

En mars 2022 la fédération des entraîneurs professionnels (FEP) a lancé une plateforme « sport au Féminin et en Mixité ». La FEP œuvre pour le sport féminin depuis 2010 à travers de nombreuses actions et collaborations, notamment avec le ministère des Sports et le Comité national olympique et sportif français (CNOSF). La plateforme est un outil pensé par des professionnels issus des cinq sports collectifs (football, basketball, rugby, volley-ball, handball). Cet extrait souligne à la fois la perspective d'ouverture vers l'égalité qui sous-tend cette action que la centralité des entraîneurs (et plus largement des éducateurs) dans ce mouvement :

« Au début du 20e siècle, le Baron Pierre de Coubertin déclarait « Une olympiade femelle serait impratique, inintéressante, inesthétique et incorrecte. Le véritable héros olympique est à mes yeux, l'adulte mâle individuel. Les JO doivent être réservés aux hommes, le rôle des femmes devrait être avant tout de couronner les vainqueurs ».

Heureusement, les choses ont évolué et aujourd'hui, la pratique sportive est devenue un instrument central dans le combat pour l'égalité entre les femmes et les hommes et est un véritable levier en matière d'intégration et de cohésion sociale. Encore faut-il atteindre sa cible : féminisation du sport et promotion des plans de féminisation fédéraux, médiatisation, lutte contre les stéréotypes et les violences sexistes, mixité, maternité, pratique à haut niveau, accession aux postes de l'encadrement sportif et de direction... Bien qu'en progression, les chiffres témoignent toujours d'écarts significatifs et ce, à tous les niveaux. Focus sur la place des entraîneurs et entraîneures dans le « Sport au féminin et en mixité ». »⁷¹

L'ouverture du sport aux femmes, c'est à dire non plus au sport masculin et sport féminin devra passer par les entraîneurs.

Le rapport de la FEP présente dans sa rubrique « mixité et parentalité dans les parcours professionnels de l'encadrement sportif » les grands axes suivants qui sont ensuite déclinés en différentes actions :

• Structurer autrement;

⁷¹ Rapport « Sport au féminin et en mixité » de Mars 2022 publié par la fédération des entraîneurs professionnels (FEP).

- Former autrement ;
- Favoriser une organisation du temps de travail;
- Encourager une rémunération équitable ;
- Soutenir la parentalité;
- Engager le milieu sportif;
- Développer des réseaux de soutien ;
- Prévenir les agissements sexistes.

Le projet ici énoncé concerne le haut-niveau. Ce qui nous semble particulièrement intéressant c'est la pleine conscience des entraîneurs à jouer un rôle majeur dans la lutte contre les inégalités entre hommes et femmes. Ce projet, tourné essentiellement vers les entraîneurs professionnels, devrait trouver des aménagements adéquats pour s'enraciner dans le sport amateur. La question de la formation et de l'éducation est primordiale concernant les enjeux de l'égalité entre les sexes. Nous y reviendrons dans le chapitre 9. Les bénévoles des niveaux amateurs du handball constituent l'immense majorité des acteurs du handball. Le changement peut/doit venir du haut par le biais de l'exemplarité et de l'impulsion du haut niveau mais doit passer également par le bas, les clubs amateurs qui forment et éduquent les joueu.r.se.s. La transformation de l'espace se fera à la fois par la structure et par les individus. Dans ce cadre de volonté « d'égalité » entre les sexes il semble primordial d'engager une réflexion à propos des conditions du changement et des domaines d'évolution qui pourraient conduire à une transformation du handball. Nous entrons dans une dynamique nouvelle dans laquelle les constats d'échecs des plans de féminisation du sport sont légion. Les avancées sont plus symboliques que pratiques, et les instances doivent s'interroger sur les moyens permettant de tendre vers plus de parité et plus d'égalité entre les sexes. Les politiques suivent ou rattrapent les rythmes des acteurs, nous le constatons avec le projet de la FEP de mars 2022. Le projet étant annoncé lors de la rédaction de notre thèse nous ne pourrons en suivre ici les mises en œuvre sur le terrain et les retombées pour les acteurs et actrices du handball.

7.3.2 L'égalité dans la différence

La question de l'égalité dans la différence interroge toutes les dimensions du sport, qu'il s'agisse, comme nous l'avons vu, de considérer la division sexuée du travail, la naturalisation des différences entre les hommes et les femmes. Cette essentialisation de la différence concerne autant les personnalités, les aspirations, les goûts, les techniques sportives, les capacités physiques. Les

notions d'inégalité et de différence se confondent alors même qu'elles désignent des notions bien distinctes. La notion de différence n'est pas supposée induire de hiérarchie entre les deux éléments distingués. La notion d'inégalité, elle, suppose un rapport hiérarchique entre les deux éléments inégaux. La prise en considération des différences entre hommes et femmes dans le sport consiste en réalité à intégrer comme naturelle l'inégalité entre hommes et femmes. Dans le handball, le modèle de réussite sportive est celui du masculin. Le handball féminin, lorsqu'il est désigné comme « différent » du handball masculin par nos enquêté.e.s, est en réalité désigné comme « pas au niveau de ». Un handball bas de gamme en quelque sorte. Revendiquer l'égalité dans la différence consiste à revendiquer des particularités propres à un groupe de référence, un ensemble de traits spécifiques détenus exclusivement par ce même groupe qui ferait l'objet d'une telle particularité que cette qualité serait inaccessible à tout autre groupe.

« Car dès lors que l'on mentionne la différence, à côté de l'égalité, c'est que l'on la revendique, autant que l'égalité. On la revendique, parce qu'elle aurait une valeur intrinsèque actuellement déniée. » (Duru-Bellat, 2017).

La notion de valeur intrinsèque soutenue par M. Duru-Bellat est centrale pour éclairer et comprendre les enjeux attachés à la prise en considération des spécificités du sport féminin. L'équation différentielle du handball relève de deux positions en apparence inconciliables. D'une part l'absence de prise en compte voire le déclassement des capacités physiques des femmes dans le handball les placerait dans une position de moindre considération. D'autre part, la prise en compte systématique des différences sexuelles dans la transmission des techniques sportives et de la culture du handball enfermerait les femmes dans une pratique différente de celle des hommes et moins bien considérée puisque ne correspondant pas au modèle de référence ni aux critères de réussite du handball. Or il est frappant de constater la capacité des femmes à intégrer les deux dynamiques pour construire une position transitoire : les enquêté.e.s ont tendance à considérer le handball féminin certes comme légitime, intéressant, mais « en dessous » du handball masculin. La pratique du handball est appréhendée au prisme du référentiel masculin des compétences moindres et le déclassement de la pratique féminine est simultanément justifié à l'aune d'une incompétence supposée innée médiée en toute logique par la naturalisation des différences physiques.

7.4 Les valeurs du handball

Le sport ne porte pas de valeur en lui-même : les valeurs du sport sont portées au sein d'un projet culturel et éducatif par les acteurs et actrices du sport. C'est dire l'importance de la pratique, des dispositifs et contextes de pratique, puisque comme élément ou levier potentiel d'éducation le sport est supposé transmettre des valeurs. Comme le souligne O. Reboul (2018) « éduquer c'est transmettre des valeurs » (les valeurs de l'éducation). Rapporté à la jeunesse, ce point prend une importance capitale. Les individus composant un groupe sportif, un club, une équipe partagent un but commun. Ce but est identifié et construit par la direction des clubs avec l'intégration pleine des entraîneurs dans le projet de club et le projet sportif. Il est ensuite porté et transmis par les entraîneurs auprès de leurs équipes. L'entraîneur occupe donc une place centrale dans l'éducation sportive de ses joueu.r.se.s. Il participe pleinement à leur socialisation sportive et il est garant des valeurs handballistiques transmises à son équipe. Les situations éducatives vécues dans le handball permettent l'apprentissage des techniques sportives, des règles du jeu, des comportements sociaux attendus dans le handball, des pratiques corporelles attendues. Ces différentes composantes éducatives construisent et renforcent une culture handballistique en intégrant un ensemble de normes et de valeurs. Le handball ne comporte aucune valeur en lui-même : les valeurs sont portées par les individus qui « font » le handball.

Aborder la question de la culture handballistique à travers les individus nous permet d'éclairer les stéréotypes de genre qui marquent cet espace des pratiques culturelles sous l'angle des valeurs qui lui sont associées. La différenciation des hommes et des femmes, la considération inégalitaire des « capacités » et « manières d'être » des hommes et des femmes nous l'avons vu sont profitables aux hommes. Supposer que le handball est porteur de valeurs intrinsèques ou au contraire qu'il puisse s'emparer et diffuser des valeurs dissociées des individus qui les portent reviendrait à renoncer à questionner les égalités et inégalités construites entre les hommes et les femmes. Supposer le handball comme porteur *naturel* de valeurs suppose que les différences observables entre les hommes et les femmes sont elles aussi naturelles, car l'unicité de l'objet handballistique ne pourrait produire que l'identique. La variabilité des pratiques et représentations du handball ne pourrait s'expliquer que sous l'angle de la différence des sexes. Cette idée rejoint l'idée de la féminisation mécanique d'un espace médié par la seule de présence des femmes dans un espace. Le handball s'est ouvert aux femmes. Cette vérité est appréhendée sous l'angle de l'ouverture absolue et générique, sans spécificités locales, régionales ou individuelles. Or, nous avons détaillé la distribution sexuée de l'espace handballistique, du travail sportif. Dans un

contexte de prise en compte de la féminisation comme « marche en avant » vers l'égalité, les situations d'inégalités sont considérées par nos enquêté.e.s comme résultants de « choix » individuels ou comme retard historique qui sera comblé tôt ou tard.

Nous sommes ici confrontés à un paradoxe. Les acteurs et actrices engagé.e.s dans le handball féminin perpétuent et renforcent un modèle inégalitaire dans lequel les femmes occupent des places différentes et inférieures aux hommes. Dans ce contexte nous percevons que les conditions de l'égalité réelle entre hommes et femmes ne sauraient relever d'une apparente féminisation. Il y a là un filtre puissant qui déforme la réalité au profit d'une structure qui perpétue les inégalités entre hommes et femmes et qui peut renvoyer la responsabilité des inégalités observables non sur l'institution mais bien sur les individus victimes de ces mêmes inégalités. Les valeurs associées au sport en tant que discipline unifiée sont constitutives de l'identité du sportif. La féminisation du sport entrainerait-elle une transformation des pratiques? Nous investiguons cette question essentielle à travers les discours tenus par nos enquêt.é.e.s sur les valeurs du handball.

7.4.1 Les valeurs génériques du sport

« L'esprit sportif » est défini selon trois principes mentionnés dans la Charte Éthique et déontologique du sport⁷² adoptée par le Comité national olympique et sportif français (CNOSF) en 2012 :

- « Avoir l'esprit sportif, dans le sport et dans la vie, c'est : être respectueux du jeu, des règles, de soi-même, des autres et des institutions sportives et publiques ; être honnête, intègre et loyal ; être solidaire, altruiste et fraternel ; être tolérant » ;
- « Être ouvert et accessible à tous, quelle que soit la forme de pratique ou la discipline ; de favoriser l'égalité des chances ; de favoriser la cohésion et le lien entre tous les acteurs du sport ; de refuser toute forme de discrimination » ;
- « L'esprit sportif et les valeurs du sport doivent être enseignés, promus et défendus ».

L'esprit sportif est défini d'après des comportements attendus, d'après les valeurs supposément portées par le sport. Ces valeurs soutenues par les fédérations et l'ensemble du

⁷² D'après la Charte d'éthique et de déontologie du sport français, Comité national olympique et sportif français (CNOSF), adopté par l'Assemblée générale du CNOSF le 10 mai 2012.

système sportif, auxquels il faut associer les médias, composent une trame programmatique dans le dernier point qui insiste sur le fait que les valeurs du sport doivent être « promues et défendues ». Valeurs de portée supposément universelle, les valeurs sportives se devraient d'être enseignées et transmises. Les valeurs sportives fonctionnent comme modèle attractif et « rassurant » pour les parents qui inscrivent leurs enfants dans les activités et pour les adultes pratiquants. Les notions de tolérance et de respect sont centrales. Elles représentent une forme d'idéal accessible par la pratique sportive : les sportifs seraient ainsi automatiquement touchés par la grâce éducative dans des espaces construits pour et par ces valeurs. Elles sont essentiellement tournées vers l'autre et très peu vers l'individu lui-même. Le sportif est d'abord considéré dans un cadre et un réseau d'échanges au cœur desquels le respect de l'altérité dans toutes ses formes est un principe premier. Dans le cadre de l'étude de la féminisation du handball la référence à la Charte Éthique et déontologique du sport nous amène à questionner deux principes. Le premier est celui de la généricité des valeurs sportives. Le second est celui de l'appropriation des fondements de l'esprit sportif par nos enquêté.e.s. L'esprit sportif représente un idéal, un modèle sociétal global fondé sur un ensemble de valeurs éthiques et morales présenté comme consubstantielles à l'objet sportif. Or, les valeurs du sport n'ont pas de réalité matérielle autre que d'être portées ou soutenues par les individus qui composent l'espace sportif. Les valeurs, si elles sont au fondement des pratiques, sont aussi infléchies par ces mêmes pratiques. Le modèle sportif est construit dans la dialectique entre le fondement des pratiques et les pratiques elles-mêmes. L'analyse des discours de nos enquêté.e.s nous permet d'appréhender la variabilité des représentations des valeurs du handball. Chacune et chacun agissent dans un cadre construit selon ses propres valeurs. Les pratiques des entraîneurs si elles façonnent les valeurs transmises aux joueu.r.se.s ont aussi été façonnées par leurs propres parcours sportifs et extra-sportif. Le sport ne porte naturellement aucune valeur : les valeurs sportives sont une construction sociale tout comme les pratiques et représentations des entraîneurs sont issues de constructions sociales. Aborder les spécificités des valeurs sportives selon les individus qui les diffusent nous permet de faire état du morcellement du contexte social handballistique dans lequel les femmes sont invitées à s'insérer. Penser le handball comme un espace naturellement producteur d'égalité est illusoire. L'égalité entre les femmes et les hommes, l'égalité des chances et le refus de toute forme de discrimination doivent être construits éducativement. L'antienne des vertus « naturelles » du sport n'a d'égale, idéologiquement parlant, que la naturalisation des qualités des femmes et des hommes justifiant l'inégalité de leurs destins sportifs. Le discours sur les valeurs sui generis du monde sportif, en masquant les inégalités construites par les structures et les rapports sociaux, est l'un des outils les plus puissants de l'invisibilisation des formes de discriminations et des violences qui traversent l'espace handballistique.

7.4.2 Ce que parler des valeurs veut dire

L'analyse des discours de nos enquêté.e.s à propos des valeurs du sport et du handball a fait émerger trois types de discours. Chaque type de discours est à contextualiser au regard du parcours sportif, des ambitions sportives, du lien construit par les enquêté.es avec le handball et les équipes entraînées. Chaque acteur et actrice du handball agit dans un cadre construit par ses valeurs sportives. Chacune ou chacun se rattache à un cadre plus large dans lequel les actrices et acteurs ont opéré une série de choix invisibilisés. Nos enquêté.e.s semblent se retrouver sur un point essentiel : l'humain au cœur du sport. C'est dans la manière de se représenter la gestion de l'humain, que s'enracine la condition sine qua non de la bonne gestion d'une équipe.

L'humain d'abord, le sportif après

« Ça va au-delà de la relation entraîneur-entrainées, on a construit des choses de par notre histoire commune sur des drames et sur des choses très, très, belles qui vont au-delà presque de la relation entraîneur-entrainées. Donc la relation que j'ai avec elles, qui est aussi un peu problématique, c'est beaucoup d'empathie, beaucoup d'estime, et à la rigueur presque le sportif pour moi vient en second, alors qu'il devrait venir en premier. [...] Il devrait venir en premier parce que derrière moi je perds peut-être de mon objectivité par rapport à l'activité. C'est à dire que là où je devrais peut-être trancher sur des choses liées au sportif je ne le tranche peut-être pas forcément comme il le faut. Donc c'est un problème mais c'est aussi quelque chose que je vis bien, parce que je suis à l'aise avec ça. J'en ai conscience, ça aurait été embêtant si on vient me dire « Vincent tu... », oui je sais, je sais que je suis comme ça, je sais aussi que je suis en fin de parcours, que ça ne va pas tarder à s'arrêter donc finalement le sportif, je ne dis pas qu'il n'est pas important, mais il est secondaire dans la relation que j'ai avec ce groupe. Je pense que si le groupe était complétement différent, l'attente serait très certainement inversée. » (Vincent, entraîneur N1F).

Vincent, en fin de carrière d'entraîneur a tissé les liens d'affects profonds avec son équipe. Il place l'humain avant toute chose. La question de la performance arrive tardivement dans ses pratiques. Le discours de Vincent ne fait appel qu'aux valeurs « humaines » de fraternité de la Charte Éthique et déontologique du sport. Il place sa relation à l'équipe comme raison première de ses choix et de ses pratiques d'entraîneur. La place du « sportif » dans sa pratique du handball est secondaire. Profil atypique parmi nos enquêté.e.s, cadre technique fédéral, en responsabilité en Nouvelle-Aquitaine, Vincent est proche de son équipe, de chacune de ses joueuses. Il est considéré

comme un entraîneur à la fois compétent (son équipe se classe régulièrement dans le haut des tableaux de nationale 1) et profondément engagé dans la relation humaine avec ses joueuses.

Progresser et faire progresser

Nous regroupons ici les discours centrés sur la progression individuelle ou la progression d'autrui dans une perspective de performance. La progression des joueuses est une thématique forte, qui correspond à une certaine idée du sport : progresser c'est devenir meilleure, à la fois sous l'angle technique et humain, sans doute en respectant un cadre de contraintes et des valeurs comme le fairplay, le respect des autres.

« Dans le sport en général c'est dépassement de soi, fairplay. Travailler dur pour se dépasser, rester fair-play et la tête sur les épaules. Dans le handball je dirais la même chose mais il y a vraiment ce côté d'interdépendance entre les joueuses. Pour être dans un objectif de performance le collectif doit être dans l'objectif de performance ensemble. Ne pas se dépasser que soi-même, c'est se dépasser pour les autres. » (Charline, joueuse N2F).

« Euh... [Il souffle] ... les valeurs du handball c'est ...je ne saurai pas trop dire ça mais ... [tu souffles ?] eh bien oui parce que ce sont peut-être des choses qui nous paraissent naturelles...en tout cas moi ce que je défends auprès des jeunes quand je prends le rôle d'éducateur c'est une certaine exigence déjà. Mais ça, ce n'est pas forcément lié au handball, c'est lié au sport je pense. Voilà une certaine exigence sur des choses simples de... les heures d'arrivées, le respect des lieux dans lequel on est donc ranger le matériel etc. donc c'est une notion de politesse et de respect ça c'est sûr ... je pense que l'une des valeurs est celle de se dépasser pour les autres. Ça c'est quelque chose qu'on essaye vraiment de mettre en avant à tout âge jusqu'aux plus petites. J'essaye de penser un peu aux choses que j'essaie de mettre en place en tant que directeur technique, aux valeurs que j'essaie de dégager de notre club mais voilà on leur demande une certaine exigence déjà, ensuite on leur demande lorsqu'elles sont en activités de se dépenser, de produire une certaine dépense énergétique, ça fait partie des valeurs, sauter, courir, lancer. Les valeurs c'est...ça reste un sport donc c'est faire du sport et ensuite voilà la notion de collectif évidemment et de faire des choses plus difficiles parce qu'on les fait pour une équipe que ce qu'on se serait autorisé à faire pour soi-même. » (Mathieu, entraîneur N1F).

Les notions d'exigence et de performance sont centrales dans les discours de Charline et Mathieu. Chacun fait référence au dépassement de soi au service d'un collectif autant que le collectif devient potentiellement le support et le moteur de la performance individuelle. Très ancrés dans l'idée de performance, leurs discours sont empreints de l'idée de progression sportive pour servir le collectif. Ces discours réellement ancrés dans une vision du sport collectif compétitif sont à contextualiser au regard des parcours individuels. Mathieu, entraîneur professionnel, est dans la recherche perpétuelle de la performance de son équipe comme de la sienne. Il est ambitieux, son projet professionnel rythmé par les résultats de son équipe est aussi tourné vers sa propre réussite. Charline, joueuse de N2F, niveau amateur mais de très bon niveau de jeu, évolue dans un club qui possède une équipe élite. Sportive depuis l'enfance, inscrite en filière STAPS elle est convaincue

des valeurs et bienfaits du sport pour tou.te.s. Chacun.e des actrices et acteurs se situe dans un parcours exigeant. Tous sont convaincus des vertus du dépassement de soi inscrit dans un projet collectif. Leurs discours ne reprennent pas les notions principales de la Charte Éthique et déontologique du sport. Ils ont construit leur propre système de valeurs au miroir et au principe de leurs pratiques et de leurs expériences, leurs pratiques venant à leur tour renforcer leurs valeurs et les légitimer.

« Les valeurs au départ quand vous rentrez petit dans un club de handball c'est de trouver du plaisir, c'est apprendre à jouer en équipe. Je pense que c'est aussi ce que les parents recherchent pour leurs enfants, le plaisir, apprendre à jouer en équipe, ne pas être seul, après c'est le respect entre jeunes, entre joueurs, le respect envers l'arbitre. Parce que ça aussi c'est important c'est ce que l'on doit inculquer aux joueurs. Et après le progrès mais toujours avec le plaisir. À nos entraîneurs, on essaye de leur dire « ils doivent apprendre, ils doivent évoluer, vous gagnez c'est bien, vous perdez ce n'est pas non plus dramatique », c'est vrai que c'est difficile de perdre mais il faut apprendre à perdre. Et puis les entraîneurs, il y a une formation hein, ils peuvent suivre des formations pour évoluer, pour progresser dans leur pratique d'éducateur de l'apprentissage du handball. » (Sylvie, présidente club LFH).

Dans cette section, Sylvie représente un profil « à part ». Le discours fait état du plaisir et du collectif comme valeurs de « départ » dans le handball. La notion de progrès est présente à deux titres, d'abord la progression des joueur.se.s et ensuite la progression de l'entraîneur. La fracture avec les discours précédents se situe dans la notion de plaisir. Elle considère le plaisir comme indispensable à la pratique du handball et le forge comme priorité dans le projet sportif pour les sections jeunes. La référence à la confrontation à la défaite comme élément d'apprentissage de la pratique sportive est une exception dans nos entretiens. Profondément engagée dans les processus de transmissions et les valeurs portées par les pratiques des entraîneurs, Sylvie est attentive aux contenus proposés par les entraîneurs. La progression dans le discours de Sylvie se situe également du côté des entraîneurs. Elle y mentionne les formations qu'ils peuvent suivre pour « progresser dans leur pratique d'éducateur de l'apprentissage du handball ». Cet extrait d'entretien illustre son intérêt tout particulier pour l'aspect éducatif de la pratique du handball. Pleinement inscrite dans les visées éducatives du handball Sylvie ne perçoit pas la pratique du handball comme une recherche systématique de la performance. Cette posture singulière dans l'espace handballistique compétitif entre en résonance avec l'absence d'antécédents sportifs. Sylvie n'a jamais pratiqué de sport compétitif. L'absence de socialisation sportive ancrée dans la compétition pourrait contribuer à expliquer son relatif détachement des enjeux de performances et éclairer son attachement particulier à la dimension éducative globale du handball. Cette hypothèse est importante car elle montre que la culture handballistique telle qu'elle est appréhendée dans le cadre d'une translation entre le « vécu » et le « à faire vivre » joue probablement un rôle décisif. En participant à construire les représentations des futurs dirigeant.e.s, le handball pratiqué en tant que joueu.r.se. contribue à la reproduction des caractéristiques de la structure et des attendus du sport compétitif, ce qui place les femmes entraîneurs (*a contrario* de la position de Sylvie) dans la position paradoxale de prôner la performance qui, si elle devient le seul repère, tend potentiellement à desservir leur condition sportive.

C'était mieux avant

Les discours de Julia et Philippe sont ici regroupés après analyse thématique car ils sont tous deux empreints d'une nostalgie certaine émanant de leurs propres parcours sportifs. Le discours de Dominique est également intégré à cette catégorie pour la comparaison exprimée entre le présent et le passé. Les valeurs sportives sont abordées dans ces discours sous l'angle de ce qu'elles ne sont plus. Ce qui ressort de ces entretiens est la production d'un âge d'or du handball marqué par la camaraderie qui était au centre de la pratique du handball.

« Je mets tout ce que j'ai vécu quand j'étais jeune, c'est à dire l'esprit de famille, qu'on ne vit plus aujourd'hui. Aujourd'hui on est plutôt dans la consommation, mais à l'époque c'était l'esprit de famille, tout le monde se connaissait, s'aidait et s'entre aidait, et après en valeurs c'est bien sûr tout ce qui touche au collectif c'est à dire le respect de l'autre, l'entre aide justement, les notions de partage, de convivialité et tout ça. Et la première qui prime c'est surtout le respect. Le respect sous toutes formes. » (Julia, entraîneur PréNatF).

« [Il rigole] Ah mouais... C'est à dire que moi quand j'y suis arrivé il y a 20 ans, ce ne sont plus les mêmes aujourd'hui. Je pense que quand moi je suis arrivé, il y avait beaucoup de camaraderie, beaucoup d'entre-aide, beaucoup de solidarité. Bon d'abord c'est un sport de combat, un sport d'engagement donc il faut une certaine solidarité. Les gens ne changeaient pas autant de club que ça change maintenant et même si des mercenaires il y en a toujours eu. » (Thierry, entraîneur PréNatF).

« Le respect de soi et de l'autre, ton entourage, les obligations quand tu prends une licence, tu n'es pas là juste pour venir « poser ton sac, jouer et te barrer ». C'est peut-être mon éducation, ma mère m'a toujours inculqué le fait que si je prenais une licence, c'était pour m'investir et pour jouer, donner de soi car un club a besoin de... Soit de ramasser les bouteilles quand tu as fini ton match, il n'y a pas de boy derrière. Ça fait partie du respect. [Enquêtrice : donc respect et engagement]. Tu me poses une colle. Comme moi j'ai toujours fait ça par passion et par plaisir, je ne me suis jamais posé ces questions-là... [Enquêtrice : on a une minute, si tu ne trouves rien d'autres ce n'est pas un problème]. Si, les nouvelles générations n'ont plus de respects, ils laissent la salle dégueulasse quand ils s'en vont, ils ne disent pas toujours bonjour. Pour moi ce n'est pas ça le handball. » (Dominique, dirigeante).

Les lignes de forces des discours apparaissent essentiellement autour des termes utilisés pour décrire le handball comme sport collectif. Philippe nous parle de « combat »,

d'« engagement », de « solidarité », de « camaraderie », d' « entre-aide », de « solidarité ». Julia nous parle de « respect », d'« entre-aide », de « partage », de « convivialité » pour décrire ce qu'était le sport collectif dans sa jeunesse. Ils décrivent le sport actuel comme relevant de mots très durs : « consommation » et « mercenaires ». Les sportifs apparaissent comme plus individualistes, capables de changer de clubs régulièrement et potentiellement peu investis dans la vie associative du club. Les discours sont construits autour de la confrontation entre le passé et le présent au regard d'une valeur centrale : la solidarité. Entraîneurs depuis de nombreuses années ils sont les témoins de l'évolution du handball. Ils lisent les comportements individualistes à l'aune de leurs représentations de ce que devrait être le handball selon leurs systèmes de valeurs. Dominique et Julia se rejoignent par l'utilisation du terme « respect ». Premier terme utilisé par Dominique pour parler des valeurs du handball, dernier terme utilisé par Julia qui mentionne que c'est « ce qui prime ». Ce qu'ils et elles se représentent comme « respect » est absent, ou différent de ce qu'ils et elles vivent et observent dans le handball.

Ce regroupement thématique dans l'analyse du discours nous permet d'introduire la variabilité des pratiques et des représentations des entraîneurs au regard de leurs socialisations sportive et extra-sportive. Les valeurs prônées et portées par les individus sont façonnées par le parcours sportif et agissent sur les pratiques. Nous souhaitons insister ici sur le fait que dans les sept discours présentés, seuls deux enquêtés ont mentionné l'idée de l'éducation par le sport. Mathieu a utilisé le terme «éducateur» et Sylvie a mentionné les termes «apprendre», « formation » et « éducateur ». Charline aborde la notion de l'apprentissage par l'utilisation du terme « travailler ». S'il est possible d'entrevoir dans cette représentation de l'apprentissage une manifestation de l'éducation sportive qu'elle a reçue, ça représente sa culture sportive comme étant du côté de la performance individuelle accessible par le « travail » nécessaire au dépassement de soi. Dominique utilise le terme « éducation » en référence à l'éducation qu'elle a reçue de sa mère. Nous voyons-là l'entremêlement des espaces de socialisation et l'impact de la socialisation familiale sur sa représentation de l'investissement personnel à consentir dans le cadre d'une pratique associative. L'enseignement présent dans la Charte Éthique et déontologique du sport est absent de cinq de nos discours. Pourtant, éducateurs sportifs ils Et elles ne font pas mention du rôle éducatif du sport. La transmission des valeurs sportives apparaît comme *naturelle* lorsque nous analysons les discours de nos entraîneurs. Pourtant issues de phénomènes éducatifs les différentes valeurs énoncés par nos enquêté.e.s, les attendus, les exigences, les différences avec le passé ne sont pas liés discursivement aux actes éducatifs ou aux phénomènes de diffusion des

							spontanément	les	différentes
composantes de la culture sportive présente dans les discours.									

CHAPITRE 8 - LA TRANSMISSION DES TECHNIQUES SPORTIVES SEXUÉES

Ce chapitre propose de présenter les pratiques et discours sur les pratiques des entraîneurs de notre échantillon. Nous avons vu dans le chapitre précédent les représentations des acteurs et actrices du handball concernant la place et le rôle des femmes dans le handball, le sport féminin, l'idée d'égalité dans la différence et les valeurs du handball.

L'idée de féminisation du handball sous-tend l'idée d'une transformation des pratiques masculines en pratiques féminines en faveur du féminin, le masculin servant de référence absolue au féminin qui hérite en quelque sorte de codes, représentations, modèles dans lesquels il doit se couler. Nous examinons dans ce chapitre l'influence des pratiques d'entraîneurs sur la différenciation des sexes, l'influence des représentations des entraîneurs, joueuses, et dirigeantes dans les rapports sociaux de sexe à l'œuvre dans le handball. Après avoir détaillé dans le chapitre précédent les spécificités discursives de nos enquêté.e.s à propos des valeurs du handball et avoir présenté trois « catégories » de discours nous étudions ici les pratiques et les discours sur les pratiques de nos enquêt.é.e.s.

8.1 Délimitation du rôle de l'entraîneur dans le handball : entrée par les discours

Les attentes différenciées en fonction du sexe de l'enfant agissent sur les comportements des enfants dans la sphère familiale et dans la sphère scolaire et conforment ce jeune public aux stéréotypes de genre des parents ou professeurs. Elles participent pleinement à la construction sociale de l'enfant (Zaidman, 1996; Mennesson, 2007; Rouyer, Mieyaa, Le Blanc, 2014). Le plan de féminisation du handball encourage le recrutement (et la formation) de femmes entraîneurs. Nous questionnons globalement les stéréotypes des entraîneurs pour déceler dans les discours s'il existe des différences dans les représentations que les femmes et les hommes se font des équipes féminines et masculines et *in fine* pour questionner les « effets » du sexe de l'entraîneur sur la construction des regards, des stéréotypes et donc l'influence directe sur ses pratiques.

L'entraîneur est la pierre angulaire du club. Il porte le projet du club et le projet sportif. Il est l'éducateur sportif qui transmet les valeurs et la culture sportive prônées par le club. Il est au plus proche de son équipe lors des victoires et défaites. Il doit rendre des comptes sur ses résultats auprès de la direction du club, de son équipe, des « parents » lorsqu'il entraîne des jeunes, auprès des sponsors, des partenaires financiers. Il est en première ligne. L'entraîneur de handball est un

éducateur qui, pour entrainer dans les niveaux amateurs, n'a pas besoin de diplôme. Pour entrainer dans les niveaux les plus faibles il n'est pas nécessaire d'avoir reçu une formation, il suffit de recevoir la confiance de la direction pour entrainer les différentes catégories de joueur.ses.

8.1.1 Être entraîneur

Le terme d'entraîneur est un terme générique qui permet de désigner les individus hommes et femmes occupant une fonction d'entraîneur. Derrière la généricité de l'appellation apparaît une variété de réalités, et une diversité d'actrices et d'acteurs porteurs de normes et valeurs spécifiques. La conception de ce qu'est un entraîneur est individuelle, construite à travers le vécu, l'expérience, par la socialisation sportive, familiale, professionnelle. Les discours des entraîneurs de notre échantillon permettent de percevoir des convergences et des divergences qui marquent leurs représentations, façonnées par leurs parcours. Les particularités des discours des entraîneurs sont à lire au prisme des rapports sociaux de sexe et de la généricité supposée des représentations à l'œuvre dans les pratiques d'entraîneurs.

« Honnêtement l'équilibre est difficile à diagnostiquer, si on peut dire, à analyser. Je pense vraiment que c'est un métier dans lequel il faut oublier un petit peu sa personne. J'ai découvert ça les années précédentes, parce que je suis quelqu'un de foncièrement gentil, et qui a pu manquer d'exigences et de méchancetés dans certaines expériences notamment dans les dernières saisons avec les seniors sur le haut niveau mais je me dis que ca a aussi été le cas avec d'autres équipes jeunes globalement avant. En fait il faut accepter d'enfiler des masques et de jouer des rôles des fois contre nature, et il faut avoir une palette de personnages et de manières d'intervenir auprès des gens avec qui on travaille pour agir sur la réaction qu'ils vont avoir et c'est des choses qu'il faut anticiper et après il faut savoir se tenir à son rôle et donc c'est plus la situation qui dit que t'as un dosage et ensuite c'est gérer un groupe mais c'est aussi gérer une addition d'individualités et chacune de ces individualités a des attentes différentes, un fonctionnement différent, et c'est vraiment là le cœur du métier. Du coup dans l'aspect, si je dois dire un dosage en tant qu'entraîneur de national 1 en tout cas, je pense qu'il y a un quart de stratégie, un quart de ... quand je dis stratégie c'est connaissance handball... (il souffle) je ne saurai même pas quoi dire. Après c'est vraiment une grosse moitié de gestion de l'humain et ensuite il y a un quart de...je ne sais même pas comment appeler ca, ce n'est pas une chance mais c'est le contexte global...enfin organiser le contexte...dans lequel... comment dire... dans quelle situation... il faut organiser la situation avant, préparer les conditions, ça peut être pour un déplacement, ça peut être pour un entrainement, voilà faire en sorte que toutes les choses extérieures soient, un minimum, gérées. » (Mathieu, enraîneur N1F).

« Alors un entraîneur pour moi c'est quelqu'un qui dirige le bateau. C'est lui qui est en première ligne de mire sur le bateau, et c'est lui qui cherche à garder le cap. Après au niveau plus poussé et plus sportif c'est quelqu'un qui transmet les valeurs et ce qu'il aurait pu en avoir en expériences. » (Julia, entraîneur PréNatF).

« Je pense que c'est d'abord d'être juste avec les gens que tu encadres, déjà il faut être juste avec eux, il faut être cohérent avec ce que tu leur proposes par rapport à un niveau de compétences qu'elles ont en capacités, à évaluer les compétences qu'elles ont...on va rester sur les filles. Et c'est de les faire évoluer. Après, pour moi un bon entraîneur c'est quelqu'un qui va d'abord se mettre au service d'un collectif et après éventuellement peut-être en retirer quelque chose pour lui mais au départ si on ne vient pas pour essayer de faire évoluer des gens... je ne sais pas je le vois comme ça. Je croise beaucoup d'entraîneurs quand on les entend parler on a l'impression que ce sont les maitres du monde mais en fait sans leur groupe ils ne sont rien. Je pense qu'on peut se passer d'un entraîneur mais se passer de joueurs c'est un peu plus compliqué pour faire fonctionner une équipe. Il faut être le leader d'un groupe tout en le respectant et si tu les respectes tu te fais respecter et voilà, admettre ses erreurs... enfin voilà pour moi ça serait plutôt ça. » (Thierry, entraîneur PréNatF).

« Ça va au-delà de la relation entraîneur-entrainées, on a construit des choses de par notre histoire commune sur des drames et sur des choses très très belles qui vont au-delà presque de la relation entraîneur-entrainées. Donc la relation que j'ai avec elles, qui est aussi un peu problématique, c'est beaucoup d'empathie, beaucoup d'estime, et à la rigueur presque le sportif pour moi vient en second, alors qu'il devrait venir en premier. » (Vincent, entraîneur N1F).

Nous voyons dans ces entretiens les spécificités des discours en lien avec les représentations et pratiques de nos entraîneurs. Vincent ne parle que de l'humain, de son empathie et de son estime pour son équipe. Julia est la capitaine chargée de donner et de faire garder le cap à son équipe, elle parle du rôle de l'entraîneur par la transmission de valeurs et d'expériences. Ces deux entraîneurs semblent se positionner sur des registres très différents, le premier étant dans la relation sociale et la seconde dans la relation sportive. Le discours de Mathieu est le plus « construit ». Entraîneur professionnel, il exprime principalement deux composantes du rôle de l'entraîneur. D'abord la gestion humaine et la nécessité de s'adapter à chacune de ses joueuses quitte à adopter des comportements « contre nature » et ensuite l'importance de la « situation ». La notion de situation est employée par Mathieu dans un double sens, d'abord les situations dictent ses comportements et ensuite il cherche à organiser les situations (en amont) pour parvenir à « gérer les choses extérieures ». Mathieu cherche à la fois à organiser les situations pour qu'elles soient favorables à ses visées « éducatives » et à s'adapter aux fluctuations situationnelles qui viennent ou viendraient impacter les conditions relationnelles et/ou sportives de son équipe. Pris dans une logique individualiste il insiste sur l'importance de s'adapter à son équipe et à chacune de ses joueuses. Thierry place la «justesse» au cœur du rôle de l'entraîneur, plus qu'une compétence cela fait état d'une certaine éthique de la pratique sportive. Pour Thierry, un entraîneur doit évaluer les compétences de ses joueuses et leur proposer des contenus adaptés. Là aussi (comme Mathieu), l'entraîneur est perçu comme se devant de prendre en compte les individualités de l'équipe et de s'y adapter. Cette idéologie individualiste, portée par la volonté de se mettre au service du collectif donne une place importante, sinon prépondérante, aux représentations et libres appréciations des entraîneurs. Les contenus adaptés aux joueuses fabriqués par l'entraîneur, s'ils sont pour eux la garantie de faire progresser chaque joueuse, comportent le risque de maintenir les joueuses dans un système qui leur est défavorable. Les idéologies individualistes, (pédagogie différenciée) mobilisées à l'école, sont particulièrement présentes dans le sport. Si leurs effets « néfastes » ont été identifiés dans l'espace scolaire (Duru-bellat, 1996; Mingat, Duru-bellat, 1997), il reste à en interroger les effets dans le handball en lien avec la question de l'égalité entre hommes et femmes dans le handball.

Nous avons également analysé les discours des joueuses sur ce qu'est ou devrait être selon elles un entraîneur.

« Mon entraîneur idéal... Déjà je pense qu'à haut niveau tu ne peux pas suivre un entraîneur trop longtemps, à un moment donné tu t'essouffles, il s'essouffle et tu fatigues tout le monde. Parce que c'est... on se voit plus ... que toi tu vois ton frigo. Je ne sais pas comment expliquer, on est h24 ensemble c'est... c'est vraiment intense pour le coup. Et du coup je pense qu'à un moment donné t'es obligée d'arrêter, parce que voilà tu fatigues tout le monde, ou en tant qu'entraîneur... mais je pense que la qualité... pour moi un très bon entraîneur c'est celui qui arrivera à gérer un peu les caractères et avoir un cadre de...comment dire... avoir un cadre... un plan de jeu assez carré mais où à l'intérieur tu arrives un peu à exprimer... au max tes qualités. En gros un entraîneur il t'utilise à 300% quoi. » (Marine, joueuse LFH).

Nous voyons dans le discours de Marine, joueuse professionnelle, une vision utilitariste de l'entraîneur. Son discours se porte essentiellement sur l'entraîneur comme compétent dans la mobilisation du « corps outil » de la joueuse. Elle aborde rapidement la question de la relation sociale sous l'angle de l'empêchement qu'elle peut engendrer sur la performance.

« Je pense qu'un bon entraîneur il n'en existe pas vraiment. Je pense que les gens s'en rapprochent mais ils ne peuvent pas être catégorisés réellement comme bon entraîneur. Parce qu'un bon entraîneur serait fort partout, dans tous les domaines que tu relèves. Tu as dit technique, stratégique et humain, moi je pense qu'il y a le pôle de la préparation, avec ce que tu dois mettre avant de préparer ta saison ou pendant les trêves, tout cet aspect du manageriat finalement, du coaching, du côté humain et stratégique qui rentre dedans. La préparation du coach par rapport aux séances qu'il va faire mais aussi la préparation de ces discours. Et la préparation physique que les joueuses doivent faire sans sa présence, comment il le présente, c'est à dire est-ce qu'elles vont le faire, est-ce qu'elles vont tricher. » (Charline, joueuse N2F).

« Non j'en ai connu plusieurs, avec des pédagogies différentes par contre. Certains étaient très axés sur le handball et le jeu et d'autres, à l'inverse, étaient que sur l'humain, « on prend du plaisir » quitte à délaisser un peu le hand. Et après d'autres qui arrivaient à allier les deux, où là ça devenait vachement intéressant, qui comprenaient comment une fille pouvait fonctionner peut-être... parce qu'on ne fonctionne pas dans le tempérament comme les mecs. On ne va pas réagir aux mêmes choses, ça j'en suis persuadée, même s'il y a des exceptions hein, ça va dépendre des personnalités des gens quand même mais dans la globalité je pense que les filles ont besoin d'être écouté, peut-être prendre plus de temps et moins brusquer les choses parce que si on rentre dans le conflit ça sera différent. Les mecs ça sera plus direct, plus frontal, je pense. » (Lucie, joueuse N1F).

L'exposition de ces différents extraits d'entretiens concernant la thématique du regard porté sur l'entraîneur, sur son rôle, nous permet d'illustrer la spécificité des discours en lien avec les représentations des enquêté.e.s. L'analyse des discours ne nous permet pas de percevoir de différences entre les hommes et les femmes de notre échantillon. Le statut professionnel de Mathieu et Marine semble avoir une influence première sur la structuration argumentative de leurs discours. Mathieu liste de façon presque technique les différentes dimensions du rôle de l'entraîneur. Il souligne également, comme Thierry, la notion de mise au service du collectif. Chacun de leur discours est imprégné de cette idée sous des formes différentes. Marine, est focalisée sur la capacité de l'entraîneur à rendre ses joueuses performantes. Le discours de Lucie est rapidement orienté sur la question du sexe de l'équipe en nous indiquant avoir connu plusieurs « profils » d'entraîneur. Nous retrouvons dans ces discours les deux pôles principaux des « compétences » des entraîneurs : le social et l'opératoire. Les discours de Marine, Vincent, Lucie, tendent à placer en tension ces deux pôles. Ils laissent entendre la difficulté de l'harmonie entre « l'humain » et le « hand », dans une relation de dualité où l'un pourrait l'emporter sur l'autre. Cette conception du handball et du rôle de l'entraîneur vient appuyer des distinctions traditionnellement associées au masculin et au féminin. Les femmes étant classiquement renvoyées à des qualités « émotionnelles » et les hommes à des qualités « pratiques ».

L'étude des discours de nos enquêté.e.s concernant le rôle de l'entraîneur permet donc de montrer des lignes de forces et démarcations dans les discours des handballeurs et handballeuses. Charline et Mathieu, respectivement étudiante en STAPS et entraîneur professionnel incluent tous deux la gestion de la *situation* comme composante du rôle de l'entraîneur. Cette mention fait écho à une conception « pédagogique » du rôle de l'entraîneur dans laquelle les parties « handballistique » et « humaine » composeraient les pôles « savoirs » et « apprenants » d'une situation didactique et non deux pôles qui seraient en tension comme dans les discours de Marine, Vincent et Lucie.

8.1.2 Stéréotypes sexués concernant les équipes masculines et féminines

L'ensemble des discours de nos enquêté.e.s fait état des mêmes stéréotypes sexués sur les équipes féminines et masculines. Cette concentration s'explique par la socialisation des enfants dans les espaces scolaires et familiaux qui transmettent (au travers des individus) les savoirs, savoir-être et savoir-faire en accord avec ce que doit être le féminin et le masculin (Duru-bellat, 2017). L'individu éduqué est inscrit dans un continuum, chaque expérience vécue le sera au prisme de la socialisation déjà forgée et viendra la renforcer, la confirmer, la confronter.

« Non pas du tout. Je pense qu'il faut avoir une psychologie sur la fille. Chez un mec, tu peux lui rentrer dedans sans problème et ça va s'arrêter-là. Une fille il faut plus de diplomatie, surtout pas lui rentrer dedans sinon elle prend ses affaires et s'en va. Donc la fille il faut vraiment y aller...il faut une psychologie féminine là-dessus [...] Oui. Tu peux les exiger oui. Après je ne te dis pas que tu vas les avoir en même temps. Voilà ça c'est une chose. Après c'est un cadre, ça dépend du cadre que tu mets. C'est toujours pareil. [...] Oui parce que le masculin même s'il a une période difficile il va venir se défouler. Je ne dis pas que la fille ne vient pas se défouler. Mais elle a ce caractère fragile et ...oui de fragilité qui ressort en fait. Et je prends un exemple de situation, si tu passes tes nerfs dessus, enfin tes nerfs entre guillemets, parce que ce soir-là c'est elle et elle ne fait pas les choses comme il faut donc finalement tu ne la lâches pas du début à la fin et qu'elle est dans une mauvaise période, je pense que... ce n'est pas je pense parce que j'en suis sûre, tu la perds quasiment pour toujours. Tu penses l'aider mais tu fais que l'enfoncer. Je pense que c'est très important chez le public féminin. » (Julia, entraîneur PréNatF).

« Non je ne pense pas que ce soit pareil. Je pense que les garçons sont moins dans la ... l'affect... je ne sais pas si le mot n'est pas un peu ... je pense que les filles fonctionnent plus à l'affect. Si les filles ne se sentent pas apprécier des personnes à mon avis elles se braquent contre. Alors que les mecs à mon avis ils s'en foutent. Ils sont là pour pratiquer l'activité, qu'on soit leur pote ou pas ils s'en foutent. J'en parlais avec un copain, il a des éléments sur les -13 garçons, le gars se retourne et le gamin était en train de faire le chat, euh... voilà, chez les filles je n'ai jamais vu une fille faire le chat. Elles sont hyper scolaires, c'est même un peu pénible parfois, par moment les garçons vont l'être jusqu'à ce que ça les gonfle et puis ils vont continuer à faire comme ils ont envie de faire alors que les filles vont être hyper scolaires des fois un peu trop, elles vont être en attente du compliment, d'être complimentées de choses qu'elles sont capables de faire mais il faut en permanence les féliciter. Je pense que ça les aide à avancer. Je pense que les garçons aiment bien à être félicité mais ce n'est pas leur moteur principal, eux ils vont être plutôt sur le score, je pense que l'affect marche plus chez les filles. [...] Je pense que... la manière du résultat je pense qu'elle est beaucoup plus importante chez les garçons que chez les filles. Je pense que les garçons sont ultra compétitifs et les filles je pense que c'est la manière dans laquelle elles ont joué qui est importante et de ce qu'elles ont produit. Les garçons vont se centrer sur le score et la fille sur... le résultat est important je ne vais pas dire le contraire. Mais c'est la manière de l'atteindre. » (Thierry, entraîneur PréNatF).

« Dans celles qui restent après et qui vont vers le monde professionnel la différence que je peux voir avec un groupe de garçons, pour moi la plus grosse différence entre les deux sur admettons deux groupes d'un niveau semi-professionnel comme celui que je connais actuellement je trouve que les filles vont être bien plus regardantes vis-à-vis de la justesse des interventions du staff avec l'ensemble des filles. C'est à dire qu'elles ont plus un besoin d'équité dans le traitement et sont vraiment plus regardantes vis-à-vis des passedroits qui peuvent être donnés à certains etc. C'est à dire que les garçons peuvent l'accepter un petit peu plus facilement à partir du moment où les personnes amènent beaucoup de compétences. Alors que c'est un critère qui peut dépasser l'aspect compétition, performance chez les filles parce qu'elles ont besoin d'être un peu plus traitées de la même manière et que voilà même si c'est une joueuse qui a un rôle majeur et qui est là depuis longtemps etc., les autres peuvent être regardantes aux privilèges qui peuvent lui être accordés et ça peut créer des problèmes qui peuvent prendre le pas sur le sportif et qui peuvent... c'est quelque chose auquel il faut être vraiment très vigilent en tout cas. » (Mathieu, entraîneur N1F).

« Je trouve que c'est fatiguant les filles... Excuse-moi... (comme tu étais une joueuse). Il y a un moment de ça, on m'a demandé si je n'étais pas intéressée pour reprendre les séniors filles... J'ai dit non, catégoriquement non parce que c'est plus difficile à gérer. Elles sont chiantes, elles ont toujours quelque chose à dire, ça ne leur convient jamais... [...] Non je ne pense pas, mais je sais que pour moi, c'est plus facile d'entrainer des garçons, à partir de -18ans, séniors. Les filles, je pourrais les entrainer dans la catégorie -11 ans et -13 ans mais -15 ans et -18ans, c'est compliqué parce que c'est l'âge bête, ça commence le maquillage, à courir après les garçons, à avoir vachement de complexes, elles jouent mieux que moi parce qu'elle est moins grosse que moi, elle court moins vite que moi... Alors que les garçons, ça ne regarde pas du tout ça. Les garçons, ils vont plutôt s'affronter sur un terrain, face à face, à dire : « tu vas voir si t'es plus fort que moi, je vais te faire un « un contre un » », un truc comme ça... que les filles, ce sera plus par le langage et la méchanceté et après balancer des trucs et c'est vrai que... » (Dominique, dirigeante et entraîneur mini-hand).

Les entraîneurs caractérisent tous de la même manière les qualités des équipes féminines qui semblent relever de qualités intrinsèques aux femmes. Les garçons sont décrits comme « francs », « compétitifs », « pas scolaires », « directs », ils sont là « pour pratiquer ». Alors que les filles sont « méchantes entre elles », « dans l'affect », « dans le besoin de justice », « fragile », « scolaire ». Nous retrouvons une opposition *essentielle* dans les différences perçues (et construites) entre les sexes. Ce qui est remarquable, c'est que ces représentations sont largement partagées par les entraîneurs des deux sexes. Les différences entre les équipes féminines et masculines pointées par nos entraîneurs intègrent des stéréotypes de genre dans lesquels les filles sont des êtres sensibles et les garçons des êtres forts. L'analyse des discours des entraîneurs permet de mettre en miroir les hommes et les femmes dans une relation de dualité.

« Support majeur des systèmes idéologiques, le rapport identique/différent est à la base des systèmes qui opposent deux à deux des valeurs abstraites ou concrètes (chaud/froid, sec/humide, haut/bas, inférieur/supérieur, clair/sombre, etc.), valeurs contrastées que l'on retrouve dans les grilles de classement du masculin et du féminin. » (Héritier, 2012).

Les stéréotypes des entraîneurs à propos des équipes masculines et féminines sont également partagés par les joueuses. La convergence des discours de l'ensemble de nos enquêté.e.s donne à voir un espace finalement constitué d'individus, hommes et femmes, partageant les mêmes systèmes de représentations. Leurs socialisations respectives contribuent au maintien de ces frontières et renforcent des stéréotypes de genre, qui contribuent à maintenir des inégalités entre les sexes dans le handball. La considération d'une équipe sous l'angle de ses spécificités sexuée est produite par et productrice de l'inégalité entre les sexes : les qualités attribuées au féminin sont socialement dévaluées (Laufer, 2005 ; Duru-bellat, 2017).

8.1.3 Le curricula de l'entraîneur

La sociologie du curricula s'intéresse aux conditions de choix des contenus d'enseignements. Les savoirs transmis n'ont pas d'universalité ou de valeurs intrinsèques. Ils sont des constructions sociales et incarnent des enjeux sociaux et politiques. Les contenus d'enseignements renvoient à des systèmes de valeurs implicites qui deviennent visibles à travers leurs pratiques. Les entraîneurs de handball sont pris dans ces systèmes de valeurs à la fois idéologiques et implicites qui produisent des effets concrets sur les contenus qu'ils diffusent à leurs équipes. La sociologie du curricula s'est beaucoup intéressée à l'école, « on ne peut guère dissocier l'enseignement de la conception même que l'on se fait de l'école. » (Poucet, 2001). Pareil constat entre en résonnance avec l'éducation sportive. Penser les conditions de diffusion des règles et de la culture sportive en dehors de conceptions que les entraîneurs ont du sport c'est projeter de l'ombre sur l'un des éléments de compréhension des constructions des identités en lien avec la culture. La conception que l'entraîneur a du sport ou du sport féminin est directement constitutive de ce qu'il va transmettre à son équipe. Ce système de valeurs viendra appuyer, légitimer, moduler ou contredire ses pratiques. Un entraîneur convaincu et partisan du handball féminin lira ses comportements au prisme de son engagement dans le sport féminin et ses actes d'entraîneurs portés par son système de valeurs seront perçus comme « allant de soi en faveur du handball féminin ». Le système de valeurs agit sur le réel.

La construction des savoirs scolaires fait l'objet de conflits politiques et idéologiques très importants (Bernstein, 1971; Young, 1971) jusque dans les contenus scolaires de l'EPS. En revanche, la question de l'éducation sportive au sein des clubs (amateurs) reste en friche. Alorsmême qu'il est admis que le sport est un objet de socialisation et d'éducation très largement pratiqué par toutes les générations, les contenus transmis dans les clubs sont très largement laissés à la libre appréciation des entraîneurs qui n'ont, dans le sport amateur, très souvent aucune formation. Le monde du handball amateur considère généralement que les compétences de

joueu.r.se.s seront immédiatement transposables au rôle d'entraîneur : un bon joueur devient un bon entraîneur. L'éducation sportive des enfants est confiée à des entraîneurs non formés en club sans visibilité sur les savoirs et savoir-faire transmis, sans regard sur la culture sportive diffusée et sur ses effets sur la construction des identités et des imaginaires des sporti.f.ve.s. Les équipes de baby-hand (3ans-5ans) et de mini hand (6 ans-12 ans) pourraient être considérées comme des leviers éducatifs dans lesquels serait proposée une offre éducative nouvelle portée par des entraîneurs qualifiés qui proposeraient simultanément la transmission de savoir-faire et de savoirêtre qui ne seraient pas « systématiquement » reproducteurs et producteur des stéréotypes de sexe. La notion de curricula est ici mobilisée pour rendre compte de l'idée de construction sociale des savoirs enseignés, des systèmes de valeurs implicites comme rouages décisionnels cachés et pour amener l'idée de l'impossibilité de dissociation d'éducation sportive de la conception du sport luimême. La conception du sport est une construction sociale produite par l'éducation reçue, les espaces traversés, les expériences vécues, etc. L'éducation sportive est produite et productrice de système de valeurs spécifiques associés à des pratiques, des techniques corporelles, des représentations auxquelles s'ajoutent la question des rapports sociaux de sexe. Ces systèmes de valeurs sont construits dépendamment du sexe de l'individu. Nous soulignons la grande proportion d'hommes entraîneurs d'équipes féminines et masculines. Nous pouvons ainsi aborder la plus grande propension des hommes à être dans des positions d'éducateurs sportifs et cela indépendamment du sexe des équipes.

« Est-ce que c'est plus facile ? ... Je... sais pas. Honnêtement je pense que j'ai des joueuses... après c'est aussi une situation qui est très répandue, que ce soit un homme qui entraîne des femmes et dans la culture des joueuses que j'ai actuellement, je ne sais pas exactement mais je pense que beaucoup d'entre elles ont régulièrement été confrontées à des hommes, donc c'est une situation qui dans les faits peut paraître plutôt naturelle...voilà ... l'inverse peut être un petit peu... je pense que ... les gars se poseraient plus la question si c'était des femmes qui les entrainaient... je pense que les filles ne se posent même pas la question parce que c'est de par leur éducation et leurs expériences passées c'est quelque chose d'assez naturel et honnêtement après je pense qu'à partir d'un certain niveau, à partir d'un certain ... niveau de performance je pense que ... l'âge et le sexe de l'entraîneur impactent quand même très peu et que c'est pas des choses qui changent la donne vis-à-vis de la relation entraîneur-entrainée. » (Mathieu, entraîneur N1F).

L'homme est d'abord considéré comme compétent dans le sport. À diplômes équivalents hommes et femmes ne se verront pas confier les mêmes niveaux d'équipes. La femme devra prouver tandis que l'homme est déjà accepté. Le discours tenu par Mathieu nous permet d'interroger les différences de réception des entraîneurs par les joueu.r.se.s. Son discours privilégie une vision asymétrique des rapports sociaux de sexe et en termes de coéducation : les femmes sont

« habituées » à avoir des entraîneurs masculins et pourraient s'adapter à des femmes entraîneurs ; les joueurs, habitués à être entraîné par des hommes pourraient se questionner sur la présence d'une femme entraîneur (Cf. Chapitre 5).

8.2 Délimitation du rôle de l'entraîneur dans le handball féminin : entrée par les pratiques

Les situations d'entraînements de handballeuses nous semblent toutes désignées pour appréhender les pratiques des entraîneurs en lien avec la féminisation du handball. « S'entraîner », « aller à l'entraînement », termes courants pour les handballeurs et handballeuses, sportifs et sportives. L'expression « d'entraînement » est complexe, elle est utilisée dans différents usages (Cogérino, 2015), elle suggère la répétition, la rectification, l'apprentissage autant que l'échec, la modification, l'amélioration. Nous désignons « entraînement » ce que nos enquêté.e.s désignent comme tel. La situation d'entraînement nous permet d'accéder aux pratiques des entraîneurs, nous avons principalement observé les interactions des entraîneurs avec les joueuses. Les équipes que nous avons observé s'entraînent 2 à 4 fois par semaine et disputent des matchs de championnats tous les week-ends (hors vacances scolaires). L'entraînement est donc la situation dans laquelle les joueuses progressent, entraînent leurs corps, « révisent » les systèmes de jeu, apprennent ou affinent les techniques sportives. L'entraînement est l'espace de préparation individuelle et collective au match de championnat du week-end suivant⁷³. L'observation d'entraînements nous permet d'appréhender le rôle de l'entraîneur par ses pratiques.

8.2.1 Observations d'entraînements

Nous avons réalisé cinq observations organisées comme suit :

- 2 observations à club1 de l'équipe de N1F entraînée par Vincent et Olivier ;
- 2 observations à club1 de l'équipe de PréNatF entraînée par Julia et Thierry;
- 1 observation à club20 de l'équipe de N1F entraînée par Mathieu.

⁷³ Le rythme de la saison sportive influe sur les éléments travaillés lors des entraînements. Les premiers entraînements d'une saison sportive, appelés « la reprise » sont majoritairement des séances de remise en forme dans lesquelles les objectifs sont de remettre le corps en mouvement (musculation, cardio, endurance, explosivité). Le reste de la saison sportive, en pleine période de championnat, les entraînements servent à préparer les matchs suivants tout en travaillant sur les faiblesses préalablement identifiées lors des matchs précédents. Les observations ont été réalisé lors d'entraînements de « milieu de saison ».

Nous avons observé trois équipes féminines entraînées par une paire d'hommes amateurs, une paire mixte amateur et un entraîneur professionnel bénéficiant d'un staff. Les premiers contacts avec les entraîneurs se sont déroulés par téléphone, tous enthousiastes de nous ouvrir la porte de leurs entraînements. Ils ont manifesté un vif intérêt à propos de leur participation à un travail de recherche sur le handball. Aucun d'entre eux ne connaissait notre sujet de recherche si ce n'est que nous leur avions indiqué ne pas nous intéresser à la partie technique d'un entraînement de handball. Cette indication a été donnée après que chacun des entraîneurs nous ait demandé si nous travaillions sur leurs pratiques spécifiques. Tous les entraîneurs de notre échantillon possèdent des diplômes d'entraîneurs et ont fait l'objet d'inspections ou d'examens (en fonction du diplôme obtenu) pour l'obtention de leurs diplômes, d'après nos échanges ils ne souhaitaient pas se soumettre de nouveau à l'exercice de l'inspection technique. Nous avons négocié avec eux les conditions des observations et notre positionnement dans les salles d'entraînements. Les entraîneurs du club1 nous ont autorisés à vaquer dans la salle à notre guise. Nous avions la possibilité de nous installer au niveau des lignes de touches, dans les tribunes, derrière les buts. L'entraîneur du club20 a limité notre accès aux tribunes, nous n'avons pu nous rapprocher davantage du terrain. Les conséquences de notre éloignement furent l'impossibilité matérielle d'entendre la plus grande partie des échanges qu'il avait avec ses joueuses. Ainsi n'étant pas placée dans les mêmes conditions d'observation, nous n'avons pu observer les mêmes aspects des entraînements que dans le club1.

Arrivée dans la salle de l'équipe de Nationale 1 du club1

Gymnase historique du club1, la salle d'entraînement privilégiée de l'équipe de nationale 1 du club possède un terrain en parquet clair, des tribunes le long des deux lignes de touches, un plafond voûté. Cette salle, chaleureuse, dimensionnée pour accueillir peu de public devient un véritable chaudron lors des grosses affiches du championnat de Nationale 1 dans laquelle cette équipe évolue. Nous connaissons cette salle pour avoir assisté à de nombreux matchs et pour y avoir effectué de nombreuses observations. Habitée par un enthousiasme certain nous passons la porte de la salle pour nous engager dans une nouvelle situation d'observation. Nous sommes accueillie par Vincent que nous connaissions par nos précédents travaux ainsi que par quelques joueuses que nous côtoyons dans notre cercle privé. Cette phase passée, Vincent nous présente à l'ensemble de l'équipe, et nous nous installons sur le bord de touche. L'entraînement commence. Durant les observations que nous avons réalisées auprès de son équipe, Vincent, lorsqu'il passait

près de nous, nous adressait systématiquement un regard, un mot, nous demandant si tout se passait bien, nous indiquant « tu devrais venir par là-bas parce qu'on va y faire le prochain exercice ». Vincent a cherché à faciliter notre travail d'observations en nous prévenant des séquences à suivre pour l'équipe, nous indiquant les endroits du terrain où seraient exposées les consignes, etc. Olivier quant à lui ne nous a pas adressé un mot ni un regard. Olivier a refusé de s'entretenir avec nous. Équipe de bon niveau l'équipe de Nationale 1 de club1 est régulièrement sollicitée par des entraîneurs en formation ou par les entraîneurs d'autres clubs pour donner accès aux entraînements, les joueuses ont donc une certaine habitude d'avoir des personnes dans le public lors de leurs entraînements. Nous postulons que cette habitude, agit directement sur les joueuses qui ne sont alors pas dérangées par l'observateur qui serait considéré comme un intrus. Sans pouvoir mesurer réellement notre impact sur les situations observées, nous avons plusieurs éléments à prendre à compte considérés comme entravant ou facilitant les observations : nous sommes une joueuse de handball repérée par les entraîneurs et par l'équipe; nous avons déjà observé de très nombreuses fois cette équipe lors de travaux antérieurs ; nous connaissons la majorité des joueuses de l'équipe ainsi que Vincent ; les joueuses et entraîneurs ont régulièrement des observateurs de toutes sortes (recruteurs ; entraîneurs en formation ; entraîneurs extérieurs ; entraîneurs du club ; parents des jeunes joueuses). Chacun de ces éléments est intégré à la situation d'observation et ont été pris en compte lors de l'analyse de nos observations.

Arrivée dans la salle de l'équipe de Pré Nationale du club1

Gymnase secondaire du club1, cette salle d'entraînement est exigüe, sans tribune, d'un éclairage faiblard et jaune, le terrain est entouré de filet car on y pratique également le hockey sur patin. Cette salle possède des dimensions qui ne permettent pas d'organiser des matchs officiels à cause de l'écart trop faible entre la zone de gardien et la ligne de touche. Dans le monde du handball il se dit « un terrain qui n'a pas d'ailes », en référence aux ailières positionnées sur l'extérieur de la zone d'en-but qui ne bénéficient pas des ailes du terrain pour pouvoir déborder leur adversaire. Le handball en tant que sport de contact est également un sport d'évitement : la place disponible sur le terrain est indispensable pour donner la possibilité de « contourner » ou « déborder » l'adversaire. Une salle « sans ailes » ne permet pas aux ailières de faire du « travail spécifique » et rend difficile la prise collective de repères lors du travail de combinaisons qui nécessitent des positionnements et timings précis des joueuses. Nous rencontrons Julia et Thierry, discutons quelques minutes de leur séance et de nos besoins d'enquêtrice. Ils nous présentent

rapidement aux joueuses qui ne semblent pas faire cas de notre présence; elles nous saluent poliment, nous nous installons sur le bord du terrain et l'entraînement commence.

Arrivée dans la salle et construction de l'observation de l'équipe N1F du club20

La salle du club20 se présente comme un petit zénith, grand stade implanté au cœur d'un quartier populaire, elle tient plus de l'arène sportive que du gymnase de quartier. Les murs affichent de nombreux sponsors avec des placards de différents formats. Les emplacements sont minutieusement étudiés et les dimensions des affiches sont en proportion des investissements financiers : le sponsor le plus important bénéficie de l'emplacement le plus visible face aux tribunes et d'une surface d'affichage importante. Les murs arborent également une « immense » bannière sur laquelle apparaît le surnom⁷⁴ de l'équipe. Les tribunes s'étendent le long d'une des lignes de touche et montent jusqu'au plafond. La salle du club20 est une arène qui matérialise à elle-seule les ambitions du club : porter son équipe féminine jusqu'en deuxième division. Mathieu est déjà sur le terrain lors de notre arrivée, il nous avait prévenu que le match du week-end précédent avait été compliqué et qu'il tiendrait une réunion avec son équipe avant l'entraînement. Il nous accueille en s'excusant par avance de l'ambiance particulière qui risquerait de peser sur l'entraînement tant il avait exigé de son équipe du travail et de la rigueur en accord avec les objectifs sportifs à atteindre. Les joueuses sortent du vestiaire les unes après les autres et commencent à s'échauffer sans un regard. Mathieu nous demande de gagner les tribunes. Nous avions échangé ensemble concernant notre position d'observatrice. À la fin de la réunion de l'équipe il a revu sa position à la baisse et nous indique avoir besoin que les joueuses restent concentrées et qu'il ne souhaite pas que nous fassions diversion. Nous gagnons alors les tribunes en sachant que l'essentiel de nos observations nécessite « d'entendre » les interactions de l'entraîneur avec son équipe. Notre connaissance du handball nous a permis d'observer la structuration de sa séance et quelques interactions. L'entraînement commence, une jeune joueuse qui a terminé sa séance d'entraînement reste sur le bord du terrain pour regarder l'équipe senior, Mathieu s'approche d'elle, ils discutent, elle le tutoie. Nous le remarquons parce que lors de nos premiers échanges Mathieu nous a indiqué être « très protocolaire », que nous pouvions nous tutoyer mais qu'il mettait de la distance avec son équipe et toutes les personnes qui « gravitent »

⁷⁴ La garantie d'anonymat des participant.e.s à notre étude ne nous permet pas d'indiquer le surnom affiché sur la bannière. A titre d'exemple l'équipe de France féminine a été surnommée : « les battantes » ou « femmes de défis ».

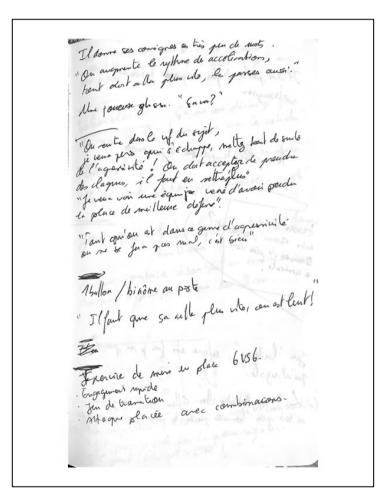
autour. Nous lui avions laissé le choix du tutoiement ou vouvoiement, il a finalement opté pour le tutoiement avec nous.

8.2.2 La construction des observations

Un entraînement de handball

Les séances d'entraînements observées ont fait l'objet de prise de notes dans lesquelles sont considérées les consignes données, les exercices proposés ainsi que les interactions entre les entraîneurs et les joueuses de l'équipe.

Figure 13: Extrait de notes d'observation de la séance d'entraînement du club20



Nous notons les interactions de Mathieu avec son équipe. Ces discours sont centrés sur la performance, il crie, il bouge sur tout le terrain, il suit les actions de son équipe, il est « au cœur » de l'entraînement. Il parle de prendre et de donner des « claques », de vexation, il est sur un registre dur, en accord avec ce qu'il nous avait dit devoir faire durant cette séance pour remobiliser son équipe. Un entraînement de handball est façonné par le.s entraîneur.s. Les axes de travail, les

discours tenus, « l'atmosphère » générale de l'entraînement reposent essentiellement sur l'entraîneur. Il est évident que la situation d'entraînement est également l'affaire des joueuses individuellement et collectivement. Néanmoins, un entraîneur donne le ton de l'entraînement et de ce que doivent être des séances d'entraînements. L'impact observable de la variabilité des pratiques et des postures des entraîneurs observés sur le déroulé d'une séance fera l'objet d'un développement dans la section suivante. Notre éloignement avec l'équipe et Mathieu ne nous a pas permis d'entendre les retours précis et individuels qu'il faisait à ses joueuses, notre attention lors de cette observation s'est alors portée sur les interactions « fortes » adressées à l'ensemble de l'équipe.

Les interactions comme éléments d'observation

Les observations effectuées au club1 sur les deux équipes nous ont permis de « capter » un plus grand nombre d'interactions que celles que nous percevions à travers l'activité de Mathieu. Les discussions avec les entraîneurs lors de la préparation de nos observations nous ont permis de dresser des profils de joueuses, répartis entre « partenaire » ou « leader ». Nous avons ensuite affiné ces profils pour sélectionner six joueuses. Trois appartenant aux leaders de jeu et trois appartenant aux partenaires de jeu. Les statuts ont été établis sur la base de 4 critères :

- Les déclarations des entraîneurs concernant le statut de la joueuse ;
- Le statut de titulaire ou remplaçante de la joueuse lors des rencontres de championnat ;
- Le temps de jeu de la joueuse (hors blessure);
- Ancienneté de la joueuse dans l'équipe.

Chaque joueu.r.se appartenant à un groupe sportif l'intègre (ou non) selon deux conditions : sa contribution opératoire et sa contribution sociale. La partie opératoire correspond à l'apport technique et stratégique à la performance collective. La contribution sociale concerne la « vie » de l'équipe. Le leader opératoire et technique sera moteur sur le plan purement technique et stratégique mais sera également un « pilier » de l'équipe, une joueuse sur qui l'équipe s'appuie, qui emporte l'adhésion du collectif. Les « partenaires » sélectionnées n'ont pas le niveau technique pour être des leaders de jeu (apport opératoire faible) et n'ont pas l'ancienneté pour être pleinement intégrés à l'équipe (lien social faible).

« Oui, après forcément il va y avoir des joueuses cadres sur qui s'appuyer mais il faut garder, il l'a compris ça, les jeunes ou les autres mobilisées parce que si les cadres ne sont pas au rendez-vous et qu'on ne peut pas s'appuyer sur elles, il ne faut pas que tout s'effondre. » (Lucie, joueuse N1F).

Nous avons porté notre attention sur les interactions comme moyen d'interroger ce que disent les joueuses à propos de l'entraîneur. Le discours technique des entraîneurs a fait l'objet d'études qui pointent les difficultés d'interprétation et d'accès au sens (Le Paven, 2017). La relation entraîneur-entraîné.e est construite sur une culture commune composée de significations construites et partagées par la répétition des interactions. Lorsque les entraîneurs connaissent et sont connus des joueur.se.s de leurs équipes les savoirs sont co-constuits et prennent sens dans une situation d'interaction, dans un contexte précis (*Ibid.*). « *Cette exploration commune des pistes de progrès positionne leurs dialogues et interactions comme des moteurs d'une activité technique dont on peut dès lors souligner la capacité créatrice* » (Haudricourt, 1964). Les interactions entre l'entraîneur et la joueuse participent, agissent et déterminent les conditions de la transmission des savoirs. Elles influent sur le contenu même des savoirs. Les interactions sont aussi des éléments constitutifs des « profils » des entraîneurs. Trois « types » d'interactions ont été retenue, car les plus fréquentes, afin de rendre compte de la qualité des interactions et des joueuses concernées par elles.

Les types d'interactions relevés sont les suivants :

- Conseil;
- Correction;
- Félicitation.

Nous avons construit la description des interactions des entraîneurs par des tableaux récapitulatifs :

Tableau 16 : Répartitions des interactions verbales d'Olivier (observation 1)

	Ali	Au	Sa	Lin	Lu	Chi	ENS
STATUT	Partenaire	Partenaire	Partenaire	Leader	Leader	Leader	
CONTINUMM INTERACTIONS	IIIII 0 IIII	11100110	III0	000 I FE 0 FE	FE FE FE FE FE I	FE FE	XXXXX
CONSEIL (0)	1	3	1	4	0	0	
CORRIGE/ REPREND (I)	10	5	3	1	1	0	
FELICITE (FE)	0	0	0	2	5	2	
TOTAL INTERACTIONS	11	8	4	7	6	2	5

Tableau 17: Répartition des interactions verbales de Vincent (observation 1)

	Ali	Au	Sa	Lin	Lu	Chi	ENS
STATUT	Partenaire	Partenaire	Partenaire	Leader	Leader	Leader	EQUIPE
CONTINUMM INTERACTIONS	FE 0 0 0 I I I	0 0 0 FE 0 0 FE FE	I FE I I 00 I FE 0	FE FE 0 FE 0	FE FE FE FE 0 FE I	FE 0 0 FE FE I I	XXXXXXX XXXXXXXXXXX
CONSEIL (0)	3	5	3	2	1	2	
CORRIGE/ REPREND (I)	3	0	4	0	1	2	
FELICITE (FE)	1	3	2	3	5	3	
TOTAL INTERACTIONS	7	8	9	5	7	7	19

Nos observations nous ont permis de voir que lors de la première séance d'entraînement de Nationale 1 féminine assurée conjointement par les deux entraîneurs, Olivier n'a adressé aucune félicitation aux joueuses du type « partenaires », leur indiquant essentiellement des corrections à opérer. En revanche des félicitations sont adressées aux joueuses de type « leader ». Nous notons également 19 interactions de Vincent avec à toute l'équipe contre 5 interactions du même type pour Olivier. Toutes les interactions codées dans le tableau ont eu lieu pendant des exercices et non pendant les temps de pause ou d'exposition des consignes. Les interactions avec l'équipe sont de l'ordre de l'impulsion d'une dynamique, par exemple « Allez, plus vite » ; d'un commentaire général « belle action les filles » ; d'un trait d'humour « si on m'avait dit que vous donneriez comme ça ce soir ». Ces interactions ont été comptabilisées lorsqu'elles étaient adressées pendant un exercice. Les observations réalisées avec l'équipe de Pré Nationale du club1 ont été « codées » de la même façon que celles présentées ci-dessus.

Nos observations nous ont permis de nous immerger dans cinq entraînements. Le premier constat est celui de la variabilité des pratiques. Chaque entraîneur insuffle dans ses séances quelque chose qui lui est propre. La catégorie « entraîneur » n'est donc à ce titre guère homogène. Elle regroupe, de surcroît, différents profils, trajectoires, pratiques (Grün, 2019). Dans le cadre de notre étude sur la féminisation du sport, la focale est mise sur les entraîneurs d'équipes féminines. Nous questionnons la « féminisation des pratiques » comme effets observables de transformations des pratiques et notamment des pratiques d'entraîneurs. Si l'espace handballistique connaît un

processus de féminisation nous devrions en percevoir les marques, les signes, dans les pratiques des entraîneurs autant que dans leurs discours.

Nous proposons de décrire et analyser deux « styles » de coaching, deux modèles construits par le croisement de nos observations et de nos entretiens. Ce choix permet d'illustrer la variabilité des pratiques d'entraîneurs qui pourtant, dans notre échantillon sont en paires.

8.2.3 Style de coaching

Vincent sur la thématique de la distance au groupe à propos d'Olivier son co-entraîneur :

« Il l'a. Il est ...comment dire...Il est très proche des leaders, très proche des leaders, c'est souvent nos points de divergences. Il a tendance à beaucoup se mettre en relation avec ces leaders, et donc un peu délaisser le reste de l'équipe alors que pour moi ce qui fait qu'une équipe est compétente dans l'activité et va avoir une même direction dans les objectifs c'est que les seconds couteaux nous en avons peut-être plus besoin que des leaders, dans notre contexte. Après attention peut-être qu'au plus haut niveau c'est moins vrai mais je pense que finalement ce qui fait gagner les matchs c'est peut-être les seconds couteaux. Parce qu'elles sont capables derrière de prendre le relais des leaders et d'être quelquefois même très pertinentes. Donc il est plutôt dans cette organisation-là, même si je pense qu'il n'en a pas conscience... Pour que ce soit aussi exacerbé... pour que ce soit même des fois...un peu trop. Celle avec qui je travaillais avant, elle était plus centrée sur la formation. Elle faisait un parallèle entre son travail et le reste. Transmettre des choses aux joueuses, qui ne les intéressent absolument pas. Elle, elle était vraiment sur les savoir-faire individuels, sur tout ça. Sur presque avoir une relation entraîneur-entrainée, presque maternelle. C'est à dire à pas les laisser forcément autonomes, et plus les driver, les... sauf que c'est un groupe, qui à mon sens, a besoin d'autonomie et il faut laisser une part d'autonomie pour avoir de la spontanéité, pour avoir voilà...des prises d'initiatives. Et elle avait tendance à être un peu trop sur la formation de la joueuse, donc ca ne collait pas. Ce ne sont pas ses compétences qui ne collaient pas, c'est ce qu'elle voulait mettre en place avec ces joueuses-là qui ne collait pas à ce moment-là. » (Vincent, CTF, Entraîneur N1F).

Cet extrait d'entretien montre que cet entraîneur expérimenté et professionnel est à même de proposer une lecture critique des pratiques des entraîneurs avec qui il travaille ou a travaillé. Cela nous permet d'introduire la notion de « style de coaching ». Entraîner une équipe n'est pas un acte générique ou uniforme, il est spécifique à un entraîneur et au groupe qu'il doit entraîner. En fonction des ambitions du coach, de ses goûts, représentations, socialisation il entraînera différemment.

La notion de distance au groupe nous paraît centrale dans l'acte d'entraîner :

« Ça va au-delà de la relation entraîneur-entrainées, on a construit des choses par notre histoire commune sur des drames et sur des choses très très belles qui vont au-delà presque de la relation entraîneur-entrainées. Donc la relation que j'ai avec elles, qui est aussi un peu problématique, c'est beaucoup d'empathie, beaucoup d'estime, et à la rigueur presque le sportif pour moi vient en second, alors qu'il devrait venir en premier. » (*Ibid.*).

Coaching par les leaders

Olivier incarne le modèle d'entraîneur qui coache une équipe en mobilisant essentiellement les leaders. Il est décrit comme ayant une « grosse ambition » :

« Mon collègue actuel est plutôt ..., il a une grosse ambition. Je perçois en lui, dans sa manière de vouloir mettre les choses en place, la gestion humaine, dans les choix qu'il souhaite orienter, je sens une grosse ambition. Et presque à la rigueur pourquoi pas gravir encore des échelons, sauf qu'il n'est pas encore pour moi dans... il n'a pas fait ce deuil-là de vouloir aller plus haut. Donc il perçoit que club1 peut être une marche qui peut peut-être personnellement lui permettre d'aller ailleurs pour pouvoir monter dans la hiérarchie. Donc il veut aller au bout de ses convictions, mais je ne sais pas si elles sont en adéquations avec la perception du groupe, ça je ne sais pas...je n'ai pas questionné. C'est quelque chose qui m'intéresserait de savoir, de voir avec les filles comment elles perçoivent le personnage. » (Vincent, entraîneur N1F).

Nous avons pu nous entretenir avec l'une de ses joueuses, leader social et technique cocapitaine de l'équipe :

« Particulier, parce qu'au final on l'a connu déjà il y a 3 ans, il entrainait avec Vincent sur un Co managérat, Vincent a fait le choix de s'effacer tout en laissant plus de place à Olivier et mettre en place ce qu'il voulait. Euh... cette année, on voit qu'il a bien appris des choses de Vincent, parce qu'il n'avait pas beaucoup de qualités... pardon, il était maladroit au niveau des qualités humaines. Il était... envie de mettre plein de choses en place dans le handball, quitte à être un peu moins humain, malheureusement quand on gère des filles il faut quand-même pouvoir communiquer énormément, moi je pense, sur ça il a bien progressé. Mais voilà, ce n'est pas encore parfait donc il va s'appuyer sur quelques anciennes du groupe pour des fois gérer la partie humaine, pour la partie handball... » (Lucie, joueuse N1F).

Le coaching par les leaders est axé sur la performance. D'après Vincent, Olivier est ambitieux et perçoit son équipe comme un tremplin pour sa carrière. Il utilise son équipe comme vitrine de ses compétences et ne recherche que la performance. Le discours de Lucie a été recueilli plusieurs mois après notre entretien avec Vincent et les observations que nous avions menées. Lucie nous fait part de l'évolution d'Olivier dans la partie « humaine » du rôle de l'entraîneur. Le coaching par les leaders induit la mobilisation permanente des « meilleures » joueuses au service desquelles sont mises les joueuses partenaires. Les joueuses partenaires ne sont mobilisées qu'au service des leaders. Cette manière d'appréhender le coaching a trouvé ses limites dans la gestion de l'équipe et a finalement obligé Olivier à modifier son rapport à l'équipe et aux joueuses. :

« C'est en accord avec ce dont le groupe a besoin d'après ton avis ?

-Oui, mais après il ne fonctionne pas complétement tout seul c'est ça aussi le truc un peu bâtard, il échange quand-même beaucoup avec Vincent qui est présent la semaine, avec des joueuses qui sont plus âgées, qui sont là depuis un moment dans le club, dans l'équipe. Mais là où il a fait un choix intéressant c'est qu'il a nommé une ancienne joueuse Lilia capitaine et à la fois une nouvelle qui vient d'arriver de Club2 qui est jeune, 22 ans, pour avoir le Co-capitanat. Ca c'est vachement bien pour pouvoir intégrer aussi les nouvelles qui arrivent, permettre au club d'évoluer au lieu de tourner qu'avec les mêmes joueuses depuis un moment, amener du renouveau et cette fille-là en plus est top, elle parle très bien, elle a su s'intégrer, et elle apporte autre chose. Donc ce choix très critiqué au début par certaines filles de l'équipe, des personnes du club et tout, au final, maintenant est mieux perçu, il a prouvé que c'était peut-être le bon choix aussi. Même si c'est Lilia qui reste avec le capitanat quand elle est présente. Si tu veux aussi un exemple concret, il a mis en place d'autres choses pour faire participer le groupe quand on fait des debriefs de match les mardis, avant on se retrouvait dans le vestiaire trente minutes avant il nous débriefait le match, les points positifs, les points négatifs et vite fait on parlait du match qu'il allait arriver sur un petit briefing. Là, cette année il a demandé à, peut-être, de temps en temps il y aura deux joueuses qui seront amenées à faire le debrief, qui ont joué le week-end et à dire « on a été compétentes sur ça ; on a manqué des choses sur ça à tel niveau ». Donc, il responsabilise aussi les joueuses dans le debrief pour que tout le monde soit acteur, que ça ne soit pas juste lui qui parle et nous qui écoutons pour pouvoir instaurer un échange et permettre aussi dans les vestiaires s'il y a des tensions ou des choses, pouvoir les évacuer et parler ouvertement de tout. » (Lucie, joueuse N1F).

Le style de coaching par les leaders d'Olivier n'a visiblement pas conduit à produire les performances attendues. Face à ce constat il s'est entouré pour chercher des stratégies de gestion de groupe qui n'excluent pas les joueuses partenaires. Cette situation d'ajustement de l'entraîneur aux retours de son équipe illustre des rapports sociaux, qui, d'abord en défaveur des joueuses partenaires tendraient à s'équilibrer.

La culture sportive portée initialement par cet entraîneur est celle de la performance comme seul objectif. Cet entraîneur ne donnait du temps de jeu qu'aux meilleures joueuses de son équipe, et dans les moments en dehors des terrains il ne donnait son attention qu'aux leaders de son équipe. Ce style de coaching favorable aux « plus fortes » s'inscrit dans la visée traditionnelle du sport masculin qui consiste à rechercher systématiquement les meilleurs résultats possibles, à gagner en performance, à privilégier celles et ceux qui possèdent la plus grande technique sportive et qui bénéficient d'une « certaine » aura construite sur la reconnaissance de leur position dans l'espace handballistique.

Coaching par les partenaires

Le style de coaching par les partenaires serait celui basé sur le recours aux compétences de toutes les joueuses de l'équipe et non uniquement sur l'appel aux « meilleures » joueuses. Le style de coaching par les partenaires place les leaders au service des partenaires. Construit sur un mécanisme « inverse » du coaching par les leaders, le coaching par les partenaires se fait par la

mise au service des joueuses leaders à l'ensemble du groupe. Les joueuses leaders et partenaires sont clairement identifiées mais la recherche de la performance de l'équipe passe par la mobilisation de toutes les joueuses et non seulement de quelques-unes. Dans ce fonctionnement les leaders peuvent endosser le rôle de « tutrices », mobilisées pour être dans la transmission de leurs connaissances plutôt que comme modèles inaccessibles à imiter.

« Il est très proche des leaders, très proche des leaders, c'est souvent nos points de divergences. Il a tendance à beaucoup se mettre en relation avec ces leaders, et donc un peu délaisser le reste de l'équipe alors que pour moi ce qui fait qu'une équipe est compétente dans l'activité et va avoir une même direction dans les objectifs c'est que les seconds couteaux nous en avons peut-être plus besoin que des leaders, dans notre contexte. Après attention peut-être qu'au plus haut niveau c'est moins vrai mais je pense que finalement ce qui fait gagner les matchs c'est peut-être les seconds couteaux. Parce qu'elles sont capables derrière de prendre le relais des leaders et d'être des fois même très pertinentes. » (Vincent, entraîneur N1F).

L'équipe de Nationale de club 1 a la particularité d'avoir dans sa paire d'entraîneur les deux « styles » de coaching que nous avons identifiés. Après avoir abordé le style de coaching d'Olivier, Vincent nous parle de l'attention qu'il faut donner aux « seconds couteaux » (partenaires). Vincent, très proche de ses joueuses, encourage l'entraide entre ses joueuses, organise les conditions pratiques de « passations », d'échanges entre les leaders et les partenaires. Il implique pleinement chacune de ses joueuses et demande à ses leaders de se mettre au service de l'équipe plutôt que de « briller » pour elles-mêmes. Ce style de coaching plus horizontal est celui vers lequel tend finalement Olivier et c'est celui que nous retrouvons dans les observations de l'équipe de PréNationale de club1.

« Je pense que c'est d'abord d'être juste avec les gens que tu encadres, déjà il faut être juste avec eux, il faut être cohérent avec ce que tu leur proposes par rapport à un niveau de compétences qu'elles ont en capacités, à évaluer les compétences qu'elles ont...on va rester sur les filles. Et c'est de les faire évoluer. Après, pour moi un bon entraîneur c'est quelqu'un qui va d'abord se mettre au service d'un collectif et après éventuellement peut-être en retirer quelque chose pour lui mais au départ si on ne vient pas pour essayer de faire évoluer des gens... je ne sais pas je le vois comme ça. Je croise beaucoup d'entraîneurs quand on les entend parler on a l'impression que ce sont les maitres du monde mais en fait sans leur groupe ils ne sont rien. Je pense qu'on peut se passer d'un entraîneur mais se passer de joueurs c'est un peu plus compliqué pour faire fonctionner une équipe. Il faut être le leader d'un groupe tout en le respectant et si tu les respectes tu te fais respecter et voilà, admettre ses erreurs... enfin voilà pour moi ça serait plutôt ça. » (Thierry, entraîneur PréNatF).

Thierry, tout comme Julia, chacun dans leurs rôles, sont concernés par la formation de leurs joueuses, de toutes les joueuses. La prise en compte de toutes les joueuses n'est pas liée à la proximité à l'équipe. La question de la distance à l'équipe est très importante dans le handball; Julia et Thierry ont des discours contrastés concernant la distance à l'équipe :

« [Parle du club2] Le groupe je ne le connaissais pas quand je suis arrivée, je connaissais certaines joueuses mais je ne connaissais pas le groupe. Il y avait quelqu'un en place l'année d'avant, au niveau des valeurs on n'est pas éloignés mais au niveau de la rigidité on n'est pas sur le même niveau. En fin de compte moi je mets le cadre et après j'arrondis les angles donc je donne des lignes directrices donc ça convient très bien, ça ne convient pas tu peux y aller directement. Une fois que cette mayonnaise a pris je peux arrondir les angles. Mais il y a toujours cette frontière, chez moi il y a cette frontière qui existe, quand on est dans une salle de sport la relation entraîneur-entrainée est très difficile à gérer donc on n'est pas potes. Quand on a passé l'aire de jeu, on est potes. Et ce qui s'est passé sur l'aire de jeu est fini. Ça n'existe plus. Donc voilà. Alors que ...juste pour citer cet exemple, quand il y a eu le clash avec le club2, on était à quatre journées de la fin du championnat, ça faisait presque plus de deux ans que j'étais avec elles, et bien je me suis aperçue que j'avais un groupe, et qu'en fait ce groupe me rendait bien ce que je leur donnais. » (Julia, entraîneur N1F).

Les observations d'entraînements nous ont montré que Thierry discutait énormément avec ses joueuses pendant les séances, qu'il riait avec les joueuses, qu'il était un élément « quasi perturbateur » de la séance. Julia de son côté était centrée sur les interactions individuelles, très proches des techniques corporelles des joueuses quoique aussi très rieuse avec les joueuses. L'entretien réalisé avec Julia nous montre un écart entre ce que nous avons perçu et son discours concernant ses pratiques :

« Je pense que je peux être du côté des techniciens, dans le côté technicien tu t'attaches aux détails mais il y a aussi le côté... alors animation je n'aime pas trop parce que ... il y a animation et animation... non mais c'est vrai il y a animation folklore et animation où t'es là à faire que des grands gestes et tu animes ta séance mais tu n'attends rien et elle est vide. Je peux de temps en temps... s'il y a un mot qui revient pour me caractériser sur les séances c'est que je suis dure. Je suis dure. Parce que je suis toujours à la recherche du meilleur. J'essaye de les pousser parce que si tu ne pousses pas la fille ça ne marche pas et c'est pour ça que je te dis que l'humain est très important parce que je peux être très dure avec une fille et si elle ne va pas bien je l'assomme. Et je suis dure. Toujours plus. » (Julia, entraîneur PréNatF)

« On a la même sensibilité, on n'a pas la même approche parce que des fois sur des trucs elle est plus compétente que moi, elle a un autre regard par son vécu de joueuse et parce qu'elle y est depuis plus longtemps que moi. Parfois elle sera plus précise dans certaines consignes, que moi je ne vois pas ou que j'ai oublié ou qu'elle n'a pas vu comme ça » (Thierry, entraîneur PréNatF)

Thierry se montre plutôt « optimiste » sur sa collaboration avec Julia même s'il nous fait part de quelques différends. Julia se montre en revanche plus critique, en particulier sur sa vision du jeu et les types de rapports que l'entraîneur entretient avec son équipe (entraîner n'est pas copiner) :

« Non il n'y a rien à faire, on n'est pas compatibles handballistiquement. On est peut-être dans la même direction mais on n'a pas forcément la même vision du handball. Et on n'a pas forcément les mêmes attentes. [...] Déjà tu vois sans parler handball on va parler de l'humain il est plus copain qu'entraîneur donc ça déjà c'est dérangeant et ensuite au niveau du... comment le dire... si le bateau coule il ne va pas amener de solutions, il ne cherche pas à en amener. » (Julia, entraîneur PréNatF).

Les deux entraîneurs sont d'accord sur un point : l'équipe se sert de leurs désaccords.

« Thierry était en place depuis l'année dernière dessus et donc avait créé des affinités avec certaines filles. La gestion est très difficile parce que comme il avait créé des affinités, qu'il était très proche des filles, je ne pouvais pas dire grand-chose sur ces filles-là même si elles ne remplissaient pas le contrat. Donc c'est ça qui est difficile sur le groupe. » (Julia, entraîneur PréNatF).

Le style de coaching par les partenaires recouvre les volontés de former et « d'utiliser » toutes les joueuses d'un effectif. Les désaccords existants entre ces deux entraîneurs qui partagent pourtant des conceptions communes viennent illustrer la variabilité des pratiques et représentations à l'intérieur même d'un « style » de coaching.

L'être social de l'entraîneur contribue pleinement à la situation d'entraînement. Ce point est d'autant plus important que l'on descend dans les niveaux de jeu. La lecture et l'analyse des entretiens de Julia et Philippe ont aussi été effectuées en prenant en compte les singularités de leurs espaces professionnels et en définitive les propriétés sociales et/ou socioprofessionnelles qui les caractérisent. Julia exerce professionnellement dans une imprimerie, milieu masculin ; elle y a construit une identité de genre particulière :

« Oui, même là, la place d'une femme c'est dur. Dans une société, dans l'industrie c'est compliqué. Je n'ai pas le caractère à ce qu'on me marche dessus, j'ai cette chance. Je ne me laisse pas faire, c'est tout et ce n'est pas la peine de trop me chercher parce qu'on me trouve. J'imagine quelqu'un de fragile dans la même situation, dans la même place, mais ce n'est pas possible, la pauvre, elle se ferait bouffer. » (Julia, entraîneur PréNat).

Les rapports sociaux sexués dynamiques à l'œuvre dans les espaces qu'elle traverse s'ils étaient historiquement en sa défaveur sont perçus et en quelque sorte contournés par l'usage de stratégies. Elle adopte les codes traditionnellement associés au masculin pour asseoir une situation « d'égalité » avec les hommes. Considérer la fragilité de la femme comme incompatible avec son milieu professionnel consisterait à naturaliser les rapports sociaux de sexe attachés à un monde professionnel perçu essentiellement comme masculin.

Thierry, de son côté évolue dans une sphère professionnelle essentiellement féminine :

« Mais après tu vois je bosse avec plein de femmes et ça se passe bien. Mais en face, il y a une école avec que des femmes c'est une école où il y a que des problèmes alors ils viennent de recruter un homme, tu verras qu'il y aura plus de problèmes. Ils ont mis un coq dans la bassecour, stratégiquement ils ont raison de faire ça, parce que les filles elles se crêpent le chignon, elles font des histoires, c'est les filles, c'est comme ça. Moi ça ne me pose pas de problèmes. » (Thierry, entraîneur PréNatF).

Thierry se trouve dans une situation, lui aussi, atypique. Il est chef de cuisine pour un conseil départemental, il est entouré de femmes. Il est pris dans des stéréotypes concernant les manières de fonctionner des femmes, il naturalise leurs comportements. Il projette comme objectif de recrutement d'une école l'intégration d'un homme dans un espace uniquement traversé par des femmes comme étant la solution aux « problèmes ». L'homme est ici perçu comme celui capable de « raisonner » les femmes déraisonnables, seul dans un espace de femmes il en aurait le pouvoir. (Duru-Bellat, 2017).

Les positions entre hommes et femmes sont asymétriques, fondées sur les différences des sexes, la construction des rapports sexués, les inégalités entre hommes et femmes sont partout. Julia pour exister dans sa sphère professionnelle se « bat ». Elle cherche à développer une socialisation de genre qui lui permette d'exister dans un monde masculin. Cette socialisation particulière opère dans le handball, tout comme la socialisation construite en terre sportive agit dans la sphère professionnelle. Thierry est entouré de femmes mais il est le seul chef. L'homme de pouvoir dans un espace féminin. Sa situation reproduit la division sexuée du travail et les inégalités de sexe. Dans notre entretien il tient des discours égalitaristes en disant qu'il prenait ses déjeuners en compagnie des hommes et des femmes avec qui il « bosse » sans regarder le poste qu'ils et elles occupent, qu'il trouve ça normal mais que d'autres chefs ne le font pas. Il fait également mention à ses racines (« je sais d'où je viens ») comme étant un facteur « d'ancrage » dans la réalité.

Les constructions sociales de Julia et Thierry qui transparaissent derrière leurs discours sont révélatrices de l'importance de « l'être social » de l'entraîneur dans ses pratiques et de ce qu'il ou elle transmet à son équipe. L'apprentissage de la virilité ou de la féminité comme éléments constitutifs de l'identité des individus est au centre des pratiques corporelles et de leurs représentations et se perpétue dans les différents espaces sociaux traversés par les individus.

8.3 Le contexte sportif de socialisation

L'étude des rapports sociaux de sexe dans le handball enrichit la compréhension du contexte sportif de socialisation (Mennesson, 2005). Nous avons détaillé tout au long de notre

travail les variabilités, les lignes de forces et de démarcations dans les pratiques et discours de nos enquêté.e.s, dans les positions occupées par les acteurs et actrices et manières de les occuper. Tous ces éléments nous permettent de mettre en discussion l'idée d'une culture commune généralisée du handball comme contexte sportif de socialisation « égalitaire ». Il est usuellement admis que la culture sportive se décline en réalité en autant de cultures sportives qu'il existe de sports (Pociello, 1999; Saouter, 2015). Les cultures sportives sont portées par les acteurs du sport et non par le sport lui-même. Les nombreux travaux engagés sur des sports spécifiques nous permettent d'appréhender la variabilité des cultures sportives.

L'étude de la place de la femme dans le handball se fait ici au prisme de la place du handball féminin dans le contexte sportif du handball. Nous avons développé tout au long de notre étude les différences existantes et persistantes entre hommes femmes concernant les positions occupées, les manières de les occuper, les pratiques, les représentations, les rapports sociaux sexués, l'accessibilité aux différentes fonctions. Tous ces éléments participent à façonner un contexte sportif plus qu'ils ne participent d'un espace sportif. La notion de contexte est mobilisée pour rendre compte de l'absence de neutralité de l'espace. Nous complétons ici l'étude du contexte sportif handballistique à l'aune des rapports entretenus par le handball féminin et le handball masculin.

8.3.1 Le handball masculin comme référentiel constant

Le handball masculin plus vite, plus fort mais...

Le handball masculin va plus vite, plus fort et plus loin que le handball féminin. Cette différence est inscrite dans des corps masculins performants, au prisme des capacités physiques et techniques masculines plus importantes. Nous interrogeons ces différences sous l'angle du « coût » qu'elles impliquent pour les hommes et les femmes. Considéré comme plus rapide, plus fort mais également plus individualiste, plus franc, le handball masculin imprime sa marque sur le modèle handballistique et sur l'ensemble des pratiques (jeu, techniques, entraînement, etc.), donc sur la construction de l'espace et du climat handballistiques.

Le handball féminin lorsqu'il est comparé au handball masculin souffre de la comparaison. Cette comparaison porte autant sur les performances physiques que sur le différentiel des comportements sociaux des femmes et des hommes. Or, le résultat de cette comparaison est de rendre les femmes captives d'un modèle qu'elles cherchent à atteindre mais qui n'a de cesse

que de leur échapper. Cet horizon voire cette fiction du modèle éternellement hors d'atteinte, cette course en forme de mythe de Sisyphe, a un coût pour les femmes et symétriquement pour les hommes dont il faut rappeler qu'ils sont eux-mêmes confrontés aux modèles de masculinité hégémonique. Notre étude n'intègre certes pas « directement » les joueurs masculins. Toutefois, notre connaissance du monde du handball et les observations périphériques de cette étude nous permettent de formuler l'hypothèse selon laquelle le modèle hégémonique de réussite masculin, représente aussi un « coût » pour des hommes et jeunes garçons qui ne s'inscrivent pas pleinement dans les cadres dominants de la performance masculine, c'est-à-dire dans le modèle d'une masculinité virile et dominante, performante et spectaculaire.

Lors de nos entretiens, nous avons questionné les enquêté.e.s sur l'existence ou non de différences entre les pratiques masculines et féminines. Les comparaisons ainsi faites, même si parfois les comparaisons venaient spontanément des enquêté.e.s, confirment que la pratique masculine reste le modèle indépassable de réussite dans le handball. Concernant les représentations des pratiques, à la question « un match de N1 féminine équivaut-il à un match de N1 masculine ? ».

« Non... non, non. Je pense que les garçons il y aura toujours une dimension physique qui est plus impressionnante que chez les filles, tout va plus vite, les contacts sont plus forts, les tirs partent plus fort, techniquement ils sont capables de faire des gestes aussi peut-être plus impressionnants que les filles, même si au haut niveau les filles il y en a qui sont capables de le faire aussi... chez les garçons ça arrivera peut-être à un niveau encore avant, tu vois peut-être à partir de la Nationale, alors que nous ça sera vraiment D2, D1. Des vrais gestes techniques pour tout le collectif. Les filles ça joue un peu moins vite, il y a une dimension physique qui est présente mais moins que chez les garçons, par contre moi dernièrement en regardant le championnat au plus haut j'ai pris plus de plaisir à regarder les filles qui ont un jeu peut-être plus collectif, plus fluide alors que les garçons c'est moins construit et c'est vraiment celui qui tirera le plus fort de loin. Enfin voilà... en caricaturant c'est ça quoi. Du coup plus impressionnant dans la dimension physique, vraiment, ils sautent à une hauteur impressionnante, mais dans le jeu...à regarder... quelquefois c'est un peu chiant parce que oui ... trop physique. » (Lucie, joueuse N1F).

Le premier élément mobilisé par nos enquêté.e.s pour illustrer les différences entre hommes et femmes est celui de la dimension physique. Les pratiques du handball masculin et féminin sont différentes parce que les hommes ont des capacités physiques jugées plus importantes. La naturalisation des différences entre hommes et femmes implique une hiérarchisation. Le principe de la performance physique comme élément dépréciateur de la pratique féminine n'est que très peu remis en cause. L'idéal que représente la pratique masculine sans remise en question constitue donc une injonction à l'efficacité « masculine » pour le handball féminin qui doit forcément évoluer dans ce sens tout en restant dans son sillage, ajoutons tout en

restant paradoxalement « féminin », c'est-à-dire en présentant des femmes en jeu qui ne puissent être assimilées à des hommes. Nous notons dans l'extrait d'entretien que Lucie compare des pratiques masculines plus individuelles avec des pratiques féminines plus collectives. Plusieurs niveaux de lecture s'imposent pour décrypter ce qui pourrait faire l'objet d'une différenciation des pratiques sans pour autant les rendre inégales. Le handball masculin, plus « physique », propose un véritable spectacle sportif constitué de gestes techniques individuels. Le handball féminin, moins « physique », sans pour autant en être totalement dénué d'engagement physique, propose un spectacle sportif constitué de mouvements collectifs. Ce constat met en lumière des cultures différentes. S'il est possible de considérer la dimension collective des femmes comme le moyen de pallier le manque de puissance physique, il est aussi possible de la considérer comme une « manière de jouer » au handball, comme une conception propre de ce que doit être le handball. Cette idée nous ramène aux constructions sociales des individus, à leurs « goûts ».

« Oui parce que je pense qu'en termes de dimension physique on va dire, c'est en train d'évoluer. Le hand change, constamment hein depuis qu'il a commencé, forcément ça évolue et ça évoluera encore dans les années à venir. Du coup, si on peut comparer avec le hand masculin on voit très bien que là chez les mecs aujourd'hui il y a très peu d'actions collectives, c'est vraiment basé que sur des savoir-faire individuels et je pense que chez les filles on en a encore un petit peu moins. » (Marine, joueuse LFH).

Nous abordons avec Marine, joueuse de LFH, le développement du handball féminin dans le sens du handball masculin ; à savoir dans le sens du développement de la dimension physique :

« Je pense que c'est bien parce qu'en fin de compte c'est comme au rugby, c'est comme au foot, si on peut comparer avec d'autres sports. Les gens, il faut avant tout... on est professionnelles grâce à ce qu'il y a autour, les gens qui viennent, les supporters, les sponsors qui mettent un petit peu d'argent. Et ces gens-là ce qu'ils aiment ce sont des gros contacts, le beau geste, c'est un peu tout ce qui ... c'est tout ce qui brille on va dire. Je pense qu'il faut que ça tende à ça si on veut pérenniser un peu notre sport, le handball professionnel etc. Après le problème ... hum... ce n'est pas forcément moi ce que j'aime regarder. Honnêtement quand je regarde le Paris saint-germain garçon aujourd'hui je ne me régale pas du tout du tout. C'est vraiment un « un contre un », le défenseur il perd très souvent et puis c'est celui qui va monter la balle le plus vite et qui va marquer le plus vite parce que derrière...enfin moi je trouve qu'il y a très peu d'actions de continuité collective. Ça vient des joueurs qu'ils ont aussi, parce que voilà le Montpellier handball c'est encore un peu différent, il y a encore pas mal d'équipes chez les garçons où c'est différent et où ça joue encore très collectif. Chez les filles c'est que collectif on va dire. » (Marine, joueuse LFH).

Le développement du handball féminin suit le développement du handball masculin et cherche à s'y conformer. Le handball professionnel, horizon-modèle du handball amateur, pour exister, nécessite d'établir des partenariats financiers, d'obtenir des subventions, d'attirer du public. La marchandisation du handball a poussé la filière masculine à la spectacularisation et

pousse aujourd'hui le handball féminin dans la même direction. L'inégalité entre les pratiques vient des éléments constitutifs du spectacle sportif, largement dynamisé par les médias. Les éléments considérés comme les plus spectaculaires sont les éléments immédiatement perceptibles par le public initié comme non initié, des contacts à très haute intensité, des tirs extrêmement puissants. Le handball est un sport très rapide de petit terrain, peu lisible pour un spectateur non initié tant les règles sont nombreuses et donne une place de « chef d'orchestre » à l'arbitre. Un spectateur non initié pourra être impressionné par un saut « au-dessus » de la défense suivie d'un tir à 90km/h⁷⁵ car ce type d'action est très lisible. Une action collective avec beaucoup de déplacements de joueuses porteuses ou non du ballon, des changements de rythme et une balle qui circule entre elles sera moins impressionnante immédiatement. La marchandisation du spectacle handballistique est profitable au handball masculin. Il existe des exceptions dans le handball féminin, mais d'après Marine :

« Si, si, il y en a, il y a Fleury, mais du coup, pour moi ce n'est pas un projet de jeu qui permet d'exister pendant 60 minutes. Parce que déjà il y en a peu, il y a peu de joueuses qui peuvent la remplacer et qui peuvent faire la même chose. Et... derrière, c'est compliqué de ... je pense à très haut niveau maintenant d'arriver à exister pendant 60 minutes. Être constant on va dire. » (Marine, joueuse LFH).

Le projet de mettre des individualités au centre du jeu n'est pas (encore) tenable pour le handball féminin car trop peu de femmes en ont les capacités. Cet extrait d'entretien nous permet de faire un pas de côté. La mobilisation d'une joueuse aux compétences individuelles très importantes nous ramène au style de coaching par les leaders. Les leaders de jeu sont mis en avant, les autres joueuses étant mobilisées au profit de ces leaders. Cette organisation permet l'émergence de « modèles » clairement identifiés, plutôt que l'équipe entière il y a une ou deux joueuses extraites du groupe et identifiées comme « championnes ». Si l'extraction d'une « championne » au sein de l'équipe peut représenter un modèle pour les jeunes et leur permet d'avoir potentiellement un idéal féminin sportif auquel se raccrocher. Cette même extraction contribue au renforcement du sport masculin comme principal pourvoyeur de « héros », de modèles.

Le handball féminin compétitif de haut niveau évolue dans la direction du handball masculin en recherchant la densification du jeu féminin. Actuellement il s'appuie sur ses forces préalables, à savoir la coopération, le jeu collectif, les individualités au service du collectif. Cette

 $^{^{75}}$ Vitesse moyenne des tirs lors des rencontres de D1 masculine. Le record du monde de Lars Andersson enregistre un tir à 140 km/h.

dynamique révèle le modèle masculin comme idéal à atteindre. Le modèle est très peu remis en question car il est le plus spectaculaire. Cet idéal de l'individualité performante capable de briller à elle seule s'inscrit dans la mouvance individualiste profitable d'abord au masculin et place toujours immédiatement le féminin dans une position secondaire, de retard. Les valeurs associées à la performance individuelle sont celles de la recherche de la performance, de l'autoréalisation, de la mise en avant de soi, etc. Elles sont principalement et majoritairement transmises aux hommes et sont également majoritairement reconnues lorsqu'elles sont portées par des hommes. Ces mêmes valeurs incarnées par des femmes ne revêtent pas immédiatement le même sens. Elles ne sont pas reconnues chez les femmes car elles ne font pas encore partie du référentiel des valeurs attendues chez elles et ne nourrissent pas, par conséquent, les stéréotypes féminins. Le modèle de féminité hégémonique ne se situe pas à cet endroit. Le modèle masculin s'impose comme le modèle neutre. Ainsi le sport se décline en deux : *le sport* et *le sport féminin*.

Le handball féminin par lui-même

Il semble extrêmement difficile de considérer un cadre de pratiques dans lequel le handball féminin ne serait pratiqué, vu, regardé, entraîné qu'à l'aune du handball masculin. Pourtant, le handball féminin de haut-niveau est essentiellement entraîné par des hommes. Le modèle de réussite du handball est celui du handball masculin. Le handball féminin retrouve néanmoins une relative autonomie dans la création de la LFH. Le handball professionnel féminin est structurellement autonome vis à vis du handball professionnel masculin. Il construit ses propres partenariats financiers et commerciaux, ses propres canaux de communication (sa propre presse sportive, son propre diffuseur tv), ses propres axes de développement, etc. Cependant notre étude montre et éclaire les limites de cette autonomie. Toutes les jeunes joueuses commencent dans des clubs amateurs à proximité de leurs domiciles et sont éduquées et socialisées au handball dans cadre qui relève des facteurs que nous avons évoqués. Les équipes jeunes dans les clubs amateurs sont entraînés par des entraîneurs peu ou pas formés, les moyens financiers et matériels sont faibles, la formation des plus jeunes joueur.se.s, dans les clubs sans filières spécifiques focalisées sur la formation des plus jeunes, se fait souvent sans visée éducative autre que la découverte d'une activité motrice et collective. Les spécificités des équipes féminines ou masculines sont prises en compte au prisme des stéréotypes sexués des entraîneurs et les retombées socialisatrices peu ou pas prises en compte.

« Il y a des clichés qui se vérifient effectivement, parce que les clichés naissent de l'éducation qu'on nous a donné aux femmes et aux hommes, ce que devait être une femme et de ce que devait être un homme mais c'est vrai aussi parce qu'on retrouve des vérités. Selon moi on retrouve beaucoup de choses qui ne sont pas liées à l'inné et qui s'apprennent et pour moi la quasi-totalité de ce qu'on est c'est de l'acquis, au-delà de quelques prédispositions physiques et donc je pense que quand on prend la globalité des femmes il est beaucoup plus difficile de trouver des sportives parce que...c'est de moins en moins le cas mais c'est vrai qu'il y a encore dix ans une fille qui jouait au ballon dans la rue elle était considérée comme un garçon manqué et ça faisait des mauvaises images etc., mais c'est vrai que c'est plus difficile d'avoir accès à des jeunes filles qui soient compétitrices et qu'il y est en tout cas une motricité générale très développée avant d'arriver dans les clubs, voilà c'était ça aussi. Les filles qui arrivaient dans les clubs elles ne savaient pas se servir de leur corps, elles ne savaient pas courir, elles ne savaient lancer, elles ne savaient pas sauter, je te le dis...je te donne des clichés mais c'était une vérité quand on prend un panel large, chez les garçons il y avait beaucoup plus de jeunes garçons qui avaient une motricité bien plus développée. C'est de moins en moins le cas et heureusement, il y a prise de conscience sur le droit des femmes et sur l'aspect des égalités en ce moment et il y a beaucoup de choses qui évoluent ces dernières années et il y a des prises de conscience aussi vis-à-vis du sport. Les jeunes filles ont beaucoup plus de facilités à se trouver des modèles pour se projeter pour avoir envie de faire du sport, l'image de la sportive elle est beaucoup moins garçon manqué, donc ces choses-là avancent un petit peu, mais vis-à-vis de la compétition un petit peu par exemple sur les groupes de jeunes garçons, les garçons qui ont le ballon vont être en général beaucoup plus attirés vers le côté individuel, l'aspect performance individuelle, donc un gamin de onze ans avec un ballon il va chercher tout de suite à aller vers le but, dribbler, baisser la tête et l'objectif c'est marquer le but pour être valorisé. Une fille va plus chercher sa valorisation dans une sorte de réseau d'échanges et elle va plus être amenée à chercher à jouer avec les autres filles et des fois à tourner un peu le dos à l'objectif simple du but et d'accès au but. Ça c'est un exemple concret chez les tout-petits de ce qu'on a appris aux jeunes et de comment les filles abordent l'activité alors que les garçons l'abordent de manière un peu plus individuelle. » (Mathieu, entraîneur N1F).

L'autonomisation du handball féminin pourrait passer par la prise en compte et valorisation de sa spécificité c'est à dire la dimension collective de sa pratique et les gestes techniques réalisés en ce sens. La considération de la dimension collective comme composante de la performance sportive permettrait au handball féminin d'avancer de façon singulière, dans le sens de la création de son identité, plutôt que d'évoluer perpétuellement au miroir des pratiques masculines. Sport collectif, le handball peut contribuer à forger une véritable culture du collectif plutôt qu'une culture où le groupe se met au service de quelques-uns. Vision héritée de la « naissance » des sports modernes qui encourage et renforce la prise en compte des différences, des inégalités. Le contexte sportif social du handball n'est guère favorable aux femmes car construit pour valoriser des qualités, compétences et techniques, normes et valeurs électivement transmises aux hommes.

8.3.2 La neutralité supposée des techniques sportives

La dimension technique du sport contribue largement à sa valorisation, un bon joueur est qualifié de « technicien ». Les transmissions de techniques sont différentes en fonction du sexe

des joueu.r.se.s. La technique corporelle peut sembler neutre comme étant les réalisations techniques les plus opératoires dans le handball et donc les techniques seraient les « meilleurs » moyens de performer. Or, ces techniques sont révélatrices des cultures sportives. À travers les techniques corporelles il est possible de lire les dynamiques culturelles d'une activité physique et sportive. Les techniques, mises au service de la performance, sont de fait au service d'un idéal de performance. Le handball et sa pratique sont produits et producteurs d'un imaginaire, d'une culture, de pratiques et participent de la construction sociale et sociétale. À travers la diffusion des pratiques sportives, des techniques corporelles et sportives, se joue la médiation culturelle (Vivier, 2006). Le sport est une activité technicisée par excellence, il est la vitrine de l'idéologie technicienne forgée par les sociétés.

Les techniques du corps sexué

« L'homme serre normalement le poing le pouce en dehors, la femme serre le pouce en dedans ; peut-être parce qu'elle n'y a pas été éduquée, mais je suis certain que, si on l'éduquait, ce serait difficile. Le coup de poing, le lancer du coup sont mous. Et tout le monde sait que le lancer de la femme, le jet de pierre est, non seulement mou, mais toujours différent de celui de l'homme : plan vertical au lieu d'horizontal. Peut-être y a-t-il là le cas de deux instructions. Car il y a une société des hommes et une société des femmes. Je crois cependant qu'il y a peut-être aussi des choses biologiques et d'autres psychologiques à trouver. » (Mauss, 1989)

Marcel Mauss au sujet des techniques du corps envisageait des facteurs sociaux comme éléments explicatifs dans les variations des techniques des hommes et des femmes. Il ne se dégage pas pour autant d'une conception déterministe biologique. La vision différencialiste basée sur les différences biologiques (supposées) des sexes est très largement répandue dans le monde sportif et dans les autres sphères traversées par les individus.

« De toute évidence le contraire de l'égalité, ce n'est pas la différence ; ce qu'il faut opposer à l'égalité, c'est l'inégalité, et ce qu'il faut opposer à la différence c'est l'identité. » (Duru-Bellat, 2017).

La question de l'égalité dans la différence est centrale dans les politiques d'ouvertures d'espaces à des publics spécifiques. Il faut délimiter les points qui relèvent des différences entre les sexes comme des éléments immuables et génériques communs à l'ensemble des hommes et des femmes. Or, nous avons vu précédemment que de telles considérations nieraient les variabilités à l'intérieur même des catégories sexuées. Considérer que toutes les femmes joueuses de handball sont moins rapides, moins habiles, moins « joueuses » que les joueurs de handball, consisterait en une essentialisation des habiletés motrices et de la maîtrise des techniques sportives.

« Une étude [...] visait à isoler un effet possible de l'entraînement pour justifier les différences entre les sexes. Les chercheurs voulaient savoir qu'elle pouvait être l'influence de la pratique. Pour le découvrir, ils ont fait une comparaison des lancers du bras dominant et du bras non dominant. Ils ont fait des vidéos de trois groupes d'enfants classés selon leur âge (7-8 ans, 9-10 ans et 11-12 ans) en train de lancer une balle de leur bras dominant et de leur bras non dominant. Les résultats des lancers du bras dominant étaient typiques des résultats d'études antérieures. On signalait par exemple que les garçons de deuxième année lançaient la balle 72% plus vite que les filles de deuxième année. Lorsqu'on a comparé leurs lancers du bras non dominant [...], il n'y avait pas de différence entre la vitesse de lancer des filles et celles des garçons ! »⁷⁶

La pratique influence la technique. En fonction des pratiques transmises symboliquement et matériellement, les compétences dans les techniques sportives seront différenciées selon le sexe des individus. Le principal élément de différenciation des techniques sportives dans le sport est celui du sexe. Il est une donnée préalable de lecture de l'individu qui conditionne le regard porté sur l'individu, les comportements adoptés à son encontre et les « projets » que l'entraîneur lui réservera. Le destin social de l'individu sportif est largement conditionné par les stéréotypes sexués calqués sur lui par les entraîneurs, les directions de clubs et finalement par les joueu.r.se.s eux.elles-mêmes.

« Ah oui, oui, oui complétement oui. Parce que je considère que, c'est ce que je dis souvent aux filles, parce que je suis vice-capitaine du coup, je ne sais pas si tu savais ou pas. Bon je suis vice-capitaine et du coup dans les discours un peu d'avant match c'est ce que ... je tends à avoir ce discours, dans le sens où je ne suis pas sûr d'être pétrie de qualité ou d'être très brillante au handball... ça aide mais ce n'est pas ... c'est 20% du travail qu'il va falloir que tu fournisses pendant le match. Je pense que toutes...en termes d'engagement, d'agressivité et la définition d'un peu partir à la guerre quoi, je pense que ça c'est 60% on va dire du boulot et le reste c'est un petit peu de stratégie, un petit peu de technique et de savoirfaire. En tout cas chez les filles et à notre niveau. Sans avoir un regard un peu ... qui nous rabaisse mais je pense qu'aujourd'hui le handball féminin est encore un petit peu en retard et du coup les caractères... et bien comme moi hein... qui n'ont pas forcément un physique hors norme, qui n'ont pas une façon, un geste technique, une gamme de tirs très large... hum... elles peuvent exister encore. » (Marine, joueuse LFH).

Les techniques corporelles servent la performance collective. Les équipes féminines pallieraient des faiblesses techniques par un état d'esprit combatif.

« Moi j'ai plein d'entraîneurs qui m'ont dit ... tu vois tout ce qui est roucoulette et lob, chez les filles c'est arrivé très tard comparé à chez les mecs. Et moi combien de fois j'ai entendu nos entraîneurs dire « TIRE », mais ta gueule en fait parce que c'est un tir. Les mecs l'utilisent comme un vrai tir, et on ne leur dit rien tu vois. » (Marine, joueuse LFH).

⁷⁶ Citation de Colette Dowling, Le Mythe de la fragilité. Déceler la force méconnue des femmes, Montréal, Le Jour, 2001 extraite de A. Saouter, Des femmes et du sport, Paris, Payot et Rivages, 2016.

Le même geste sportif ne revêt pas le même sens en fonction du sexe de joueur ou de la joueuse. La joueuse de handball, s'il lui est parfois autorisé de réaliser un geste spectaculaire est tout de même éduquer à « l'efficacité ». Les joueuses sont d'abord entraînées à être performantes et complètent plus tardivement la gamme des gestes techniques à leurs dispositions. Marine, joueuse de LFH, illustre l'inégalité de traitement d'un même geste technique selon le sexe du corps opérant. La prise en compte du sexe de la sportive entraîne une sexuation de la technique sportive qui sera attendue et encouragée ou observée et réprimandée. Ainsi une *roucoulette*, un *tir droit*, un *lob*, ne revêtent pas le même sens symbolique selon qu'il soit performé par un homme ou par une femme. Le retard dans l'apprentissage de ces techniques dont Marine nous fait part doit se lire sous l'angle de la naturalisation des capacités physiques des jeunes filles et jeunes garçons. Nous avons abordé la question des stéréotypes sexués des entraîneurs concernant les « capacités » motrices des plus jeunes.

« Les filles qui arrivaient dans les clubs elles ne savaient pas se servir de leur corps, elles ne savaient pas courir, elles ne savaient lancer, elles ne savaient pas sauter, je te le dis...je te donne des clichés mais c'était une vérité quand on prend un panel large, chez les garçons il y avait beaucoup plus de jeunes garçons qui avaient une motricité bien plus développée. C'est de moins en moins le cas et heureusement. [...] Mais vis-à-vis de la compétition un petit peu par exemple sur les groupes de jeunes garçons, les garçons qui ont le ballon vont être en général beaucoup plus attirés vers le côté individuel, l'aspect performance individuelle, donc un gamin de onze ans avec un ballon il va chercher tout de suite à aller vers le but, dribbler, baisser la tête et l'objectif c'est marquer le but pour être valorisé. Une fille va plus chercher sa valorisation dans une sorte de réseau d'échanges et elle va plus être amenée à chercher à jouer avec les autres filles et des fois à tourner un peu le dos à l'objectif simple du but et d'accès au but. Ça c'est un exemple concret chez les toutpetits de ce qu'on a appris aux jeunes et de comment les filles abordent l'activité alors que les garçons l'abordent de manière un peu plus individuelle. » (Mathieu, N1F).

Dès le plus jeune âge les différences s'observent. Les garçons en « avance » sur la motricité sont tournés vers le but, ils abordent l'activité sous l'angle de la performance individuelle. Les jeunes filles, malhabiles avec le ballon et avec leur corps pratiquent dans le collectif. Le retard des filles loin de se résumer à une nature différente et inférieure aux garçons s'explique par la différenciation sexuée constante auxquels elles sont exposées depuis leur naissance, cadre normatif dans lequel les garçons et les filles sont éduqués à communiquer et à mobiliser leurs corps différemment (Duru-bellat, 2017). La socialisation précoce revêt une dimension performative qui s'exprime dans tous les espaces sociaux traversés par les enfants. Les très jeunes enfants filles sont davantage stimulés sur le plan verbal et communicationnel alors que les très jeunes enfants garçons sont davantage stimulés sur le plan moteur (*Ibid.*). Les garçons sont également plus encouragés à l'exploration de leur espace, à la prise de risque, à la réussite

individuelle que les filles. Ces comportements éducatifs différenciés reflètent parfaitement les stéréotypes du masculin et du féminin. Ils agissent comme producteur des différences et inégalités entre les sexes et comme vérificateurs de leurs existences, produisant ainsi les conditions de l'existence, de la perpétuation et de la naturalisation de ce qui est observé chez les enfants. L'explication par l'inné ne laisse aucune place à la réflexion sur l'acquis.

Être entraînée comme...

Il est fondamental de s'intéresser à la possibilité ou l'impossibilité de la généricité des techniques sportives transmises aux femmes et aux hommes. Nos questionnements nous conduisent donc à considérer l'entraînement comme un élément central qu'il convient d'observer et d'analyser à travers le filtre des stéréotypes sexués des entraîneurs.

« Moi je pense que j'ai été entrainée comme un enfant au sens large. Je pense, par rapport à ma façon de jouer, je sais que quand j'étais plus petite, quand j'étais enfant j'étais un peu un petit garçon, je touchais à tout, j'adorais le sport, je pense que du coup pour un entraîneur c'était... je ne veux pas utiliser le mot simple mais... c'était simple de me mettre dans le moule. Je ne sais pas si tu vois ce que je veux dire. Je pense que beaucoup d'enfants filles sont entrainées comme des filles, fifilles quoi... je ne sais pas comment expliquer. Et du coup sont un peu rabaissées à certains moments. Moi en moins de 13 je jouais en mixité, qu'avec des garçons. » (Marine, joueuse LFH).

« Plus jeune... oui... dans le sens ... pff... non... je ne peux pas répondre... je vais répondre à côté-là. J'allais te dire, dans le sens, comme j'avais des facilités, plus jeune, je courrais partout, techniquement j'ai beaucoup joué avec les garçons donc dans la façon de transmettre c'était possible. Après on était quand même séparés au hand, les filles d'un côté, les garçons de l'autre. Ça ce sont mes études qui vont parler mais dans l'apprentissage et dans les savoir-faire on n'évolue pas au même niveau, les garçons sont plus joueurs avec la balle, ils vont apprendre à faire plein de choses plus techniques, à faire rouler le ballon, tenter une passe dans le dos, alors que les filles vont rester plus scolaires, plus cadrées. Donc dans l'apprentissage on apprend peut-être moins vite... ou moins de place pour le créatif. Les filles au départ sont moins créatives avec le ballon dans les mains que les garçons. Ça peut changer après, quand on se sent plus à l'aise et tout, c'est toujours pareil. Donc je pense que non je n'ai pas été entrainée comme un garçon quand j'étais jeune. » (Lucie, joueuse N1F).

Ces deux joueuses nous font part de leurs opinions concernant la formation handballistique reçue dans l'enfance. Chacune parle de ses « compétences » propres qui en feraient des cas particuliers. Les discours naturalisent les capacités motrices et le rapport au « jeu » sportif. Tous les entretiens réalisés font émerger des discours qui naturalisent les comportements sociaux masculins et féminins au même titre que les compétences physiques.

« Non je ne pense pas que ce soit pareil. Je pense que les garçons sont moins dans ... l'affect... je ne sais pas si le mot n'est pas un peu ... je pense que les filles fonctionnent plus à l'affect. Si les filles ne se sentent pas appréciées des personnes à mon avis elles se braquent contre. Alors que les mecs à mon avis ils s'en foutent. Ils sont là pour pratiquer l'activité, qu'on soit leur pote ou pas ils s'en foutent. J'en parlais avec un copain, il a des éléments sur les -13 garçons, le gars se retourne et le gamin était en train de faire le chat, euh... voilà, chez les filles je n'ai jamais vu une fille faire le chat. Elles sont hyper scolaires, c'est même un peu pénible parfois, par moment les garçons vont l'être jusqu'à ce que ça les gonfle et puis ils vont continuer à faire comme ils ont envie de faire alors que les filles vont être hyper scolaire des fois un peu trop, elles vont être en attente du compliment, d'être complimenté de choses qu'elles sont capables de faire mais il faut en permanence les féliciter. Je pense que ça les aide à avancer. Je pense que les garçons aiment bien être félicité mais ce n'est pas leur moteur principal, eux ils vont être plutôt sur le score, je pense que l'affect marche plus chez les filles. » (Thierry, entraîneur PréNatF).

Marine et Lucie font état, à travers leurs discours, de leurs « atypies » de genre (Duru-Bellat, 2017) : l'une sous l'angle du « garçon manqué », l'autre sous l'angle des « facilités ». Chacune a le sentiment de ne pas avoir été une « petite fille classique », cet idéal-type de la petite fille modèle n'aurait du reste, selon nos enquêté.e.s, que peu de « qualités » sportives. Les stéréotypes servent de balises, de points de repères. Ils cultivent et renforcent le différentialisme. Dans le cas de Marine et Lucie, les représentations qu'elles ont de ce qu'est la féminité, des capacités motrices des petites filles, construisent une frontière entre « elles » et les « autres ».

Pour aller plus loin, l'extrait d'entretien de Thierry peut être décrypté de manière heuristique en mobilisant le concept de « sensibilité au contrat didactique »⁷⁷ (Sarrazy, 2002). Le discours de discours de Thierry établit une distinction dans les comportements des filles et des garçons sous l'angle du comportement de l'enfant en tant qu'apprenant. Les filles sont décrites comme scolaires et les garçons, non qualifiés précisément, sont décrit à travers un exemple dans lequel un jeune joueur ne prêtait manifestement aucune attention aux consignes, concentré à faire une imitation. Nous mobilisons ici la théorie des situations didactiques comme prisme de lecture d'une situation d'éducation sportive. Une situation d'entraînement est une situation éducative dans laquelle le sachant (entraîneur) organise une situation qui « devrait » permettre à l'apprenant (joueu.r.se) d'acquérir les savoirs d'action (Amade-Escot, 2005) propres au handball. La pratique fédérale d'un sport, comme nous l'avons montré tout au long de l'étude, mobilise différents régimes d'engagements. Les raisons de l'engagement individuel dans un sport résultent de la socialisation primaire, de la construction sociale sexuée, de la classe d'appartenance, de l'offre sportive territoriale etc. Une fois que l'enfant est dans un club, il n'y est pas de n'importe quelle

⁷⁷ SARRAZY B. (2002).— «Pratiques d'éducation familiale et sensibilité au contrat didactique dans l'enseignement des mathématiques chez des élèves de 9-10 ans» Revue Internationale de l'Education Familiale.

manière : il est porteur de propriétés sociales, il développe des habiletés au regard de dispositions entrainants différents « comportements », « rapports » à l'entraîneur, à la performance, au groupe, etc. Toutes ces variabilités apparaissent dans la naturalisation des comportements féminins et masculins. Les filles « sont » scolaires, cela sous-entend, qu'elles sont sensibles au contrat didactique⁷⁸. Par conséquent, il y a de fortes chances qu'elles adaptent leurs comportements à ce qu'elles croient être les attendus de l'enseignement, ici de l'entraîneur, dans la situation qui leur est proposée. Les garçons, ne seraient pas scolaires, c'est à dire, qu'ils ne rentrent pas dans la zone d'attentes implicites et réciproques favorables à la situation d'apprentissage telle que construite par l'entraîneur.

« [...] l'apprentissage d'une compétence motrice peut être appréhendée comme l'apprentissage de l'utilisation des propriétés de l'environnement pour la réalisation d'un but donné [...]. (Bril, Roux, 1993).

La mobilisation de la théorie des situations didactique doit se faire avec de nombreuses précautions concernant les importantes différences existantes entre ses applications premières et les applications possibles dans le contexte sportif. Nous présentons un prisme d'analyse supplémentaire pour appréhender l'importance des processus éducatifs différenciés dans le handball. Ce qui a pour conséquence de tenir à distance plus définitivement le caractère naturel des comportements féminins et masculins. La lecture des comportements féminins et masculins de nos enquêté.e.s est principalement-majoritairement faite à travers l'essentialisation des comportements sociaux. De telles représentations font sens pour les acteurs au regard des stéréotypes de genres produits et observables continuellement comme autant de points de réaffirmation de la « nature » féminine et masculine. Mais s'en tenir à ce point de vue subjectif et construit fait obstacle à toute possibilité de transformation dans la lecture des différences entre garçons et filles, hommes et femmes, et ne permet donc aucune possibilité de transformation de l'espace. L'individu social et sexué ayant reçu une éducation genrée stéréotypée est nié au profit du corps sexué qui produirait en lui-même des comportements sociaux plus ou moins attendus, plus ou moins adaptés dans les espaces traversés. Dans ce contexte, chaque situation proposée aux joueurs et joueuses par les entraîneurs viendra renforcer les stéréotypes à la fois des joueurs et joueuses mais également des entraîneurs.

⁷⁸ Le contrat didactique détermine une zone implicite de partage des responsabilités des partenaires de la relation didactique. (Sarrazy, 1995).

CHAPITRE 9 - MÉDIATION ET ÉDUCATION DANS LE HANBDALL FÉMININ

« Le fondement de la violence symbolique réside non dans des consciences mystifiées qu'il suffirait d'éclairer mais dans des dispositions ajustées aux structures de domination dont elles sont le produit, on ne peut attendre une rupture de la relation de complicité que les victimes de la domination symbolique accordent aux dominants que d'une transformation radicale des conditions sociales de production des dispositions qui portent les dominés à prendre sur les dominants et sur eux-mêmes le point de vue même des dominants. » (P. Bourdieu, 1998)⁷⁹.

Les différences des sexes fondent les rapports sociaux de sexes comme éléments structurants de notre culture. Les espaces de la pratique sportive, séparés, délimitent la place assignée à chaque sexe pour s'exprimer conformément à ce que doit être cette expression sportive au regard des conditions qui lui sont imposées en raison du genre. Le handball en tant que sport ouvert aux femmes, largement pratiqué par les femmes, bien que leur pratique soit largement définie au prisme du masculin (force, vitesse, contact physique, violence), constitue néanmoins une relative exception dans le paysage sportif. La notion d'égalité s'entend ici comme l'égale possibilité d'accès à toutes les voies d'accès utilisées par les hommes et les femmes pour entrer dans la pratique. Pour autant, cette égalité d'accès ne devrait sous-entendre qu'une fois ce chemin parcouru la destination soit figée et écarte toute possibilité de penser la transformation de l'espace et des rapports sociaux qui le structurent. Le plan de féminisation du handball traduit la préoccupation politique et institutionnelle de promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes afin que le handball n'échappe pas aux enjeux qui trament la société contemporaine. Mais ne représentant qu'un objet politique, cette question des inégalités entre hommes et femmes doit être obligatoirement repensée dans le cadre d'une pratique adaptée au cadre spécifique du handball. Pour le dire autrement, il ne peut y avoir d'égalité générique sans réflexion sur la mise en œuvre singulière des modes d'actions destinées, terrain par terrain à promouvoir concrètement cette égalité. Par exemple, la question des inégalités entre hommes et femmes dans le handball ne se résume pas aux quantités de femmes présentes dans les clubs ou à la fédération. Elle ne se résume pas à la parité ni même aux moyens, c'est-à-dire à la mise à disposition, à la présence ou non de salle de handball sur les territoires ou encore à l'accès aux formations et aux différents types de sensibilisation. Car ces éléments en apparence positifs peuvent masquer des inégalités profondes. Les chiffres, les moyens peuvent masquer la réalité des fractures qui empêchent de penser une

⁷⁹ Pierre Bourdieu, La domination masculine, Paris, Seuil, 1998.

égalité réelle. Les stéréotypes de genre véhiculés par la promotion et la publicité pour la pratique constituent l'une de ces fractures.

Ce chapitre se propose donc d'éclairer les conditions de promotion du handball féminin sous l'angle des stratégies communicationnelles. Nous étudierons en quoi la médiation du handball féminin est simultanément un outil d'ouverture du handball féminin à tou.te.s et un outil de perpétuation des stéréotypes sexués. Nous présenterons ensuite la formation et l'éducation comme à la fois principaux freins et leviers de l'égalité réelle entre les femmes et les hommes dans le handball. Depuis sa naissance, le sport est une pratique de distinction et d'exclusion. Il participe à garantir une forme d'ordre social, seulement un ordre social inégalitaire et voulu comme tel (Bodin, Debarbieux, 2001). Œuvrer en faveur de l'égalité dans le sport c'est œuvrer contre la raison même de la construction du modèle sportif.

9.1 Promotion du handball féminin, entre attraction et féminisation

« Et la particularité de la société industrielle n'est pas que notre forme de production économique dépende peu des différences naturelles entre les sexes- il serait très difficile de trouver, où que ce soit, à quelque époque que ce soit, une société où cela été effectivement le cas- mais plutôt qu'une partie de nos concitoyens ne croie plus que la place traditionnelle des femmes soit l'expression naturelle de leurs capacités naturelles. » (Goffman, 2002).

Le mouvement en faveur de l'accès des femmes au handball est pris dans un paradoxe. L'attraction des femmes dans le handball n'implique pas mécaniquement une transformation de l'espace en faveur des femmes, idée pourtant fallacieusement sous-tendue par le terme « féminisation ». Pour autant, un espace dans lequel les femmes n'entrent pas pour créer les conditions du changement n'a que peu de chance de se transformer en leur faveur. Penser les conditions d'attractions et les raisons de l'attraction semble être un préalable nécessaire pour ne pas faire de la « féminisation » du sport un enjeu uniquement politique mais aussi une réalité de terrain. Ce qui revient à « accueillir » les femmes sans les enfermer dans des rôles sociaux dédiés qu'elles connaissent voire subissent également par ailleurs. Les politiques de féminisation du sport ne sont pas des politiques d'émancipation des femmes par le sport alors qu'elles peuvent être perçues comme telles par la population. L'espace sportif intègre indéniablement les femmes en même temps qu'il fabrique de nouveaux outils de contrôles dans une perspective de perpétuation des inégalités entre les sexes profitables au sexe masculin.

9.1.1 La promotion du handball féminin : tour d'horizon des campagnes de communication

« Les expressions « naturelles » ne sont autres que des scènes commerciales, jouées dans le but de vendre une certaine vision du monde. » (Goffman, 1977).

Le sport féminin végète à l'ombre du sport masculin. L'ombre projetée est celle du spectacle sportif ultime, maîtrisé par les hommes tant leurs techniques sont impressionnantes. Le sport et les médias sont historiquement liés. D'abord les médias relayaient les informations concernant les rencontres sportives, puis, les années 1990 (Brohm, 1993) ont vu naître le modèle que nous connaissons aujourd'hui d'une couverture sportivo-médiatique universelle. Les grands événements sportifs sont aujourd'hui appareillés des technologies audiovisuelles. Le sport fait sa promotion par les médias, pour arriver aujourd'hui à une osmose (Perelman, 2010) entre les deux univers qui trouve sa matérialisation dans le sport-spectacle. La promotion du sport féminin cherche à s'adresser aux spectateurs de sports spectaculaires d'une part et aux potentiel.le.s pratiquant.e.s d'autre part. Ce double discours est porteur de contradictions. Les clubs sont enserrés dans des logiques de communication qui doivent parler au plus grand nombre. Ils tentent de combiner le sport féminin avec le modèle du sport spectaculaire sans contrevenir pour autant à l'ordre du genre qui impose (encore) aux sportives la « preuve » de leur féminité. Ainsi nous trouvons des affiches de matchs ou d'évènements⁸⁰ présentant certains codes qui relèvent des stéréotypes sexués du féminin (l'association de la féminité et de la couleur rose en est un exemple flagrant) et de la performance sportive.

⁸⁰ Les affiches ont été collectées sur internet. Les affiches publiées n'ont subi aucune retouche colorimétrique, de format ou toute autre altération.





Toutes les affiches ne présentent pas systématiquement la couleur rose pour annoncer des rencontres féminines. Elles présentent majoritairement des joueuses en position de tir en suspension (situation technique et spectaculaire). En 2007, l'affiche annonçant le mondial de handball féminin s'inscrivait pleinement dans son rôle de conciliation entre l'activité sportive et la féminité en jouant sur les codes les plus manifestes du monde sportif et du monde social.

Affiches illustrant la promotion du mondial féminin de handball en 2007 et 2021



L'affiche du dernier mondial de handball féminin qui a été joué en 2021 nous montre le chemin parcouru concernant la communication du handball féminin. En effet les talons aiguilles garants d'une féminité qui serait conservée malgré la rudesse toute masculine de la pratique sportive de haut-niveau ont disparu. Les joueuses sont présentées telles quelles, en pleine action, en pleine maîtrise de leur art et de leurs performances. On retrouve des gestes techniques qui théâtralisent la performance, présentant, tantôt les femmes en situations de tir avec le bras armé ou tantôt toutes concentrées sur leurs pratiques. Ces affiches montrent par conséquent comment la promotion du sport féminin participe à la pleine construction d'une identité en mouvement. L'enjeu abordé ici est celui du modèle qui définit l'identité construite par le handball. Les campagnes de promotion pour les rencontres de handball féminin s'inscrivent pleinement dans la dynamique de médiation d'un objet. Le handball féminin, en construisant ses campagnes promotionnelles propose un modèle de références aux joueur.se.s et aux futur.e.s joueur.se.s. et plus largement au public, donc à la société toute entière La communication possède un caractère fondamental dans ce qu'elle donne à voir comme éléments princeps participants à la fabrique des imaginaires, au renforcement d'une culture sportive, au façonnage des représentations du grand public, client potentiel du handball, puisqu'il confiera peut-être demains ses enfants, filles et garçons, à la formation des clubs. Le handball possède plusieurs médias⁸¹ de communications. Les clubs disposent de sites internet qui constituent la vitrine de l'offre sportive et associative

⁸¹ Au sens le plus stricte de média comme support de médiation.

proposée. Ils mettent parfois en place de petites ou grandes campagnes d'affichages dans les communes d'implantations pour attirer des joueur.se.s ou des spectateurs et spectatrices. Le handball professionnel bénéficie d'une couverture médiatique plus importante à travers la presse sportive et généraliste et les retransmissions de rencontres. Tous ces éléments participent de la construction et transmission d'une culture sportive. Les médias ne se contentent pas de refléter la société, ils la mettent en scène et participent de sa construction (Debord, 1967). Ils reflètent les configurations sociales tout autant qu'ils les impactent. Le sens de la médiation sportive ne peut être appréhendé sans tenir compte du discours et de la façon dont le discours est construit (Hennion, 1993). Cette conception nous permet d'appréhender les médias comme des moyens à travers lesquels « prend forme la représentation que la société se fait d'elle-même » (Beaud, 1984). Ce type d'affiches publicitaires diffuse un modèle sportif dans lequel la femme est représentée comme pouvant montrer et célébrer son corps sportif en plein effort. La femme peut vivre pleinement les émotions que la pratique sportive fait vivre et ressentir. L'image donnée ici est celle d'une femme autorisée à pratiquer un sport spectaculaire dans toutes ses dimensions et non pas seulement réduite à des composantes jugées typiquement « féminines » comme le contrôle, la grâce, la douceur, etc. Les femmes sont autorisées à se laisser déborder par des émotions directement produites par l'activité (dimensions physique, sensible, sociale, collective, etc.) lorsqu'elles pratiquent leur sport, le handball.

9.1.2 L'attraction des femmes comme perpétuation des inégalités entre les sexes

Malgré l'augmentation significative de femmes dans le sport, il reste un domaine social dans lequel les rapports sociaux de sexe leurs sont défavorables (Elias, Dunning 1994). La transmission des pratiques et la socialisation sportive demeurent l'apanage des hommes ou tout au moins relèvent de manière privilégiée et référentielle du domaine du masculin (Messner, Sabo, 1990; Connell, 1995) car le sport est un domaine social dans lequel le corps est pleinement engagé. Le handball en tant que sport collectif de contacts engage pleinement la notion de puissance corporelle qui permet de prendre le dessus sur l'adversaire.

« Contrairement à la plupart des institutions où la force physique a perdu beaucoup de son importance dans le maintien de la domination masculine, la puissance exigée par de nombreux sports fonctionne comme une preuve matérielle et symbolique de la suprématie masculine. Par ailleurs, l'organisation institutionnelle du sport structure les rapports sociaux de sexe de manière spécifique : la compétition et la hiérarchie entre les hommes, l'exclusion ou la domination des femmes » (Connell, 1995 citée *in* Mennesson, 2007).

Les politiques de féminisation du sport décidées et mises en œuvre dans l'optique de rendre le sport plus accessible aux femmes voient leurs objectifs quantitatifs désormais partiellement atteints. Mais il s'agit là d'une réussite en trompe l'œil qui tend à se constituer en conservatoire des inégalités entre les sexes.

« Décidées et mises en œuvre par des hommes, les politiques des fédérations sportives, qu'elles visent à exclure, limiter ou développer la pratique des femmes, comportent toujours une dimension identitaire destinée à contrôler les comportements de genre et la sexualité des sportives et à diffuser les modèles de genre valorisés par les hommes » (Cole, 1994).

Nous avons mis en valeur et analysé dans notre travail de recherche les discours révélateurs du maintien du handball féminin dans l'ombre du handball masculin. Les techniques corporelles, marqueurs de la performance individuelle et collective peuvent être appréhendées comme des « technologies du corps » au sens de Foucault (*Surveiller et punir*, 1975) c'est-à-dire « comme ensemble de connaissances et de pratiques qui disciplinent, conditionnent, refaçonnent les corps de façon à assurer l'incorporation des idéologies qui ont pour objet la subordination des femmes aux normes masculines. » (Laberge, 2004).

Dans cette perspective les pratiques sportives deviennent des rouages du maintien des inégalités sexuées alors-même que rendre le handball de plus en plus accessible aux femmes est perçu comme une avancée dans le sens de l'égalité réelle entre hommes et femmes. Le sport technique constitue donc un piège contre-intuitif dans lequel se perdent les femmes qui souhaitent correspondre techniquement au modèle dominant de la performance, et la technique devient moins l'instrument de l'égalité en performance que le lieu d'un contrôle du corps des femmes.

9.1.3 La féminisation comme moyen de dépassement des inégalités

Rendre le handball attractif pour les femmes comme nous l'avons montré ne suffit pas à transformer l'espace pour le rendre réellement et durablement égalitaire. Toutefois cette attractivité est nécessaire à l'évolution de l'espace. Nous souhaitons réintroduire ici l'idée de contextes sociaux spécifiques. Tous les clubs de handball de Nouvelle-Aquitaine ne fonctionnent pas de la même façon, n'ont pas les mêmes objectifs, populations, contraintes, rapports sociaux. Il existe une grande diversité des rapports sociaux dont rendent compte nos entretiens. Il n'est bien évidemment pas question de considérer chacun des clubs dans sa singularité mais bien de dresser un portrait du handball en Nouvelle-Aquitaine à partir de nos études quantitative et qualitative. D. Kergoat décrit « une société qui bouge mais qui reproduit inlassablement l'écart hommes/femmes » (Kergoat, 2005). Cette idée qui semble faire paradoxalement du changement le

moteur d'une fixation ou d'une rigidité traverse notre étude. Si l'idée d'une féminisation mécanique d'un espace investi par les femmes est écartée par notre étude, faut-il pour autant renoncer à attirer le public féminin dans le handball? En revanche, si est exclu tout caractère automatique de transformation d'un espace, il devient possible de poser pour hypothèse que la problématique de l'égalité ou de l'égalisation serait finalement dissociée (ou à dissocier) de la féminisation.

La féminisation du sport en tant que dynamique d'égalisation entre les sexes ou en tant que regard optimiste porté sur l'arrivée des femmes dans un espace historiquement dominé par le masculin, fabrique une fiction. Elle entretient l'illusion du rattrapage du retard historique des femmes sur les hommes. Il faut donc réfléchir à une autre dynamique susceptible de dépasser ce carcan. Notre thèse est que seule l'éducation est capable de transformer les représentations, les usages, les pratiques du handball des femmes et donc de permettre, en changeant, les esprits de dépasser l'écueil de la féminisation comme parité au sens politique du terme (l'égalité numérique) pour s'ouvrir à une égalité réelle de pratique dans la liberté d'accès, dans l'épanouissement personnel et collectif, le respect des identités, le partage et l'équilibre des pouvoirs, des décisions, des choix et des orientations de la pratique. L'un des freins à la féminisation en tant que processus de transformation d'un espace en faveur des femmes réside dans la peur du changement et la fidélité à un ordre désormais dépassé mais qui traduit la crainte des transformations des pratiques. Le décloisonnement, l'existence d'un modèle « autonome » de pratiques, ne mettrait-il pas l'institution sportive dans une position d'inconfort ? Comment une institution qui ne sait penser la féminisation qu'au travers de l'augmentation des femmes et non par le prisme d'une transformation structurelle et individuelle peut-elle agir pour se transformer et transformer son regard sur les femmes et sur les pratiques des femmes ?

9.2 Perspectives de transformation de l'espace handballistique : les enjeux de la formation

« Dans la société industrielle moderne, comme, semble-t-il, dans toutes les autres, le sexe est à la base d'un code fondamental, code conformément auquel s'élaborent les interactions et les structures sociales, codes qui soutient également les conceptions que se font les individus de ce qui fonde leur nature humaine authentique. » (Goffman, 2002).

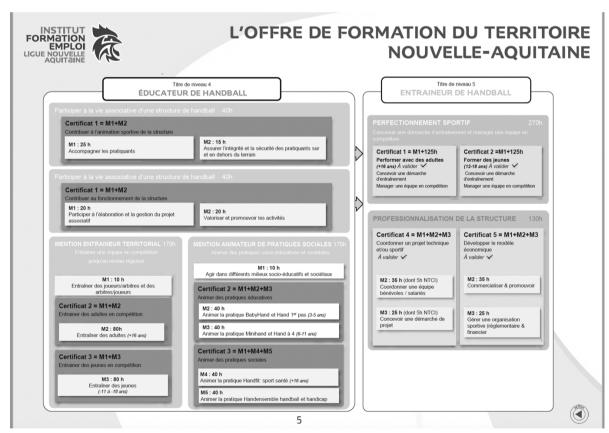
9.2.1 La formation des hommes et des femmes

Le handball, comme instance éducative, est composé de plusieurs niveaux de transmission. L'entraîneur en tant que pièce maitresse de la transmission des valeurs, pratiques, techniques et rapports sociaux est un éducateur. Le handball féminin est appréhendé à l'aune du handball masculin. Cette comparaison systématique conforte et enferme les femmes dans une pratique secondaire parce que moins spectaculaire, moins rapide, moins puissante. Les joueuses et joueurs des championnats compétitifs sont entraîné.e.s dans des perspectives et objectifs de performances, car ce sont-elles qui viennent valider ou invalider le travail du club, de l'entraîneur et de l'équipe. Or nous l'avons vu la performance handballistique possède un sexe. Le plus haut niveau de performance accessible étant la performance masculine les femmes sont entraînées dans un système qui leur présente cet horizon comme un idéal auquel elles peuvent espérer prétendre mais auquel elles n'auront finalement pas accès. Elles sont ainsi enfermées dans une pratique secondaire qui tend vers un idéal qu'elles n'atteindront pas. L'attribution d'un sexe à la performance participe à la division du sport masculin et féminin et aux inégalités entre hommes et femmes. L'espace qui tend à s'ouvrir aux femmes le fait dans des conditions qui les maintiennent captives dans des positions hiérarchiquement inférieures aux hommes. Cette violence vécue dans d'autres espaces sociaux traversés est relativement invisible aux yeux des acteurs et actrices qui trouvent dans ces différences « naturelles », aveugles aux stéréotypes sexués, la confirmation des hiérarchies biologiques. Tous les éléments différenciateurs entre les hommes et les femmes fonctionnent comme éléments de confirmation, de renforcement ou comme leviers créateurs de nouveaux éléments différenciateurs. Les freins clairement identifiés sont ceux de l'accès à certaines fonctions dans le handball. Les principaux leviers mobilisés pour pallier ces défauts d'équilibre relèvent de l'encouragement de l'accès des femmes à ces fonctions : l'aide financière aux clubs qui financent des formations aux femmes ou l'incitation à la présence des femmes dans les clubs par des bonus de points attribués constituent de puissants ressorts. Ces leviers sont structurels. L'attention ne se porte pas sur les contenus des formations ni sur les contenus éducatifs précis. Les formations dédiées aux entraîneurs par exemple portent sur des aspects techniques et stratégiques du handball, sur les règles de management d'une équipe ainsi que sur l'éducation citoyenne faite aux plus jeunes.

La structuration actuelle du handball, promeut l'accès des femmes au handball c'est-àdire à un monde « d'hommes ». Ce sport, largement pratiqué par les femmes, pourrait être le terrain d'une réflexion profonde consacrée au modèle éducatif proposé aux hommes et aux femmes dans ses dimensions techniques et sociales. Tout comme l'école, le handball accueille, sous conditions d'égalité, les garçons et les filles. Tout comme l'école, les acteurs du handball possèdent des attentes différenciées en fonction du sexe des joueur.se.s. Ces attentes ont une influence directe sur ce qui est transmis aux joueur.se.s. Les entretiens menés dans le cadre de ce travail de recherche montrent que les discours tenus concernant les différences entre garçons sont relativement homogènes. Les stéréotypes sexués agissent comme moteurs d'attentes différenciées en fonction du sexe des joueur.se.s et sont à l'origine de comportements et différenciées (Goffman, 2002; Saouter, 2016; Duru-Bellat, 2017).

La formation des entraîneurs/éducateurs dans le handball

Figure 14: Présentation de deux parcours de formation proposés par la ligue de Nouvelle-Aquitaine



« Les quatre modules initiaux sont un tronc commun, qu'on peut faire à son rythme en fonction de ses disponibilités, de ses envies. Un bénévole n'est pas obligé de passer par les modules de contribution au fonctionnement. Ensuite, il y a deux mentions : « pratiques éducatives et sociétales » et une mention entraîneur territorial. Toutes les pratiques éducatives et sociétales concernent ce qu'on appelle « les nouveaux handball », les pratiques émergentes, non traditionnels du handball. Les nouveaux handballs, le baby-hand, le premier pas, le mini hand, le hand à quatre, hand ensemble, handfit qui sont des pratiques émergentes. Le T4 est fait de façon à ce que les gens puissent choisir de faire une mention ou les deux. Chacun choisit son parcours en fonction de ses aspirations. » (Bernard, acteur formation dans le handball).

La formation d'éducateur « mention animateur de pratiques socioéducatives et sociétales » concerne toutes les pratiques non compétitives, et inclusives. Le handball décline son sport premier en plusieurs offres distinctes pour ouvrir ses portes à des publics plus diversifiés. Cette ouverture s'inscrit dans la volonté de développer le sport en s'affranchissant du modèle compétitif traditionnel. La formation d'entraîneur « mention territorial » concerne la pratique du handball compétitif à 7 contre 7. Les formations ne deviennent obligatoires pour les entraîneurs qu'à partir du niveau régional ; elles sont financées par les clubs.

L'accès des femmes aux formations : invitées mais absentes

Pour aborder la question de l'accès des femmes aux formations d'entraîneurs nous avons échangé avec plusieurs acteurs et actrices du handball en Nouvelle-Aquitaine. Nous avons ainsi mené plusieurs entretiens qui ne peuvent-être publiés pour des raisons de garantie de l'anonymat de nos enquêté.e.s. Nous présentons ici un extrait d'entretien avec un acteur de la formation du handball. Nous avons mené ces entretiens, spécifiques aux questions de formation, pour saisir à travers les discours les représentations que les acteurs impliqués peuvent avoir à propos de la formation des entraîneurs.

« [Enquêtrice] Pour le niveau amateur avez-vous connaissance de dispositifs de prise en compte du public féminin ?

Non, sincèrement non, c'est un vrai problème. Quand on regarde, par exemple nous avions un T5 cette année, on a un parcours T5⁸² en continu, il y avait 0 femmes dans ce parcours. Dans le T483 on avait deux sessions, on devait avoir de mémoire 4 femmes. T4 et T5 ça représente 17% de femmes, dont 0% en T5. Alors se pose la question de savoir, parce qu'on se la pose, pourquoi les femmes ne sont pas attirées par cette fonction... Parce que c'est ça le problème à mon avis. La problématique c'est de trouver... quand on regarde les gens qui entraînent en D1 et D2, c'est majoritairement des hommes. C'est la réalité. [...] Sur T5 nous avions 12 candidats, et T4 nous avions 10 candidats à la première session, à la deuxième il y en avait 12. Donc 22 candidats sur T4, 4 femmes sur 22 candidats. Ce sont des répartitions classiques. Même sur les parcours modulaires, là on parle des T5 en parcours continu donc pour des gens qui vont en faire leur métier ou qui en font déjà leur métier mais pour le modulaire donc des bénévoles sur les bénévoles la répartition, même sur un T5 du module « former les jeunes » par exemple... sur former des jeunes [il cherche ses documents bilans] sur 12 candidats il y a, les bonnes années, 2 femmes. Sur les bonnes années. Et pour « performer avec les adultes » sur les deux sessions que nous avons lancées, donc pour des gens qui entraînent en N1, N2, N3, Pré nationale, on ouvrait la deuxième session, il y avait 0 femmes pour les deux promos. Les chiffres parlent d'eux-mêmes malheureusement. Mais les chiffres ne viennent qu'étayer ce que l'on sait déjà, et ce qu'on n'arrive pas à comprendre, c'est pourquoi les femmes ne se dirigent pas vers cette fonction-là. » (Bernard⁸⁴, acteur formation dans le handball).

D'après Bernard les femmes représentent 17% des individus s'inscrivant en formation. La question de la formation des femmes est centrale dans le handball. Leurs positions, quoique révélatrices des rapports sociaux sexués, sont aussi révélatrices de l'éducation différenciée reçue par les hommes et les femmes. Les acteurs du handball ne « comprennent » pas les mécanismes à l'œuvre derrière les constats quantitatifs. Les stéréotypes sexués agissent comme autant de voiles à la prise en compte de la construction sociale de la féminité et de la masculinité. L'investissement différencié des hommes et des femmes dans les fonctions d'entraîneurs, s'il est clairement identifié, ne fait l'objet d'aucun dispositif spécifique d'action. Les femmes sont considérées dans leur généricité (la femme) et non dans leurs spécificités de femmes vis-à-vis des hommes. L'éducation sportive différenciée reçue par les femmes, le temps consacré par les femmes aux loisirs, le temps consacré à la famille agissent comme autant de freins à l'investissement des femmes dans les différentes fonctions du handball. La place des femmes dans le sport a fait l'objet de recherches, elles portaient majoritairement sur les places occupées dans les gouvernances sportives (Chimot, 2004; Zintz, Vailleau, 2008). Ces travaux font état d'une répartition sexuée des fonctions dans le sens d'une division sexuée du travail sportif. Les femmes n'accèdent que très peu aux fonctions à responsabilités et n'accèdent que très peu aux fonctions liées à la

⁸² Parcours T5: parcours continu pour futurs professionnels du handball.

⁸³ Parcours T4: parcours modulable pour les bénévoles.

⁸⁴ Occupe ou a occupé une fonction importante dans les filières de formation du handball. Pour des raisons de garantie de l'anonymat nous ne pouvons détailler précisément son poste.

performance sportive, deux types de fonctions fortement valorisées. Le handball amateur n'échappe pas à ces constats, bien que peu investigués. Les mécanismes à l'œuvre dans le monde sportif professionnel se retrouvent dans le monde amateur. Le handball amateur est la première étape du parcours handballistique, chaque joueuse et joueur commence dans un club amateur dans une section jeune. La dilution des compétences des entraîneurs au profit du handball masculin maintient les jeunes filles dans un contexte sportif peu porteur de modèles féminins de réussite, notamment dans la fonction d'entraîneur.

« Je pense que c'est en train de changer...mais le sport c'est toujours quelque chose de très fermé et masculin quand même avant tout aussi. Je pense que ...il y en a de plus en plus de femmes qui ont les diplômes pour entrainer etc., mais... ça ne doit pas être simple... ça ne doit pas être simple aujourd'hui... je ne sais pas. Franchement je ne l'explique pas... c'est vraiment culturel, en France c'est comme ça on est assez fermés, les mentalités sont en train d'évoluer mais ça prend du temps et ça va encore prendre un peu de temps je pense. [...] Non mais je pense que déjà j'ai le sentiment qu'il y a très peu de femmes qui ont envie de faire ça quoi... j'ai ce sentiment. Après, celle qui entraîne à Besançon, elle a toujours dit qu'elle voulait le faire, elle l'a fait et je pense qu'elle n'y arrive plutôt pas trop mal. Nous on en a une dans le club qui a les mêmes diplômes que mon entraîneur mais qui a fait un burnout quoi... Je ne sais pas, est-ce que c'est une pression psychologique... franchement je ne sais pas. Moi j'aurais envie de croire que non, que c'est juste un peu de force mentale et voilà d'aller jusqu'au bout du truc. Moi je pense que toutes les femmes ne se sont pas donné les moyens, en tout cas pour l'instant, d'arriver au truc. Mais je pense qu'ils sont en train d'ouvrir des portes. » (Marine, joueuse LFH).

Le discours de Marine considère que la responsabilité de l'absence de femmes entraîneurs revient aux femmes elles-mêmes qui ne se donnent pas les moyens. Elle explique le déséquilibre en faveur de la surreprésentation des hommes entraîneurs par un triple mouvement. D'abord la France est un pays « fermé » culturellement donc elle insiste sur la difficulté des femmes à évoluer dans ce milieu masculin. Ensuite elle naturalise les comportements sociaux des femmes en expliquant l'absence des femmes par l'absence d'envie des femmes à s'impliquer dans ces fonctions. Et finalement Marine associe le manque de volonté des femmes avec l'ouverture des portes aux femmes. Le discours de Marine illustre parfaitement les rapports sociaux de sexe dans le handball comme mécanisme dynamique, toujours mouvant ainsi que les stéréotypes sexués concernant les « choix » des femmes, renvoyées à leurs goûts ou capacités plutôt qu'à leurs constructions sociales et éducation genrée. Ouvrir les portes d'un espace masculin « hostile » à la réalisation des femmes ne constitue pas une avancée étant donné que cela renforce l'illusion de la responsabilité féminine dans la construction de sa propre condition handballistique, dominée ou absente. Les femmes qui ne s'inscrivent pas dans ces parcours d'entraîneurs ne pourraient ainsi « s'en prendre qu'à elles-mêmes » tant la responsabilité leur incombe puisque l'espace est *ouvert*. L'absence de transformation des conditions d'accès, d'accueil et d'évolution des femmes perpétue les inégalités entre les sexes et renforce la subordination de la femme qui est paradoxalement visiblement plus libre mais en réalité tout aussi contrainte. L'illusion de la possibilité d'accès est un frein majeur à la transformation du contexte sportif handballistique en faveur de l'égalité entre les sexes.

9.2.2 La distribution sexuée des compétences d'entraîneurs

Les entraîneurs des équipes jeunes

« [Enquêtrice] Avez-vous une idée du nombre de bénévoles qui entraîne sans formation ?

[Bernard] [Il rit], oui... alors je n'ai pas de chiffres, là, précis à vous donner. Mais ça dépend des catégories, plus on va sur les ados, -17, -18 etc. plus en général on trouve des différences, même si parfois on a pu noter qu'il y avait des différences entre -17 et -18 entre les garçons et les filles. Le public masculin a de meilleurs encadrements, en général, il y a plus de gens formés et diplômés sur le public masculin que sur le féminin. Mais encore une fois, on le sait. Tout ça on le sait malheureusement, plus on descend sur les -15 et -13 plus on retrouve de gens non formés, alors que c'est sur ces publics-là qu'il faudrait les meilleurs encadrants, les meilleures compétences. En fait la pyramide est inversée, ça fait... on pourrait en discuter des heures parce que... ce constat on le partage et on n'arrive pas à agir sur cette pyramide de la compétence... on n'arrive pas a inverser la pyramide, c'est clair que plus on se rapproche du public élite, alors élite entre guillemets, je parle de l'élite régionale donc... c'est pas du haut niveau et plus on retrouver des gens confirmés et compétentes, parce que déjà ils ont de l'expériences, plus de maturités, ils ont aussi une forme de reconnaissance, ils sont attirés vers le -18 nationale, ils veulent aller vers l'équipe première du club. » (Bernard, acteur formation dans le handball).

Le discours de Bernard nous permet d'illustrer un double phénomène qui participe pleinement à l'inégalité entre les filles et les garçons dans le handball. Tout d'abord la pyramide de la compétence est inversée. C'est à dire que les entraîneurs les plus compétents sont en charge des meilleures équipes, les équipes jeunes sont laissées aux entraîneurs les moins formés et/ou moins compétent. Ensuite, à catégorie d'âge égale pour une équipe de garçons et de filles, le meilleur entraîneur sera préférentiellement positionné sur la section masculine. Autrement dit, les très jeunes filles pratiquant le handball souffrent d'un double phénomène de dépréciation par l'âge et par le sexe.

Le constat de Bernard permet d'appréhender, sous couvert de plan de féminisation du handball, la réalité des jeunes joueuses de handball. Ces jeunes filles entraînées par des entraîneurs hommes et femmes majoritairement sans formation sont ensuite invitées, lorsqu'elles grandiront à s'investir dans le handball, à se former. Confrontées à des entraîneurs sans formations, le modèle dont elles bénéficient ne les incitera pas à s'investir davantage. Les clubs amateurs, sauf cas

exceptionnel, possèdent des filières masculines et féminines. Les rapports sociaux de sexe entre hommes et femmes sont, aussi, construits avec l'inégale distribution des compétences d'entraîneurs en fonction du sexe des équipes. Les meilleurs entraîneurs sont réservés pour les sections masculines, les autres entraîneurs pour les sections féminines. Cette distribution est révélatrice de la place donnée au handball féminin dans les clubs et elle est intégrée par les joueuses. Entraîner sans formation se légitime par l'expérience de joueur ou joueuse. Les bénévoles du handball considèrent leur expérience de pratique comme suffisante à la prise en charge d'une équipe jeune, mais aussi parfois d'adultes.

« Les anciens joueurs et joueuses vont se diriger vers le coaching, la transmission de qu'ils ont, eux, vécus en tant que joueur, ce qui n'est pas forcément une bonne chose parce que tout le monde n'a pas été un bon joueur ou joueuse. Et on peut avoir été bon joueur et être un très mauvais enseignant donc... être un joueur ça n'octroie pas la compétence pédagogique. Et ça bénéficie plus au masculin... c'est le sport en général qui est comme ça. Ce n'est pas spécifique au handball malheureusement, c'est la réalité de tous les sports. » (Bernard, acteur formation handball).

Chaque élément structurel du handball bénéficie au handball masculin. Les entraîneurs hommes sont plus nombreux car plus légitimes à exercer dans le sport.

« L'image est ancrée « naturellement » dans les esprits des gens. Pour des personnes qui connaissent vraiment l'activité, peut-être que ces personnes-là feront la différence entre « ce n'est pas parce qu'on a été un très bon joueur ou joueuse qu'on saura le transmettre ». Pour moi ce sont deux compétences différentes, on aura une compétence de vécu qu'on pourra transmettre, ça c'est vrai sur la gestion des temps faibles/temps forts. Dans la gestion de mettre en place une situation pour travailler telle ressource, un homme ou une femme peut le faire, c'est ce que j'estime, par contre, sur ce que tu dis, effectivement, si on part du principe de juste les voir en tant que joueur on peut faire cet amalgame de se dire que l'homme serait meilleur entraîneur que la femme. C'est la face visible. » (Lucie, joueuse N1F).

L'expérience de joueu.r.se.s, comme forme légitime de capital permettant de prétendre à occuper un poste d'entraîneur, exacerbe les différences entre les sexes. Nous avons vu qu'à diplôme équivalant les femmes devaient avoir une expérience plus importante que les hommes pour obtenir le même poste. Dans le cas de l'absence de diplôme, un homme s'autorisera à entraîner une équipe de plus haut niveau qu'une femme, qui sera cantonnée aux équipes de très jeunes enfants. L'éducation sportive se fait dès le plus petit âge. La transformation du modèle sportif inégalitaire pourrait se faire en cherchant à infléchir l'éducation reçue par les enfants dès le petit âge.

L'éthique comme enjeu éducatif

Le handball comme espace social intègre un modèle social et de pratiques corporelles. La pratique est un mode fondamental de transmission. L'expérience vécue dans le cadre d'échanges au sein du groupe social est déterminante pour les individus et ce dès le petit âge.

« Le principe de transmission des normes sociales et des valeurs est celui de la diffusion ou de l'inculcation par le milieu ambiant, que ce soit la famille, l'école, le groupe d'amis, le club de sport, les médias ou plus généralement la société. Dans ce cas, les règles se propagent par la pression du milieu, par osmose. Ces normes, qui sont aussi des marqueurs sociaux, sont intériorisées, incorporées, de manière souvent passive et informelle comme le sont les codes sociaux, les principes du langage ou les règles de politesse. Elles créent des habitudes mentales et comportementales que les sociologues appellent justement un habitus. » (Sarremejane, 2016).

Les rapports sociaux de sexe dans le handball sont issus de l'agrégation des expériences vécues hors et dans le handball et agissent directement et fortement sur les représentations et les pratiques des acteurs et actrices du handball. L'incorporation de normes et valeurs est agissante dans tous les espaces sociaux traversés par les individus. Le corps n'échappe pas à l'intégration des normes et valeurs transmises hors et dans le handball. Dans une perspective d'éducation dans le handball qui viserait à favoriser l'égalité entre hommes et femmes, garçons et filles, l'attention des éducateurs devrait se porter sur la notion de l'éthique du sport comme point de vigilance aux inégalités entre hommes et femmes. Les rapports sociaux sexués agissent comme systèmes qui confirment et renforcent les inégalités entre les sexes alors même que les acteurs et actrices du handball sont « partisans » du sport féminin. Le féminisme différentialiste de nos enquêté.e.s entraîne deux dynamiques, ils œuvrent pour le handball féminin en tant qu'acteurs et actrices investis à différentes fonctions et à différents rôles, et ils renforcent les inégalités entre les hommes et les femmes en considérant le féminin à l'aune du masculin comme ayant un « retard » notamment dans l'aspect physique de la pratique mais également dans l'abord comportemental des individus.

Nous avons là un paradoxe car les inégalités entre hommes et femmes sont également portées par ceux et celles qui sont investis en faveur de la pratique des femmes. Le handball, dans sa volonté de féminisation, transmet des normes et valeurs à travers ses équipes professionnelles, les campagnes dans les clubs amateurs, les formations proposées aux entraîneurs et arbitres, les valeurs portées. Tous ces éléments participent de l'attractivité du handball pour une population féminine. Nous sommes là dans un phénomène d'attraction reposant sur la transmission de normes sociales, valeurs humaines et sportives, pratiques corporelles. Cependant, le handball attire les

femmes dans un espace qui n'est pas exempt d'inégalités entre les sexes, de division sexuée du travail, de rapports sociaux sexués en défaveur des femmes, dans un espace inégalitaire. L'attraction des femmes dans le handball se fait sans transformation essentielle d'un espace pensé par et pour les hommes. Nous appréhendons ce constat sous l'angle de l'éthique. La reconnaissance éducative du sport est constante, partagée aussi bien par les pouvoirs politiques, par les instances éducatives, les instances sportives elles-mêmes, les pratiquant.e.s, les familles, etc. L'éducation dans le handball, sport de contacts collectif pratiqué par les hommes et les femmes, peut être abordée sous l'angle de l'éthique. Le sport est un levier de lutte et d'éducation contre les discriminations de genre, race, religion, sexe, etc. Ce levier est majoritairement actif dans des cas de violences manifestes (reconnaissables par tous et toutes) comme des insultes raciales, sexuées, du harcèlement etc. Le handball se doit de porter une réflexion sur les conditions et conséquences de l'attraction des femmes. Dans ce cadre l'égalité entre hommes et femmes revêt un caractère éthique dans ce que cet objectif porte comme questionnements et leviers de transformation réelle d'un espace éducatif.

L'évolution structurelle au service de l'égalité réelle

Dans le monde académique, la réflexion sur la place des femmes dans les institutions se pose au niveau individuel et structurel. Le projet INTEGER (Institutional Transformation for Effecting Gender Equality in Research) consiste à la mise en œuvre de plans d'action égalité visant à créer un changement structurel durable au sein de trois établissements d'enseignement et de recherche européens (Pépin, Collin, Pontois, 2016). Le CNRS, coordinateur du projet, a réalisé et mis en place des plans d'actions basés sur des études quantitatives et qualitatives, la création d'équipes de mise en œuvre et sur des échanges d'expériences avec des institutions travaillant dans cette direction. Le nombre de paramètres à prendre en compte dans la réflexion sur la création de plans d'actions est considérable. Cette approche multi-factorielle est absente du plan de féminisation du handball. L'essentiel du plan de féminisation repose sur une approche, intégrant très globalement la volonté d'attirer les femmes et la formation des femmes. L'image qui se dégage est celle d'un espace qui considère que l'ouverture des formations aux femmes suffira à y attirer les femmes (notamment avec des politiques tarifaires sexuellement différenciées). Considérer que la présence des femmes dans un espace génère mécaniquement une égalité entre les hommes et les femmes constitue un obstacle considérable à la transformation de l'espace. Il y a là ce que Bachelard (1938) aurait pu qualifier d'obstacle épistémologique : la difficulté réside ainsi dans le

FÉMININ

fait d'évacuer la croyance dans cet illusoire pouvoir féminisant du nombre pour la remplacer par des principes opérants. La discrimination positive peut-être perçue comme une étape dans ce processus.

Pour autant, l'utilisation de dispositifs favorisant les femmes peut être perçue stricto sensu comme contrevenant à l'idée d'égalité. Les différents dispositifs en « faveur » de la place des femmes dans les clubs sont à la fois révélateurs des inégalités entre les sexes et révélateurs de l'ouverture de l'espace aux femmes. Si la présence des femmes entraîneurs dans les clubs suffisait à créer une dynamique d'inscription des femmes aux formations d'entraîneur il n'y aurait nul besoin de proposer des tarifs préférentiels aux clubs qui inscrivent des femmes aux formations, nul besoin non plus de « bonus » aux femmes dans la CMCD (Cf. Annexe 3.1). Le paradoxe des dispositifs de discrimination positive n'est interrogé dans le handball qu'à travers les problèmes qu'ils posent (aux femmes). Favoriser les clubs qui positionnent des femmes aux postes de direction ou d'entraîneur à travers des points supplémentaires sur la CMCD est une incitation directe à la féminisation. Nous notons tout de même que ces mécanismes incitatifs structurels ne garantissent en rien l'évolution de la structure elle-même. La présence des femmes rendrait « naturellement » le milieu accueillant pour les femmes et suffirait à susciter l'égalisation des rapports hommes-femmes. Finalement cette féminisation du handball dans une structure masculine n'est approchée que dans la perspective de faire davantage de place aux femmes et non dans une perspective éducative fondatrice du changement à plus long terme des mentalités et des pratiques.

De nombreux travaux sur l'égalité hommes-femmes montrent que la présence des femmes n'est pas, en elle-même, porteuse d'égalité. Les plans d'actions dans le monde académique s'articulent autour de quatre axes principaux :

- Impliquer la direction
- Agir sur la structure
- Agir sur les progressions de carrière
- Favoriser l'équilibre entre la vie personnelle et professionnelle

Plus que de l'incitation et de la communication majoritairement vectrices des stéréotypes sexués le sport devrait faire l'objet d'apports extérieurs pour construire une compréhension des mécanismes à l'œuvre dans l'espace sportif et pour construire des voies de transformations structurelles et individuelles qui tendraient effectivement vers une égalité effective, réelle, entre hommes et femmes. Prenons l'exemple des entraîneurs d'équipes professionnelles de handball.

Les femmes sont peu représentées dans cette spécialité mais leur arrivée est perçue comme allant dans le sens de l'histoire. À la question combien de femmes entraîneurs rencontres-tu dans ton championnat :

« Il y en a quelques-unes quand même, laisse-moi réfléchir que je ne te dise pas de bêtises... pour être exact, il y a une dans le pays basque, une à bordeaux, dans une poule de douze il y en a quatre. [...] Ça ne me paraît pas équilibré, quatre sur douze mais je pense que c'est une bonne représentativité pour les femmes vis-à-vis d'autres poules ou d'autres championnats. Mais moi ça ne me paraît pas équitable effectivement. J'en suis conscient après comme je te l'ai dit les choses avancent beaucoup ces dernières années et la tendance n'est pas à s'inverser mais au moins à s'équilibrer petit à petit. Mais je pense que la différence est encore flagrante sur le public masculin, il est très très rare de trouver des femmes qui entrainent des hommes. » (Mathieu, entraîneur N1F).

À l'heure où nous écrivons cette thèse la fédération des entraîneurs professionnels annonce élaborer un programme pour favoriser l'accession des femmes au métier d'entraîneur. Cinq sports collectifs sont concernés, le basket-ball, le football, le handball, le rugby et le volleyball. Le programme annonce l'octroi de moyens financiers pour la formation professionnelle des encadrantes sportives et la mise en place d'obligations pour les clubs et centres de formations pour la structuration et la valorisation de l'encadrement en mixité. Par ailleurs le ministère chargé des sports a lancé une opération « Sport Féminin Toujours » en Février 2022 qui devait faire le point sur les avancées de la féminisation du sport, sur la place des femmes dans les instances sportives et sur l'égalité entre hommes et femmes. Cette opération a été l'occasion pour le ministère d'encourager les fédérations sportives à réviser leurs précédents plans de féminisation. Les succès des plans de féminisation sont (d'abord-toujours) évalués quantitativement, ce qui n'est guère étonnant puisque cette dimension quantitative, à partir d'indicateurs chiffrés relativement fiables, est la plus facile à saisir. Ici aussi, une transformation des représentations des « technocrates du chiffre » mériterait d'être mise à l'étude afin que, cet obstacle épistémologique évacué, de nouveaux indicateurs, plus fins, plus qualitatifs, puissent être élaborés.

Dans son dossier de presse (Cf. Annexe 3.2) le ministère chargé des sports affiche une volonté nouvelle :

« Parce que les progrès doivent être confortés et la dynamique poursuivie, l'ensemble des fédérations sportives sont invitées à renouveler leur plan de féminisation. Près de 90 fédérations s'étaient dotées d'un tel plan entraînant un net développement de la pratique sportive des jeunes filles et des femmes.

Aujourd'hui, l'enjeu est de rechercher l'égalité sur le terrain, mais aussi sur les droits et la visibilité ainsi qu'en matière de prévention de toutes les formes de violences et de discriminations faites aux femmes. Avec le soutien du ministère chargé des Sports et de son opérateur, l'Agence nationale du Sport, les fédérations sont notamment incitées à s'engager plus fortement dans l'accompagnement des femmes à l'accès aux responsabilités électives et aux fonctions d'encadrement technique, qu'il soit bénévole ou rémunéré. » (Ministère chargé des sports, 2022⁸⁵).

Toutes fédérations confondues les leviers de féminisation du sport identifiés par le ministère relèvent de l'augmentation de la quantité de femmes dans les sports en tant que pratiquantes, arbitres, dirigeantes. Les formes de violences et discriminations sont abordées par le ministère dans l'acception la plus restrictive du terme. Les propositions d'accompagnements à la prévention des violences sexistes relèvent du domaine des violences « visibles » ou du plafond de verre lorsque les obstacles identifiés font référence à l'accès aux femmes aux différentes fonctions du handball. L'éducation comme mécanisme participant aux stéréotypes sexués et aux inégalités entre hommes et femmes ne fait l'objet, à notre connaissance, d'aucune formation ni information ni communiqué. La structure agit sur les acteurs comme les acteurs agissent sur la structure. La transformation concernant l'égalité entre hommes et femmes ne peut passer uniquement par l'une des composantes du système mais par plusieurs d'entre elles. La prise en compte de l'interrelation des composantes est l'une des clés de compréhension du fonctionnement de l'espace et de possibles transformations.

Certaines évolutions sont en cours : augmentation du nombre de femmes dans le handball, meilleurs résultats de l'équipe de France féminine de handball, meilleure médiatisation, etc. Ces évolutions participent de l'attraction des femmes dans le handball mais persistent à masquer les inégalités réelles présentes dans l'espace handballistique.

9.2.3 L'éducation sportive à visée émancipatrice

Nous avons évoqué l'ouverture sociétale en faveur du sport féminin. Le sport féminin est mis en avant dans les clubs, à l'école, dans les médias, dans la presse. Ce processus est long et n'est pas linéaire. Chaque sport connaît des rythmes d'ouvertures et d'attractions des femmes différents, comme cela peut être le cas dans le monde professionnel ou académique. Le sport est une culture globale qui comprend des enjeux contemporains construits sur le sport spectacle, la marchandisation du spectacle sportif, la professionnalisation des joueu.r.se.s et staffs, les liens

⁸⁵ Dossier de presse « le sport au féminin » édité par le ministère chargé des sports en Février 2022.

politiques entre les fédérations, les clubs, les villes, départements et régions. L'équation du sport contemporain comprend de nombreuses composantes dont la maitrise et l'avantage reviennent principalement au sport masculin. Nous pouvons cependant interroger l'avenir du sport contemporain et plus précisément l'avenir du handball en tant qu'activité sportive éducative. L'attribution symbolique d'une portée émancipatrice est insuffisante. Penser le sport comme émancipateur pour les femmes revient à penser les femmes sous le joug de leur condition féminine. L'apprentissage par corps occupe une place très importante dans la construction des différences entre les sexes (Faure, 2000; Faure, Corcuff, 2001). Le sport, lieu privilégié du corps en mouvement, comme nous l'avons montré, est aussi facteur de la naturalisation des différences sexuées. L'activité sportive semble donc toute désignée pour participer activement à la transformation des pratiques et des représentations dans une perspective de modification des comportements sociaux. Le sport est également un prisme d'analyse éminemment pertinent pour l'étude de la construction, perpétuation, transformation des dispositions sexuées.

La théorie des situations didactiques comme prisme d'analyse

Plutôt que de tendre systématiquement vers des objectifs qui masculiniseraient en quelque sorte le sport féminin en le rendant plus rapide, plus fort, plus haut et donc plus spectaculaire, n'est-il pas envisageable d'éduquer aux spécificités de la pratique féminine et que cette spécificité devienne le levain d'une égalité de fait ? La prise en compte systématique des caractéristiques sexuées d'une équipe maintient les individus composant l'équipe dans des rôles sexués, conformes à l'ordre du genre. L'activité sportive se situe au carrefour entre dispositions et exigences de la situation c'est à dire entre la culture sportive et les spécificités exigées par la situation vécues par les joueur.se.s. Nous parlons d'une « dialectique entre sens construit en contexte et sens préexistant au contexte » (Sarrazy, 2009). Le dialogue entre la sociologie et la didactique permet d'appréhender les phénomènes de transmissions en prenant simultanément en compte le vécu des individus et ce qui se passe dans la situation d'enseignement à proprement parler. L'utilisation de la didactique et plus précisément de la théorie des situations didactiques constitue un apport majeur dans l'étude des situations d'entraînements. En 2011, est publié un article de M.P Poggi et J. Moniotte faisant état d'une « désociologisation des travaux en didactique de l'EPS », constat

⁸⁶ Au sens de Leslie Mc Call, 1992, : « Les dispositions de genre sont multiples, et, bien sûr, pas seulement associées au corps biologique sexué ; en fait, elles deviennent associées au corps sous la forme de dispositions de genre incorporées façonnant les trajectoires sociales des individus. »

reprenant le dialogue difficile entre les études sociologiques trop éloignées du terrain et les études proches du terrain à visées prescriptives des chercheurs en didactiques. Les joueurs et joueuses de handball s'ils.elles ne sont pas des « élèves » lorsqu'ils.elles jouent en club ils.elles sont des apprenants.

« L'élève apprend en s'adaptant à un milieu [...]. Ce processus psycho-génétique piagétien est à l'opposé du dogmatisme scolastique. L'un ne semble rien devoir à l'intention didactique, alors que l'autre lui doit tout. En attribuant à l'apprentissage naturel, ce qui repose sur l'art d'enseigner selon le dogmatisme, la théorie de Piaget risque de soulager le maître de toute responsabilité didactique : ceci constitue un paradoxal retour à une sorte d'empirisme! Mais un milieu sans intention didactique est manifestement insuffisant à induire chez l'élève toutes les connaissances culturelles que l'on souhaite qu'il acquière. » (Brousseau, 1986).

Le sport, s'il engage moins de connaissances de concepts et de raisonnements fait néanmoins appel à des adaptations motrices dans des situations. Il s'agit ici de compléter notre étude en éclairant la nécessité d'investiguer la structuration des savoirs transmis comme étant porteurs de la différenciation des destinées des handballeurs et handballeuses. Si des travaux, ont été mené concernant l'influence des variables sociologiques à propos des contenus d'enseignement de l'EPS (Poggi, 2002), la théorie des situations didactiques a de son côté été « étendue » pour investiguer les situations éducatives en EPS (Amade-Escot, 2005). Nous soutenons la nécessité d'interroger les pratiques d'entraîneurs comme constitutives des inégalités entre les sexes dans le handball au prisme de la théorie des situations didactiques. Cette mobilisation permettra l'étude fine de la construction des inégalités sexuées dans le handball à travers les savoirs enseignés/transmis. « Les enseignants, sans le formuler explicitement, ajustent pour une part les fins qu'ils poursuivent à la destinée sociale probable de leur public. » (Isambert-Jamati, 1984). L'ensemble des résultats de notre thèse nous amène à poser le différentialisme des entraîneurs comme terreau de la perpétuation non pas seulement des différences entre les handballeurs et handballeuses mais bien des inégalités persistantes entre les sexes dans le handball.

L'éducation différenciée

« C'est sur le rapport des filles à la culture sportive, et non sur le sexisme des élèves ou des enseignants que butent la mixité et l'égalité en EPS. » (Davisse, 2010, p. 87)

Cette citation de A. Davisse nous invite à interroger la culture sportive sous le prisme de sa transmission. L'éducation différenciée, forme d'individualisme portée notamment par l'école depuis 1989 et le slogan de Lionnel Jospin « mettre l'enfant au cœur du système éducatif » est

aujourd'hui la norme. La pédagogie différenciée arrive au même moment et sera rapidement critiquée (Duru-Bellat, 1996) pour ses effets pervers. La prise en compte des diversités des élèves, de leurs besoins spécifiques devient une injonction.

L'idéologie individualiste semble incontournable pour adapter l'enseignement à chacun.e, mais elle se trouve elle-même productrice de différences (Chopin, Sarrazy, 2014). Dans le handball, les entraîneurs « individualisent » leurs séances en fonction du sexe de l'équipe et en fonction des joueu.r.se.s qui la compose. Les entraîneurs adaptent le fond et la forme de leurs séances en fonction du sexe, du niveau et de l'âge des joueu.r.se.s, ce faisant ils reproduisent les différenciations et les hiérarchisations entre les garçons et les filles. Les entraîneurs composant notre échantillon, engagés dans le handball féminin, formés au rôle de l'entraîneur, sont pris dans ces logiques différentialistes qui les assignent sans doute malgré eux, et souvent avec les meilleures intentions du monde, à un rôle de rouage du maintien des inégalités entre hommes et femmes. Ils contribuent au système qu'ils pensent combattre.

« Parce que j'ai moi-même coaché une équipe de garçon et une de filles. J'ai proposé quasiment les mêmes situations d'apprentissages et je n'ai jamais eu le même comportement moteur déjà, la motricité en elle-même. Je n'ai jamais eu les mêmes comportements moteurs, sauf pour quelques cas qui se ressemblaient. Et la façon dont j'ai pu l'amener ça n'a jamais été la même chose. » (Charline, joueuse N2F).

Charline, joueuse de nationale 2 féminine a entrainé des équipes jeunes de garçons et de filles. Son discours portant sur ses pratiques concernant les équipes féminines et masculines fait état de sa volonté de proposer les mêmes séances, mais expérimentant des comportements différents, elle s'est ajustée à ses publics en présentant « différemment » les séances aux garçons et aux filles. Le premier élément discriminant, systématique, est celui des capacités physiques. Les différences entre garçons et filles observées par les entraîneurs à travers les différences de motricité contribuent à hiérarchiser les techniques sportives des garçons et des filles. Le corps parle de sa construction sociale mais il est considéré comme une entité signifiante à part entière.

Le discours de Mathieu sur les différences entre garçons et filles se porte sur les comportements sociaux. Deuxième volet des différences entre garçons et filles :

« Les garçons qui ont le ballon vont être en général beaucoup plus attirés vers le côté individuel, l'aspect performance individuelle, donc un gamin de onze ans avec un ballon il va chercher tout de suite à aller vers le but, dribbler, baisser la tête et l'objectif c'est marquer le but pour être valorisé. Une fille va plus chercher sa valorisation dans une sorte de réseau d'échanges et elle va plus être amener à chercher à jouer avec les autres filles et des fois à tourner un peu le dos à l'objectif simple du but et d'accès au but. Ça c'est un exemple concret chez les tout-petits de ce qu'on a appris aux jeunes et de comment les filles abordent l'activité alors que les garçons l'abordent de manière un peu plus individuelle. » (Mathieu, entraîneur N1F).

« La socialisation (dite primaire) est initiée dans deux cadres formels, la famille et l'école, qui très tôt font acquérir à l'enfant les savoirs, savoir-être et savoir-faire correspondant à la définition du masculin et du féminin. » (Duru-Bellat, 2017).

On ne peut, avec M. Duru-Bellat, isoler ce qui se passe dans la famille de ce qui se passe dans d'autres instances socialisatrices. L'école et le sport sont des instances à fonctions spécifiques et qui diffusent des modes de socialisation.

« Il existe un continuum (et, dans la majorité des cas, une cohérence) entre la socialisation dite primaire et ce qui sera vécu au fil des divers rôles sociaux occupés à l'âge adulte, soit ce que l'on appelle la socialisation secondaire [...] ». (Ibid).

Comme toute pratique sociale, les activités physiques et sportives font l'objet d'une sexuation (Lentillon, 2009), et le sport est généralement considéré comme un bastion de masculinité. Dans les disciplines sportives il faut distinguer les activités dites masculines, des activités dites neutres et des activités dites féminines. La pluralité des activités physiques et sportive a fait l'objet d'un certain nombre de typologies qui ont pour but d'en délimiter les caractéristiques spécifiques et ainsi contribuer à désigner le public préférentiel de l'activité (Fontayne, Sarrazin, Famose, 2001). L'écart des performances entre les garçons et les filles loin de se résumer à des caractéristiques biologiques trouve l'un de ses éléments explicatifs dans la construction sociale de la féminité et de la masculinité (Vigneron, 2006). Les espaces de socialisation que sont la famille et l'école influent directement et pleinement sur ce qui est transmis aux garçons et aux filles et influent directement sur les capacités corporelles des enfants. Ainsi, les usages différenciés du corps au quotidien (Mauss, 1966), produits de socialisations différenciées, sont producteurs de différences dans les aptitudes sportives des garçons et des filles. Les entraîneurs et les joueu.r.se.s se conforment à une éducation différenciée de fait. Tout cela faisant l'objet d'une telle naturalisation qu'il semble compliqué de les amener à modifier la perception qu'ils ont de leurs pratiques et représentations.

FÉMININ

Les fédérations unisports sont empreintes d'une logique compétitive dans laquelle les filles et femmes ne sont ni aussi éduquées ni de la même manière que les garçons et les hommes. Elles en sont de fait exclues. Le fait que les femmes soient plus présentes dans les fédérations multisports, davantage tournées vers des pratiques de loisirs, de bien-être et de santé renforce ce constat. Les femmes ont tendance à se détourner des parcours les plus compétitifs et sélectifs L'aspect compétitif est vécu différemment par les hommes et les femmes. Le modèle de référence de la performance est davantage porté par les hommes, ainsi que l'adrénaline et la mise en scène du masculin puissant et viril. L'investissement est de fait différent. Un certain nombre d'études sur les fins de carrières des sportifs professionnels font état des difficultés qu'ils rencontrent dans l'« après » (Stéphan, Bilard, Ninot, 2005). Cet après, alors que le sport était tout, est une vraie souffrance pour les hommes. La situation est différente pour les femmes. Le vécu de la carrière sportive est majoritairement vécu par les femmes comme n'étant pas la seule chose à développer et à entretenir dans sa vie. Le sport est un ajout à leur vie. Le sport de haut niveau demande un investissement total initialement peu compatible avec la pratique féminine (Ibid.) qui se fait majoritairement dans les interstices familiaux et professionnels. Dans cette logique, l'arrêt de la carrière sportive est mieux vécu par les femmes. Elles n'ont pas été éduquées au modèle d'excellence quand bien même elles seraient professionnelles de leurs disciplines.

« De fait, éloignées de ce modèle de référence, les femmes ont pris l'habitude de pratiquer autrement. L'extraordinaire du sport compétitif étant alors plus faciles à relativiser pour elles, ayant rarement été transformées en êtres d'exception. Hommes et femmes ne connaissent donc pas le sport de la même façon. Et tant que cela ne constituera pas le point de départ d'une réflexion pour évoluer le modèle, les habitus continueront à figer le réel. » (Saouter, 2016).

9.3 Un observatoire du handball : un espace nécessaire au handball féminin

9.3.1 Un espace d'échanges

Tout au long de notre étude nous nous sommes heurtée à la difficulté d'accès aux différents documents, bilans, dispositifs ayant un lien avec la féminisation du handball. Chaque club et ligue propose des études, des actions, des tables rondes autour des questions du développement du handball et du handball féminin. Le morcèlement de l'espace rend difficile son étude. Ce morcèlement est probablement aussi limitant pour le handball féminin lui-même. Les acteurs et actrices du handball, pourtant impliqués dans un potentiel vaste réseau d'échange, n'en bénéficient pas pleinement. Les clubs professionnels pleinement impliqués jouissent de nombreux

échanges avec la FFHB, la LFH, les ligues, les pôles de formations, les différents groupes d'études. Pour un acteur ou une actrice bénévole d'un petit club l'accès aux documentations est presque impossible. Le site de la FFHB n'affiche pas d'onglet « féminisation » ou « développement du handball ». La recherche par mot clefs dans un moteur de recherche internet permet d'ouvrir une page sur le plan de féminisation du handball dans lequel est fait mention d'un module de formation « Réussir au féminin » :

« Proposé deux fois par an, ce module de deux jours vise à accompagner la dirigeante dans sa prise de responsabilités par le biais d'un contenu articulé autour du développement personnel. La stagiaire en responsabilité dans une ligue, un comité ou un club va alors renforcer son engagement au sein du mouvement sportif tout en se plaçant dans une dynamique d'évolution et de changement. La FFHandball participe au financement de chaque stagiaire pour faciliter l'accès à cette formation. » (Extraction du site de la FFHB⁸⁷).

Aucune donnée concernant la création de ces modules n'est accessible et les constats à l'origine du groupe d'étude partenaire de l'association « Femix'Sports » ne sont pas partagés. L'opacité des actions menées, le manque de dialogue avec les clubs amateurs sur les dynamiques présentes dans les clubs agissent comme freins au développement du sport féminin. Nous considérons comme nécessaire d'envisager la création d'un observatoire destiné à pallier ces manques. L'image de l'observatoire, d'abord astronomique puis sociologique, représente parfaitement le double mouvement d'observation à des fins de dialogue et d'étude de l'observé. Simultanément instrument de pratiques et réflecteur des pratiques il est capable de centraliser les données et connaissances construites dans le domaine étudié tout en éclairant les problématiques et débats soulevés. Notre thèse permet d'envisager les bases de cet outil indispensable à partir de la connexion des dispositifs politiques, des données recueillies et analysées (et de celles qu'il sera possible d'engranger) relatives aux positions occupées et des discours d'acteurs et actrices du handball féminin. La proposition de construction d'un observatoire du handball en France est issue à la fois des conditions de réalisation de notre thèse, à savoir, la confrontation à un espace morcelé dans lequel il est extrêmement difficile de naviguer et des pistes que nous avons ouvertes. Notre étude consacre également l'absence notable de connaissance des différentes instances, acteurs et actrices avec lesquelles nous avons échangé tout au long de la réalisation de notre recherche à propos des actions menées ailleurs. Or la vocation de l'observatoire serait également de permettre de capter dans d'autres spécialités voisines (notamment les sports collectifs), confrontées aux

⁸⁷ https://www.ffhandball.fr/fr/vie-des-clubs/se-developper/citoyennete/feminisation

mêmes enjeux, des données susceptibles d'enrichir une problématique plus générale de la féminisation du sport en France. Un observatoire du handball, espace d'échange entre les chercheu.r.se.s, les entraîneurs professionnels et amateurs, les enseignant.e.s, les joueu.r.se.s, les responsables de formations, les groupes d'études serait un lieu privilégié de recensement des situations au service de la compréhension des mécanismes fins à l'origine des freins ou facilitateur de l'évolution de la place de la femme dans le handball. La photographie ainsi prise s'inscrirait comme point de départ dans une réflexion de plus long terme sur les éléments nécessitant une enquête approfondie, la mise en lumière d'indicateurs de la « féminisation » du handball autres que des indicateurs quantitatifs et le développement de ressources destinées à transformer en profondeur les usages, les croyances et les pratiques dans le sens de l'égalité entre femmes et hommes dans et par le sport. Nous voyons avec les extraits d'entretien de Bernard (responsable de formation) que les bilans quantitatifs, s'ils sont nécessaires, sont insuffisants à l'élaboration de stratégies de transformation de l'espace. Dresser un état des lieux dynamique, en fonction d'un calendrier, analysant au fil du temps l'évolution ou la stagnation des rapports sociaux de sexe dans le handball, des inégalités entre les sexes, des positions occupées par les femmes, ne peut se faire sans dialogue entre les différents travaux de recherche engagés, les dispositifs politiques, les actions menées, les contenus de formation dispensés, etc.

L'un des enjeux d'un tel outil réside dans la volonté de transparence quant aux choix opérés, aux zones éclairées et celles laissées dans l'ombre. La volonté de faire dialoguer le monde de la recherche et le monde social ne peut se faire sans la constitution d'une équipe composée de membres aux intérêts divers. Le cadre des observations, les modalités de pratiques, les fonctions et mode de fonctionnement de l'observatoire ne peuvent se penser qu'en équipe pluridisciplinaire. Dans le cadre de la réalisation de notre thèse nous avons dialogué avec différentes acteurs et actrices du sport féminin. Nous avons échangé en *Off* avec des entraîneurs de football féminin, rugby féminin, handball féminin, certains chargés d'équipes nationales, d'autres de « petites » équipes. Le sport féminin en France est abordé au prisme du sport masculin. La plupart des dispositifs d'attractions des femmes sont des dérivés des dispositifs masculins et/ou utilisent les stéréotypes de sexe. La nécessité de la création d'un espace de dialogue, de publication, d'interrogation concernant le handball féminin adressé et accessible à tou.te.s ne fait aucun doute pour nombre de nos interlocuteurs du sport féminin. Ce constat est en lui-même une promesse stimulante.

9.3.2 Un espace « d'évaluation »

« L'engagement politique autour de la thématique « Femmes et sport » à contribué à occulter les processus sociaux responsables des inégalités sexuées dans les pratiques et institutions sportives » (Chimot, 2004).

La question de l'observation, au cœur des sciences sociales s'est exportée vers le terrain pour donner naissance à des observatoires, dispositifs sociotechniques et communicationnels. La mention « observatoire » désigne plusieurs types de dispositifs fabriqués dans des perspectives distinctes. Prenons l'exemple de « l'observatoire de la place des femmes dans le sport », il est un outil de dévoilement journalistique de parcours sportifs féminins, il se présente comme un blog :

« Ce blog donc, pour donner de la place au plus de disciplines possibles, donner la parole aux non-initiés, amateurs, passionnés, et décrypter l'actualité et les principaux évènements. »⁸⁸(Extraction du site « Labo sportif »).

Le collectif ou l'individu à l'origine de sa création n'est pas présenté sur le site, impossible d'en connaître les intentions politiques, les enjeux, si ce n'est la mention faite à propos du projet présenté ci-dessus. Exception faite de cet observatoire (Labo sportif) la création des observatoires (Observatoire de la violence, Observatoire des relations entre hommes et femmes) est majoritairement lié à la formulation d'un problème d'abord, de la volonté d'évaluer pleinement le problème ensuite, et enfin de l'élaboration de connaissances par un ensemble d'acteurs et actrices dont les visées dépassent les intentions politiques. L'observatoire implique l'intégration de points de vue et d'intérêt différents parfois même contradictoires (Le Marec, Belaën, 2012). La question de la visibilité à tou.te.s des actions menées en faveur du sport féminin n'est un problème que dans la mesure où ce manque de visibilité est consubstantiel des problématiques qui entourent les femmes dans le sport. En ce sens, la première étape est de rendre visible les situations problématiques, les premiers éléments d'actions engagées sur une plateforme accessible et créer, puis gérer par un collectif composé de chercheurs et chercheuses, de professionnel.le.s du handball et d'amateurs. Les actions ne peuvent être « évaluées » qu'au travers des effets directement observables sur le terrain. Ce type d'évaluation, mené par un collectif diversifié partageant des intérêts divers aura un impact très différent des auto-évaluations portées par des partisans et partisanes de leurs propres actions.

⁸⁸ https://labosportif.wordpress.com/about/

Un observatoire du handball français, chantier complexe, est à penser comme un outil d'observation composé de plusieurs volets. Les résultats de notre thèse nous permettent de délimiter quatre axes de développement et de diffusion : données et indicateurs, dispositifs et actions menées, formation et accès aux formations, pratiques éducatives et offre éducative. Les enjeux et objectifs sous-jacents sont ceux de la mise en dialogue de pratiques, de représentations, d'interprétations des phénomènes à l'échelle individuelle. Un observatoire du handball en France permettrait le dialogue entre les instances dirigeantes et les acteurs et actrices du handball.

Notre travail de thèse identifie comme centrale la place de l'éducation comme frein principal mais également, dans la perspective d'une éducation repensée en fonction des enjeux identifiés dans notre thèse comme levier principal d'action et passerelle privilégiée d'accès à l'égalité entre les femmes et les hommes dans le handball, féminin et masculin. Attirer les femmes dans le contexte handballistique actuel les maintient captives d'un espace défavorable à l'égalité entre les sexes. La politique de féminisation du handball, si elle permet à certaines femmes d'accéder à des fonctions jusque-là inaccessibles, ne contribue pas à construire durablement ou avec des perspectives transformatrices suffisantes de nouveaux rapports de sexe dans le handball. Un observatoire du handball, s'il se doit d'offrir un espace d'échanges entre les instances du handball et les acteurs et actrices permettrait également l'instauration d'un outil d'évaluation quantitatif et qualitatif des rapports sociaux de sexe. L'image initiale que nous avons décryptée servira de point initial, de repère, dans l'évaluation des effets des dispositifs politiques en faveur du sport féminin par l'élaboration de variables spécifiques mesurables dans le temps et dans les territoires.

CONCLUSION DE LA PARTIE 3

Dans cette troisième partie nous avons poursuivi trois objectifs. Nous avons d'abord analysé les entretiens réalisés avec les handballeurs et handballeuses afin de dresser une cartographie des thématiques fortes et de saisir les lignes de force et de démarcation qui, sur ces thématiques, rassemblent ou opposent les diférent.es acteurs et actrices du handball (chapitre 7). Nous avons ainsi pu repérer quatre thématiques principales (les redonner en un mot, entre parenthèse) dans les entretiens que nous avons ensuite analysés. Si les expériences et les pratiques du handball divergent, nous trouvons néanmoins une convergence majeure dans les conceptions du handball féminin en tant que pratique régulièrement évaluée à l'aune du handball masculin, qui sert de référentiel absolu.

Le deuxième objectif était d'étudier les effets de la féminisation du handball au travers des pratiques des entraîneurs d'équipes féminines (chapitre 8). L'observation d'entraînements et le recueil des discours sur les pratiques des entraîneurs nous ont permis d'éclairer les spécificités des pratiques et des représentations, concourant, par la naturalisation des différences entre les sexes, au maintien « handballistique » des positions des femmes et des hommes dans l'ordre du genre. L'analyse des discours met en évidence, sous couvert de naturalisation des qualités, des goûts ou de l'appétence pour telle ou telle pratique, telle ou telle manière de jouer, tel ou tel type de geste, d'attitude, la force des déterminismes et des stéréotypes de genre liés au sexe des joueuses et joueurs dans la perpétuation des inégalités entre les sexes. Dans cette perspective, la féminisation officielle du handball (au sens quantitatif), cette féminisation du plan, agit comme un filtre voilant les inégalités effectives dans l'espace handballistique. Nos enquêté.e.s semblent pris.e.s dans les phares de l'augmentation quantitative des femmes devenue la preuve absolue de la féminisation de l'espace, sans questionner ce que cette politique du chiffre masque plus en profondeur des réalités vécues par les unes et les autres sur le terrain ; des réalités que chacun et chacune expérimente pourtant au quotidien à divers postes. Le référentiel constant au handball masculin comme étalon absolu de la pratique et de l'excellence du handball enferme ainsi les femmes dans une pratique mineure, nécessairement inférieure. Cette infériorité originelle (puisque à la fois « naturelle » et historique) participe à nourrir une infériorité acquise et indépassable, sans cesse mesurée à l'aune d'un modèle considéré (et organisé) comme inaccessible. Le handball masculin est à la fois ce modèle d'excellence inatteignable et le miroir d'un échec annoncé dont l'institution, prisonnière de ses propres convictions enracinées dans les pourcentages de licenciées n'a qu'une faible connaissance.

Le troisième objectif poursuivi était d'étudier la féminisation du handball à l'aune de ses stratégies communicationnelles et éducatives (chapitre 9). Nous constatons par l'analyse d'affiches de matchs de handball féminin une évolution dans la représentation de la handballeuse passant de femme sportive à sportive. Les stratégies de communication organisées au niveau local voire micro-local (à l'échelle d'une salle) montrent également que le choix des surfaces de promotion et des lieux d'accrochage tend à pérenniser une évidence masculine dans les priorités accordées au modèle référent. Enfin, l'étude des places occupées par les entraîneurs en lien avec leur sexe et leurs formations/diplômes permet d'observer une double distribution sexuée des compétences d'entraîneurs. Les femmes sont moins nombreuses que les hommes à accéder aux formations d'entraîneur et par suite sont moins nombreuses à accéder au marché de l'entraîneur qualifié(e). Ensuite, les entraîneurs les plus formés sont préférentiellement positionnés sur les filières masculines et les entraîneurs les moins formés sur les équipes d'enfants ou de filières féminines. On observe donc ici une double hélice inégalitaire. L'excellence de la formation qualifiée qui fonde la première distinction inégalitaire (il y a beaucoup plus d'hommes entraîneurs qualifiés que de femmes) est redoublée par une seconde distinction inégalitaire : les entraîneurs les mieux formés sont destinés aux équipes masculines ; le public féminin et les enfants héritent des entraîneurs les moins qualifiés, femmes et/ou débutants non formés aux fonctions d'entraîneurs mais « faisant office de ».

CONCLUSION GÉNÉRALE

Que faut-il conclure de notre étude ? Si ce n'est que l'analyse fine que nous avons menée tout au long de la thèse permet désormais d'observer sous un nouveau jour ce que la volonté politique, les choix institutionnels, les médias et l'opinion publique considèrent généralement comme évident, sinon en voie d'achèvement : « la féminisation du handball ». Or, notre thèse montre que rien n'est moins vrai dès lors que l'on se penche non plus sur les chiffres, certes prometteurs, certes nécessaires, mais trompeurs dans leur rassurante rationalité quantitative, non plus sur une « politique de l'attractivité des femmes dans le handball », mais bien sur les possibilités réelles de jouer au même jeu social, avec les mêmes règles sociales, c'est-à-dire à envisager la féminisation du sport autrement que comme une simple affaire de pourcentages bienvenus. Il s'avère que l'égalité se situe bien au-delà de la quantité d'hommes et de femmes, et la féminisation réelle du handball suppose d'autres processus que le simple accès paritaire au jeu. Elle s'épanouit dans un lieu où les compétences des femmes valent celles des hommes, où les responsabilités seraient très largement partagées et où l'éducation (entraînement, accompagnement, connaissances), déjouant les pièges de la naturalisation et de l'essentialisation, prendrait une large part à la construction et au maintien de représentations justes et équilibrées des rôles, des responsabilités, des formes d'engagement, du respect, seules sources possibles d'une reconnaissance mutuelle des femmes et des hommes dans une pratique du handball repensée pour se donner comme objectif d'être l'expression même d'une égalité dans et par le jeu. La féminisation du handball suppose donc, comme le montre notre thèse, et comme le suggère in fine à plus long terme notre projet d'observatoire du handball féminin, d'identifier les problèmes, de reconnaître les freins à l'égalité réelle, d'en analyser le poids, les enjeux, et de fournir des éléments susceptibles de constituer des leviers pour agir.

A partir de ce constat, la conclusion de notre thèse poursuit deux objectifs. Nous reprendrons d'abord les principaux résultats de notre étude au prisme de leurs enjeux puis nous ouvrirons la discussion sous l'angle des perspectives ouvertes par notre étude. Nous avons d'abord situé notre étude dans le continuum historique de la conquête du sport par les femmes. Car le sport est le lieu historique d'une conquête, essentielle, forte, puisqu'elle signifie d'une certaine manière la reconquête de leur propre corps par les femmes. Dans le contexte très contemporain de remise en cause du droit à l'avortement par exemple, le lecteur ne mesurera que mieux ce que signifie cette conquête des femmes sur les emprises historiques des hommes sur le corps des femmes. Cette

conquête témoigne donc des luttes que les femmes, parfois accompagnées par les hommes, ont mené pour acquérir le droit de pratiquer un sport, de bouger, jouer, librement à part égale, dans un cadre sportif professionnel ou non, dans le cadre des loisirs, à haut-niveau ou en « amateures », et ainsi avoir le droit de pratiquer une activité devenue l'un des marqueurs essentiels de la modernité culturelle au XXe siècle. Bastion masculin, le sport s'est progressivement ouvert aux femmes, faisant même de leur présence un levier de développement de l'activité sportive, démocratisée, massifiée, partagée, à travers les dispositifs de féminisation du sport.

Nous avons ensuite présenté notre terrain d'enquête, le handball féminin, que nous avons analysé au prisme des données que nous avons recueillies pour analyser la structure (organisation, chiffres clés, positions des actrices et des acteurs, traits culturels majeurs, etc.). Le handball en tant que sport présente une partition relativement équilibrée entre licences féminines et masculines, alors que c'est un sport d'affrontement rude et direct, dans lequel les contacts avec l'adversaire font partie intégrante du jeu, et par conséquent plus facilement assimilable, dans les représentations, à un « sport de garçons ». Par ailleurs, bien que les femmes soient présentes dans l'espace handballistique (joueuses), le handball n'est administré ou animé que par une faible quantité de femmes présidentes de clubs ou de femmes entraîneurs. Ces deux dimensions contradictoires du handball (un espace féminisé sous domination, éducation et culture masculines) fondent l'originalité et la légitimité de notre terrain d'étude à partir d'une interrogation centrale concernant la réalité du processus de féminisation du sport. Ces déséquilibres de force dans la structure, nous ont conduit dans un second temps à observer et questionner les manifestations concrètes et les effets sur les pratiques et les représentations des handballeurs et handballeuses. Il s'agissait d'investir ces contrastes et de questionner leur sens au regard de ce qui semblait initialement relever d'un projet politique et institutionnel égalitariste. Il s'agissait d'interroger derrière la féminisation voulue du handball, les réalités concrètes que pouvaient éventuellement masquer les politiques volontaristes et évaluer la nature et le poids des résistances qui, plus en profondeur, constituaient une forme d'inertie s'opposant à ce projet d'égalité des femmes et des hommes dans la pratique du handball.

Notre travail sur le terrain a mobilisé plusieurs méthodes d'enquêtes. Nous avons d'abord effectué le recensement des effectifs de licences féminines et masculines dans les 267 clubs de la ligue de Nouvelle-Aquitaine. Ces effectifs ont fait l'objet d'une lecture à plat qui nous a permis de situer les femmes et les hommes dans l'espace handballistique. Puis, nous avons réalisé des analyses croisées afin d'entrevoir des liens (ou absences de liens) entre les postes occupés par les

femmes et les hommes et la taille des clubs, entre le sexe du président ou de la présidente et les effectifs de son club, entre les effectifs de différentes catégories d'âge de la filière féminine. Nous avons ensuite réalisé 9 entretiens complets et un entretien complémentaire avec un responsable de formation dans le handball⁸⁹. Nous nous sommes entretenus avec des acteurs et actrices du handball féminin, entraîneur.e.s, joueuses, dirigeantes. Les entretiens ont été réalisés dans le but recueillir la parole des actrices et acteurs du handball concernant leurs pratiques et leurs représentations. Ces entretiens ont ensuite fait l'objet d'analyses thématiques. Nous avons ainsi identifié les thèmes récurrents, faisant l'objet de fortes convergences, ou au contraire présentant de fortes divergences. Nous avons également observé les pratiques d'entraîneurs d'équipes féminines lors d'entraînements. Ces observations nous ont permis d'établir des spécificités dans les pratiques d'entraîneurs qui semblent ajustées aux valeurs qu'ils attribuent au handball et à leurs conceptions du rôle de l'entraîneur. Le croisement des résultats obtenus par ces différentes méthodes, complété par un travail de recueil de données archivistiques et documentaires, nous a permis d'étudier et d'éclairer la face cachée de la féminisation du sport au prisme de la féminisation du handball. L'étude de la sexuation de l'espace sportif en France nous donne à voir un espace numériquement équitable (63% de femmes pour 69% d'hommes déclarent avoir pratiqué au moins une activité sportive au cours de l'année 2020) mais fortement différencié lorsqu'il s'agit des « types » d'activités pratiquées. Les activités physiques électivement pratiquées par les hommes et les femmes s'inscrivent dans les stéréotypes de genre et participent de leur production et reproduction. Cet investissement différencié des femmes et des hommes donne à voir l'image d'un espace inégalement investi par les sexes sans pour autant dévoiler d'inégalités entre les sexes. L'étude de l'égalité entre les sexes dans le handball a été réalisée à partir de l'analyse des positions occupées par les femmes dans les fonctions dirigeantes, par le recueil et l'analyse de leurs discours ainsi que par le décodage des représentations et, symétriquement, des formes d'essentialisation des rôles au regard de la naturalisation des qualités des femmes et des hommes. Nous avons ainsi dévoilé deux dynamiques.

La première est celle de la distribution sexuée des fonctions dirigeantes dans le handball. Les licences dirigeantes sont détenues par 47,3% de femmes ce qui fait état d'un espace équilibré (paritaire) entre les femmes et les hommes. La lecture plus précise de la répartition sexuée des fonctions dirigeantes nous donne à voir une distribution sexuée verticale des fonctions dirigeantes.

.

⁸⁹ Cet entretien a été traité différemment afin de garantir l'anonymat de l'enquêté.

Les femmes occupent 20,5% des postes de présidence, 56,3% des postes de trésorerie et 69,8% des postes de secrétariat général. Les postes prestigieux sont majoritairement occupés par les hommes lorsque les fonctions les moins prestigieuses sont occupées par les femmes. La seconde est celle des variabilités des pratiques et représentations de femmes occupant des fonctions dirigeantes. L'analyse des entretiens réalisés avec des femmes dirigeantes donne à voir des variabilités dans leurs pratiques et représentations. Certaines s'inscrivent dans un modèle de perpétuation de l'ordre du genre et d'autres parviennent à s'en affranchir partiellement. La considération générique (comme catégorie unifiée) et quantitative des femmes occupant de telles fonctions peut donner l'illusion de la continuation d'une lutte : celle de la conquête des femmes dans le sport. Les femmes parviendraient ainsi à accéder enfin aux postes les plus prestigieux du handball, jusque-là inaccessibles, mais ce constat impose des analyses plus fines au regard des processus qui sous-tendent cette modeste progression.

Le plan de féminisation du sport s'inscrit dans le plan de développement du sport du ministère chargé des sports. Envisagé comme l'un des axes de développement, il mobilise principalement des dispositifs d'attraction des femmes visant à augmenter le nombre de licenciées du handball. Les principaux dispositifs faisant l'objet d'une communication consistent à promouvoir le handball féminin, à proposer de nouvelles activités (hand à 4, handfit), à encourager les clubs à faire une place aux femmes par des incitations relevant d'une forme de discrimination positive, comme les bonus de points comptant pour la CMCD pour chaque femme dirigeante, arbitre, entraîneur. Ces dispositifs, s'ils permettent de souligner la volonté du sport de s'ouvrir aux femmes, ne font aucun cas des conditions d'accès des femmes aux différents postes pour lesquels elles seraient pressenties et ne font aucune mention des conditions structurelles qui leurs sont proposées, notamment sous l'angle des rapports sociaux de sexe. Le plan de féminisation, tel qu'il est présenté, agirait mécaniquement sur l'égalité entre les femmes et les hommes dans le sport. La campagne de féminisation du handball s'accompagne notamment d'une campagne promotionnelle au format vidéo. Difficilement consultable sur le site internet de la FFHB, les vidéos de la campagne « Osez » mettent en scène des femmes aux postes d'arbitre, d'entraîneur, de présidente. Les vidéos donnent à voir un chemin, de leurs entrées dans le handball à l'accession aux fonctions, la ligne d'arrivée valorisée / valorisante, sublimant ce parcours, étant l'accession à des fonctions dans le handball masculin qui constitue dès lors une sorte de mètre étalon de la réussite sportive pour des femmes en mal de reconnaissance. Les dernières images montrent les trois femmes présentes lors du même événement : un match de handball masculin. L'une d'elle est la présidente de l'un des clubs, la deuxième est entraîneur et la dernière sera l'arbitre de la rencontre.

L'entrée dans notre terrain par les acteurs et actrices du handball féminin nous a permis d'affiner ce premier travail sur la structure. Il nous a permis d'appréhender leurs vécus, leurs pratiques, d'accéder à leurs représentations dans un contexte supposé de féminisation du handball. Les observations et entretiens que nous avons réalisés permettent de saisir deux points d'intérêt visiblement laissés dans l'ombre par le plan de féminisation du handball.

Le premier est celui de l'impact des stéréotypes sexués des acteurs et actrices sur leurs représentations et sur leurs pratiques et choix en tant que participant à la reproduction et la production d'inégalités entre les sexes dans le handball. Le deuxième est celui de l'éducation. La part importante de femmes dans le handball semble aller dans le sens historique (partie 1) de la conquête du handball par les femmes. A contrario, l'absence ou la faible part de femmes à certains postes (direction, entraînement) sont considérées comme résultant de choix consentis ou d'intérêt moindre des femmes pour ces responsabilités, ou sont parfois expliquées au regard d'un retard historique dans le processus de féminisation du sport. Nous retrouvons cette naturalisation des comportements sociaux sexués qui est chez chacun.e de nos enquêté.e.s. à la fois le produit des stéréotypes de genre et la force productrice de ces stéréotypes. Elle agit comme véritable frein à une quelconque modification structurelle du handball. La raison des positions dans la structure est attribuée aux individus (à leurs choix, à leur « nature ») et non aux rapports de pouvoir inscrits dans l'ordre du genre ni aux logiques structurelles transmises aux handballeurs et handballeuses. L'ordre du genre ainsi préservé se perpétue dans un système figé, appréhendé comme en mouvement par ses acteurs et actrices et pourtant « naturellement » fixé par eux dans ses limites indépassables.

Le deuxième registre d'influence des stéréotypes sexués est celui des pratiques ellesmêmes. Les discours analysés sont porteurs de convergences dès lors qu'il s'agit du handball féminin comme pratique sportive. Systématiquement comparé au handball masculin, le handball féminin est considéré comme différent et moins performant (donc moins visuel, moins télévisuel, moins « bankable »). Les jeux masculins et féminins sont appréhendés sous l'angle de la performance physique, référent ultime, dont l'homme est naturellement le principal porteur. Le handball masculin est considéré comme plus rapide, plus puissant, plus fort, en résumé plus spectaculaire. Mais il est également décrit comme une pratique plus individualiste dans laquelle les actions sont moins collectives, contrairement au handball féminin qui est moins rapide, moins puissant, etc., mais qui est une pratique plus collective. Le modèle de performance du handball est donc, en tant que référentiel, celui du handball masculin. Les techniques sportives différenciées et hiérarchisées diffusent, renforcent et perpétuent une culture handballistique forgée par et pour les hommes et maintiennent les femmes dans une pratique secondaire jugée à l'aune du modèle de référence auquel elles ne parviendront pas à correspondre, ou tout au moins à ne correspondre que très imparfaitement. Cette image du handballeur accompli et, par extension symétrique, de la « handballeuse inaccomplie », imparfaite, persiste. Elle est même très largement intégrée par celles et ceux qui sont supposé.e.s lutter contre et constitue a contrario un argument pour maintenir le handball féminin dans une sorte d'âge mineur. La culture sportive portée par les acteurs et actrices (Pociello, 1999; Saouter, 2015) est construite par les valeurs attribuées au sport, les pratiques, les représentations, les rapports sociaux sexués de l'espace. La déclinaison systématique du sport sous l'angle d'une partition nécessaire - le sport et le sport féminin - raisonne comme une infériorité générique, et prend sens dans le handball, à bien des niveaux, notamment à travers l'appellation des ligues professionnelles. La ligue professionnelle chargée de la filière masculine étant la ligue nationale de handball alors que la ligue de la filière professionnelle féminine est la ligue féminine de handball. Le handball professionnel est donc partagé entre le handball national et le handball féminin. L'universel masculin de la réussite et la spécificité d'un genre mineur.

Les résultats de notre étude nous amènent donc à poser le constat suivant : le plan de féminisation du handball ne semble pas entrainer (mécaniquement) l'égalité entre les femmes et les hommes. Les principaux freins résident dans la force et l'omniprésence des stéréotypes sexués portés par les acteurs et les actrices du handball, qui permettent de renforcer l'ordre du genre sous couvert de différences et d'inégalités naturelles entre les sexes.

Le dernier et principal résultat de notre étude réside dans l'importance des phénomènes éducatifs comme étant à la fois l'un des points aveugles de la féminisation politique du handball et le principal élément lié aux inégalités entre les sexes dans le handball. L'entretien réalisé avec un responsable de formation du handball donne à voir que le handball, en tant qu'institution, se pense en tous points égalitaire. Constat très largement partagé par nos enquêté.e.s qui, dans leurs discours, attribuent l'absence des femmes aux postes d'entraîneurs, non pas à des raisons structurelles mais à des raisons individuelles (naturalisation des choix) ou historiques (les femmes rattrapent leur retard dans une institution devenue égalitaire). Or, l'entretien que nous avons mené avec un responsable de formation du handball nous donne à voir la réponse institutionnelle : les

femmes représentent en moyenne 17% des participants aux formations (sur une année moyenne). Cette très faible proportion, considérée comme « problématique » ou « malheureuse », ne trouve aucune explication chez les acteurs du handball qui paraissent « démunis » face à ce constat. Or le thème de l'éducation que nous mobilisons ici est directement corrélé à celui de la formation des entraîneurs. Plusieurs éléments sont à considérer. Tout d'abord, nous avons montré que les femmes sont globalement absentes des formations d'entraîneurs. Le deuxième élément est celui de la distribution sexuée des « compétences d'entraîneurs ». Tous nos entretiens montrent que la qualité de l'encadrement telle qu'elle est perçue, reçue et évaluée par les actrices et acteurs du handball est généralement estimée de meilleure qualité dès lors qu'elle s'adresse aux hommes, donc de moindre qualité pour les femmes, et que ce différentiel dépréciatif est normalisé au sens où cette inégalité de traitement paraît normale, allant de soi. Ce différentiel s'accroit en toute logique par l'accumulation de différences : les femmes entraîneurs moins bien formées que les hommes s'adresseront prioritairement aux femmes. Le système génère et entretient sa propre vision inégalitaire du jeu dans lequel sont engagés les hommes et les femmes du handball.

Le deuxième mouvement est celui de la déperdition de « qualité » des entraîneurs formés au regard des variables « âge de l'équipe » et « sexe ». En résumé, les hommes diplômés entraînent les seniors garçons et la qualité de leur entraînement ruisselle théoriquement sur les équipes plus jeunes par l'intermédiaire de relais. C'est du moins le pari qui est fait. Car les équipes les plus jeunes sont massivement entraînées par des entraîneurs non formés : des femmes et/ou des débutants. Le dernier élément concernant la distribution des compétences d'entraîneurs est celui des inégalités de fait entre la filière masculine et la filière féminine. À niveaux de championnat équivalents, l'entraîneur le plus expérimenté/diplômé sera responsable de l'équipe masculine. Les témoins évoquent ainsi la « pyramide des compétences » qui participe à produire cette vision inégalitaire du jeu. Cette organisation centrée sur les hommes et sur la performance masculine placée au pinacle de l'édifice handballistique fabrique une inégalité systémique entre les garçons et les filles. Les jeunes enfants sont massivement entraînés par des femmes et/ou par des hommes novices. Si nous osions la comparaison avec l'éducation dans l'Antiquité, nous pourrions dire qu'il y a dans le handball en France une étape qui correspond à ce que nous pourrions appeler le « gynécée du handball ». Ce phénomène de sexuation des espaces sociaux de l'éducation n'est en réalité guère différent de celui qui apparaît dans la production de l'espace des métiers de l'éducation, et de sa pyramide des compétences propres à l'École et à l'université : plus le public est jeune et proche, plus l'encadrement est féminisé, plus le public est âgé, spécialisé et engagé sur des voies de l'enseignement supérieur, et plus l'encadrement est masculin. L'éducation sportive des enfants et des filles dans le handball constitue pourtant un point aveugle du plan de féminisation du handball dans la manière qu'il peut avoir de reproduire des stéréotypes de genre. Les effets de telles divisions verticales et horizontales produisent de véritables résistances institutionnelles à l'égalité entre les sexes dans le handball car elles participent pleinement à la fabrication des inégalités entre les sexes.

Les constats posés par notre étude de la féminisation du sport à travers ce qu'est être une femme dans le handball, permettent de dissocier la question de l'égalité entre les femmes et les hommes de l'augmentation quantitative de femmes dans l'espace. Ce découplage entre l'égalité d'accès et l'égalité des positions et des rôles, qui bénéficierait d'une dé-essentialisation de la pratique et des représentations, est une ligne d'horizon absolument essentielle. Notre travail montre que l'éducation qui permettrait de l'atteindre est laissée dans l'ombre par la conception d'une féminisation du handball largement figée dans la certitude des chiffres et de leurs effets mécaniques. La question mérite du reste d'être posée à l'ensemble du sport en France. Or, nous pensons que notre travail offre la possibilité de repenser de manière programmatique cette problématique. Certes, les résultats de notre thèse ne sont aucunement généralisables. Ils sont en revanche transférables, car ils permettent à partir des premiers résultats de repenser des questionnements et problématiques pour d'autres espaces de la pratique. Ils permettent d'entrevoir par un prisme nouveau la question de l'égalité entre femmes et hommes dans le sport.

Au-delà de ces considérations plus larges concernant le sport et la transférabilité des résultats, d'autres perspectives de prolongement se profilent. Nos travaux permettent d'étudier finement les processus éducatifs à l'œuvre dans le handball notamment au prisme de la théorie des situations didactiques. Si la féminisation du sport est considérée comme un processus de transformation d'un espace masculin en espace égalitaire, la prochaine étape de la conquête du handball par les femmes passerait par une réflexion sur l'offre éducative et sur le type de sportives et sportifs que les fédérations souhaitent former, en lien avec le contexte sportif de socialisation proposé dans le handball et par les problématiques sociétales contemporaines liées à la féminisation des espaces sociaux et des relations entre les hommes et les femmes en société. L'ordre du genre se perpétue dans le handball par l'intermédiaire de l'éducation sportive reçue et dispensée aux handballeurs et handballeuses. Impensée des dispositifs politiques de la féminisation du sport, l'éducation semble actuellement être l'un des freins et en même temps l'un des leviers principaux de l'égalité réelle entre les hommes et les femmes dans le handball.

Poser le problème de la présence des femmes dans un espace, de la prise en considération de leurs qualités, de leur éducation et des possibilités d'évolution dans l'espace permet de s'attaquer aux processus de production des inégalités entre les sexes. Le plan de féminisation actuel, en tant que dispositif politique, semble être un plan d'attraction des femmes dans un espace qui les maintien captives de leurs positions dominées dans l'ordre du genre. Reste donc, à partir de la connaissance des mécanismes de construction des inégalités, à imaginer des dispositifs susceptibles de contrarier ces processus, et à repenser de manière rationnelle (notre observatoire en constituerait une première étape) une politique sportive qui dépasse les limites de la parité d'accès et de la « politique de l'attractivité » pour s'ouvrir à l'égalité réelle des femmes et des hommes par et dans le handball.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- AILLÈRES, M., « Faire son cours » à l'université : approche anthropo-didactique des pratiques des enseignants.e.s du supérieur en France, Thèse de doctorat Université de Bordeaux, 2020
- AMADE-ESCOT, C., (2001), « Chapitre 1. De l'usage des théories de l'enseignant : questions de l'étude des contrats didactiques en éducation physique », pp. 23-41, in ROUCHIER, A., Le génie didactique : usages et mésusages des théories de l'enseignement, Louvain-la-Neuve : Boeck Supérieur
- AMADE-ESCOT, C., (2005), « Interactions didactiques et difficultés d'apprentissage des filles et des garçons en eps : une étude de cas en gymnastique », pp. 61-75, in TALBOT, L., Pratiques d'enseignement et difficultés d'apprentissage, Toulouse : Eres, collection. Connaissances de la diversité
- ANDRIEU, G., (2006), « Le sport entre ascèse et aliénation », pp. 330-348, in ROBÈNE, L., LÉZIART, Y., L'homme en mouvement. Histoire et anthropologie des techniques sportives. Volume 1, Paris : Chiron
- ANDRIEU, B., RICHARD, G., « Quelle expérience corporelle en staps ? », *Staps*, 2012, n°98, pp. 7-22
- ARNAUD, P., (1996), « Le genre ou le sexe ? Sport féminin et changement social (XIXe-XXe siècle) » in ARNAUD, P., TERRET, T., Histoire du sport féminin. Tome 2. Sport masculin-sport féminin : éducation et société, L'harmattan, collection. Espaces et temps du sport
- AWAIDA CARTON, E., CARPENTIER, S., « Enseignantes d'éducation physique en Irlande : un engagement émancipateur ? », *Staps*, 2019, n°123, p. 107-118
- BACHELARD, G., (1993), La formation de l'esprit scientifique : Contribution à une psychanalyse de la connaissance objective, Paris : Vrin, 256 p.
- BARBUSSE, B., « Le management des professionnels du sport. Le cas d'un club de handball », Revue française de gestion, 2006, n°168-169, pp. 107-123
- BARD, C., (2004), Le genre des territoires. Féminin, masculin, neutre, PUR, 252 p.
- BARTHES, R., (1957), Mythologies, Editions du seuil, 247 p.
- BARTHES, R., « Masculin, féminin, neutre », Le genre humain, 1984, n°10, pp. 171-187
- BAYEUX, P., (2013), Le sport et les collectivités territoriales, Paris : Presses Universitaires de France
- BAYLE, E., « Essai de définition du management des organisations sportives : objet, champ, niveaux d'analyse et spécificités des pratiques managériales », *Staps*, 2007, n°75, pp. 59-81

- BAZIN, H., « Récit d'une recherche-action en situation », *Cahiers de l'action*, 2018, vol. 51-52, n°2-3, pp. 7-17
- BECKER, H.S., (2002), Les ficelles du métier. Comment conduire sa recherche en sciences sociales, La découverte, 360 p.
- BECKER, H.S., (2009), « Préface », pp. 5-7, in PENEFF, J., Le goût de l'observation, La découverte
- BERTRAND, J., MENESSON, C., COURT, M., « Des garçons qui n'entrent pas dans le jeu de la compétition sportive : les conditions familiales d'une atypie de genre », *Recherches familiales*, 2014, n°11, pp. 85-95
- BÉTHOUX, E., VINCENSINI, C., « Masculinité hégémonique : les vies d'un concept », *Terrains & travaux*, 2015, n°27, pp. 147-150
- BIACHE, M.J., (1996), « Qu'est-ce qu'un sport féminin? Le cas du handball. Essai d'épistémologie appliquée », pp. 227-245, in ARNAUD, P., TERRET, T., Histoire du sport féminin. Tome 2. Sport masculin-sport féminin: éducation et société, L'harmattan, collection. Espaces et temps du sport
- BIDET-MORDREL, A., BIDET, J., « Les rapports de sexe comme rapports sociaux », *Actuel Marx confrontations*, 2010, pp. 15-43
- BLANCHET, A., GOTMAN, A., (1992), L'enquête et ses méthodes : l'entretien, Paris : Nathan
- BODIN, D., DEBARBIEUX, E., (2001), « Le sport, l'exclusion, la violence », pp. 13-34, in Sports et violences, Chiron, collection. Sports études
- BODIN, D., ROBÈNE, L., HÉAS, S., (2004), Sports et violences en Europe, Éditions du conseil de l'Europe, 249 p.
- BODIN, D., SEMPE, G., ROBÈNE, L., HÉAS, S., (2011), « Éthique et sport en Europe », pp. 7-18, in BODIN, D., Éthique et sport en Europe, Strasbourg : Conseil de l'Europe
- BODIN, D., HÉAS, S., ROBÈNE, L., « Les goûts sportifs : entre distinction et pratique élective raisonnée », *Sociologie et sociétés*, 2004, vol. 36, pp. 187-207
- BODIN, D., ROBÈNE, L., HÉAS, S., BLAYA, C., « Violences à l'école : impact de la manière enseignée », *Déviance et société*, 2006, vol. 30, pp. 21-40
- BONICCO, C., « Goffman et l'ordre de l'interaction : un exemple de sociologie compréhensive », *Philonsorbonne*, 2007, n°1, pp. 31-129
- BONNET, V., « La culture sportive est-elle transmissible par les médias ? », *Questions de communication*, 2011, n°20, pp. 277-292

- BONNET, V., MENNESSON, C., « Presse, sportifs, lecteurs : du schème explicatif à l'assignation identitaire », *Questions de communication*, 2019, n°35, pp. 7-22
- BOURDIEU, P., DARBEL, A., (1969), L'amour de l'art. Les musées d'art européens et leur public, Les éditions de minuits, 251 p.
- BOURDIEU, P., (1984), Questions de sociologie, Paris : Les éditions de minuit, 277 p.
- BOURDIEU, P., (1987), Choses dites, Les éditions de minuit, 229 p.
- BOURDIEU, P., WACQUANT, L., (1992), *Réponses. Pour une anthropologie réflexive*, Paris : Le Seuil, 267 p.
- BOURDIEU, P., (1997), Méditations pascaliennes, Éditions du seuil, 391 p.
- BOURDIEU, P., (1998), La domination masculine, Éditions du seuil, 177 p.
- BOURDIEU, P., « Remarques provisoires sur la perception sociale du corps », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 1977, n°14, pp. 51-54
- BRIL, B., ROUX, V., (1993), « Compétences impliquées dans l'action : le cas de la taille des perles en pierre dure (Khambat, Inde). », pp. 267-286, in CONEIN, B., DODIER, N., THEVENOT, L., Les objets dans l'action : de la maison au laboratoire, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales
- BROUSSEAU, G., (1986), « La relation didactique : le milieu », in Actes de la IVème École d'été de Didactique des Mathématiques et de l'informatique, IREM Paris VII
- BROUSSEAU, G., « La théorie des situations didactiques en mathématiques », *Education et didactique*, 2011, vol. 5, n°1, pp. 101-104
- BUTLER, J., FASSIN, E., WALLACH SCOTT, J., « Pour ne pas en finir avec le « genre » ... Table ronde », *Sociétés et représentations*, 2007, n°24, p. 285-306
- CAILLÉ, A., « Le triple don et/ou la triple aliénation des femmes », *Revue du Mauss*, 2012, n°39, pp. 37-48
- CAILLÉ, A., « Jouer/Donner/S'adonner », Revue du Mauss, 2015, n°45, pp. 231-254
- CALLÈDE, J.P., « La sociologie française et le sport », La revue pour l'histoire du CNRS, 2010, pp. 14-17
- CALLÈDE, J.P., « Le sport saisi dans la double obligation : pratiquer l'échange et produire du social », *Revue du Mauss*, 2015, n°46, pp. 130-147
- CALLÈDE, J.P., « Jean Michel Faure & Charles Suaud, La raison des sports. Sociologie d'une pratique universelle et singulière », Revue européenne des sciences sociales, 2018, pp. 280-283

- CALLÈDE, J.P., « Pierre Parlebas, Jeux traditionnels, sports et patrimoine culturel. Cultures et éducation », Revue européenne des sciences sociales, 2018
- CAMIRE, M., « Reconciling competition and positive youth development in sport », *Staps*, 2015, n°109, pp. 25-39
- CAPRAIS, A., La place et le rôle des femmes dans la gouvernance des fédérations sportives françaises, Thèse de doctorat, Université de Bordeaux, 2020
- CARNUS, M.F., « Analyse didactique clinique de l'activité décisionnelle de deux enseignantes en éducation physique et sportive (EPS) », Éducation & didactique, 2009, vol. 3, n°3, pp. 49-62
- CHANTELAT, P., BAYLE, E., FERRAND, C., « Les représentations de l'activité des femmes dirigeantes dans les fédérations sportives françaises : effets de contexte et ambivalences », *Staps*, 2004, vol. 66
- CHEVALLARD, Y., (1991), La transposition didactique. Du savoir savant au savoir enseigné, Grenoble : La pensée sauvage, Deuxième édition
- CHEVALLARD, Y., « La didactique, dites-vous ? », *Education et didactique*, 2010, vol. 4, n°1, pp. 136-143
- CHIMOT, C., « Représentation sexuée des dirigeant(e)s au sein des organisations sportives françaises », *Staps*, 2004, n°66, pp. 161-177
- CHOPIN, M.P., SARRAZY, B., « Contribution anthropo-didactique à l'étude des effets de l'individualisme sur la création des inégalités scolaires », *Education & didactique*, 2014, vol. 8, n°2, pp. 9-24
- CHOPIN, M.P., « Anthropologie de la diffusion des savoirs, Genèse et évolution de l'approche anthropo-didactique des phénomènes d'éducation », *Éducation & didactique*, 2016, vol. 10, n°3, pp. 45-57
- CLÉMENT, X., LOUVEAU, C., « Socialisation sportive et formation des « grands hommes ». Le cas du handball », *Ethnologie française*, 2013, vol. 43, pp. 723-733
- COENEN-HUTHER, J., « Le type idéal comme instrument de la recherche sociologique », *Revue française de sociologie*, 2003, vol. 44, pp. 531-547
- COGÉRINO, G., « « Savoir s'entraîner » : avant-propos », Staps, 2015, n°109, pp. 13-23
- COLLET, I., « Faux semblants et débats autour du genre et de l'égalité en éducation et formation », Recherche et formation, 2012, pp. 121-134
- COLLINET, C., TALEB, A., « Sociologues et sociologies du sport en France », *Sociologie et sociétés*, 2007, vol. 39, pp. 225-249

- CONNELL, R.W., (1987), Gender and power: society, the Person and Sexual Politics, Sidney: Allen & Unwin
- CONNELL, R., MASSERSCHMIDT J.W., « Faut-il repenser le concept de masculinité hégémonique ? », 2015, n°27, pp. 151-192
- CONNELL, R., « Penser les masculinités dans une perspective globale : hégémonie, contestation et structures de pouvoir en évolution », *Sciences sociales et sport*, 2021, n°17, pp. 11-35
- CORBIN, A., PERROT, M., « Des femmes, des hommes et des genres », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, 2002, vol. 75, pp. 167-176
- COSTANTINI, D., VILLEPREUX, P., MANDIGOUT, S., « Intérêts des apports scientifiques dans la recherche de la performance en handball et en rugby », *Science & sports*, 2008, pp. 1-5
- CROZIER, M., FRIEDBERG, E., (1977), L'acteur et le système, Éditions du seuil, 500 p.
- DARBON, S., « Pour une anthropologie des pratiques sportives. Propriétés formelles et rapport au corps dans le rugby XV », *Techniques et culture*, 2002, n°39
- DARBON, S., « Les pratiques sportives au filtre de l'anthropologie », *La revue pour l'histoire du CNRS*, 2010, pp. 24-29
- DAVID, B., « Rugby mixte en milieu scolaire », Revue française de pédagogie, 1995, n°110, pp. 51-61
- DAVISSE, A., LOUVEAU, C., (1998), Sport, école, société : la différence des sexes. Féminin, masculin et activités sportives, Paris : L'Harmattan
- DAVISSE, A., LOUVEAU, C., (2005), « 17. Pratiques sportives : inégalités et différences », p. 139-147, in MARUANI, M., Femmes, genre et sociétés, l'état des savoirs, Paris : La découverte, 480 p.
- DAVISSE, A., VOLONDAT, M., « Mixité. Pédagogie des différences et didactiques », *EPS*, 1987, n°206, pp. 53-56
- DAVISSE, A., « Filles et garçons en EPS : différents et ensemble ? », Revue française de pédagogie, 2010, n°171, pp. 87-91
- DE CERTEAU, M., (1975), L'écriture de l'histoire, Paris, Gallimard.
- DE CERTEAU, M., « Pour une nouvelle culture », Études, 2008, pp. 628-635
- DEFRANCE, J., (2003), Sociologie du sport, Paris : La découverte, 126 p.
- DÉTREZ, C., (2002), La construction sociale du corps, Paris, Éditions du seuil, 257 p.

- DEVREUX, A.M., « Pierre Bourdieu et les rapports entre les sexes : une lucidité aveuglée », *Hors collection Sciences humaines*, 2010, pp. 77-93
- DEWEY, J., MADELRIEUX, S., « Le postulat de l'empirisme immédiat », Critique, 2012, n°787, p. 1014-1025
- DONNAT, O., (2005), « La féminisation des pratiques culturelles », p. 423-431, in MARUANI, M., Femmes, genre et sociétés, l'état des savoirs, Paris : La découverte, 480 pp.
- DUMAZEDIER, J., (1962), *Vers une civilisation du loisir*?, Paris : Edition du seuil, collection. Esprit, 265 p.
- DURET, P., (2019), Sociologie du sport, Paris: Presses universitaires de France/Humensis, 125 p.
- DURING, B., « La sociologie du sport en France », *L'année sociologique*, 2002, vol. 52, pp. 297-311
- DURU-BELLAT, M., (2017), La tyrannie du genre, Paris : SciencesPo les presses, 305 p.
- DURU-BELLAT, M., FARGES, G., VAN ZANTEN, A., (2018), Sociologie de l'école, 5^{ème} édition Paris : Armand Colin
- DURU-BELLAT, M., « Filles et garçons à l'école, approches sociologiques et psycho-sociales », Revue française de pédagogie, 1994, vol.109, pp. 111-141
- DURU-BELLAT, M., « Autour du livre de Pierre Bourdieu la domination masculine », *Travail*, genre et sociétés, 1999, n°1, pp. 222-229
- DURU-BELLAT, M., « A l'école du genre », Enfances & Psy, 2016, vol. 69, pp. 90-100
- DUVERGER, S., HOQUET, T., « Judith Butler. « Le corps est hors de lui » », *Critique*, 2011, n°764-765, pp. 73-86
- ELIAS, N., DUNNING, E., (1994), Sport et civilisation. La violence maîtrisée, Fayard, 392 p.
- FAURE, S., (2000), Apprendre par corps. Socio-anthropologie des techniques de danse, Paris : La dispute
- FAURE, S., CORCUFF, P., « A propos des modes d'apprentissage corporels », *Mouvements*, 2001, n°15-16, pp. 178-180
- FINE, A., « Pierre Bourdieu, la domination masculine », Clio. Femmes, genre, histoire, 2000, n°12
- FONTAYNE, P., SARRAZIN, P., FAMOSE, J.P., « Les pratiques sportives des adolescents : une différenciation selon le genre », *Staps*, 2001, vol. 55, n°2, pp. 23-37
- FOUCAULT, M., (1993), Surveiller et punir, Gallimard, 360 p.

- FOURNIER, S., RAVENEAU, G., « Anthropologie des usages sociaux et culturels du corps », Journal des anthropologues, 2008
- FOURNIER, S., RAVENEAU. G., « Anthropologie de la globalisation et cultures sportives », Journal des anthropologues, 2010, pp. 1-16
- FRAYSSE, M., MENNESSON, C., « Masculinités hégémoniques et féminités : les modèles de genre dans une revue de VTT », *Sciences sociales et sport*, 2009, vol. 2, pp. 25-53
- FRIEDBERG, E., «In memoriam Michel Crozier (1922-2013): un sociologue de l'action organisée », *L'année sociologique*, 2014, vol. 64, pp. 9-12
- GALLOT, F., PASQUIER, G., « L'école à l'épreuve de la « théorie du genre » : les effets d'une polémique », *Cahiers du Genre*, 2018, n°65, pp. 5-16
- GARCIA, M.C., OTTOGALLI-MAZZACAVALLO, C., « La féminisation du sport fédéral : une affaire de petites et jeunes filles ? », *Agora débats/jeunesses*, 2022, n°90, pp. 71-85
- GARDEY, D., LAUFER, J., « Egalite, parité, discrimination : l'histoire continue », *Travail, genre et sociétés*, 2002, vol. 7, pp. 39-40
- GARFINKEL, H., (2020), Recherches en ethnométhodologie, Paris: Presses universitaires de France
- GASPARINI, W., TALLEU, C., (2010), Sport et discriminations en Europe, Strasbourg : Conseil de l'Europe
- GASPARINI, W., «L'intégration par le sport. Genèse politique d'une croyance collective », Sociétés contemporaines, 2008, n°69, pp. 7-23
- GAUVRY, C., « L'usage détermine-t-il le contexte chez Heidegger et chez Wittgenstein? », Les études philosophiques, 2010, n°94, pp. 377-392
- GERVEREAU, L., (2003), *Histoire du visuel du XXe siècle*, p. 14, Paris : Éditions Seuil, collection. Point histoire, 544 p.
- GLEYSE, J., « Sophie Duteil Deyries (2020). Transgression scolaire au prisme du genre : de l'invisibilité des filles à la survisibilité des garçons », *Staps*, 2021, n°131, pp. 137-139
- GOFFMAN, E., (2002), L'arrangement des sexes, Paris : La dispute, 115 p.
- GRANGE, J., « L'habitus, de la philosophie à la sociologie et retour », *Débats philosophiques*, 2009, pp. 33-63
- GRÜN, L., « L'invention de la formation des entraîneurs (1941-1991): entre construction identitaire professionnelle et pérennisation des « valeurs » du football », *Sciences sociales et sport*, 2018, n°11, pp. 133-163

- GUÉRANDEL, C., (2016), Le sport fait mâle. La fabrique des filles et des garçons dans les cités, Grenoble : Presses universitaires de Grenoble, 232 p.
- GUÉRANDEL, C., « Une nouvelle catégorie des politiques d'« intégration par le sport » : les « filles de cité » », *Sciences sociales et sport*, 2017, n°10, pp. 79-111
- GUÉRANDEL, C., GOZILLON, A., WALTER, E., « La socialisation par les médias au prisme des inégalités sociales, sexuées et sexuelles », *Education et sociétés*, 2022, vol. 47, pp. 5-22
- GUÉRANDEL, C., MARDON, A., « Introduction. Socialisations du genre durant la jeunesse : la part du sport », *Agora débats/jeunesses*, 2022, n°90, pp. 58-69
- GUILLET, E., GAUTHEUR, S., « Relations entre orientations motivationnelles et burnout : une étude chez des adolescents du pôle espoir handball », *Science et sports*, 2008, n°23, pp. 35-37
- GUIONNET, C., NEVEU, E., (2021) « Chapitre 6. Recompositions et inerties des identités et rapports de genre », p. 308-351 in Féminins/Masculins : sociologie du genre, Paris : Armand Colin
- HANDMAN, M.E., « Marcel Mauss et la division par sexes des sociétés : un programme inaccompli », p. 52-63, in CHABAUD-RYCHTER, D., et al, Sous les sciences sociales, le genre : relectures critiques, de Max Weber à Bruno Latour, Paris : La Découverte, Hors collection Sciences humaines, 2010
- HÉAS, S., BODIN, D., AMOSSE, K., KERESPAR, S., «Football féminin: «c'est un jeu d'hommes » », Cahiers du genre, 2004, n°36, pp. 185-203
- HÉAS, S., FORSYTH, L., BODIN, D., ROBÈNE, L., « Sports et publicités. Une communication hygiénique pour une société stéril(isé)e? », *Questions de communication*, 2005, p. 251-272
- HÉAS, S., ROBÈNE, L., « Des corps sportifs minoritaires, outsiders... », *Corps*, 2007, n°2, p. 9-12
- HÉAS, S., FEREZ, S., ROBÈNE, L., BODIN, D., « Les discriminations sportives à la loupe : les problèmes d'accès comme limites invisibles », *Migrations société*, 2009, vol. 126, pp. 71-92
- HÉRITIER, F., (1996), Masculin/féminin. La pensée de la différence, Paris : Odile Jacob, 332 p.
- ISAMBERT-JAMATI, V., (1984), Culture technique et critique sociale à l'école élémentaire, Paris : PUF, 156 p.
- JAMI, I., « Judith Butler, théoricienne du genre », Cahiers du genre, 2008, n°44, pp. 205-288

- JARTHON, J.M., DURAND, C., « Faire du fitness pour ne pas vieillir ou pour bien vieillir et rester femme », *Staps*, 2015, n°107, pp. 45-61
- JARRY DE BOUFFÉMONT, H.C., « Catéchisme gymnastique à l'usage de tous les citoyens », 1876, Épinal
- JIDOVTSEFF, B., FRÈRE, P.., THEUNISSEN, C., « Apport de la musculation amateur : exemple du hand-ball féminin », *Sciences & sports*, 2013, n°28, pp. 281-290
- JONAS, I., SÉHILI, D., « De l'inégalité à la différence. L'argumentation naturaliste dans la féminisation des entreprises », *Sociologies pratiques*, 2007, n°14, p. 119-131
- JOSELEAU, Y., (1972), Le rôle de l'armée dans l'évolution de l'enseignement des activités physiques en France du milieu du XIXe siècle à la fin de la première guerre mondiale, Mémoire de l'ENSEPS
- JOULE, R.V., BEAUVOIS, J.L., « La soumission librement consentie », Revue française de sociologie, 1999, pp. 426-428
- JUSKOWIAK, H., BRÉHON, J., HIDRI NEYS, H., « « Comme un garçon... » : Corinne Diacre, un.e entraîneur.e de football professionnel comme les autres ? », *Staps*, 2021, n°131, pp. 45-63
- KAUFFMANN, E., « « Les trois types purs de la domination légitime » de Max Weber : les paradoxes de la domination et de la liberté », *Sociologie*, 2014, vol. 5, pp. 307-317
- KERGOAT, D., (2000), « Division sexuelle du travail et rapports sociaux de sexe », pp. 35-44, in Dictionnaire critique du féminisme, Paris : PUF
- KERGOAT, D., (2005), « Rapports sociaux et division du travail entre les sexes » in M. MARUANI, Femmes, genre et sociétés, l'état des savoirs, Paris : La découverte, 480 p.
- KERGOAT, D., GUICHARD-CLAUDIC, Y., VILBROT, A., (2008), L'inversion du genre : quand les métiers masculins se conjuguent au féminin...et réciproquement, Rennes : Presses universitaires, 398 p.
- KERGOAT, D., (2010), « Le rapport social de sexe : de la reproduction des rapports sociaux à leur subversion », p. 60-75, in BIDET-MORDREL, A., Les rapports sociaux de sexe, Paris : Presses universitaires de France, 192 p., collection. Actuel Marx
- KERGOAT, D., « Le travail, l'école et la production des normes de genre. Filles et garçons en apprentissage (en France) », *Nouvelles questions féministes*, 2014, n°33, p. 16-34
- KLEIN, G., « Entretien : Gilles Klein et la revue staps l'éducation physique française des années 2000 : savoir s'entrainer et s'entretenir », *Staps*, 2015, n°109, p. 95-111
- KOLB, D.M., PUTNAM, L.L., « La négociation : une question de genre ? », *Négociations*, 2004, n°2, p. 52-74

- LABERGE, S., « Les rapports sociaux de sexe dans le domaine du sport : perspectives féministes marquantes des trois dernières décennies », *Recherches féministes*, 2004, vol. 17, n°1, p. 9-38
- LAHIRE, B., « Champ, hors-champ, contrechamp », *Sciences humaines et sociales*, 2001, p. 23-57
- LAHIRE, B., « Héritages sexués : incorporation des habitudes et des croyances », *Sociologie d'aujourd'hui*, 2001, p. 9-25
- LAHIRE, B., « La culture à l'échelle individuelle : la transférabilité en question », *Recherches*, 2013, p. 165-176
- LAPEYROUX, N., « Socio-sémiotique des représentations genrées d'un dispositif médiatique particulier : les retransmissions de compétitions sportives », *Questions de communication*, 2020, n°37, p. 275-296
- LAPEYROUX, N., « Représentations télévisuelles des championnats du monde de football des femmes en France : entre stéréotypes et innovations transgressives », *Staps*, 2021, n°131, p. 85-101
- LAUFER, J., MARRY, C., MARUANI, M., (2003), Le travail du genre : les sciences sociales du travail à l'épreuve des différences de sexe, Paris : La découverte
- LAUFER, J., (2010), « Michel Crozier et la différence des sexes : une sociologie des organisations au masculin neutre ? », p. 135-150, in CHABAUD-RYCHTER, D., Sous les sciences sociales, le genre : Relectures critiques, de Max Weber à Bruno Latour, Paris : La découverte, Hors collection Sciences humaines
- LEBOSSÉ, C., ÉRARD, C., « Quand une femme conquiert la citadelle masculine de l'inspection. Cas de Lilyane Forestier (1964-1991) », *Staps*, 2019, n°123, p. 51-65
- LECOCQ, G., (1996), « La pratique sportive féminine. Destin social ou choix individuel? », p. 113-129, in ARNAUD, P., TERRET, T., Histoire du sport féminin. Tome 2. Sport masculinsport féminin: éducation et société, L'harmattan, collection. Espaces et temps du sport
- LE FEUVRE, N., (2016), «« Femmes et sciences » apports et écueils des comparaisons internationales », p. 65-79, in ROGERS, R., MOLINIER, P., Les femmes dans le monde académique. Perspectives comparatives, Rennes : PUR
- LE FEUVRE, N., GUILLAUME, C., « Les processus de féminisation au travail : entre différenciation, assimilation et « dépassement du genre » », Sociologies pratiques, 2007, vol. 14, p. 11-15
- LE MAREC, J., BELAËN, F., « La création d'un observatoire : que s'agit-il de représenter ? », Communication & langages, 2012, vol. 171, n°1, p. 29-45

- LENTILLON, V., « Les stéréotypes sexués relatifs à la pratique des activités physiques et sportives chez les adolescents français et leurs conséquences discriminatoires », *Bulletin de psychologie*, 2009, n°499, p. 15-28
- LE PAVEN, M., « Les dialectiques contrat/milieu, réticence/expression et conformité/performance en entraînement sportif de haut niveau. Exemplification par la comparaison de deux épisodes mettant en scène des dyades entraîneur/lanceur », *Education et didactique*, 2017, vol. 11-1, p. 9-44
- LE PAVEN, M., ROESSLE, S., RONCIN, E., LOQUET, M., LÉZIART, Y., « La dévolution dans les activités physiques sportives et artistiques non scolaires », *Education et didactique*, 2007, vol. 1-3, p. 9-29
- LÉPINARD, E., « Joan W. Scott, Parité! L'universel et la différence des sexes », *Critique internationale*, 2007, n°36, p. 188-192
- LEVEL, M., LESAGE, T., « Objets sportifs et corps sensibles : entre cultures matérielles et expériences corporelles », *Staps*, 2012, n°98, p. 23-38
- LHENRY, S., (2016), « Les enseignantes-chercheuses et la norme masculine de réussite », p. 107-117, in ROGERS, R., MOLINIER, P., Les femmes dans le monde académique. Perspectives comparatives, Rennes : PUR
- LIOTARD, P., « Valérie Boulain, femmes en aventure. De la voyageuse à la sportive (1850-1936) », Clio. Femmes, Genre, Histoire, 2016
- LIOTARD, P., « Introduction : exposition aux discriminations ordinaires dans les sports », *Les cahiers de la LCD*, 2017, n°4, p. 13-24
- LONG, T., PANTALÉON, N., « Étude des relations entre conscience réglementaire et contextes de pratique sportive auprès d'adolescents sportifs », *Staps*, 2007, n°75, p. 43-58
- LOUDCHER, J.F., « Limites et perspectives de la notion de technique du corps de Marcel Mauss dans le domaine du sport », *Staps*, 2011, n°91, p. 9-27
- LOUIS, F., « Anthropologie didactique. Pour une grammaire des contenues d'apprentissage : deux exemples en Hand-ball », *Éducation et didactique*, 2011
- LOUVEAU, C., (1981), « L'accession des femmes au pratiques sportives », p. 53-63, in ERRAIS, B., La femme d'aujourd'hui et le sport, Paris : AMPHORA
- LOUVEAU, C., (1996), « Sport masculin/sport féminin : intérêts et apports de l'analyse couplée », p. 257-269, in ARNAUD, P., TERRET, T., Histoire du sport féminin. Tome 2. Sport masculin-sport féminin : éducation et société, L'harmattan, collection. Espaces et temps du sport
- LOUVEAU, C., « Sexuation du travail sportif et construction sociale de la féminité », *Cahiers du genre*, 2004, n°36, p. 163-183

- LOUVEAU, C., « Le corps sportif : un capital rentable pour tous ? », *Actuel Marx*, 2007, vol. 41, p. 55-70
- LOUVEAU, C., « Inégalité sur la ligne de départ : femmes, origines sociales et conquête du sport », *Clio. Histoire, femmes et sociétés*, 2006, vol. 47, p. 5-22
- MALABOU, C., « Le sens du « féminin » », Revue de Mauss, 2012, n°39, p. 236-244
- MALOCHET, G., « La féminisation des métiers et des professions. Quand la sociologie du travail croise le genre », *Sociologies pratiques*, 2007, n°14, p. 91-99
- MANGAN, J.A., (1981), Athleticism in the Victorian and Edwardian Public School, the emergence and consolidation of an educational ideology, 404 p.
- MARRO, C., « Évaluation de la féminité, de la masculinité, et auto-attribution des qualificatifs « féminin » et « masculin ». Quelle relation ? », *L'orientation scolaire et professionnelle*, 2002
- MARTIN, C., « Se mettre au football, arrêter le football. Quantifier les contraintes à la pratique des femmes », *Staps*, 2021, n°131, p. 65-83
- MARUANI, M., (2005), Femmes, genre et société : l'état des savoirs, Paris : La découverte
- MAUSS, M., (1966), Sociologie et anthropologie, Paris : Presses Universitaires de France
- MAYEKO, T., BRIÈRE-GUENOUN, F., « Les gestes de différenciation en éducation physique et sportive : le cas d'un enseignant débutant exerçant en milieu difficile », *Activités*, 2019
- MCCALL, L., « Point de vue penser la configuration des inégalités (sexe, classe, « race ») », Informations sociales, 2013, n°177, p. 50-56
- MCKAY, J., LABERGE, S., « Sport et masculinités », *Clio. Histoire, femmes et sociétés*, 2006, vol. 23, p. 239-267
- MEIER, O., SCHIER, G., « Quelles théories et principes d'actions en matière de gouvernance des associations ? », *Management & avenir*, 2008, n°20, p. 179-198
- MENNESSON, C., « Être une femme dans un sport « masculin » : modes de socialisation et construction des dispositions sexuées », *Sociétés contemporaines*, 2004, vol. 55
- MENNESSON, C., « La gestion de la pratique des femmes dans deux sports « masculins » : des formes contrastées de la domination masculine », *Staps*, 2004, n°63, p. 89-106
- MENNESSON, C., « Les femmes guides de haute montagne : modes d'engagement et rapports au métier », *Travail, genre et sociétés*, 2005, vol. 13, n°1, p. 117-137

- MENNESSON, C., « Les sportives « professionnelles » : travail du corps et division sexuée du travail », *Cahiers du genre*, 2007, n°42, p. 19-42
- MENNESSON, C., CLÉMENT, J., « Boxer comme un homme, être une femme », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 2009, vol. 179, p. 76-91
- MENNESSON, C., NEYRAND, G., « La socialisation des filles et des garçons dans les pratiques culturelles et sportives », *Questions de culture*, 2010, p. 147-166
- MENNESSON, C., « Pourquoi les sportives ne sont-elles pas féministes ? De la difficulté des mobilisations genrées dans le sport », Sciences sociales et sport, 2012, n°5, p. 161-191
- MENNESSON, C., FORTÉ, L., « Gender construction in sports, family habitus and « gender regime » », *Society register*, 2018, p. 99-112
- MEYNAUD, H.Y, FORTINO, S, CALDERON, J., "La mixité au service de la performance économique : réflexions pour penser la résistance », Cahiers du genre, 2009, n°47
- MILAN, C., MOLINER, P., « Identité de genre, endossement stéréotypique et habileté perçue : le cas spécifique de femmes performantes dans une activité sportive considérée masculine », *Movement & sport sciences*, 2017, vol. 96, p. 27-41
- MILLIAT, A., « Madame Alice Milliat ou Le sport et la femme », Les cahiers de la République des lettres, des sciences et des arts, 15 Mai 1927.
- MITCHELL, J., « Débattre de la différence des sexes, de la politique et de l'inconscient », L'homme et la société, 2017, n°203-204, p. 39-70
- MOLINIER, P., ROGERS, R., RODRIGUEZ, M.S., (2016), «Introduction», p. 9-11, in ROGERS, R., MOLINIER, P., Les femmes dans le monde académique. Perspectives comparatives, Rennes: PUR
- MONIOTTE, J., POGGI, M.P., « Curricula cachés et biais perceptifs en EPS », Carrefours de l'éducation, 2014, n°38, p. 193-210
- MONNIN, E., « Thierry Terret, Balades olympiques : les chemins politiques », *Staps*, 2021, n°131, p. 135-136
- MORIN-MESSABEL, C., FERRIERE, S., SALLE, M., « L'éducation à l'égalité « filles-garçons » dans la formation des enseignant.e.s », *Recherche et formation*, 2012, n°69, p. 47-64
- MOSCONI, N., « Comment les pratiques enseignantes fabriquent-elles de l'inégalité entre les sexes ? », Les dossiers des sciences de l'éducation, 2001, n°5, p. 97-109
- MOSCONI, N., « Rapport au savoir et division socio-sexuée des savoirs à l'école », *La lettre de l'enfance et de l'adolescence*, 2003, n°51, p. 31-38

- NEYRAND, G., « Corps sexué et identité, un espace de confrontations normatives », *Recherches familiales*, 2014, n°11, p. 97-110
- OBOEUF, A., FERNANDES, E., LECROISEY, L., D'ARRIPE, A., DUPLOYÉ, A., COLLARD, L., « Étude des représentations de 250 joueurs et de 50 entraîneurs sur la communication dans les sports collectifs », *Staps*, 2016, n°111, p. 65-80
- OTTOGALLI-MAZZACAVALLO, C., « Des femmes à la conquête des sommets : genre et alpinisme (1874-1919) », Clio. Histoire, femmes et sociétés, 2006, vol. 23, p. 165-178
- OTTOGALLI-MAZZACAVALLO, C., SZERDAHELYI, L., « Annick Davisse, une actrice innovante de l'EPS en faveur de l'égalité des sexes (1961-2018) », *Staps*, 2019, n°123, p. 67-80
- OTTOGALLI-MAZZACAVALLO, C., NICAISE, V., BODET, G., « Football et femmes en France : une longue route (encore) semée d'embûches... », *Staps*, 2021, n°131, p. 5-11
- PARLEBAS, P., « Une discipline qui prend son essor », *L'année sociologique*, 2002, vol. 52, p. 239-265
- PARLEBAS, P., « Réseaux dans les jeux et les sports », *L'année sociologique*, 2002, vol. 52, p. 314-349
- PARLEBAS, P., « Mauss et les principes de serendip », Revue du Mauss, 2015, n°45, p. 214-230
- PAVARD, B., ROCHEFORT, F., ZANCARINI-FOURNEL, M., (2020), Ne nous libérez pas, on s'en charge. Une histoire des féminismes de 1789 à nos jours, Paris : La découverte, 510 p.
- PENIN, N., « Le sexe du risque », Ethnologie française, 2006, vol. 36, p. 651-658
- PENIN, N., « Sports à risque : production, permanences et résistances à la domination masculine », *Nouvelles Questions Féministes*, 2007, vol. 26, p. 90-105
- PERLMAN, M., « Médiatisation du sport et sportivisation des médias : le stade comme vision du monde », *Chimères*, 2010, n°74, p. 185-200
- PERROT, M., (1984), Une histoire des femmes est-elle possible? Paris : Rivages
- PERROT, M., (1998), Les femmes ou les silences de l'histoire, Paris : Flammarion, 498 p.
- PERROT, M., « Histoire des femmes, histoire du genre », *Travail, genre et sociétés*, 2014, n°31, p. 29-33
- PFEFFERKORN, R., « Les politiques publiques et la question de l'égalité hommes-femmes : le cas de la France », *Cahiers du genre*, 2002, n° 32, p. 87-109

- PICQ, F., « Féminisme-antiféminisme : la ligne de partage », *Travail, genre et sociétés*, 2014, n°32, p. 145-150
- POCIELLO, C., (1981), Sports et société. Approche socio-culturelle des pratiques, Paris, Vigot, 377p.
- POCIELLO, C., (1999), Les cultures sportives : pratiques, représentations et mythes sportifs, Paris : Universitaires de France
- POCIELLO, C., « « Nouvelles pratiques, nouvelles valeurs » : essai sur la transformation de quelques « milieux de culture » sportifs après les années 1980 », *Staps*, 2015, n°107, p. 13-31
- POGGI, M.P., « L'illusion d'une éducation corporelle commune en éducation physique et sportive », *L'année sociologique*, 2002, vol. 52, p. 479-505
- POGGI, M.P., MONIOTTE, J., « Quelle place pour le sociologique dans les recherches en didactique de l'EPS ? », *Education et didactique*, 2011, p. 29-44
- PORROVECCHIO, A., « Sport and gender identity construction. The case of oriental disciplines », *Staps*, 2015, vol. 2, n°108, p. 97-107
- PRUDHOMME-PONCET, L., « Mixité et non-mixité : l'exemple du football féminin », *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, 2003, n°18, p. 167-175
- PRUDHOMME-PONCET, L., « Christine Mennesson, être une femme dans le monde des hommes. Socialisation sportive et construction du genre », *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, 2006
- REBOUL, O., (2018), La philosophie de l'éducation, Paris: Puf
- RENNES, J., (2013), Femmes en métiers d'hommes (cartes postales, 1890-1939). Une histoire visuelle du travail et du genre, Bleu autour, collection. D'un regard l'autre, 225 p.
- RENNES, J., et al., « Introduction. La chair des rapports sociaux », *Hors collection Sciences Humaines*, 2016, p. 13-32
- ROBÈNE, L., (1996), « Vers la création d'un sport féminin : des filles de l'air aux aéronautes », p. 165-184, in ARNAUD, P., TERRET, T., Histoire du sport féminin. Tome 1. Le sport au féminin : histoire et identité, L'Harmattan, collection. Espaces et temps du sport
- ROBÈNE, L., (2005), Itinéraire d'une « prof de gym ». Paulette Morisson (1914-2000), pp. 319-337, in SAINT-MARTIN, J., & TERRET, T., Sport et genre. Apprentissage du genre et institutions éducatives. Paris : L'Harmattan
- ROBÈNE, L., (2006), « Introduction à l'histoire des techniques sportives », pp. 7-30, in ROBÈNE, L., LÉZIART, Y., L'homme en mouvement. Histoire et anthropologie des techniques sportives. Volume 1, Paris : Chiron

- ROBÈNE, L., (2006), « La « marchandisation » des techniques sportives », pp. 303-329, in ROBÈNE, L., LÉZIART, Y., L'homme en mouvement. Histoire et anthropologie des techniques sportives. Volume 1, Paris : Chiron
- ROBÈNE, L., BODIN, D., (2018), Sport et violence. Repenser Norbet Elias, Hermann, 284 p.
- ROBÈNE, L., L'homme à la conquête de l'air : des aristocrates éclairés aux sportifs bourgeois, Thèse de doctorat, Université de Bordeaux II, 1996
- ROGERS, R., (1998), « Enseignement de l'histoire et rapports sociaux de sexe. France-Etats-Unis », p. 325-334, in SOHN, A.M., *L'Histoire sans les femmes est-elle possible ?* Paris : Perrin
- ROGERS, R., « L'état des lieux de la mixité. Historiographies comparées en Europe », *Clio. Histoire, femmes et sociétés*, 2003, vol. 18, pp. 177-202
- ROGERS, R., «L'éducation des filles : un siècle et demi d'historiographie », *Histoire de l'éducation*, 2007, n°115-116, p. 37-79
- ROUYER, V., MIEYAA, Y., LE BLANC, A., « Socialisation du genre et constructions des identités sexuées », Revue française de pédagogie, 2014, n°187, p. 97-137
- SALADIN D'ANGLURE, B., « Le « troisième genre » », Revue du Mauss, 2012, n°39, pp. 197-217
- SAOUTER, A., (2013), « Être rugby ». Jeux du masculin et du féminin, Paris : Payot & rivages, 319 p.
- SAOUTER, A., (2016), Des femmes et du sport, Paris, Payot & rivages, 206 p.
- SAOUTER, A., « Pratiques sportives et représentations du corps : consécration de l'éternel masculin », *Empan*, 2010, n°79, pp. 105-110
- SAOUTER, A., « Ordre sportif et police de genre », Revue du Mauss, 2015, n°46, pp. 204-218
- SARRAZY, B., « Le contrat didactique », Revue française de pédagogie, 1995, n°112, pp. 85-118
- SARRAZY, B., « Sens et situations : une mise en question de l'enseignement des stratégies métacognitives en mathématiques », *Recherches en didactique des mathématiques*, 1997, vol. 17, n°2, pp. 135-166
- SARREMEJANE, P., (2016), Ethique et sport, Auxerre: Sciences Humaines
- SAURY, J., « Une « définition minimale » des objets d'étude de l'activité comme interface d'échanges entre visées épistémiques et pratiques », *Perspectives en éducation et formation*, 2012, pp. 11-127

- SCHOCH, L., OHL, F., « Femmes dans le journalisme sportif en Suisse. Comment s'ajuster aux passions masculines ? », *Travail, genre et sociétés*, 2014, n°32, pp. 79-96
- SKANDRANI-MARZOUKI, I., HALIMA-FALKOWICZ, S., JOULE, R.V., « Favoriser l'assiduité en milieu associatif : une application de la théorie de l'engagement », *Les Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale*, 2013, n°98, pp. 127-145
- SLIMANI, H., « « On a les arbitres qu'on mérite! » l'accès aux fonctions d'arbitres du football amateur », *Sciences sociales et sport*, 2020, n°15, pp. 129-164
- SONNET, M., HAVELANGE, I., « Domaines de l'éducation : savoir-faire et savoirs », *Histoire de l'éducation*, 1987, vol.35, n°1, pp. 46-63
- SOUCHON, N., DOSSEVILLE, F., TRACLET, A., COULOMB-CABAGNO, G., « Sexe des joueurs et blessures en handball : influence de l'arbitrage ? », *Science & sports*, 2008, n°23, pp. 32-34
- SOUCHON, N., BARDIN, B., PERRISSOL, S., MAIO, G., «Étude exploratoire des relations entre valeurs humaines et activité physique », *Staps*, 2015, n°107, pp. 63-75
- STÉPHAN, Y., BILARD, Y., NINOT, G., « L'arrêt de carrière sportive de haut niveau : un phénomène dynamique et multidimensionnel », *Movment & sport sciences*, 2005, vol. 54, pp. 35-62
- SZERDAHELYI, L., « L'éducation physique et sportive entre sport et mixité durant les années 68 », *Clio. Histoire, femmes et sociétés*, 2009, vol. 29, p. 119-129
- SZERDAHELYI, L., ROBÈNE, L., « Les femmes, actrices de l'éducation physique et sportive, des années 1960 à nos jours (France-Europe) », *Staps*, 2019, n°123, pp. 5-12
- SZERDAHELYI, L., « Yvonne De Rette et l'éducation physique féminine (1925-1985). Une ombre légère face au sport ? », *Staps*, 2021, n°133, pp. 105-120
- TATU-COLASSEAU, A., VIELLE MARCHISET, G., « Comment devient-on dirigeante d'une association sportive locale? Des processus de transmission à l'œuvre en lien avec les rapports sociaux de sexe », *Staps*, 2010, n°90, pp. 75-92
- TERRET, T., et al. (2014), Sport, genre et vulnérabilité au XXe siècle, PUR, 784 p.
- TERRET, T., « Le genre dans l'histoire du sport », *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, 2006, n°23, pp. 209-238
- THÉBAUD, F., (2003) « 6. Histoires des femmes, histoire du genre et sexe du chercheur », pp. 70-87, in LAUFER, J., Le travail du genre : les sciences sociales du travail à l'épreuve des différences de sexe, Paris : La découverte
- THÉBAUD, F., « Rogers Rebecca (dir.). La mixité dans l'éducation : enjeux passés et présents », Revue française de pédagogie, 2006, vol. 155, pp. 173-174

- THÉPAUT, A., LÉZIART, Y., « Une étude du processus de dévolution des savoirs en sports collectifs. Activités des élèves et type de contrat à l'école élémentaire (cycle 3) », *Staps*, 2008, n°79, pp. 67-80
- THEUREAU, J., « Les entretiens d'autoconfrontation et de remise en situation par les traces matérielles et le programme de recherche « cours d'action » », Revue d'anthropologie des connaissances, 2010, vol. 4, n°2, pp. 287-322
- TISSIE, P., « Pour la race par la Mère », Le Temps, n° spécial, 1913
- TRAVAILLOT, Y., (1996), « Les gymnastiques de forme : nouvelle conquête féminine ? » pp. 51-67, in ARNAUD, P., TERRET, T., Histoire du sport féminin. Tome 1. Le sport au féminin : histoire et identité, L'Harmattan, collection. Espaces et temps du sport
- TURGEON, C., (1902), « Féminisme Français. L'émancipation individuelle et sociale de la Femme », Paris. Disponible sur : https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k763778/f4.item.texteImage
- VAUCELLE, S., « « Entraîner, éduquer, coacher » : l'avènement du coaching en France (1940-1960) », *Staps*, 2017, n°115, pp. 89-103
- VANPOULLE, Y., « Connaissance par corps et épistémologie en staps », *Staps*, 2011, n°92, pp. 75-90
- VEBLEN, T., (1899), *Théorie de la classe de loisir*, Trad. De l'anglais par EVRARD, L., 1970, Paris : Gallimard
- VERSCHEURE, I., ELANDOULSI, S., AMADE-ESCOT, C., « Co-construction des savoirs selon le genre en EPS : études de cas en volley-ball », *Recherches en didactiques*, 2014, n°18, pp. 133-154
- VERTINSKY, P., « Géométries du pouvoir dans les espaces et lieux sportifs : les paradoxes de la différence et de l'exclusion », *Clio. Histoire, femmes et sociétés*, 2006, n°23, pp. 75-91
- VIGARELLO, G., « Anninck Davisse et Catherine Louveau, Sports, école et société : la différence des sexes, féminin, masculin et activités physiques, L'Harmattan, Paris, 1998, 345 p. », *Travail, genre et sociétés*, 1999, vol. 1, pp. 243-244
- VIGARELLO, G., GIUST-DESPRAIRIES, F., « Masculin/féminin : le changement dans la matérialité des corps », *Nouvelle revue de psychosociologie*, 2014, n°17, pp. 177-187
- VIGNERON, C., « Les inégalités de réussite en EPS entre filles et garçons : déterminisme biologique ou fabrication scolaire ? », Revue française de pédagogie, 2006, pp. 11-124
- VIVIER, C., (2006), « Le geste technique sexué : Réflexion épistémologique appliquée à l'exemple du tennis féminin », pp. 375-403, in ROBÈNE, L., LÉZIART, Y., L'homme en mouvement. Histoire et anthropologie des techniques sportives. Volume 1, Paris : Chiron

- VIVIER, C., FUCHS, J., « Pics épiques du fonctionnement en équipe », *Staps*, 2015, n°109, pp. 5-8
- WEBER, M., (2003), Le savant et le politique, Paris : Découverte, 210 p;
- WEISSER, M., « Situation », Le télémaque, 2010, n°37, pp. 15-30
- WOOLF, V., (1929), *Une chambre à soi*, 10/18, 2001, collection. Bibliothèques 10/18, 176 p.
- YVON, F., GARON, R., « Une forme d'analyse du travail pour développer et connaître le travail enseignant : l'autoconfrontation croisée », *Recherches qualitatives*, 2006, vol. 26, pp. 51-80
- ZAIDMAN, C., (1996), La mixité à l'école primaire, L'Harmattan, 238 p.
- ZAIDMAN, C., « La mixité, objet d'étude scientifique ou enjeu politique ? », *Cahiers du genre*, 2007, n°42, pp. 205-218
- ZAIDMAN, C., « La notion de féminisation », Les cahiers du CEDREF, 2007, pp. 229-239
- ZINTZ, T., VAILLEAU, D., « La gouvernance des fédérations sportives. Proposition d'un cadre d'analyse et d'action », *Revue française de gestion*, 2008, n°187, pp. 15-34

TABLE DES MATIÈRES

REMERC	IEMENTS	2
SOMMAII	RE	3
INTRODI	ICTION	5
	- LE SPORT COMME OBJET DE RECHERCHE : HISTORICITE ET INSCRIPTION	
	PORAINE DE LA RELATION ENTRE SPORT ET GENRE	
CHAPITR	E 1 - HISTORICITÉ DU SPORT	15
1.1	NAISSANCE DU SPORT MODERNE : UN MODELE MASCULIN DE LA PRATIQUE PHYSIQUE	15
1.1.1	Former « sportivement » les élites	16
1.1.2	Expériences françaises : le primat du masculin	17
1.1.3	L'éducation du peuple par le corps : une éducation masculine	18
1.1.4	Les enjeux éducatifs et politiques de l'éducation du corps par le corps	20
1.1.5	Le sport moderne : une pratique devenue globale	22
1.2	FEMMES, SPORT(S) ET SOCIETE, HISTOIRE D'UNE CONQUETE	24
1.2.1	La mise en mouvement des femmes	24
1.2.2	Le mouvement invisible des femmes	26
1.2.3	Sport féminin et changement social	28
1.2.4	Des rapports sociaux de sexe en tension	31
1.3	CONTEXTE D'EMERGENCE DE LA QUESTION	32
1.3.1	L'inexorable marche en avant	32
1.3.2	Le sport féminin : une citadelle conquise ?	34
1.3.3	Processus différentiel de féminisation	35
1.3.4	Le rôle des médias dans la construction des images sexuées du sport	37
1.4	OBJET DE RECHERCHE	41
1.4.1	La « féminisation » du handball au cœur de nos questionnements	41
1.4.2	Une place pour les femmes	42
1.4.3	Dans le sport comme à la vie	42
1.4.4	L'attraction des femmes dans le sport : une transformation des espaces ?	44
1.4.5	Le handball féminin, un sport féminin ?	45
CHAPITR	E 2 - CONSTRUCTION DE L'OBJET DE RECHERCHE ET ADOSSEMENT THÉOR	EIQUE 47
2.1	Faire L'histoire des femmes	
2.1.1	D'une histoire sans les femmes à une histoire sexuée	
2.1.2		
2.1.2	APPROCHE SYSTEMIQUE ET STRATEGIQUE POUR L'ANALYSE DE L'ORGANISATION	
2.2.1	Le handball comme structure	

2.2.2	Le handball comme espace social	53
2.3	Adossement theorique de l'etude de la feminisation du handball	54
2.3.1	Sport, société et genre	54
2.3.2	Le sport comme miroir sociétal et lieu de transformation	55
2.3.3	Une étude au prisme du genre	57
2.3.4	Un espace social sexué comme contexte sportif	58
2.3.5	La féminisation	59
2.3.6	Les stéréotypes de genre	61
2.3.7	Féminisation du handball et masculinité hégémonique	63
2.3.8	Les cultures sportives : éléments de déséquilibre des rapports sociaux de sexe	64
2.4	PROBLEMATISATION: LE HANDBALL COMME PRISME SENSIBLE DE L'ANALYSE DES RAPPORTS ENTRE	
HOMMES	S ET FEMMES DANS LE SPORT	67
2.4.1	La structuration du handball au prisme de sa féminisation	69
2.4.2	Étude de la face cachée de la féminisation du handball par ses actrices et acteurs	70
CHAPITR	E 3 - MÉTHODOLOGIE ET TERRAIN D'ENQUÊTE	72
3.1	RECHERCHE-ACTION OU RECHERCHE APPLICABLE ?	73
3.1.1	La recherche-action	73
3.1.2	Recherche applicable	74
3.2	METHODOLOGIE D'ANALYSE HYBRIDE	75
3.2.1	Méthode qui mêle quantitatif et qualitatif	76
3.2.2	Traces, sources, archives	77
3.2.3	Base de données de la Nouvelle-Aquitaine : une image préliminaire du handball	78
3.2.4	Positionnement de la chercheuse handballeuse	81
3.3	OBSERVATIONS	84
3.3.1	La constitution de l'échantillon	85
3.3.2	Structuration des observations	86
3.3.3	L'analyse des observations	87
3.4	Entretiens	87
3.4.1	Construction de l'échantillon	88
3.4.2	Structuration des entretiens	89
3.4.3	Méthode d'analyse des entretiens (analyse thématique et analyse par entretiens)	90
CONCLUS	SION DE LA PARTIE 1	92
	– STRUCTURE ET POSITIONS : ÉTUDE DE LA FÉMINISATION DU HANDBALL AU	
PRISME I	DE SA STRUCTURATION	93
CHAPITR	E 4 - LA FÉMINISATION DIFFÉRENTIELLE DES SPORTS	94
4.1	La pratique des activites physiques et sportives en France	95
	Les pratiques sportives féminines et masculines	95

4.1	.2 Distribution sexuée et socialisation sportive	100
4.2	LE HANDBALL EN FRANCE	100
4.2	.1 La place du handball en France	101
]	Les licencié.e.s du handball	101
1	Les champion.ne.s	102
4.2	.2 L'organisation du handball : De la Fédération Française de handball aux clubs	103
]	LFH et LNH	104
]	La structuration du handball	
4.3	Le handball en Nouvelle-Aquitaine	109
4.3		
4.3	.2 Les comités de la ligue de Nouvelle-Aquitaine	111
4.4	LES PLANS DE FEMINISATION COMME OUTILS DE DEVELOPPEMENT DU SPORT	112
4.4	.1 Développer le sport par les femmes, un dispositif politique	113
4.4	.2 Le plan de féminisation du sport	116
4.4	.3 Le handfit : la fabrication d'une offre sportive pour les femmes	120
СНАРІТ	TRE 5 - LA DISTINCTION DES PLACES ET RÔLES DES FEMMES DANS LE HANDBA	LL 122
5.1	L'OBJECTIF D'EGALITE ENTRE LES SEXES	122
5.1	.1 Les rapports sociaux de sexe	125
5.1	.2 Le handball, un espace masculin privilégié	130
5.1	.3 L'institutionnalisation de la discrimination	133
5.2	PLACE DES FEMMES DANS LE HANDBALL	134
5.2	.1 Les positions occupées par les femmes dans le handball : la division sexuée du « travail » sp	ortif 134
5.2	.2 Les raisons de ces positions	136
5.3	ROLES DES FEMMES DANS LE HANDBALL	138
5.3	.1 La direction des instances sportives	139
]	Les voies d'accession des femmes	139
1	Un bastion masculin	140
5.3	.2 Les femmes aux postes de direction dans le handball	141
]	Premier « type » : La femme de paille	144
	Deuxième « type » : Le pion	
,	Troisième « type » : L'enfant de la balle	151
CHAPIT	RE 6 - LES EFFECTIFS DE LICENCIÉ.E.S DU HANDBALL : UN GAGE DE SA	
FÉMINI	SATION ?	154
6.1	EXPOSITION DES RELATIONS ENTRE SEXE DE LA PRESIDENCE ET COMPOSITIONS DES CLUBS	
6.1	.1 Le sexe de la présidence et la taille du club	156
	L'ouverture des clubs de handball aux femmes : un signe de modernité ?	
	Construction de la variable « Total général »	
6.1		
]	Interprétation de la corrélation entre le sexe de la présidence et la proportion de seniors filles	158

Construction de la variable « Seniors filles »	159
6.1.3 Le sexe de la présidence et le nombre total de femmes	160
Interprétation de la corrélation entre le sexe de la présidence et le nombre total de femmes dans les clubs	160
Construction de la variable « Nombre total de femmes »	161
6.2 Exposition des relations entre les differentes categories d'équipes feminines	161
6.2.1 Étude des relations entre adolescentes et seniors filles	162
Interprétation de la corrélation entre la proportion d'adolescentes et la proportion de seniors filles dans les clubs	162
Construction de la variable « Adolescentes »	163
6.2.2 Étude des relations entre enfants filles et seniors filles	163
Interprétation de la corrélation entre la proportion d'enfants filles et la proportion de seniors filles dans les clubs	163
Construction de la variable « Enfants filles »	165
6.3 Interpretation des positions comme revelateur du phenomene d'attraction	
6.3.1 Les pratiques sportives des adolescentes	165
6.3.2 Les « preuves » de la féminisation	167
CONCLUSION DE LA PARTIE 2	169
PARTIE 3 – DISCOURS ET PRATIQUES : LE HANDBALL FÉMININ PAR SES ACTRICES ET	
ACTEURS	170
CHAPITRE 7 - CE QUE PARLER DU HANDBALL FÉMININ VEUT DIRE	171
7.1 FAIRE SA PLACE DANS LE MONDE DES HOMMES	171
7.1.1 La compétence avant tout	171
Le recrutement par compétence	171
Le difficile accès aux fonctions	173
7.1.2 Être une femme dans le handball	174
Être là	175
L'apparente facilité d'accès à la pratique du handball	176
Violences ordinaires dans le handball	178
7.2 REGARD SUR LE SPORT FEMININ	182
7.2.1 Retard physique et spécificité du handball féminin	182
7.2.2 L'investissement des femmes dans le handball	183
7.3 LA PRISE EN COMPTE DES FEMMES DANS LE SPORT : SPORT AU FEMININ ET MIXITE	186
7.3.1 De la volonté quantitative à la volonté qualitative	186
7.3.2 L'égalité dans la différence	187
7.4 LES VALEURS DU HANDBALL	189
7.4.1 Les valeurs génériques du sport	190
7.4.2 Ce que parler des valeurs veut dire	192
L'humain d'abord, le sportif après	
Progresser et faire progresser	193
C'était mieux avant	195
CHAPITRE 8 - LA TRANSMISSION DES TECHNIQUES SPORTIVES SEXUÉES	198

8.1	DELIMITATION DU ROLE DE L'ENTRAINEUR DANS LE HANDBALL : ENTREE PAR LES DISCOURS	198
8.1.1	Être entraîneur	199
8.1.2	Stéréotypes sexués concernant les équipes masculines et féminines	203
8.1.3	Le curricula de l'entraîneur	205
8.2	DELIMITATION DU ROLE DE L'ENTRAINEUR DANS LE HANDBALL FEMININ : ENTREE PAR LES PRAT	iques207
8.2.1	Observations d'entraînements	207
A	rrivée dans la salle de l'équipe de Nationale 1 du club1	208
A	rrivée dans la salle de l'équipe de Pré Nationale du club1	209
A	rrivée dans la salle et construction de l'observation de l'équipe N1F du club20	210
8.2.2	La construction des observations	211
U	n entraînement de handball	211
Lo	es interactions comme éléments d'observation	212
8.2.3	Style de coaching	215
	oaching par les leaders	
C	oaching par les partenaires	217
8.3	LE CONTEXTE SPORTIF DE SOCIALISATION	221
8.3.1	Le handball masculin comme référentiel constant	222
L	e handball masculin plus vite, plus fort mais	222
Le	e handball féminin par lui-même	226
8.3.2	La neutralité supposée des techniques sportives	227
	es techniques du corps sexué	
Êt	re entraînée comme	231
CHAPITE	RE 9 - MÉDIATION ET ÉDUCATION DANS LE HANBDALL FÉMININ	234
9.1	PROMOTION DU HANDBALL FEMININ, ENTRE ATTRACTION ET FEMINISATION	235
9.1.1	La promotion du handball féminin : tour d'horizon des campagnes de communication	236
9.1.2	L'attraction des femmes comme perpétuation des inégalités entre les sexes	239
9.1.3	La féminisation comme moyen de dépassement des inégalités	240
9.2	PERSPECTIVES DE TRANSFORMATION DE L'ESPACE HANDBALLISTIQUE : LES ENJEUX DE LA FORM	ation241
9.2.1	La formation des hommes et des femmes	242
La	a formation des entraîneurs/éducateurs dans le handball	243
L	accès des femmes aux formations : invitées mais absentes	244
9.2.2	La distribution sexuée des compétences d'entraîneurs	247
L	es entraîneurs des équipes jeunes	247
L	éthique comme enjeu éducatif	249
L	évolution structurelle au service de l'égalité réelle	250
9.2.3	L'éducation sportive à visée émancipatrice	253
	a théorie des situations didactiques comme prisme d'analyse	
L	éducation différenciée	255
9.3	UN OBSERVATOIRE DU HANDBALL : UN ESPACE NECESSAIRE AU HANDBALL FEMININ	258
9.3.1	Un espace d'échanges	258

9.3.2	Un espace « d'évaluation »	
CONCLUS	ION DE LA PARTIE 3	
CONCLUS	ION GÉNÉRALE	
RÉFÉREN	CES BIBLIOGRAPHIQUES	
TABLE DE	S MATIÈRES	293
LISTE DES	S TABLEAUX	299
LISTE DES	S FIGURES	
SOMMAIR	RE VOLUME ANNEXE	
RÉSUMÉ E	ET MOTS-CLÉS	302
SUMMARY	Y AND KEYWORDS	

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Présentation des variables d'analyse de la base d'effectifs des licencié.e.s de la
FFHB en Nouvelle-Aquitaine
Tableau 2: Présentation de notre échantillon selon nos critères d'inclusion
Tableau 3: Classement des cinq fédérations ayant délivré le plus grand nombre de licences
selon le sexe (2018)
Tableau 4: Licences des groupements de fédérations sportives (2016)
Tableau 5: Licences de la FFHB (Fédération Française de Handball) (2016)
Tableau 6: Évolution du nombre de licencié.e.s de la FFHB entre 2016 et 2021 101
Tableau 7: Composition des instances dirigeantes de la LNH et de la LFH 104
Tableau 8: Présentation de l'organisation du handball masculin en France
Tableau 9: Présentation de l'organisation du handball féminin en France
Tableau 10: Répartition sexuée toutes licences confondues par comité de la ligue de
Nouvelle-Aquitaine de handball en 2019
Tableau 11: Répartition sexuée des licences dirigeantes par comité de la ligue de
Nouvelle-Aquitaine de handball
Tableau 12: Répartition sexuée des fonctions dirigeantes des clubs de la ligue de Nouvelle-Aquitaine de handball
Nouvelle-Aquitaine de nandoan
Tableau 13: Tableau de contingence : Distribution des Président.e.s (N=265) selon leur sexe et la taille du club
Tableau 14: Tableau de contingence : Distribution des président.e.s (N=265) selon leur sexe et la proportion de licenciées dans les clubs
Tableau 15: Les fonctions occupées par nos enquêté.e.s détenant une licence dirigeante
Tableau 16 : Répartitions des interactions verbales d'Olivier (observation 1)213
Tableau 17: Répartition des interactions verbales de Vincent (observation 1)

LISTE DES FIGURES

Figure 1: Nombre de licences sportives par sexe et âge en 2016	98
Figure 2: Écart entre le nombre de licences sportives féminines et mascu	ılines selon l'âge
en 2017	99
Figure 3: Nombre de clubs de handball par région en 2017	110
Figure 4: Taux de féminisation du handball par départements de Nouve	lle-Aquitaine en
2017	110
Figure 5: Graphique représentant les axes principaux du plan de féminisa de la FFHB "Cap 2024"	
•	
Figure 6: Plan sportif fédéral de la FFHB "Cap 2024"	118
Figure 7: Répartition des positions des femmes présidentes par taille d	le club. Premier
plan de l'AFC	156
Figure 8: Répartition des positions par sexe présidence et proportion sen	iors filles 158
Figure 9: Tableau de contingence : Distribution des président.e.s (N=265) selon leur sexe
et la proportion de seniors filles dans les clubs	159
Figure 10: Répartition des positions par le sexe de la présidence et la pro-	portion totale de
femmes dans les clubs	160
Figure 11: Répartition des positions par proportion d'adolescentes licenci	ées et de seniors
licenciées dans les clubs. Premier plan de l'AFC	162
Figure 12: Répartition des positions par proportion d'enfants filles licenci	ées et de seniors
licenciées dans les clubs. Premier plan de l'AFC	164
Figure 13: Extrait de notes d'observation de la séance d'entraînement du	club20211
Figure 14: Présentation de deux parcours de formation proposés par la lig	gue de Nouvelle-
Aquitaine	243

SOMMAIRE VOLUME ANNEXE

1.ANNE	XES DES ENTRETIENS	4
<u>1.1</u>	Portraits de nos enquete.e.s	4
	Les dirigeantes	4
	Les entraîneurs	4
	Les joueuses	5
1.2	RETRANSCRIPTIONS D'ENTRETIENS	7
	<u>Sylvie</u>	7
	Dominique	17
	Vincent	30
	Thierry	35
	Mathieu	53
	<u>Julia</u>	67
	<u>Lucie</u>	77
	Marine	89
	<u>Charline</u>	101
	Bernard	114
2.ANNEX	XES DE LA BASE DE DONNÉES : COMPOSITION DES EFFECTIFS DE LICENCIÉ.E.S	S DE LA
FFHB E	N NOUVELLE-AQUITAINE	117
2.1	Presentation des 15 variables representant les categories de licences utilisées po	OUR
L'ANA	ALYSE DES EFFECTIFS DE LA LIGUE NOUVELLE-AQUITAINE DE HANDBALL	117
2.2	TABLEAU DE COMPILATION DES EFFECTIFS DE LICENCIE.E.S PAR CATEGORIE DES COMITES DE L	
DE NO	DUVELLE-AQUITAINE	118
3.ANNE	XES DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES CONSULTABLES SUR INTERNET	119
<u>3.1</u>	Archives relatives au handball	119
3.2	ARCHIVES RELATIVES A LA FEMINISATION DU SPORT	119

RÉSUMÉ ET MOTS-CLÉS

Le sport comme « fief de la masculinité » (Elias et Dunning, 1994) semble avoir été conquis par les femmes. Les sports se sont progressivement ouverts aux femmes, les règlements sportifs ont évolués dans une perspective d'égalité de principe et de droit entre les femmes et les hommes, néanmoins de nombreuses enquêtes montrent la résistance des différences sexuées dans le sport. L'augmentation du nombre de femmes dans un espace ne serait donc pas synonyme de réduction des inégalités entre femmes et hommes. « L'égalité réelle entre les femmes et les hommes dans le sport » est la volonté affichée sur le site internet du Ministère chargé des sports dans sa section « sport au féminin ». Dans la perspective d'étudier cette notion « d'égalité réelle » notre travail se propose d'étudier la place des femmes dans le sport à travers le cas du handball en Nouvelle-Aquitaine. Pour ce faire nous nous basons sur un recueil des effectifs des licencié.e.s des 267 clubs de la région ALPC (Aquitaine-Limousin-Poitou Charente), sur des observations d'entraînements ainsi que sur des entretiens réalisés auprès de dirigeant.e.s, entraîneurs, bénévoles et joueuses. L'utilisation de méthodologies quantitatives et qualitatives permet de dessiner le contour du paysage du handball ainsi que d'approcher au plus près des acteurs qui composent et diffusent le handball. À travers l'étude de la structuration du handball nous mettons à jour les dynamiques d'évolutions et de stagnations dans les rapports sociaux de sexe, les enjeux de ces dynamiques ainsi que l'impact de la féminisation de ce sport sur la les culture s du handball. La féminisation du sport est-elle synonyme de féminisation des pratiques ? La féminisation du sport fait-elle évoluer la culture des acteurs de ce sport ? Les résultats de notre thèse orientent la réflexion dans un sens moins « mécanique » de la transformation d'un espace. La transformation des cultures et pratiques devraient passer par la formation des acteurs et non par l'augmentation quantitative d'une population dans l'espace. Le rôle de l'entraîneur est primordial en tant que médiateur de connaissances et de culture sportive. La médiation sportive, telle qu'elle est pensée et pratiquée actuellement produit et reproduit la construction sociale des rapports de sexes, participe de la construction des identités sexuées des jeunes joueur.se.s, qui ne sont pas uniquement des pratiquant.e.s de ce sport mais bien des pratiquant.e.s sexué.e.s du handball. Les filles sont entrainées comme des filles et les garçons comme des garçons selon les représentations de leurs entraîneurs. L'éducation différenciée portée et pratiquée par des acteurs convaincus de l'intérêt du sport féminin est l'un des leviers principaux de la reproduction des inégalités entre femmes et hommes dans le sport. L'analyse sous l'angle des rapports sociaux de sexe permet d'étudier les inégalités comme des relations conjoncturelles sur lesquelles il devient alors possible d'agir dans une volonté de déconstruire la naturalisation des différences sexuées lorsqu'il s'agit de pratiques sportives. Nous envisageons les dynamiques sociales comme des processus s'enracinant dans la différenciation des sexes et non comme des états qui figeraient les acteurs dans ce système producteur et reproducteur d'inégalités et de violences de genre.

Mots-clés: Genre – Féminisation – Sport – Éducation – Handball.

SUMMARY AND KEYWORDS

Sport as a "stronghold of masculinity" (Elias and Dunning, 1994) seems to have been conquered by women. Sports have gradually opened up to women, sports regulations have evolved from a perspective of equality in its principle and its right between women and men, however many surveys show the resistance of gender differences in sport. The increasing number of women in a space would therefore not be synonymous with reducing inequalities between women and men. "Real equality between women and men in sport" is the will posted on the website of the Ministry in charge of sports in its "women's sport" section. With the objective to studying this notion of "real equality", our work aims to study the position of women in sport through the case of handball in Nouvelle Aquitaine. To do this we start from a compendium of the membership of the licensees of the 267 clubs of the ALPC region (Aquitaine-Limousin-Poitou Charente), on training observations as well as on interviews carried out with managers and coaches, volunteers and players. The use of quantitative and qualitative methodologies make it possible to draw the outline of the handball landscape as well as to get as close as possible to the actors who make up and broadcast handball. Through the study of the structuring of handball, we update the dynamics of changes and stagnations in social gender relations, the challenges of these dynamics as well as the impact of the feminization of this sport on the culture or cultures of handball. Is the feminization of sport synonymous with the feminization of practices? Is the feminization of sport changing the culture of those involved in this sport? The results of our thesis guide the reflection in a less "mechanical" sense of the transformation of a space. The transformation of cultures and practices should go through the training of actors and not through the quantitative increase of a population in a space. The role of the coach is essential in the role of mediator of knowledge and sport culture. Sports mediation, as it is currently conceived and practiced, produces and reproduces the social construction of gender relations, participates in the construction of the gender identities of young players, who are not only practitioners of this sport but also real gendered handball practitioners. Girls are trained like girls and boys like boys according to the representations of their coaches. The differentiated education carried and practiced by actors convinced of the interest of women's sport is one of the main levers for the reproduction of inequalities between women and men in sport. The analysis from the angle of social relations of sex makes it possible to study inequalities as conjunctural relations on which it then becomes possible to act in a desire to deconstruct the naturalization of gender differences when it comes to sports practices. We see social dynamics as processes with deep roots in the differentiation of the sexes and not as states that freeze the actors in this system that produces and reproduces inequalities and gender violence.

Keywords: Gender – Feminization – Sport – Education – Handball.